TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10951 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 13 - LUNDI 14 AVRIL 1980

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 800 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Coup d'État militaire au Libéria

Une lente dégradation

Le putsch de Monrovia est le résultat d'une lente dégradation de la situation politique au Libéria. Au début du mois dernier, le président William Tolbert, s'adressant au Parlement, affirmait que « le temps était venu d'une extrême rigueur » et annonçait que la loi serait appliquée « strictement et sans pitié ». Cette philippique faisait suite à l'arrestation d'une cinquantaine d'opposants accusés de « sédition » et de « trahison ». Quelques jours plus tôt, en effet, l'opposition avait directement engagé l'épreuve de force avec les autorités, le parti progressiste du peuple ayant lancé un appel à la grève générale « pour obtenir la démission du président Tolbert ».

Mais, en fait, l'origine de la tension est plus ancienne. En avril 1979 déjà, les forces de l'ordre avaient dû intervenir, car la population de Monrovia manifestait pour protester contre une hausse des prix du riz. Une quarantaine de personnes avaient alors été tuées.

Le développement d'un climat de contestation au Libéria avait d'abord surpris les observateurs étrangers. En effet, en succédant à William Tubman, qui avait exercé durant vingt-huit années le pouvoir sans aucun partage, M. William Tolbert avait donné le sentiment de vouloir libéraliser le régime. A l'autocratique et énigmatique « Oncle Shad », dont il avait été le plus proche collaborateur pendant près de vingt ans, succédait un homme apparemment débonnaire. Ancien président de l'Alliance baptiste universelle, docteur en théologie, très attaché à son aura d'homme d'Eglise, le président Tolbert donnait une image d'austérité et de paternalisme qui n'était pas pour déplaire à ses compatriotes. Il abaissa l'âge de l'électorat de vingt et un à dix-huit ans, augmenta le nombre des députés à la Chambre des représentants, diminua ou supprima les impôts, autant d'éléments qui contribuèrent à asseoir sa popularité.

De même, reprenant le rôle de médiateur et de porte-parole de l'Afrique modérée qu'avait exercé avec beaucoup d'habileté le président Tubman, M. Tolbert est parvenu à donner de lui l'image d'un diplomate habile. Dès 1974, il se rangeait au côté du président ivoirien Félix Houphouët-Boigny à la pointe du combat pour l'établissement d'un dialogue entre dirigeants sud-africains et gouvernements de l'Afrique noire indépendante. En 1978, il était, avec le président Eyadema du Togo, le principal artisan de la difficile réconciliation entre la Guinée, d'une part, le Sénégal et Côte-d'Ivoire, d'autre part. Il y a quelques jours encore, en tant que président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, il lançait, toujours avec le président Eyadema, un appel à l'arrêt des combats au Tchad.

Cependant, pas plus que son prédécesseur, le président Tolbert n'aura pu parvenir à dissiper les impatiences ou à apaiser les appétits. Dès mars 1973, en effet, il avait dû faire face à une première conspiration qui aboutit alors à l'arrestation de M. Prince Brown, vice-ministre de la défense, et à celle de plusieurs officiers. William Tubman lui-même, en dépit du record de longévité politique qu'il parvint à établir, ou à cause de ce record, eut lui-même à faire face à plus d'une demi-douzaine de tentatives d'assassinat. Mais alors que William Tubman pouvait gérer son pays comme un bien familial, sans avoir à tenir compte de l'environnement international, son successeur a été aujourd'hui contraint de prendre étroitement en considération tout ce qui se passe dans les capitales des Etats voisins.

Dès lors, comment les tensions qui persistent, au Mali par exemple, ou les désordres qui, le mois dernier, eurent lieu au Sierra-Leone, n'auraient-ils point eu de répercussions au Libéria ?

• Le président Tolbert aurait été assassiné
• Le chef des putschistes est un sous-officier

Un coup d'Etat militaire a renversé à Monrovia, dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 avril, le régime du président Tolbert, au Libéria. Un porte-parole de l'armée a annoncé le succès de l'opération dans un communiqué diffusé par Radio-Monrovia en début de matinée.

Selon la radio nationale, le chef de l'Etat a été assassiné par les putschistes. Toutefois, le département d'Etat américain, qui a fait état de l'événement, assure que le sort du président Tolbert lui est inconnu. Tous les membres du seul parti d'opposition — Progressive People Party (P.P.P.) qui étaient détenus pour « trahison et sédition » *depuis l'interdiction de cette formation le 19 mars dernier — ont été libérés par les nouveaux dirigeants.*

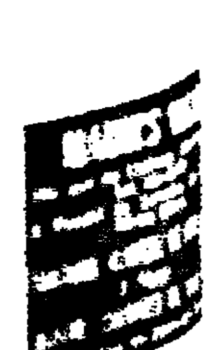
Selon le texte diffusé par la radio libérienne, les auteurs du coup de force sont des « *membres de la garde nationale menés par le sergent-chef Samuel K. Doe* » qui se réclament de la « *lutte contre la corruption* ».

Un membre des services de sécurité de la présidence, cité par l'Agence France-Presse, a assuré que M. William Tolbert avait été tué par les mutins dans la nuit, vers 1 h. 30 GMT ; le commandant en chef de la garde aurait été également tué. Toutefois, ces informations ne sont pas confirmées. Toujours selon l'A.F.P., la foule a envahi les rues, ce samedi matin, et elle acclame les auteurs du coup d'Etat. Des rafales d'armes automatiques sont tirées ici et là, mais il ne semble pas qu'il s'agisse d'opérations pour réduire des nids de résistance. Des soldats tirent, en effet, en l'air pour manifester leur allégresse.

Le président Tolbert est le président en exercice de l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine) qui, tenant ses dernières assises à Monrovia, a, comme à l'accoutumée, porté à sa tête le chef de l'Etat du pays hôte. C'est à ce titre que le président libérien a joué tout récemment un rôle dans les tentatives de règlement négocié au Tchad, lançant un appel aux factions en conflit.

Dans le cadre de cette tentative de médiation, il a reçu récemment le secrétaire général de l'organisation panafricaine avant que celui-ci gagne N'Djamena (*le Monde* du 10 avril).

Le président Tolbert, né en 1913 à Bensonville, était docteur en droit et pasteur de l'église méthodiste. Il avait été porté, en 1965, à la présidence de l'alliance baptiste mondiale pour l'Afrique. Il avait commencé sa carrière professionnelle en 1935 comme fonctionnaire au ministère des finances. Elu en 1943 représentant de sa région natale au Parlement, il était devenu vice-président de la République en 1951, et constamment réélu jusqu'à son accession à la magistrature suprême. A ce titre, il avait représenté le président Tubman au couronnement de la reine Elizabeth. Le chef de l'Etat lui faisait pleinement confiance pour demeurer dans le cadre très limité de ses prérogatives et voyait en lui « *un homme profondément engagé dans le combat pour la justice et nourrissant des ambitions restreintes* ». Il avait succédé, aux termes de la constitution, au président Tubman après cédé, aux termes de la Constitution, au président Tubman, après la mort de ce dernier, en 1971, dans une clinique londonienne.







Une manifestation anti-américaine d'une ampleur sans précédent s'est déroulée à Téhéran

Alors que se déroulait à Téhéran la manifestation anti-américaine, d'une ampleur sans précédent, dont rend compte notre envoyé spécial, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Powell, a déclaré, vendredi soir 11 avril, que le président Carter envisageait de « nouvelles mesures de rétorsion » contre l'Iran, afin d'obtenir la libération des otages américains retenus à Téhéran, avant de songer à entreprendre « une forme quelconque d'action militaire, même non violente ». Samedi, en début d'après-midi, Radio-Téhéran a annoncé que le gouvernement iranien avait décidé d'autoriser « une organisation respectée internationalement » à rendre visite aux otages.

A Tripoli, où devait se réunir, ce samedi après-midi, le sommet du Front de la fermeté (Libye, Algérie, Syrie, Sud-Yémen et O.L.P.), le colonel Kadhafi a adressé aux présidents Bani Sadr (Iran) et Saddam Hussein (Irak) des télégrammes leur proposant ses bons offices pour résoudre la crise irako-iranienne. Vendredi, M. Bani Sadr avait adressé un avertissement à Bagdad, affirmant que l'armée iranienne exercerait son droit de poursuite en cas d'attaque de l'Irak. A Bagdad, M. Naim Haddad, membre du conseil du commandement de la révolution, a indiqué que l'Irak avait expulsé au cours de ces derniers jours quelque cinq mille sept cents Iraniens et comptait en expulser un total de vingt mille dans les deux semaines à venir.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Force est de constater que le calme olympien avec lequel les Iraniens avaient accueilli, mardi, les sanctions américaines n'était dû ni à l'indifférence ni à la peur, comme on avait pu alors le supposer (*le Monde* du 10 avril). Les millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont manifesté dans l'ensemble du pays le vendredi 11 avril, l'enthousiasme, la ferveur militante dont ils ont témoigné ont fourni la preuve du contraire : le mouvement populaire qui avait conduit à la chute du régime impérial a pris un nouvel élan. Les observateurs occidentaux sont quasi unanimes pour estimer que Téhéran a vraisemblablement connu, vendredi, la manifestation politique la plus importante depuis celle qui avait accueilli, en février 1979, le retour de l'imam Khomeiny.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 2.)

Un entretien avec le président du Venezuela

« Je crois aux vertus d'un dialogue entre les pays développés de niveau moyen et les pays en voie de développement »

nous déclare M. Herrera Campins avant sa visite officielle en France

(Lire pages 5 à 10 le texte de l'interview du chef de l'Etat et notre supplément sur le Venezuela.)

Un premier groupe de réfugiés cubains attendu au Pérou

Le gouvernement péruvien a annoncé le vendredi 11 avril qu'il prenait des dispositions pour permettre l'arrivée à Lima, dès le samedi 12, du premier contingent des 1 000 réfugiés cubains qu'il est disposé à accueillir. Mais les dirigeants péruviens, qui précisent que leur embassade à La Havane a dénombré exactement 10 800 réfugiés, reprochent au gouvernement cubain d'entraver les opérations d'évacuation en refusant le concours des organisations internationales. Quant à la presse cubaine, elle évalue le nombre des réfugiés à 3 000.

Le gouvernement colombien, de son côté, refuse d'accueillir des réfugiés cubains. En revanche, de hauts fonctionnaires américains ont déclaré vendredi à Washington que les Etats-Unis pourraient finalement recevoir entre 2 000 et 5 000 réfugiés.

A La Havane, l'organe du P.C. cubain, Granma, *dénonce les prochaines manœuvres militaires américaines dans les Caraïbes, qui utiliseront la base de Guantanamo, en territoire cubain.*

De notre envoyé spécial

La Havane. — Le drame des milliers de Cubains réfugiés à l'ambassade du Pérou n'est pas prêt de se terminer. Les positions tranchées des différentes parties en cause risquent de bloquer la situation pour une durée illimitée. On parle de « pourrissement », image d'autant plus forte qu'elle colle parfaitement aux conditions infra-humaines dans lesquelles les contestataires attendent que leur sort soit réglé.

A l'intérieur même de l'ambassade, il semble que des groupes hostiles en viennent parfois aux mains. Les plus déterminés refusent l'aide des autorités cubaines auxquelles ils ne veulent rien devoir. Trop d'injures ont été échangées, trop de rancœurs accumulées. Les autres, accusés de « craquer », refusent une grève de la faim dont ils ne savent pas combien de temps elle pourra durer. Pour le moment, seul le lait distribué aux enfants est unanimement accepté.

Les comités de défense de la révolution veillent, bâton ou barre de fer en main, et rendent sans effet l'autorisation de circuler donnée par le gouvernement aux réfugiés. Beaucoup de ces derniers ont été rossés, et il devient dangereux pour eux de sortir de l'ambassade. Il semble que cette attitude des C.D.R. soit spontanée et elle ne fait pas l'unanimité, même chez les partisans du régime.

Le gouvernement cubain, conscient de sa perte de prestige auprès de l'opinion internationale, souhaite un règlement aussi rapide que possible. Mais sa position est arrêtée et il est peu probable qu'il la modifie.

FRANCIS PISANI.

(Lire la suite page 4.)

Un bon anniversaire pour M. Barre

M. Raymond Barre se propose de répondre, à l'occasion d'une interview que doit publier au début de la semaine « le Progrès de Lyon », aux commentaires que suscite l'évolution de la situation économique, et notamment la nouvelle poussée d'inflation.

A l'hôtel Matignon, on rappelle les dernières déclarations du chef du gouvernement, qui indiquait, le 21 mars, aux membres du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale : « Nous connaîtrons dans les premiers mois de cette année des indices de prix élevés (...). Cela est inévitable et doit être accueilli avec sang-froid. » Le premier ministre, qui s'est déclaré « décidé à faire preuve, en 1980, de la plus grande vigilance afin de combattre la hausse des prix », estime que, « avec sa politique monétaire et budgétaire, le gouvernement dispose de moyens efficaces pour assurer la maîtrise de l'inflation ».

par ALAIN ROLLAT

Tandis que la politique gouvernementale continue de fournir à l'opposition, au R.P.R. et à bon nombre de citoyens — ainsi que le confirment les sondages — divers sujets de mécontentement, M. Raymond Barre est personnellement fondé à avoir, le 12 avril 1980 — jour de son cinquante-sixième anniversaire — au moins un sujet de satisfaction : voilà bien six mois que personne ne pronostique plus son départ de l'hôtel Matignon. Le fait est assez inhabituel pour qu'on s'y arrête.

Dans l'entourage du premier ministre, où la prudence est pourtant souveraine, on s'enhardit à ne pas contester que M. Barre possède désormais l'assurance de demeurer en fonction jusqu'à l'échéance présidentielle de 1981. Le R.P.R. lui-même s'est résigné à cette perspective. « *Nous avions écrit, il y a bien longtemps déjà, qu'à l'approche de l'élection présidentielle le président de la République échangerait M. Diafoirus, spécialiste de la purge, contre un petit marquis enrubanné de rose* », écrivait Pierre Charpy dans *la Lettre de la Nation* du 24 mars. « *La purge n'en finissant pas, le changement n'apparaît plus guère possible et c'est sur la robe noire du manieur de clystères que le président de la République accroche des rubans roses* », ajoutait l'éditorialiste du mouvement gaulliste en commentant le relèvement du taux d'intérêt de l'épargne décidé à l'Elysée.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

CHOIX

Les pays européens ne sont pas des alliés sûrs puisqu'ils refusent de choisir ; c'est ce que nous dit M. Carter quand il déclare : « Ils demandent de l'aide, mais rejettent les ingérences. Ils demandent à être compris, mais refusent de comprendre. »

Face aux problèmes que pose l'Iran, il est vrai, en tout cas, que les pays d'Europe ne semblent pas vouloir choisir, puisque, dans un premier temps, ils demandent à M. Bani Sadr quand il compte libérer les otages, pour, ensuite, arrêter leur position « en fonction de la réponse qu'ils obtiendront ».

« Choisir de ne pas choisir, c'est encore choisir », *disait Jean-Paul Sartre, et le paradoxe, en l'occurrence, pourrait bien être que l'Europe, en ne choisissant pas, amène les Etats-Unis à choisir de s'éloigner d'elle, ce qui forcerait probablement les pays européens à créer une véritable Europe... sans l'avoir vraiment choisie.*

MICHEL CASTE.

LES SUCCÈS DU GROUPE POLICE

Une attitude rock

Tout juste connu par le seul public spécialisé à l'aube des années 80, en l'espace de cinq mois Police a vendu en France près de trois cent mille exemplaires de son second album, *Reggatta de Blanc*. Il y a un an, le trio anglais jouait au Bataclan devant deux cents personnes, il effectue actuellement une tournée qui se déroule à guichets fermés. Lyon, Montpellier, Paris, une semaine après la mise en place de la billetterie, on ne trouvait plus une place à acheter. Les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Europe, le Japon ont déjà plébiscité le groupe ; l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde, la Thaïlande, l'Egypte vont être visitées.

Les trois musiciens rythment les mouvements, lancent les images, suscitent dans le public un phénomène de mimétisme et de fétichisme. Ils jouent la musique populaire d'aujourd'hui. Toutes références gardées, Police est aux Beatles ce que le Clash est aux Rolling Stones. C'est le résultat cohérent de la cassure occasionnée par l'explosion punk, qui a permis le renouveau du rock, de son expression. La new-wave commence aujourd'hui à en récolter les fruits, le marché discographique change de visage, et en gagnant un caractère d'universalité, les compositions de Police remplacent celles des apôtres de la musique de grande consommation.

ALAIN WAIS.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LA CRISE ENTRE WASHINGTON ET TÉHÉRAN

L'Iran invite les alliés des États-Unis à « ne pas suivre leurs directives »

Les prochaines mesures de rétorsion que les Etats-Unis envisagent de prendre contre l'Iran ne seront « pas nécessairement » d'ordre militaire, a déclaré, vendredi 11 avril, M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche.

M. Powell a laissé entendre que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention de s'interdire toute nouvelle possibilité de discussion avec les autorités iraniennes, même si Washington fait preuve désormais d'un « haut degré de scepticisme ». Il a ajouté : « Même si personne ne nous aide, les mesures que nous envisageons de prendre auront un impact certain. Nous n'avons pas épuisé toutes nos possibilités de sanctions politiques et économiques ».

A ce propos, l'un des porte-parole du département d'Etat a qualifié d'« utile » un éditorial du « Washington Post » critiquant sévèrement les « tergiversations » des alliés des Etats-Unis, notamment les pays de la C.E.E. et le Japon. « Il semble, écrivait ce journal vendredi matin, que les alliés ne considèrent pas la demande des Etats-Unis d'appliquer des sanctions diplomatiques et économiques contre l'Iran comme une demande urgente, mais une demande de routine. »

● A TEHERAN, les ambassadeurs des Neuf devaient être reçus ce samedi par le chef d'Etat, M. Bani Sadr, pour lui transmettre le texte de la déclaration de la C.E.E. de Lisbonne demandant la libération des otages. La veille, recevant les ambassadeurs des neuf pays de la C.E.E., ainsi que les représentants du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, le chef de la diplomatie iranienne, M. Ghotbzadeh, les avait invités à « garder présents à l'esprit les intérêts de leurs propres pays » et à ne pas suivre les « directives américaines ».

● A MADRID, le gouvernement a annoncé que son ambassadeur à Téhéran avait été rappelé en consultation.

Tokyo tente de satisfaire les deux parties en litige par des déclarations ambiguës

De notre correspondant

Tokyo. — Soumis, comme les autres alliés des Etats-Unis, à des pressions de Washington pour épauler la politique américaine vis-à-vis de l'Iran, le Japon a décidé de mener de concert avec les pays européens une campagne diplomatique en vue de la libération des otages. « *Nous sommes en train d'étudier ce que nous pouvons faire pour assumer notre responsabilité en tant que membre de la communauté internationale* », a déclaré, vendredi 11 avril, M. Okita, ministre des affaires étrangères. Dans le court texte qu'a lu le ministre, il est précisé : « *Le gouvernement japonais prendra des mesures en commun avec les neuf pays de la Communauté européenne dans la ligne de la déclaration faite par les ministres des affaires étrangères européens réunis à Lisbonne* ».

Le Japon a annoncé le rappel de son ambassadeur à Téhéran pour « *consultation* ». Celui-ci regagnera Tokyo dès qu'il aura obtenu une réponse précise du président Bani Sadr concernant le sort des otages. Commentant cette décision, M. Okita a précisé qu'elle ne devait pas être interprétée comme une sanction contre l'Iran.

Quant à de futures mesures contre l'Iran, M. Okita s'est contenté d'indiquer que « *si, fondamentalement, le Japon agissait dans la même direction que les pays européens, cela ne signifiait pas à cent pour cent qu'il prendrait des mesures identiques à celles décidées par ces derniers* ».

Les déclarations du ministre n'ont pas été exemptes d'ambiguïté. Il a dit, par exemple : « *L'Iran est un pays ami du Japon, mais depuis la prise d'otages il n'est plus complètement un ami du Japon.* » Ou encore : « *Le pétrole est une question vitale pour le Japon. Mais si d'autres questions vitales se posent au Japon, nous devrons aussi penser à donner une réponse à ces questions.* » Plus tard, le ministère des affaires étrangères précisait que « *les autres questions vitales* » pour le Japon étaient les relations avec les Etats-Unis.

La conférence de presse de M. Okita était essentiellement destinée à redresser les interprétations « *complètement erronées* » a-t-il déclaré, de la presse étrangère, notamment américaine, selon lesquelles le Japon ne serait pas prêt à sacrifier ses approvisionnements en pétrole pour appuyer la position des Etats-Unis. On doit noter à ce sujet qu'au cours des trois derniers jours, les déclarations des autorités japonaises avaient été beaucoup moins nuancées que les propos que M. Okita a tenus devant la presse étrangère. Le ministre déclarait lui-même, jeudi, devant le Sénat, que les « *demandes américaines étaient extrêmement difficiles à satisfaire.* »

Aujourd'hui, les déclarations des dirigeants japonais tendent à indiquer qu'ils seraient prêts à prendre le risque d'une interruption des livraisons de pétrole iranien pour donner la priorité aux bonnes relations avec les Etats-Unis. Pour « *se préparer au pire* », le ministre du commerce et de l'industrie a annoncé qu'il étudiait des mesures pour faire face à cette éventualité.

Il reste que les Japonais paraissent cette fois adopter une position beaucoup plus franche que par le passé vis-à-vis des Américains. Les éditoriaux des journaux sont à cet égard révélateurs. L'*Asahi* déplore, par exemple, l'attitude de Washington qui agit sans consulter ses alliés et ensuite, les mettant devant le fait accompli, exigent d'eux qu'ils s'alignent sur sa position. Tout en condamnant la violation par l'Iran des règles internationales, le quotidien poursuit : « *Inversons les choses : si les otages étaient Japonais, est-ce que les Etats-Unis rompraient leurs relations diplomatiques avec l'Iran ?* » « *L'ennemi de l'Iran, ce sont les Etats-Unis, non l'Europe ou le Japon. Pourtant, les Etats-Unis demandent à leurs alliés d'adopter une attitude hostile à l'égard de Téhéran. C'est illogique* », conclut le journal.

Compte tenu des réactions dans l'opinion et des commentaires de la presse, on comprend que le gouvernement s'emploie, par des déclarations apaisantes, à calmer les Américains. Il reste que les Japonais ne semblent pas disposés à prendre des mesures concrètes contre les Iraniens.

PHILIPPE PONS.

Bonn s'inquiète des éventuelles « révisions déchirantes » de M. Carter à l'égard de l'Europe

De notre correspondant

Bonn. — La République fédérale se voit placée par la crise iranienne dans une situation extrêmement délicate. Si la solidarité avec les Etats-Unis reste un principe fondamental, les dirigeants de la R.F.A. sont de plus en plus enclins depuis quelques années à défendre ce qu'ils considèrent comme leurs intérêts propres et ceux de la Communauté européenne. On redoute aujourd'hui que ces deux axes de la politique ouest-allemande ne soient devenus inconciliables. Les Américains, en effet, ne se satisfont plus de ce qu'ils appellent une solidarité purement « *rhétorique* ».

Après les derniers propos du président Carter, on a le sentiment, à Bonn, que le chef de la Maison Blanche entend cette fois placer les Européens au pied du mur. On craint d'autre part que le refus de s'associer aux mesures américaines contre l'Iran ne fasse perdre aux alliés des Etats-Unis toute influence sur Washington.

Le chancelier Schmidt a été jusqu'à affirmer qu'on ne pouvait complètement exclure un parallèle avec la situation de l'Europe en 1914. Après l'attentat de Sarajevo, aucune puissance ne souhaitait la guerre, mais aucune n'était en mesure de comprendre les intérêts des autres.

On a, en tout cas, l'impression à Bonn que si les Etats-Unis se sentaient abandonnés par l'Europe dans une épreuve aussi décisive ils seraient conduits de façon presque irréversible à une « *révision déchirante* » de leur attitude à l'égard de leurs alliés du Vieux Continent, ce qui a toujours été la crainte majeure des Allemands.

S'exprimant, vendredi soir, devant la fédération social-démocrate de Hambourg, le chancelier Schmidt a rappelé que, depuis le début de l'affaire des otages, le gouvernement fédéral a déconseillé aux Américains toute espèce d'action militaire. De la même façon, Bonn s'est montré défavorable à des sanctions économiques en indiquant toutefois que la République fédérale se rallierait sur ce point à l'attitude adoptée par la Communauté européenne. Le chancelier a répété, d'autre part, qu'il n'est guère favorable à des sanctions économiques contre l'Union soviétique, qui toucheraient l'Occident beaucoup plus que l'U.R.S.S.

Ces réserves sont dénoncées par l'opposition chrétienne-démocrate, qui y voit une manière, pour le gouvernement, de fuir « *l'heure de la vérité* ». Le président de la C.D.U., M. Kohl, s'adressant vendredi à des parlementaires américains en visite à Bonn, a déclaré que le moment était venu de ne plus se contenter de belles paroles et de démontrer la solidarité nécessaire avec les Etats-Unis par des actes.

Plus remarquables encore ont été les déclarations de M. Stobbe, le bourgmestre social-démocrate de Berlin, qui se trouve actuellement aux Etats-Unis. Après une heure d'entretien avec le président Carter, M. Stobbe n'a pas caché les inquiétudes que l'état d'esprit des Américains suscite chez lui « *en tant que Berlinois* ». S'abstenant de formuler la moindre critique à l'égard du gouvernement de Bonn, M. Stobbe n'en a pas moins exprimé l'espoir que les Européens démontrent rapidement et sans équivoque leur solidarité à l'égard des Etats-Unis.

JEAN WETZ.

Téhéran demande à Moscou de ne plus livrer d'armes à l'Irak

De notre correspondant

Moscou. — Au cours d'un entretien avec quelques journalistes occidentaux et soviétiques, M. Mohamed Mokri, ambassadeur d'Iran à Moscou, a déclaré qu'il avait l'intention de demander à l'U.R.S.S. de suspendre ses livraisons d'armes et de matériel militaire à l'Irak. Après avoir condamné les récentes décisions de M. Carter, M. Mokri s'en est pris en termes très vifs au président irakien Saddam Hussein, l'accusant d'être au service de l'impérialisme et de suivre la voie de M. Sadate. Il a affirmé que l'aide militaire reçue par Bagdad au titre du traité d'amitié et de coopération entre l'U.R.S.S. et l'Irak n'était pas utilisée contre Israël pour aider les Palestiniens, mais contre la révolution iranienne. « *Les Etats-Unis veulent ouvrir un deuxième front sur la frontière occidentale de l'Iran, avec l'aide de l'Irak* », a déclaré le diplomate.

La demande sera présentée officiellement au gouvernement soviétique « *en temps voulu* ». « *C'est une demande amicale, et nous espérons qu'elle sera comprise par nos amis soviétiques* », a ajouté M. Mokri. Au cas où elle ne le serait pas, ce serait au Conseil de la révolution d'en tirer les conséquences. L'ambassadeur a déclaré que la révolution iranienne était indépendante et qu'en cas de besoin elle s'adresserait à « *tous ses amis* », à l'Ouest comme à l'Est. Il a noté qu'il existait entre l'Iran et l'U.R.S.S. des relations d'amitié et de bon voisinage et qu'il n'y avait aucune raison qu'il en fût autrement.

M. Mokri nous a précisé que, si l'U.R.S.S. aceptait le prix proposé par Téhéran, les livraisons de gaz reprendraient immédiatement. (L'Iran exige 3,63 dollars le million de B.T.U. (1) contre 76 cents auparavant.) La question d'une augmentation des prix avait été posée par l'ambassadeur dès la remise de ses lettres de créance. L'Iran veut « *vendre son gaz à tout le monde* », au prix international, et ne veut pas consentir de rabais comme le faisait le chah « *pour acheter le silence de certains pays* ».

Tass, qui avait deux représentants à cet entretien, a passé sous silence les attaques de M. Mokri contre le régime irakien et la demande de suspension des livraisons d'armes. Tass fait bien allusion à un « *suppôt des Américains* » au Proche-Orient mais il s'agit du président Sadate.

Jusqu'à présent l'U.R.S.S. s'est montrée très prudente dans le différend qui oppose Téhéran à Bagdad. Cependant, les relations soviéto-irakiennes ne sont pas très bonnes, Moscou soutenant pleinement le régime syrien et s'inquiétant périodiquement des difficultés auxquelles est confronté le parti communiste irakien. Le huitième anniversaire du traité d'amitié et de coopération soviéto-irakien, signé en avril 1972, a été célébré avec une grande discrétion par la presse soviétique. Cependant, de 1973 à 1978, l'U.R.S.S. avait fourni à l'Irak des armes et du matériel militaire pour un montant de 1,5 milliard de dollars. Elle s'était encore engagée à « *renforcer la capacité défensive de l'Irak* » pendant la visite de M. Saddam Hussein à Moscou en décembre 1978.

DANIEL VERNET.

(1) British Thermal Unit = 252 thermies.

M. FRANÇOIS-PONCET : nous entreprenons les actions qui nous paraissent le plus utiles.

Lisbonne (*A.F.P.*). — Le souci de la France « *a toujours été d'entreprendre les actions le plus utiles possible pour amener la libération des otages américains de Téhéran* », a déclaré, vendredi 11 avril à Lisbonne, M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, au lendemain de la réunion du Conseil de l'Europe.

Dans une interview accordée à des journalistes français et portugais, il a indiqué que les positions françaises et européennes sur le conflit qui oppose les Etats-Unis à l'Iran étaient « *exemptes d'ambiguïtés* ». « *Nous avons toujours condamné la prise d'otages* », a-t-il dit, « *et nous entreprenons les actions qui nous paraissent le plus utiles* » pour amener à leur libération.

Le ministre a indiqué que la France répondrait au mémorandum américain (demandant aux partenaires des Etats-Unis de s'associer à des sanctions contre l'Iran) mais n'a pas précisé dans quel délai.

PARIS « NE PEUT QUE DÉPLORER » L'ACTION DES FORCES ISRAÉLIENNES AU SUD-LIBAN.

Le Quai d'Orsay a critiqué, vendredi 11 avril, Israël pour avoir établi des positions de défense avancées au Liban-Sud après l'attentat palestinien contre le kibboutz frontalier de Misgav-Am, qui a fait trois morts et seize blessés du côté israélien.

« *On ne peut que déplorer*, a déclaré un porte-parole du Quai d'Orsay, *l'action israélienne, qui ne peut que compliquer davantage la tâche des « casques bleus » de la FINUL.* » Il a rappelé que la France avait de même condamné au début de la semaine l'attentat lancé contre le kibboutz de Misgav-Am et qu'elle demeure attachée au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban.

A la suite de l'action militaire israélienne, le gouvernement libanais a saisi le Conseil de sécurité des Nations unies.

Plusieurs incidents ont opposé vendredi des miliciens chrétiens appuyés par les forces israéliennes à des éléments de l'ONU. Cinq « casques bleus » irlandais ont été « enlevés » pendant quelques heures à Mhaibed, dans le secteur central, et un officier norvégien a été désarmé. Près du village d'Al-Tirek, les milices du commandant Haddah ont ouvert le feu à la mitrailleuse lourde sur deux jeeps à bord desquelles se trouvaient le chef adjoint de la FINUL, le général norvégien Nielsen, et le commandant du bataillon irlandais, sans faire de blessés.

Dans la soirée, cependant, un communiqué du porte-parole militaire israélien annonçait que l'armée « *avait commencé le retrait du Sud-Liban de celles de ses forces qui avaient terminé leur mission* ». Auparavant, le général Weizmen, ministre de la défense, avait souligné que la présence israélienne au Sud-Liban ne serait que « *temporaire* ».

● *Le général Mohamed Lotfi Chabana* vient d'être nommé commandant en chef des forces aériennes égyptiennes en remplacement du général Chaker Abdel Moneim, décédé dimanche d'une attaque cardiaque. Le général Mohamed Abdel Hamid Helmi a été nommé chef d'état-major de l'armée de l'air. — (*A.F.P.*)

Manifestation anti-américaine

(*Suite de la première page*).

Le mouvement, naguère dirigé essentiellement contre l'autocratie, a pris un contenu résolument nationaliste. Toutes les rancœurs accumulées contre le comportement américain en Iran pendant un quart de siècle se sont exprimées, vendredi, à travers les slogans scandés, les banderoles déployées, les longues ovations avec lesquelles des centaines de milliers de personnes, debout et le poing levé, ont accueilli les allocutions prononcées par des dirigeants à l'université de Téhéran. Ceux qui n'ont pas pu assister à cette réunion faute de place, écoutaient les discours retransmis par haut-parleurs dans les principales avenues. Envahie par d'immenses foules compactes, une bonne partie de la ville a été paralysée pendant plusieurs heures.

L'ampleur exceptionnelle du rassemblement s'explique entre autres par son caractère unitaire. La manifestation, organisée sous les auspices du président de la République et du Conseil de la révolution, a regroupé les partisans de toutes les formations, islamiques, laïques ou marxistes, qui étaient convenues de ne pas faire étalage de leurs divergences. A quelques exceptions près, les manifestants n'arboraient aucun signe distinctif de l'organisation à laquelle ils appartiennent, et scandaient les mêmes slogans, déterminés à l'avance et acceptables pour toutes les tendances. Ainsi, seuls l'« *impérialisme américain* » et ses « *agents* », les présidents Sadate, Begin et Saddam Hussein (le chef de l'Etat irakien) ont été copieusement conspués.

« *C'est une seconde révolution, plus grandiose que la première, qui est en cours !* », s'est exclamé l'ayatollah Khameneyi, membre du Conseil de la révolution au cours de son allocution à l'université de Téhéran. « *Ce combat au corps à corps avec l'impérialisme américain qui a commencé le 4 novembre dernier, jour de l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis par les étudiants islamiques*, a-t-il soutenu, *s'étendra aux pays du Proche-Orient, en Afrique du Nord et à l'ensemble du monde musulman* ». En infligeant des sanctions à l'Iran, a dit encore l'ayatollah Khameneyi, la « *clique dirigeante* » aux Etats-Unis a enfin montré le « *visage hideux* » d'une superpuissance, qui a « *massacré des centaines de milliers de Vietnamiens* » et qui n'a cessé de « *piller les ressources d'autrui en entretenant les dictatures les plus sanguinaires de la terre* ». Rarement les Iraniens avaient entendu un discours aussi violemment anti-américain.

Le président Bani Sadr a pour sa part galvanisé ses auditeurs en appelant le peuple à se mobiliser pour défendre la « *patrie en danger* ». Sa cible a été moins les Etats-Unis que leurs « *marionnettes* », les « *fascistes rouges* » au pouvoir à Bagdad, accusés de saboter les installations pétrolières, de fournir des armes aux insurgés kurdes et de violer les frontières iraniennes. Le peuple iranien, a déclaré le chef de l'Etat, a élevé un « *mur d'acier* » face à d'éventuels envahisseurs. « *Si les forces irakiennes osent avancer d'un pouce sur notre territoire, notre armée de terre, non seulement, les repoussera, mais les poursuivra au-delà des frontières !* », s'est-il exclamé aux acclamations de la foule.

Evoquant longuement, d'autre part, les problèmes économiques, le chef de l'Etat a comparé l'Iran à un « *homme assis sur un trésor, mais qui n'a pas de quoi manger* ». Les réserves monétaires, a-t-il expliqué, sont considérables, mais stériles, puisqu'elles ne servent pas à développer le pays. Elles risquent d'être dilapidées dans l'acquisition à l'étranger de produits de consommation et dans le financement du budget de l'Etat. Le peuple doit comprendre, a insisté le chef de l'Etat, que s'il ne se met pas sérieusement au travail, s'il n'intensifie pas la production agricole et industrielle, il finira par « *mourir de faim* », comme cet homme qui n'a pas réussi à convertir son trésor en pain quotidien. Là encore le président a eu droit à des ovations prolongées.

La démarche des Neuf

M. Bani Sadr a abordé à la fin de son allocution une question qui lui tient à cœur. « *On m'accuse*, a-t-il déclaré avec une amertume évidente, *de chercher à remplacer l'hégémonie des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. par celle de l'Europe et du Japon. Ces derniers, cependant, n'ont pas les moyens de jouer le rôle de superpuissance et sont, de surcroît, soumis à la domination américaine. Je souhaite qu'ils puissent s'en dégager. Autrement il va de soi que nous cesserons de commercer avec les pays qui ne voudront pas suivre une politique indépendante des Etats-Unis.* » L'ayatollah Khameneyi a été à cet égard plus menaçant. Il a averti les Etats qui « *infligeraient des dommages* » à l'Iran qu'ils seraient privés non seulement du pétrole iranien, mais encore de celui produit par les autres pays du Golfe. « *Nous avons les moyens de fermer les robinets du pétrole partout au Proche-Orient* », a-t-il ajouté en se référant à la solidarité avec la révolution islamique qui anime, selon lui, les ouvriers de la région.

Les ambassadeurs des pays de la Communauté européenne devaient, ce samedi matin 12 avril, entreprendre une démarche collective auprès du président Bani Sadr en faveur des otages américains. Les représentants des Neuf demandent au chef de l'Etat d'indiquer la date même approximative à laquelle les captifs seraient libérés. La requête n'a d'autre objectif que d'accentuer la pression sur le gouvernement de Téhéran. Annonce-t-elle des mesures plus concrètes qui iraient dans le sens des sanctions décrétées par les Etats-Unis ? Les autorités iraniennes le craignent. D'autant que la plupart, sinon tous les Etats membres de l'O.E.A. (Organisation des Etats américains), s'appréteraient, dit-on ici, sur l'insistance de Washington, à rompre leurs relations avec Téhéran.

ÉRIC ROULEAU.

Tchad

Tandis que N'Djamena s'installe dans la guerre d'usure

M. Hissène Habré est de plus en plus isolé

De notre envoyée spéciale

N'Djamena. — La capitale du Tchad s'installe dans une guerre d'usure et l'on voit mal comment les observateurs de la commission de contrôle du défunt cessez-le-feu pourront s'y opposer. Les Togolais et les Français sont d'ailleurs toujours seuls sur place, leurs collègues libériens, nigérians et camerounais n'ayant pas encore trouvé le moyen de parvenir à N'Djamena.

Trois jours après l'entrée en vigueur officielle du cessez-le-feu, le colonel Kamougue, dont les troupes sont toujours stationnées à quelques kilomètres au-delà du pont de Chagoua qui commande l'entrée sud de la ville, a intensifié sa pression et bombarde au mortier les positions tenues par les forces armées du Nord de M. Hissène Habré. Celles-ci ont eu de très nombreuses victimes, et plus de cent blessés ont été accueillis dans la nuit du mercredi à jeudi dans l'ancienne université de N'Djamena, transformée en hôpital par le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.-R.), qu'assistent trois représentants de Médecins sans frontières. Les blessés les plus gravement atteints ont été évacués en pirogue vers le Cameroun où ils ont été pris en main par l'élément militaire médical d'intervention rapide (E M M I R). Les troupes de M. Hissène Habré auraient cependant repoussé une nouvelle fois une tentative d'infiltration des forces « sudistes » en faisant de nombreux prisonniers. Simple coup de semonce ou véritable attaque concertée, il est encore trop tôt pour se prononcer sur la signification de cette entrée en force dans la bataille des troupes du colonel Kamougue.

« Aller jusqu'au bout... »

Une chose cependant paraît certaine, le temps travaille contre M. Hissène Habré. Isolé politiquement, il est soumis militairement à des pressions de plus en plus intenses, et ses renforts sont harcelés au nord-est de la ville par les partisans de M. Acyl Ahmat. Cette situation n'encourage pas ses adversaires au compromis. M. Djona Golo, représentant du colonel Kamougue et ministre de la justice, le dit clairement : *« Le gouvernement a la conviction profonde que toute trêve est favorable à Hissène Habré. Aujourd'hui, nous voulons la paix pour limiter le nombre de morts, mais il n'est pas question d'accepter les demandes d'un homme poussé dans ses derniers retranchements et qui cherche une brèche pour en sortir. Le gouvernement veut aller jusqu'au bout. »* C'est le même discours que nous tient M. Mahamat Abba Saïd (Front populaire de libération pro-libyen) : *« Toute trêve donne à Hissène Habré une nouvelle occasion de se repréparer au combat. Les combattants ne veulent plus le cessez-le-feu. Ils veulent en finir. »*

De ce côté-là, aucun doute. De quelque tendance qu'ils se réclament, les combattants sont d'accord pour s'entre-tuer jusqu'au dernier. *« C'est le président Goukouni, chef de l'Etat, qui a signé le cessez-le-feu, mais pas le dirigeant du Frolinat »*, nous dit l'un d'eux, dissociant les deux fonctions de son chef.

A N'Djamena et dans le centre de la ville européenne, où les combats à l'arme automatique n'ont jamais cessé, toute circulation demeure très dangereuse et souvent impossible. En effet, pour se déplacer sans trop de risque dans la partie européenne de la ville contrôlée dans sa grande majorité par les Forces armées populaires (FAP) du président Goukouni et ses alliés, il faut attendre le bon vouloir d'un « guide » désigné par la présidence. Celui-ci est censé faire céder la méfiance des combattants qui ont dressé des barrages à chaque coin de rue. Les discussions sont parfois longues, et, l'autonomie des guerriers étant presque totale, à chaque barrage le « guide » doit expliquer patiemment ce que vont faire ces Français qui, en convoi, font le trajet de la base militaire à la ville. La plupart y vont pour leur travail, comme les techniciens de la Société tchadienne de l'électricité et des eaux, qui assurent toujours la distribution d'électricité à N'Djamena, ou pour tenter de récupérer quelques affaires dans leurs maisons précipitamment abandonnées. De ce côté-là, l'espoir est souvent de courte durée. Dans le centre, les maisons ont été pratiquement toutes « visitées » et le vandalisme est systématique. Les « cases » ne sont pas seulement pillées, tout y a été cassé, renversé, déchiré, piétiné.

Les diplomates étrangers revenus aux nouvelles à l'annonce du cessez-le-feu sont bien vite repartis dans l'attente de jours meilleurs dont personne ici n'ose prédire l'avènement.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● *Un chirurgien*, M. Jean-Claude Labbé, appartenant à l'équipe des Médecins sans frontière de l'hôpital central de N'Djamena, a été légèrement blessé par balles vendredi 11 avril, alors qu'il se baignait dans le fleuve Chari. — *(A.F.P.)*

Tunisie

LE POURVOI EN CASSATION DES CONDAMNÉS A MORT DU PROCÈS DE GAFSA EST REJETÉ

Tunis *(A.F.P.)*. — La Chambre spéciale de cassation de la cour tunisienne de sûreté de l'Etat a rejeté le pourvoi en cassation présenté par les treize condamnés à mort dans le procès des auteurs de l'attaque contre Gafsa, apprend-on de source proche de la défense.

Après ce rejet, il ne reste plus, comme ultime recours, aux avocats des condamnés qu'à adresser une demande de grâce au président Bourguiba.

La Cour de sûreté de l'Etat avait prononcé, le 27 mars dernier, quinze condamnations à mort, dont deux par contumace, à l'encontre des principaux membres du commando.

Plusieurs démarches en faveur des condamnés à mort ont eu lieu ces derniers jours. A Paris, une soixantaine de personnalités françaises avaient adressé une lettre au président de la Cour de cassation à Tunis, lui demandant de *« faire tout ce qui est en son pouvoir »* pour que soit cassé le verdict de la Cour de sûreté de l'Etat.

A Tunis, le comité fondateur du Mouvement des démocrates socialistes, dont le chef de file est M. Ahmed Mestiri, ancien ministre, estime que, après le procès de Gafsa, *« il est nécessaire d'accomplir un geste de clémence, qui serait conforme aux traditions de notre pays et à son prestige dans le monde »*.

Cependant, plusieurs lettres et télégrammes nous sont parvenus de Tunisie, dont les auteurs approuvent le verdict du procès de Gafsa et attirent l'attention sur les victimes du commando lors de l'attaque de la cité minière. Plusieurs de ces lettres émanent de lecteurs ou de lectrices de Gafsa, dont un parent proche a été tué au cours de l'attaque.

● *Les étudiants communistes tunisiens* réclament, dans un communiqué rendu public à Paris, une mesure de grâce pour les condamnés à mort de Gafsa. *« La non-application des sentences de mort prononcées par la Cour de sûreté de l'Etat et leur annulation constitueront une mesure d'apaisement qui pourra créer les conditions d'un assainissement du climat politique en Tunisie »*, affirme le communiqué.

● *M. Hedi Nouira*, premier ministre tunisien, a regagné Tunis, vendredi 11 avril, par avion spécial, après un mois et demi de soins en France.

Frappé, dans la nuit du 25 au 26 février, d'une hémorragie cérébrale droite, qui a provoqué une paralysie partielle du bras et de la jambe gauches, le premier ministre tunisien, âgé de soixante-neuf ans, avait été transporté à Paris, où il avait été hospitalisé à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Le 3 mars, il avait subi une intervention chirurgicale pour évacuer les caillots de sang intracérébraux. — *(A.F.P.)*

QUATRE CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS ATTENDUS A L'ÉLYSÉE

M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de l'Elysée, a annoncé vendredi 11 avril que M. Giscard d'Estaing recevrait mercredi, à déjeuner les trois chefs d'Etat des pays regroupés au sein de l'Organisation pour la mise en valeur de la vallée du fleuve Sénégal (O.M.V.S.) : le président Léopold Senghor (Sénégal), le lieutenant-colonel Khouna Ould Haiddalla (Mauritanie) et le général Moussa Traoré (Mali).

D'autre part, le chef de l'Etat recevra, vendredi 18 avril, à déjeuner le président Ahidjo du Cameroun, qui séjourne en France à titre privé.

Le Mali à bout de souffle

II. — Une banqueroute permanente

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Des manifestations d'écoliers et d'étudiants, durement réprimées, ont attiré l'attention, récemment, sur l'aggravation de la situation au Mali. Le régime du général Moussa Traoré y est de plus en plus contesté pour son immobilisme, et le parti unique, coupé de la population, ne peut lui assurer un appui. En outre, la flambée des prix, l'effondrement des infrastructures et le dénuement des hôpitaux ajoutent au mécontentement de la population (« le Monde » du 12 avril).

Bamako. — *« Nous sommes en situation de faillite »*, admet un de nos interlocuteurs maliens, qui ajoute avec une profonde tristesse : *« Ce pays n'existe plus sur le plan économique »*. Excessifs, ces propos ne sont pourtant pas très éloignés d'une réalité qui témoigne partout de la patience exceptionnelle d'une population de plus de six millions de ruraux. Le petit paysannat industrieux, qui pratique des méthodes culturales proches du jardinage, est en effet, ici plus qu'en aucun autre Etat africain, exploité sans scrupule par une minorité de bureaucrates citadins.

Depuis deux décennies, ces derniers ont mis au point un véritable système de colonisation interne, grâce auquel ils confisquent à leur profit les fruits du travail de leurs concitoyens des campagnes. De la même manière, et avec la même régularité, ils détournent l'essentiel des aides extérieures reçues par leur pays. Celles-ci sont considérables, puisqu'elles sont actuellement estimées à 80 milliards de francs maliens (1) par an — pour un budget qui n'excède pas 60 milliards. S'y ajoute la quote-part importante des trafics commerciaux illicites qui ne revient point au Trésor mais aux bureaucrates véreux et à leur clientèle — ce qui explique que l'on entre ici dans l'administration avec la même ferveur et les mêmes objectifs que dans les milieux d'affaires sous d'autres latitudes.

« Le Mali est un pays sous-développé, mais ce n'est pas un pays pauvre », nous affirme un expert international. Et d'ajouter : *« Le potentiel agricole est considérable, et beaucoup de Maliens ont une expérience commerciale héritée de leurs ancêtres, qui remonte à l'époque où leur pays contrôlait une partie du commerce trans-saharien... »* Puis de nous indiquer à titre d'exemple : *« Le propriétaire de cet immeuble est illettré, mais sur un simple appel téléphonique, et sans aucun versement préalable, il peut commander et obtenir livraison rapide de plusieurs milliers de tonnes de céréales... »* *« Ce sont des Maliens qui vendent jusqu'à Anvers les diamants de Sierra Leone, du Centrafrique et du Zaïre... »* Bref, selon notre hôte, ce serait moins du fait de la population malienne que du fait de ses dirigeants que le développement du pays serait pratiquement bloqué.

Comme beaucoup d'autres de ses collègues, un diplomate insiste sur le volume considérable de l'aide internationale et constate que, paradoxalement, le niveau de vie des Maliens reste l'un des plus bas du continent africain et du monde, avec un revenu annuel moyen de l'ordre de 90 dollars par habitant.

Récemment revenu d'une longue tournée dans l'intérieur du pays, un ingénieur spécialisé dans les questions hydrauliques nous explique : *« L'Office du Niger créé à l'époque coloniale reste un outil remarquable, mais sur le million d'hectares irrigables qu'il couvre, à peine 45 000 sont actuellement irrigués. Il n'emploie aucun technicien européen depuis plusieurs années et seuls quelques centaines d'experts chinois y travaillent. Son existence permet toujours d'espérer que, au prix d'un peu d'imagination et d'une série d'efforts méthodiques, le Mali puisse réellement devenir un jour le véritable grenier à céréales de toute l'Afrique occidentale, un véritable Eldorado vivrier capable de triompher du spectre de la faim qui menace une partie du tiers-monde africain... »*

De 1973 à 1978, le gouvernement français a consenti 16 milliards de francs maliens au titre de diverses subventions d'équilibre et 76 milliards d'avances du Trésor remboursables ultérieurement. Aujourd'hui, les finances publiques maliennes vivent au jour le jour, des dons des pays amis, parmi lesquels les pays arabes. De son récent voyage en Irak, le général Moussa Traoré a rapporté l'équivalent de 2 milliards de francs maliens, immédiatement affectés au paiement de certains agents de l'Etat.

Les douaniers n'ont, dit-on, pour la plupart, reçu aucun traitement depuis plusieurs mois, situation qui explique la modicité des recettes douanières, sans doute empochées pour la plus grande part par ceux qui ont mission de les percevoir. C'est dans un tel contexte que se développent la concussion et le népotisme, et que se multiplient les malversations, en dépit du caractère exemplaire que les juges entendent donner à la répression ; les sévères peines d'emprisonnement et même certaines condamnations à mort prononcées par les cours criminelles à l'encontre des prévaricateurs ne contribuent pas à améliorer la situation. Les procès mettent en revanche en évidence les fautes de ceux-là mêmes qui traduisent leurs pairs en justice. C'est ainsi que, récemment, un ancien ministre récusait son juge, en révélant publiquement être intervenu personnellement quelques mois plus tôt pour le sauver d'une lourde condamnation pour des charges analogues à celles qu'on lui imputait.

Les dépôts en banque fondent. Les petits épargnants conservent leur argent par-devers eux. Les mieux nantis déposent leur argent dans les banques suisses ou françaises. Les évasions fiscales atteignent des proportions qui défient toutes les tentatives d'inventaire.

En 1978, le déficit de la balance commerciale était de 52 milliards. En 1979, il dépassait 54 milliards. Dès 1978, les importations n'étaient plus couvertes qu'à 40 % contre 80 % en 1977. Cette situation est en partie explicable par la diminution des recettes tirées de la vente du coton et de l'arachide, exportés frauduleusement au Sénégal où ils sont achetés à des prix plus rémunérateurs que ceux offerts par l'Office des produits agricoles du Mali.

Le déficit de la balance des paiements était de 9 milliards en 1978, et le compte d'opérations qui garantit la convertibilité du franc malien accusait en 1979 un déficit de 93 milliards et demi. Conséquence d'une gestion désastreuse qui constitue un défi aux règles les plus élémentaires de la comptabilité publique, l'endettement intérieur total de l'Etat est estimé à 603 milliards de francs, soit sept fois le montant des recettes théoriques du budget national. Dès cette année, la République du Mali ne peut plus faire face aux annuités de la dette publique, qui excèdent le tiers de ses ressources budgétaires.

Les privilèges d'une caste

Pourquoi donc l'économie reste-t-elle dans un dramatique état de stagnation ? Un haut fonctionnaire malien, bénéficiaire du système, nous l'explique : *« Les prix agricoles sont fixés à un niveau dérisoire. Le kilo de riz est payé quatre fois plus cher au producteur voltaïque en Côte-d'Ivoire et deux fois plus cher en Haute-Volta. Les conditions de travail sont très défavorables dans la mesure où le crédit agricole n'existe pratiquement pas... les paysans sont écrasés de taxes parce que, paradoxalement, au Mali, plus les gens sont pauvres, plus ils sont assujettis aux impositions de toute nature... »* Mais pour un cadre lucide, combien le gouvernement et la haute administration comptent-ils de responsables qui cèdent aux séductions d'une logomachie stérile et font fi des réalités pour perpétuer leurs privilèges de caste ?

On mesurera l'ampleur de la dégradation de l'économie au fait que ce pays, qui est l'un des principaux producteurs d'arachides de l'Ouest africain, a importé en 1979 pour 2 milliards de francs maliens d'huiles alimentaires. Quant à l'étendue de l'échec de certaines opérations de développement, on le constatera à l'examen du projet O.A.C.V. (Opération arachides et cultures vivrières) qui prévoyait en 1970 la production de 75 000 tonnes d'arachides ; en 1979 n'ont été récoltées que 37 000 tonnes de ce produit, au prix de 3 milliards et demi d'investissements publics français et 3 milliards 700 millions de crédits de la Banque mondiale...

« La Banque de développement du Mali est en état de cessation de paiement parce qu'elle n'avait que 300 millions en caisse lorsqu'un client a présenté un chèque de 500 millions... », nous dit un banquier. Un ancien combattant soupire : *« Heureusement que nos pensions nous sont réglées par la Paierie de France, car il n'est plus possible à Bamako d'obtenir le paiement d'un simple chèque postal. »* Les quarante mille travailleurs maliens installés en France, en majorité des Sarakolés de la région de Kayes, doivent donc emprunter des circuits non officiels pour faire parvenir de l'argent dans leur village. La Banque de France enregistre depuis plusieurs années de fortes demandes de francs maliens, beaucoup de paiements étant désormais effectués hors du Mali, par suite d'un manque de confiance évident.

En 1978, l'apport des travailleurs maliens expatriés était de l'ordre de 10 milliards de francs maliens et celui des anciens combattants de l'ordre de 3 milliards, deux chiffres considérables puisqu'ils représentent près du quart du volume du budget national. On assiste d'ailleurs actuellement à une véritable *« traite des Noirs par les Noirs »*, certaines autorités villageoises ou familiales contraignant des jeunes ruraux à s'exiler à l'étranger pour y travailler au profit de concitoyens restés sur place.

Avec un bel élan, M. Oumar Blondin Beye, ministre des affaires étrangères, professeur de droit, nous dit : *« Les acquis du peuple ne doivent pas constituer un fardeau pour le peuple. Aussi, faut-il assainir les sociétés d'Etat, sans pour autant les supprimer... »* Ainsi, douze ans après la chute du régime de Modibo Keita, le chancre des sociétés d'Etat continue de ronger l'économie malienne. Représentant 70 % de l'activité nationale, ces sociétés réalisent annuellement un chiffre d'affaires supérieur au tiers du produit intérieur brut (PIB) malien, soit 122 milliards. Mais leur endettement est presque égal à leur chiffre d'affaires, soit 105 milliards.

Les impôts impayés par les sociétés d'Etat atteignent 16 milliards. L'Office des produits agricoles maliens (OPAM), qui représente 30 % de l'ensemble des recettes des sociétés d'Etat, a réalisé un chiffre d'affaires de 15 milliards en 1977, mais ses dettes représentent, à elles seules, plus de 77 % de ses recettes prévues en 1979. La société Air Mali doit 800 millions de francs à l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne (ASECNA), 500 à la compagnie UTA, 400 à Air Afrique, 360 à la Société des aéroports du Mali, une somme inconnue aux compagnies pétrolières.

Cependant, les sociétés d'Etat, dont l'utilité était déjà contestée à la fin du régime de Modibo Keita, restent toutes en place. Il est vrai qu'elles emploient treize mille salariés, qui font vivre près de quatre-vingt mille personnes. Toutefois, par rapport à la population totale du pays, ces chiffres sont minimes. Il s'agit d'une minorité de profiteurs, bureaucrates parasitaires qui ont intérêt au maintien de la situation, si injuste et aberrante soit-elle.

Déjà déséquilibré, le budget 1980 ne sera pas respecté dans ses prévisions de recettes. Les prévisions d'investissement sont à peu près inexistantes, les dépenses de fonctionnement étant écrasantes. Les charges en personnel représentent en effet, à elles seules, 70 % des dépenses budgétaires. L'armée et l'éducation nationale absorbent 40 % des dépenses, dont 9 milliards pour le seul paiement des bourses des élèves et des étudiants. En 1978, l'impasse budgétaire théorique avait été fixée à 5 milliards et dépassa 8 milliards. En 1979, fixée à 3 milliards 600 millions, elle atteignit 13 milliards.

Le poids de l'Union soviétique

Mais ce qui apparaît plus grave encore, c'est l'endettement extérieur. Le Mali est, en effet, l'une des nations de la zone franc les plus endettées par rapport à ses ressources propres. Certaines estimations de l'année dernière font état de dettes de 70 milliards à l'égard de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), 70 milliards envers la Chine, 94 milliards à l'égard de l'Union soviétique, 121 milliards envers la France. De cet ensemble de créances, ce sont celles contractées vis-à-vis des Soviétiques qui sont les plus lourdes de conséquences. En effet, le Trésor malien devrait en principe rembourser annuellement 12 milliards de francs à Moscou jusqu'en 1990.

Les Soviétiques, que certains diplomates occidentaux avaient un peu hâtivement estimés en perte de vitesse à Bamako, y bénéficient en réalité d'une situation prépondérante. Dotée d'un personnel pléthorique, leur ambassade est une véritable ville dans la ville. l'U.R.S.S. est le pays qui reçoit le plus grand nombre de stagiaires et de boursiers maliens, avant la France. Depuis 1960, on estime que cinq mille d'entre eux ont séjourné en U.R.S.S.

Plus de deux cents experts militaires veillent à la maintenance et à l'entretien du matériel soviétique, parmi lequel des MIG-21. Ils ont surveillé la construction à Mopti d'une piste de 3 200 mètres sur laquelle peuvent atterrir les plus gros porteurs, et on leur prête l'intention de commencer la construction d'un ouvrage analogue à Gao. *« C'est à Mopti et à Gao que Moscou prépare la troisième guerre mondiale »*, nous dit un diplomate occidental, en observant que ces relais aériens constituent des étapes importantes sur la route de l'Afrique australe.

Déçus par l'abstention des Maliens lors du vote sur l'affaire d'Afghanistan aux Nations unies, les Soviétiques, qui espéraient un soutien inconditionnel, se sont récemment faits plus pressants pour exiger le remboursement des sommes qui leur sont dues. C'est pour cette raison qu'ils vont hâter la mise en exploitation du gisement aurifère de Kalana, situé près de la frontière de la Guinée, où quatre-vingt-dix experts soviétiques se trouvent déjà à pied d'œuvre. Dès 1981, ce site devrait produire annuellement une tonne et demie d'or, dont les deux tiers seraient réservés à l'Union soviétique.

En janvier, une mission militaire soviétique a secrètement séjourné à Bamako, où elle aurait vainement tenté d'obtenir l'octroi de bases. De son côté, M. Sory Coulibaly n'aurait pas pu, lors d'une tentative faite antérieurement à Moscou, obtenir la fourniture de pièces détachées à l'armée malienne qui n'est pas en état de les payer, mais en a un besoin impérieux. Plus de deux cents professeurs soviétiques travaillent au Mali, dont cent dix à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole d'ingénieurs, et certaines rumeurs les accusent d'alimenter discrètement la contestation estudiantine. On a remarqué à Bamako que Novosti, Tass et Radio-Moscou, seuls organes de presse représentés dans le pays, de façon permanente par des journalistes nationaux (2), ont observé un silence total sur les manifestations qui ont eu lieu dans la capitale.

Menaces algériennes et libyennes

Dans la gigantesque partie diplomatique qui se joue en Afrique de l'Ouest, il semble que, compte tenu de sa position stratégique, le Mali occupe une place importante. Mettant à profit la grave tension actuelle, l'Union soviétique pourrait être tentée de déstabiliser le régime du général Moussa Traoré. Ceux qui se livrent à de telles spéculations estiment que les Soviétiques peuvent agir directement, soit par l'intermédiaire de la Libye, soit par l'intermédiaire de l'Algérie.

Promoteur de la cinquième conférence des chefs d'Etat sahariens qui vient de se tenir à Bamako, le colonel Kadhafi n'a pas participé à cette rencontre. D'autre part, il accorde asile à certains opposants maliens, adoptant ainsi une attitude très ambiguë à l'égard d'un régime dont il se dit pourtant ami.

L'Algérie, qui a créé en territoire malien, à Bordj-El-Moktar, près de la frontière algéro-mauritano-malienne un petit poste sur lequel flotte son drapeau, s'efforce de prendre de plus en plus de poids à Bamako (3). C'est ainsi que, mettant à profit l'absence du colonel Kadhafi au sommet saharien, le président algérien s'est imposé comme un partenaire de premier plan. Le Mali sert d'ailleurs depuis fort longtemps de zone de passage aux guérilleros du Front Polisario se rendant d'Algérie en Mauritanie, et le Front recrute ici des combattants en complet accord avec les autorités de Bamako.

Il n'en faut pas davantage pour inquiéter les pays voisins du Mali, et notamment ces deux pôles de stabilité politique que constituent en Afrique francophone le Sénégal et la Côte-d'Ivoire, où les présidents Senghor et Houphouët-Boigny sont au pouvoir depuis plus de vingt ans. Le Sénégal qui abrite sur son territoire une importante communauté malienne et accorde à Bamako des facilités considérables pour l'utilisation du port de Dakar, est de plus en plus attaché à la signature d'un pacte régional de non-agression auquel les Maliens refusent, pour l'instant, de souscrire par crainte d'indisposer leurs puissants voisins algériens et libyens.

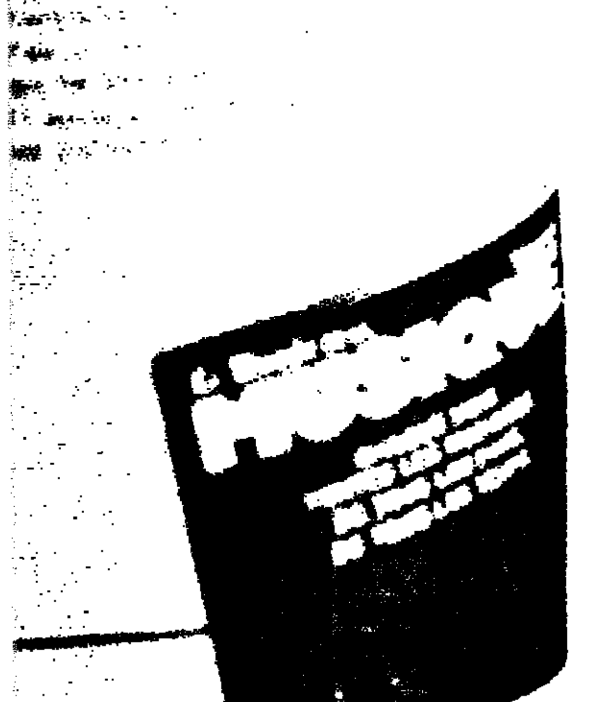
Il n'en faut pas davantage, surtout pour faire état de risques d'ingérence soviétique dans les affaires internes du Mali. Disposant d'une clientèle de sympathisants parmi les jeunes officiers formés dans leurs prytanées, les Soviétiques seraient, dit-on, tentés de les pousser à confisquer le pouvoir au général Moussa Traoré, estimé trop favorable à l'Occident. C'est évidemment faire bon marché du nationalisme des cadres militaires. C'est également vouloir expliquer par des causes externes un changement que le pourrissement politique et économique de la situation intérieure suffirait, logiquement, à faire intervenir à bref délai.

FIN

(1) 1 franc malien = 0,01 franc.
(2) Excepté Chine nouvelle.
(3) Sous prétexte de distribution de vivres aux Touaregs maliens, les Algériens se sont progressivement fixés à cet endroit, qui serait situé à une dizaine de kilomètres à l'intérieur du Mali.

TEHERAN

BEETHOVEN PAR VICTOR HUGO





AMÉRIQUES

Cuba

Un premier groupe de réfugiés est attendu au Pérou

(Suite de la première page).

Les autorités cubaines fourniront toute l'aide nécessaire en vivres et en médicaments ; elles s'engagent à laisser sortir du pays, pour peu qu'ils obtiennent un visa de l'étranger, tous ceux qui sont regroupés à l'ambassade du Pérou, exception faite des dizaines de personnes entrées par la force avant le retrait des policiers. En attendant, elles invitent les réfugiés à regagner leur domicile. Selon certaines sources diplomatiques, le gouvernement serait disposé à participer aux frais de transport d'une évacuation.

Un élément nouveau a été apporté vendredi 11 avril avec la publication d'un éditorial de *Granma*, organe officiel du parti communiste cubain. Sous le titre « Manœuvres menaçantes des Yankees autour de Cuba », *Granma* insiste sur certaines « *coïncidences* ». Des manœuvres militaires américaines auront lieu à partir du 8 mai dans les Caraïbes. Les Cubains soulignent que les forces engagées seront bien plus nombreuses que l'année dernière, après l'annonce par Washington de la présence d'une brigade soviétique à Cuba. Des B-52 auraient, selon *Granma*, pour mission d'observer toute la région, et ces manœuvres seront dirigées depuis le nouveau quartier général établi en Floride. Les autorités cubaines se demandent à ce propos de quel droit les Etats-Unis utilisent le « *territoire occupé de Guantanamo* », à Cuba, pour leurs exercices militaires.

Granma insiste sur la « *coïncidence* » entre ces exercices, les événements des ambassades du Pérou et du Venezuela à Cuba et la crise du Salvador. Selon le journal, les Etats-Unis montrent leur force à Cuba et s'efforcent en même temps « *d'intimider le mouvement révolutionnaire salvadorien* ». Pour cela, ils bénéficient de l'appui de certains pays latino-américains, dont le Pérou et le Venezuela, qui jouent un rôle essentiel en provoquant Cuba (surtout le Pérou) et en « *coopérant au génocide yankee au Salvador* ».

Personne n'oublie

Les Cubains s'étonnent encore que le gouvernement de Madrid ait participé à la réunion de Lima, « *alors que le temps des vice-rois espagnols a depuis longtemps fait place à celui des vice-rois yankees* ». L'éditorial de *Granma* a manifestement pour objectif de regrouper les « forces progressistes » du continent. On parle beaucoup ici d'une nouvelle « baie des Cochons » ou d'un nouveau « Saint-Domingue ». L'éditorial illustre aussi un durcissement des relations entre Cuba et certains gouvernements d'Amérique latine. L'article se termine par la phrase suivante : « *Nous n'appartenons pas à la race des serfs et des couards, nous laissons ce sinistre rôle aux oligarques et aux bourgeois de cet hémisphère, sous les pieds de qui la terre commence à trembler.* »

La vie quotidienne, pour le reste, semble continuer comme à l'ordinaire. Vendredi soir, les jeux sportifs universitaires des Caraïbes ont commencé dans une ambiance de kermesse. Mais personne n'oublie l'ambassade.

Beaucoup de Cubains disent que, « *dans leur majorité* », les réfugiés sont des « *éléments antisociaux* », des « *délinquants* », des « *homosexuels* ». « *Pas des homosexuels révolutionnaires qui étudient,* dit un jeune homme au parler précieux. *Des « folles », tout simplement, et j'en connais beaucoup parmi eux.* »

L'anecdote la plus étonnante nous a été rapportée par un enfant de treize ans et demi : son professeur de formation politique a demandé l'asile ! « *Les autres enseignants ne savaient plus où se mettre*, commente-t-il, goguenard, *et ils nous ont fait écrire des pancartes sur lesquelles nous dénoncions sa trahison. Parmi les élèves, certains disaient qu'il savait bien expliquer, d'autres qu'ils l'avaient toujours considéré comme un contre-révolutionnaire. Un petit groupe voulait même jeter des œufs pourris contre sa maison. Moi, je ne suis pas d'accord. Nous devons laisser partir ceux qui le veulent. Je ne sais pas expliquer pourquoi, mais je le sens. Un jour, j'avais eu une discussion avec un camarade. Il me disait : « La révolution t'a » tout donné. » Non, lui ai-je répondu, elle me donne l'opportunité de tout faire. « Elle te donne » l'école dans laquelle nous sommes », disait-il. Je lui ai répondu qu'elle me donnait seulement la possibilité d'étudier, mais que sans volonté de ma part ça ne servait à rien. Nous sommes allés voir le professeur, qui lui a donné raison. Je l'aimais bien quand même, mais je préfère qu'il soit parti. Son cours avait peut-être un mauvais contenu que nous étions incapables de déceler, car nous sommes trop jeunes.* »

Avec ses camarades, cet enfant a même fait une caricature du « *"prof" avec des grosses moustaches* ». Une bulle partait de la bouche disant : « *Qu'ils s'en aillent* ». Une autre partait de sa tête disant que, au même moment, il pensait : « *A la première occasion, j'en profite.* »

Le garçon n'arrive pas à tirer les conséquences de cet événement. Que pense-t-il des réfugiés de l'ambassade ? « *J'ai plein de voisins qui sont partis sans histoire. Ils n'avaient qu'à en faire autant. Mais, surtout, je ne comprends pas qu'ils aient choisi un pays aussi pauvre, à moins que là-bas ils n'essaient d'aller aux Etats-Unis.* »

FRANCIS PISANI.

● « *La politique de la révolution cubaine a toujours été de laisser leur liberté à ceux qui veulent partir* », a déclaré vendredi, M. Ortega, ambassadeur de Cuba en France. Interrogé sur TF 1, l'ambassadeur a laissé entendre que les réfugiés de l'ambassade péruvienne relèvent de la délinquance. Selon lui d'ailleurs, leur nombre est de quatre mille et non de dix mille. Pour M. Ortega, si les pays étrangers refusent de leur délivrer des visas, c'est dans le but de créer un « *fait politique* ». Il a également rappelé les récents mouvements de rébellion dans plusieurs pays d'Amérique centrale, ainsi que les attaques et agressions lancées par les Etats-Unis contre Cuba. Evoquant enfin les grandes manœuvres militaires américaines, qui prévoient notamment un débarquement à la base américaine de Guantanamo, M. Ortega a affirmé que l'affaire des réfugiés faisait partie d'une « *campagne américaine destinée à préparer des interventions militaires dans les Caraïbes* ». — *(A.F.P.)*

Brésil

La rupture est totale entre M. Luiz-Carlos Prestes et l'aile « libérale » du parti communiste

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — La rupture paraît consommée au sein du parti communiste brésilien (P.C.B.). Latente depuis quelques temps, la crise entre le secrétaire général, M. Luiz Carlos Prestes, et la majorité du comité central a éclaté au grand jour, après la publication d'un document du premier auquel les principaux représentants de l'aile « libérale » du parti ont répondu le 9 avril.

A la fin mars, M. Prestes rédigeait une longue lettre qui remettait en cause la direction et la ligne politique suivie par son parti. « *L'orientation politique du P.C.B. est dépassée et ne correspond pas à la réalité du mouvement ouvrier et populaire actuel* », affirmait le secrétaire général, pour qui « *il n'est plus admissible que se maintienne l'actuelle direction qui mène le parti à la faillite dans tous les domaines* ». M. Prestes critiquait ensuite « *l'opportunisme, l'absence totale de démocratie interne dans le fonctionnement de la direction et la transformation de la lutte interne en lutte de personnes* », qui selon lui « *caractérisent le P.C.B.* ».

Il en venait ensuite au problème de l'orientation du parti. Critiquant les « *concessions* » excessives, il affirmait qu'« *un parti communiste ne peut, au nom d'une supposée démocratie abstraite et au-dessus des classes, abdiquer son rôle révolutionnaire et freiner les mouvements populaires* ». Il ajoutait : « *Dans le Brésil d'aujourd'hui, la classe ouvrière est en train de donner des preuves de plus en plus évidentes qu'elle n'est plus disposée à accepter le type de « démocratie » qui lui fut toujours imposée par les élites et les classes dominantes.* » Et de conclure : « *Je suis d'avis que, bien qu'il ait été correct de combattre les déviations « gauchistes » après le coup d'Etat de 1964, nous sommes tombés depuis dans l'autre extrême, dans des positions proches du suivisme et de la passivité.* »

Cinq des principaux représentants de l'aile « libérale » du comité central ont répondu, le 9 avril, à Rio, à M. Prestes. Face aux accusations de ce dernier, qui remet en cause la légitimité du comité central, ils rappellent que « *la direction du P.C.B. fut élue lors du sixième congrès* (le dernier congrès du parti, en 1967), *et lorsque le camarade Prestes incite les communistes à promouvoir sa dissolution, il porte un coup au propre P.C.B. dont il fut, durant cinquante ans, une des expressions les plus notables* ».

Les signataires demandent un débat au sein du parti sur les problèmes évoqués par M. Prestes, soulignant la nécessité de réunir à cette fin un nouveau congrès du P.C.B. (auquel le secrétaire général s'oppose en ce moment, alléguant la situation d'illégalité du comité central). Résumant leur position, ils rappellent que « *la ligne du sixième congrès vise à orienter l'action du parti vers une politique de masses* » par opposition au « *gauchisme qui recherche les dangers et les tensions comme méthode obsessionnelle d'une supposée voie révolutionnaire* ».

Alors que M. Prestes accuse ses compagnons de « *capitulation* », l'aile « libérale », qui dispose d'une très large majorité au sein du comité central, considère que le secrétaire général surestime dangereusement la force du mouvement populaire et ses possibilités actuelles. « *C'est la même erreur que nous avons commise en 1935 en lançant notre insurrection, puis en 1963 et 1964 en radicalisant la situation alors que se profilait le coup d'Etat militaire, et cette erreur nous a coûté trop cher pour que nous la commettions une nouvelle fois* », affirme M. Hercules Correira, l'un des principaux dirigeant du comité central. Un débat qui ne divise pas que les communistes, mais la gauche tout entière, face aux paradoxes de cette phase d'« ouverture contrôlée », du régime militaire.

THIERRY MALINIAK.

● LE PRESIDENT BRESILIEN FIGUEIREDO se rendra en visite officielle en France en 1981, probablement en janvier, a-t-on appris le vendredi 11 avril à Brasilia de sources diplomatique. — *(A.F.P.)*

Argentine

● L'ARGENTINE A EXPORTE, au cours des deux premiers mois de 1980, presque trois fois plus de blé vers l'U.R.S.S. que pendant toute l'année 1979. Cette augmentation entre dans le cadre d'un accroissement global des liens économiques entre les deux pays et coïncide avec le refus argentin de participer à l'embargo sur les exportations de céréales vers l'U.R.S.S. décidée ar Washington après l'intervention soviétique en Afghanistan. — *(A.F.P.)*

Mexique

● LE PRESIDENT LOPEZ PORTILLO se rendra en visite officielle à Cuba, du 31 juillet au 2 août, a annoncé, vendredi 11 avril à Mexico, le ministre mexicain des affaires étrangères. Cette visite répond à une invitation de M. Fidel Castro, qui s'était rendu au Mexique en mai 1979.

Le président mexicain achèvera à Cuba une tournée qui l'aura conduit le 25 juillet au Costa-Rica, où il séjournera vingt-quatre heures. Il gagnera ensuite le Brésil, où il demeurera jusqu'au 30 juillet. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

La grève des transports en commun a coûté plus de 1 milliard de dollars à la Ville de New-York

De notre correspondante

New-York. — La grève des *transports en commun new-yorkais* s'est terminée le 11 avril. Elle aura duré à peu près aussi longtemps que celle de 1966, près de deux semaines. Un accord est intervenu entre le syndicat des transports et l'organisation patronale. Les trente-trois mille employés du métro et des autobus obtiennent une augmentation de salaire de 9 % en 1980, de 8 % en 1981, plus 4 % de prime de vie chère. Les grévistes demandaient au départ 30 % d'augmentation de salaire. Les premiers autobus ont recommencé à rouler vendredi soir.

L'attitude des New-Yorkais est restée exemplaire. Malgré de terribles embouteillages et les inconvénients qui accompagnaient le voyage quotidien de six millions de banlieusards vers la ville et le retour, la journée de travail terminée, on n'a signalé que quelques incidents entre grévistes et non-grévistes.

Les marchands de bicyclettes et *de chaussures de jogging* ont fait des affaires d'or, comme les clubs sportifs qui « vendaient » des douches à des clients de passage et les magasins de spiritueux, dévalisés par les employés bloqués pour la durée de la grève dans les hôtels de Manhattan.

Mais les embouteillages — particulièrement pénibles, le mercredi 9 avril, quand il est tombé plus d'eau sur New-York que pendant tout un mois d'avril moyen — ont coûté plus de 1 milliard de dollars à l'économie new-yorkaise.

Vendredi soir, les New-Yorkais manifestaient leur mécontentement, mais le maire, M. Koch, tempêtait contre ce qu'il a appelé une « reddition sans condition » des négociateurs patronaux. Tout le monde s'attend, malgré les démentis, que le tarif du métro et des autobus passe de 50 à 75 cents. — N.B.

El Salvador

La démocratie chrétienne a perdu son crédit au profit des organisations populaires de gauche

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — « *L'ambassadeur des Etats-Unis est de retour.* » Cette information occupait le lundi 7 avril dans une capitale encore engourdie par la trêve pascale le centre des conversations politiques. M. Robert White avait été rappelé à Washington « pour consultation ». Faible, déchiré et « si près des Etats-Unis », le Salvador est bien forcé de tenir compte des signaux qui lui parviennent du grand voisin américain. Le sort de l'actuelle junte est en jeu. Après l'assassinat de Mgr Oscar Romero et alors que les obsèques du prélat ont démontré l'impuissance de l'actuel gouvernement à prévenir des débordements sanglants, deux questions étaient posées. L'équipe démocrate-chrétienne, qui a la charge des affaires depuis le début de l'année, est-elle, selon Washington et selon les militaires qui détiennent ici la réalité du pouvoir, la meilleure solution ? Que valait la menace de démission formulée le 3 avril par M. Napoléon Duarte, leader de la démocratie chrétienne ?

Jusqu'à plus ample informé, l'heure d'un gouvernement militaire pur et dur n'a pas sonné. Washington aurait confirmé son appui financier à l'équipe en place, cependant que M. Duarte démentait toute velléité de départ.

Figée par un demi-siècle de pouvoir militaire au service de l'oligarchie locale, l'histoire salvadorienne s'est, depuis le coup d'Etat du 15 octobre, accélérée.

Après ce coup d'Etat, qui a écarté du pouvoir le général Romero, frauduleusement élu en 1977 contre une coalition de centre-gauche dominée par la démocratie chrétienne, une junte de gouvernement se forme avec d'abord deux officiers supérieurs : les colonels Gutierrez et Majano — tous deux représentants d'un conseil de jeunes militaires, l'un Abdul Gutierrez, réputé plus conservateur et l'autre plus progressiste. Ils parviennent à élargir la junte en intégrant des civils (un social-démocrate, un catholique « éclairé » et un conservateur), et à former un cabinet représentatif de l'ensemble des forces politiques du pays. « *Un gouvernement de lutte avec les meilleurs cerveaux du Salvador* », commente un observateur, « *mais paralysé par ses contradictions, où l'adoption du moindre décret supposait des jours de discussions* », soutient un autre. Et un journaliste salvadorien : « *Une équipe en réalité impuissante. Les jeunes officiers modérés, en effet, n'ont jamais fait le poids face à ceux d'extrême droite, de sorte que la répression n'a pas cessé. Une sorte de « gouvernement parallèle », composé d'une demi-douzaine d'officiers supérieurs en contact avec la bourgeoisie d'affaires, a tué dans l'œuf les réformes annoncées par la junte.* » Le lendemain du coup d'Etat, sans rien connaître des intentions des putschistes, l'un des trois groupes de guérilleros qui opèrent dans le pays proclame l'insurrection ! Trois quartiers périphériques de la capitale demeurent quelques heures aux mains des insurgés. Le rétablissement de l'ordre provoque une trentaine de morts. Cependant, les organisations de masse d'extrême gauche et notamment le Bloc populaire révolutionnaire (qui revendique plusieurs dizaines de milliers de membres), demeurent dans l'expectative. Plusieurs incidents les dressent rapidement contre la junte — et, notamment, l'évacuation sanglante, le 18 octobre, d'une usine occupée et la répression, le 29 octobre, d'une manifestation des Ligues populaires du 28-février, qui fait une quarantaine de morts et deux cents blessés.

La trêve rompue

Cependant, comme nous l'ont confirmé des observateurs, en province la campagne retrouve une tranquillité perdue depuis plus d'une année. « *La répression a cessé et les gens ont respiré. Ceux qui avaient pris l'habitude de dormir dans la montagne, pour ne pas être tués dans le village, sont rentrés chez eux. Il y eut trois mois sans assassinats. Pendant quelques semaines, Mgr Romero n'a plus eu d'actes sanglants à dénoncer dans son homélie dominicale.* »

Les organisations paysannes, pourtant, s'agitaient pour obtenir des augmentations de salaire, avec succès dans les plantations de café — beaucoup moins dans les domaines sucriers, et encore moins dans les fermes cotonnières (1). A San-Salvador, cependant, novembre fut agité, mais non sanglant. Les forces de sécurité avaient pris le parti de réagir avec modération aux actions des organisations populaires décidées à obtenir sans attendre des améliorations substantielles des revenus et des services.

Craignant peut-être d'être débordées par cette agitation, ou poussées par l'oligarchie qui refusait les réformes envisagées et, à son tour, occupait la rue, les forces de l'ordre ont rompu la trêve au début de décembre. Les expulsions de paysans occupant des fermes reprirent. Bilan : une quarantaine de morts.

N'ayant obtenu aucun changement social et confrontés à une nouvelle escalade de la répression, les ministres civils lancèrent, le 26 décembre, un ultimatum aux forces armées : étaient-elles décidées à appuyer les réformes et à maintenir l'ordre de façon « civilisée » ? Une réunion tendue eut lieu à la fin de 1979, au cours de laquelle un colonel déclara crûment aux civils qu'ils n'étaient là que par la volonté des militaires et qu'on pouvait bien se passer d'eux... Mgr Romero tenta une autre de ses innombrables médiations. En vain. Le cabinet démissionna le 2 janvier, à l'exception du colonel Garcia, chargé de la défense, dont le départ était exigé en priorité par les civils. De la junte, seuls demeurèrent les colonels Majano et Gutierrez. Un ministre, celui de l'éducation, professeur à l'université catholique, passa directement à la guérilla. Les autres entrèrent dans l'opposition, d'abord de façon semi-clandestine, compte tenu des menaces physiques qui pesaient sur eux, puis pour la plupart ils s'exilèrent, qui au Mexique, qui au Costa-Rica. Bon nombre d'entre eux ont aujourd'hui rejoint le Front démocratique d'opposition, qui s'est créé le 2 avril (2).

Cependant, la démocratie chrétienne, qui avait plusieurs ministres dans le premier cabinet, négociait avec les militaires. Cette attitude ambiguë lui vaut aujourd'hui d'être accusée de « trahison » par les autres forces politiques traditionnelles qui, à deux reprises, lors des élections de 1972 et de 1977, avaient fait alliance avec elle. Une nouvelle junte et un nouveau cabinet, essentiellement démocrate-chrétien, avec quelques conservateurs, des technocrates et le colonel Garcia demeuré à la défense, furent laborieusement constitués. Cette crise provoqua une forte tension dans la D.C., dont la « tendance populaire » fut exclue. Rapidement, l'un des membres démocrates-chrétiens éminent de la junte, M. Hector Dada, ministre des affaires étrangères de la précédente équipe, démissionna. Pour le remplacer, la formation au pouvoir n'eut d'autre recours que de faire monter en première ligne son leader, M. Napoleon Duarte, aux côtés de son numéro deux, M. Morales Erlich.

C'était brûler ses dernières cartouches : candidat de la D.C. à une éventuelle élection présidentielle, M. Duarte allait désormais s'user au pouvoir. Vers la mi-janvier, la répression reprenait dans les campagnes. La chasse aux leaders paysans était menée par les forces de l'ordre, avec l'aide des mouchards de l'ancienne Organisation démocratique nationaliste (Orden), sorte de phalange rurale, en principe dissoute depuis octobre, mais réapparue depuis sous une appellation nouvelle. Le 5 mars, le gouvernement décrétait à la fois une réforme agraire et l'état de siège pour la faire appliquer. Puis, le lendemain, la nationalisation des banques et celle du commerce extérieur, du café et du sucre.

Cependant, deux nouveaux ministes démocrates-chrétiens, MM. Colindres (éducation) et Menjivar (économie), quittaient le gouvernement, qu'ils accusaient d'incapacité à mettre fin à la répression. Le secrétaire d'Etat à l'agriculture, père de la réforme agraire, démissionnait également.

Dans les campagnes, l'occupation par les forces armées d'une centaine de fermes de plus de 1 000 hectares (3) donnait lieu à deux graves incidents, dont celui du domaine de la Colima (*le Monde* du 19 mars 1980), qui fit une vingtaine de morts — officiellement des « *guérilleros* », tués lors d'un « *affrontement* » où les militaires n'eurent aucune perte.

Les atouts de la D.C.

Telle est aujourd'hui la situation. Depuis le 15 octobre, la base sociale du gouvernement s'est réduite comme une peau de chagrin. Entre, d'une part, l'oligarchie, décidée par tous les moyens à saboter les réformes et, d'autre part, l'extrême gauche, qui n'a jamais voulu croire à la volonté des militaires de les mener à bien, il ne reste plus qu'une démocratie chrétienne affaiblie par les divisions et les désertions. La D.C. continue à croire qu'elle est la seule force capable de sauver le pays du chaos. Elle compte pour ce faire sur le charisme de son leader, M. Napoleon Duarte ; sur la fidélité d'une clientèle qui, naguère, répondait à ses mots d'ordre dans les campagnes ; sur son agilité politique ; sur l'appui des forces armées et sur ses soutiens internationaux, à Washington, au Venezuela et au Costa-Rica, où la D.C. est au pouvoir.

Certains des atouts de la démocratie chrétienne, au plan international notamment, sont loin d'être négligeables. Mais ne surestime-t-elle pas ses forces ? La popularité dont elle se prévaut est bien difficile à confirmer en l'absence d'élections impossibles dans le climat actuel. « *Tous les paysans qui, en 1972, étaient avec Duarte lorsque, sous les hurlements de la droite, il évoquait la nécessité d'une réforme agraire sont aujourd'hui avec les organisations populaires*, nous assure un observateur. *Quant aux classes moyennes urbaines, je crois que l'assassinat de Mgr Romero les a considérablement radicalisées. Je connais personnellement des gens de la bourgeoisie qui estiment désormais que les solutions chrétiennes pacifiques sont dépassées et que la guérilla n'est peut-être pas cette chose horrible qu'ils croyaient.* »

Les arbitres de la situation sont, une fois encore, les militaires, au pouvoir depuis 1931. Le plus influent d'entre eux, le colonel Garcia, répète inlassablement qu'il est partisan de mener à bien des réformes économiques et sociales de fond. En même temps ministre de la défense, il est l'homme fort du régime — celui qui a la charge de faire régner l'ordre dans le pays et qui ne lésine pas sur les moyens.

Peut-on penser que, conscientes de l'impasse dans laquelle leur appui à peu près inconditionnel à l'oligarchie a conduit le pays, les forces armées salvadoriennes se sont décidées à peser de tout leur poids en faveur de profonds changements, tout en luttant énergiquement contre les tenants d'un projet de transformation sociale marxiste ? La façon dont elles ont conduit l'occupation des grands domaines fonciers, jusque-là touchés par la réforme agraire, permet au moins d'examiner sérieusement l'hypothèse. Les propriétaires — ceux d'entre eux en tout cas qui vivent encore au Salvador — n'ont eu le droit d'emmener ni linge, ni meubles, ni voiture — « *rien que leurs photos de famille* », nous a-t-on assuré. Mais, dans les deux fermes où a eu lieu un semblant de résistance de la part de travailleurs agricoles, ceux-ci ont été massacrés.

C'est cette attitude que, quelques jours avant sa mort, Mgr Romero a dénoncée en déclarant qu'une « *terre fertilisée avec du sang n'est pas une terre féconde* ». L'obstacle auquel se heurte aujourd'hui cette manière forte est la grande méfiance de la plupart des paysans. Dans de nombreux domaines, les militaires ne sont pas parvenus, semble-t-il, à constituer les coopératives qui devraient en assurer la gestion : les seuls paysans capables de s'acquitter de cette tâche — les mieux formés, c'est-à-dire les plus radicaux — doivent, par définition, être éliminés.

« *Quel gâchis !* se lamente un ecclésiastique. *La démocratie chrétienne veut faire croire au monde extérieur que ce gouvernement entend réaliser des réformes et qu'il en est empêché par des fanatiques d'extrême droite et d'extrême gauche. Comment ne comprend-elle pas qu'on ne peut plus aujourd'hui gouverner le Salvador sans les organisations populaires, encore moins contre elles. Ce n'est pas une question de morale, c'est une question de fait. Elles ont plus de soixante-dix mille adhérents. Et ce sont elles aujourd'hui qui ont le pouvoir de mobiliser les Salvadoriens. Et non plus la démocratie chrétienne.* »

JEAN-PIERRE CLERC.

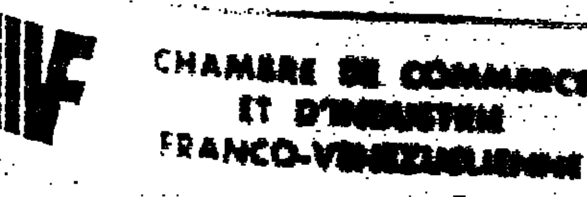
(1) En conséquence, la récolte de café de 1979-1980 a été bonne, celle de canne à sucre acceptable et celle de coton très médiocre.

(2) Et non le Front uni, comme nous l'avions qualifié par erreur dans un article publié dans *le Monde* daté 6-7 avril. Ce Front démocratique regroupe les trois organisations populaires d'extrême gauche et l'U.D.N. de coordination révolutionnaire pro-communiste, réunies en un comité de coordination révolutionnaire, ainsi que le M.N.R. social-démocrate, des dissidents de la D.C., environ deux cents personnalités indépendantes réunies dans un Mouvement des techniciens et des professionnels, ainsi que des organisations syndicales révolutionnaires et les deux principales universités du pays — au total une cinquantaine d'organisations.

(3) La réforme agraire prévoit trois étapes : la première touche les domaines de plus de 1 000 hectares, la deuxième ceux de plus de 500 hectares, la troisième ceux de plus de 150 hectares environ. Les fermes ne doivent pas être morcelées ; les propriétaires seront indemnisés et les paysans devront en principe acheter leur part de terre.

● A SAN-SALVADOR, CINQ STATIONS DE RADIO ont été occupées le vendredi 11 avril par des membres de l'armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.-gauche). L'E.R.P. a appelé les Salvadoriens à l'insurrection et a rendu la junte de gouvernement et l'ambassade des Etats-Unis responsables des événements survenus le 30 mars, lors des obsèques de Mgr Romero. — *(A.F.P.)*

● TROIS OFFICIERS DE L'ARMEE DE L'AIR du Salvador se sont tués le vendredi 11 avril près du Guatemala, alors qu'ils effectuaient une mission aérienne pendant la visite privée du colonel Majano, membre de la junte salvadorienne au Guatemala. Le colonel est rentré dans son pays le 11 avril. — *(Reuter.)*



LE VENEZUELA
Une démocratie ouverte sur le tiers-monde



Les charmes du bipartisme

LE Venezuela est un des rares pays latino-américains à bénéficier sans interruption depuis plus de vingt ans d'un régime démocratique. L'alternance au pouvoir du COPEI (Comité organisateur politique électoral indépendant), qui se rattache au courant démocrate-chrétien, et de l'A.D. (Action démocratique) affiliée à l'Internationale socialiste, constitue une singularité dans le sous-continent.

Toute la vie politique du pays est dominée par ce système bipartite, encore qu'une troisième force, située à la gauche de la sociale démocratie mais qui a accepté le cadre institutionnel actuel (mélange de présidentialisme et de parlementarisme), après l'expérience malheureuse de la guérilla des années 60, commence à émerger avec vigueur.

Le COPEI a reconquis la présidence de la République en décembre 1978, mais n'a pas la majorité absolue au Congrès. Il en résulte une certaine souplesse qui permet à l'opposition sociale-démocrate et à l'extrême gauche, notamment le MAS (Mouvement pour le socialisme), de faire entendre leur voix. Le président démocrate-chrétien, M. Herrera Campins, s'est cependant montré plus conservateur que ne le laissait prévoir sa campagne électorale de 1978, axée sur un « engagement envers les pauvres ». La nouvelle administration s'est lancée en priorité dans une œuvre d'assainissement financier et les dirigeants du COPEI ont consacré une part notable de leur énergie à dénoncer la corruption de leurs prédécesseurs sociaux-démocrates. Les attaques répétées à ce sujet contre l'ancien président Carlos Andres Perez, leader charismatique flamboyant et dépensier, ont, en outre, parfois inquiété la classe politique dans son ensemble.

***

Les mesures économiques ont, d'autre part, provoqué un certain mécontentement. Soucieuse d'éponger les dettes, parfois imprudentes, accumulées par les sociaux-démocrates dans la fièvre du boom pétrolier qui a coïncidé avec le quinquennat de M. Carlos Andres Perez (1974-1979), l'administration démocrate-chrétienne a voulu en revenir à une stricte orthodoxie de gestion et à une certaine « vérité des prix » des produits de consommation, jusqu'alors davantage subventionnés.

La réaction plutôt négative de l'opinion, déjà perceptible dans la progression de la gauche lors des élections municipales du 3 juin dernier, s'est accentuée. Les syndicats, proches de l'A.D. ou du MAS, ont fait campagne contre la politique d'austérité du gouvernement et Caracas a connu, le 25 octobre dernier, sa manifestation de rue la plus spectaculaire depuis la chute du dictateur Perez Jimenez en 1958. Malgré les consignes de modération des syndicats, des heurts violents ont eu lieu avec la police. L'agitation universitaire a relayé la contestation sociale, et, en province, un étudiant a été tué.

***

Tout en maintenant pour l'essentiel ses orientations économiques et financières, le président Herrera Campins a, cependant, su reculer avec prudence sur quelques points controversés de son programme d'assainissement. Des hausses de salaire substantielles ont été accordées, et les augmentations successives des prix du pétrole sur les marchés mondiaux ont permis au gouvernement de se montrer plus conciliant.

L'aile la plus progressiste du COPEI, représentée par le jeune et ambitieux député de la circonscription de Tachira, dans les Andes, M. Abdon Vivas Teran, a joué son rôle dans cette évolution. Cette tendance, minoritaire mais qui jouit à certaines occasions d'une position d'arbitre, avait manifesté ses réticences à l'égard de la politique salariale très sévère menée précédemment par le gouvernement. La démocratie fonctionne donc aussi au sein du COPEI, ce qui est prometteur pour l'avenir de cette formation.

***

De leur côté, les dirigeants A.D., accaparés par leurs propres dissensions internes, n'ont pas cherché à exploiter outre mesure les difficultés du moment. La vie politique très intense à l'intérieur des partis est un peu sur le modèle nord-américain. Des cascades de consultations locales, régionales et nationales au cours desquelles les caciques, les grands ancêtres et au tout premier chef les anciens présidents jouent un rôle déterminant, permettent de pressentir qui sera le prochain candidat à l'élection présidentielle. Ces joutes occupent suffisamment les esprits pour que l'opposition laisse le parti au pouvoir en paix jusqu'à l'élection suivante.

C'est donc un chef d'Etat assuré de son pouvoir qui est reçu en visite officielle en France du 14 au 17 avril. Disciple de Maritain et de Mounier, marqué par la doctrine sociale de l'Eglise, démocrate dans l'âme et favorable, dans un autre style que son prédécesseur, à une véritable solidarité avec le tiers-monde, M. Herrera Campins symbolise bien une certaine Amérique latine mal connue en Europe : modérée, réfléchie, chrétienne et ouverte au dialogue.

DOMINIQUE DHOMBRES.

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT HERRERA CAMPINS

« Je crois aux vertus d'un dialogue entre les pays développés de niveau moyen et les pays en voie de développement »

M. Luis Herrera Campins doit arriver lundi 14 avril à Paris en provenance de Caracas et être reçu dans l'après-midi par M. Giscard d'Estaing qui donnera le soir un dîner en son honneur à Trianon. Le président vénézulien rencontrera également MM. Barre et François-Poncet, se rendra à l'UNESCO et aura un second entretien avec le président français avant d'aller jeudi à Strasbourg où il prononcera un discours devant l'Assemblée européenne. Le chef de l'Etat vénézulien devrait regagner Caracas le 18 avril.

Quelques jours avant son départ, pour la première visite officielle d'un chef d'Etat vénézuélien en France, M. Luis Herrera Campins a accordé au Monde *un long entretien à la Casona, splendide résidence privée des présidents vénézuéliens, à Caracas.*

M. Herrera Campins a exalté les vertus du dialogue entre « les pays développés de niveau moyen » *(c'est-à-dire qui, comme la France, ne sont pas des superpuissances) et les* « pays en voie de développement dotés de ressources naturelles », *dont le Venezuela, avec son pétrole, est un bon exemple.*

« Quels seront les principaux thèmes abordés lors de votre visite à Paris ?

— Je suis président d'un pays dit « pétrolier » : inévitablement, donc, la crise de l'énergie et la question des hydrocarbures seront au centre des discussions. Votre ministre de l'industrie, M. Giraud, est déjà venu travailler avec nos spécialistes des questions pétrolières. Nous sommes à la veille de signer de nouveaux accords, à des conditions pour nous plus favorables, avec les compagnies pétrolières transnationales qui exploitaient notre pétrole jusqu'à la nationalisation du 1er janvier 1976. C'est le moment de chercher de nouveaux clients, de nouveaux marchés dans le monde, d'offrir des garanties à nos vieux clients. Nos réserves de pétrole léger et moyen diminuent, comme augmentent nos réserves de lourd et de super-lourd. Nous allons donc demander que l'on nous achète, outre du léger et du moyen, du pétrole lourd.

» On sait, partout, que le Venezuela est un pays réaliste qui mène une politique pétrolière sérieuse. A tous nos clients, traditionnels et nouveaux, nous assurerons la garantie de fourniture. Par les temps qui courent, c'est une assurance plus importante que la question du prix.

» On sait, en outre, que le Venezuela est partisan, au sein de l'OPEP, d'un système unique de prix. C'est une solution difficile à réaliser, mais c'est la seule qui permette tant au producteur qu'au consommateur de savoir où ils en sont.

» Nous cherchons, également, à obtenir des concessions dans le domaine de la technologie. Nous pensons que la France, pays très avancé dans ce domaine, et où les mentalités sont plus proches des nôtres que, disons par exemple, au Japon ou dans les pays anglo-saxons, la France, donc, peut nous aider.

» Je crois que nous pouvons également parvenir à des accords importants pour ce qui touche à l'agro-industrie, le développement agricole, les transports urbains, l'électricité, l'organisation et le fonctionnement de la police urbaine, l'administration publique, etc.

— Quel vous paraît être le cadre le plus adéquat pour vos relations avec la Communauté européenne ?

— Nous n'excluons aucun cadre, bilatéral, système économique latino-américain (SELA), ou Pacte andin. Mais il est certain que nous croyons beaucoup aux relations entre la C.E.E. et le groupe andin. Et cela, principalement, parce que le Pacte andin est plus homogène que le SELA, et parce que les cinq pays qui le composent seront, après les élections au Pérou de mai prochain, tous dotés de gouvernements démocratiques. J'ai toujours pensé que l'Europe était sage de conditionner son rapprochement avec nos pays à l'existence chez nous de régimes démocratiques. L'Europe devrait se rendre davantage compte que nous sommes, en bonne partie, sa prolongation outre-atlantique. Une liaison forte entre elle et nous serait certainement un pas décisif dans l'avancement du dialogue Nord-Sud.

Donner au Nicaragua toute l'aide nécessaire

— Vous revenez du Nicaragua. Vous avez promis aux nouvelles autorités révolutionnaires l'appui du Venezuela pour leur reconstruction nationale. Or votre gouvernement est démocrate-chrétien, et eux sont largement influencés par le marxisme. N'est-ce pas un paradoxe ?

— L'Amérique centrale est une région volcanique, dans tous les sens du terme. Les lacs tranquilles, eux-mêmes, sont nichés dans des cratères, c'est une zone qui a beaucoup souffert, tant des dictatures locales que des interventions, directes et indirectes, des Etats-Unis.

» Voici, en outre, des pays qui subissent la hausse des produits qu'ils importent, y compris celle du pétrole, qui doivent payer, au titre du remboursement de leur dette extérieure, des sommes supérieures à celles qu'ils reçoivent en investissements étrangers. Comment vont-ils pouvoir vivre ? Si les gouvernements laissent « courir » l'inflation, c'est intolérable pour les populations. S'ils subventionnent les produits de première nécessité, c'est intolérable pour eux. Comment vivre, dès lors, et en liberté, de surcroît ? Nous ne sommes pas si loin que cela de votre question sur le Nicaragua...

» Le Venezuela a été l'adversaire de la dictature de Somoza, dès le début. On a toujours admiré, ici, la figure de Cesar Sandino. Cela dit, il n'y a pas de doute qu'il y a dans la révolution sandiniste des éléments marxistes préoccupants. Pourtant, il y a au Nicaragua des éléments très différents de ce qu'il y avait à Cuba au début des années 60. Et, tout d'abord, le fait que les chrétiens aient activement participé à la lutte. Il y a deux prêtres dans le gouvernement à Managua. Monseigneur Ovando y Bravo, l'archevêque de la capitale, a été un des fers de lance de la lutte contre la dictature, et possède une autorité morale indiscutable dans le pays.

» Il existe au Nicaragua un conseil supérieur des entreprises privées, qui devrait, sans doute, prendre davantage conscience des changements intervenus. Il y a une confédération des travailleurs (C.T.N.), d'inspiration chrétienne, qui est puissante. Il y a des formations, comme le parti social chrétien, qui sont partisans du changement, sans être marxistes. Il y a le mouvement démocratique national d'Alfonso Robelo, membre de la junte, il y a une commission des droits de l'homme, dirigée par un avocat brillant et respecté, José Esteban Gonzalez.

» Tout cela explique pourquoi nous voulons donner au Nicaragua toute l'aide nécessaire pour qu'un peuple qui, après quarante ans de dictature, espère la démocratie puisse vivre, enfin, en liberté, et non dans un régime totalitaire, de gauche. Nous ne voulons pas qu'on puisse dire que le Nicaragua a adopté une certaine ligne seulement parce qu'aucun ami ne lui a tendu la main dans un moment difficile.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 10.)

UNE PUISSANCE PÉTROLIÈRE « RAISONNABLE »

Tournée dans le Golfe, visites en Europe, aux Etats-Unis : M. Calderon-Berti, le jeune ministre vénézuélien de l'énergie et des mines — et président en exercice de l'OPEP — n'épargne pas ses efforts, depuis quelques mois, pour tenter de faire partager les grandes lignes de la politique pétrolière de son pays : réunification des prix à l'intérieur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, entente entre producteurs et consommateurs, aide plus importante au tiers-monde.

QUELQUE peu affecté par l'échec de la réunion de Caracas, en décembre dernier, le Venezuela essaye de jouer dans l'OPEP — dont il est membre fondateur — un rôle de médiateur entre l'Arabie Saoudite et les pays les plus durs de l'Organisation (Libye, Iran, Algérie). Favorable à des hausses de prix « raisonnables », M. Calderon-Berti estime cependant qu'il est impossible d'« *ignorer les pressions politiques internes pour vendre plus cher dès lors que c'est possible* ».

Cela a amené son pays à suivre régulièrement les augmentations « sauvages » des pays du Golfe et à relever ainsi ses prix de 6 dollars par baril le 14 décembre 1979, puis à renchérir ensuite, à deux reprises, de 2 dollars son pétrole léger, qui coûte désormais 28 dollars (ce qui devrait porter les exportations à quelque 18 milliards de dollars en 1980).

Mais, parce qu'il pense que les relations entre producteurs et consommateurs de brut doivent être fondées sur la raison, le ministre vénézuélien a appuyé, dans le comité de stratégie à long terme de l'OPEP, l'indexation prochaine des prix du pétrole à partir d'un système qui tiendrait compte de l'inflation mondiale, du taux de croissance dans les pays de l'O.C.D.E. et des fluctuations monétaires (1). Ce qui n'empêche nullement le Venezuela de faire confiance au dollar : « *Le choix du moyen de paiement du pétrole revient à chaque pays souverainement,* affirmait récemment M. Calderon-Berti ; *il est possible que les autres membres de l'OPEP envisagent de réclamer une devise spécifique en fonction de chaque contrat. Nous, nous continuerons à demander des dollars.* » Les Etats-Unis sont, il est vrai, le premier acheteur de pétrole vénézuélien.

Enfin, troisième volet — et non des moindres — de la politique pétrolière extérieure, le Venezuela est particulièrement attentif aux difficultés du tiers-monde. Sans doute parce qu'il est le seul membre important de l'OPEP (la production de l'Equateur étant très faible) dans une région fortement dépendante du pétrole (plus de 70 %), dont la consommation connaît une croissance rapide (nettement supérieure à celle des pays industrialisés) et qui, pour cette raison, est particulièrement touchée à chaque hausse décidée par les pays producteurs. Ce sont d'ailleurs des pays centre-américains qui les premiers — parmi les pays en développement membres du groupe des « 78 » — se sont rebellés en 1979 contre l'OPEP.

Une réduction de la production

Déjà, en décembre 1976, le président, M. Carlos Andres Perez, avait proposé que l'intégralité du relèvement des prix soit affectée à l'aide aux pays pauvres ; mais il n'y eut pas de hausse. Son successeur, M. Luis Herrera Campins, a, lors de l'ouverture de la conférence de Caracas, en décembre 1979, appuyé l'idée algérienne de transformation du Fonds spécial d'aide de l'OPEP en une véritable banque du tiers-monde, dotée de sommes nettement supérieures.

Par ailleurs, et parce que les problèmes sont particulièrement ressentis régionalement, le Venezuela a décidé de promouvoir la création d'un fonds latino-américain pour le développement des ressources énergétiques dans les pays du continent. Reprenant une idée de la Banque mondiale, ce fonds financera les programmes de prospection pétrolière en vue d'augmenter les réserves, aussi bien que la recherche d'énergies de remplacement.

Cette volonté de médiation à l'intérieur de l'OPEP, entre producteurs et consommateurs, entre pays industrialisés et pays pauvres, le Venezuela ne parviendra à la maintenir que s'il parvient aussi à redévelopper ses richesses pétrolières. Sa capacité de production n'est-elle pas tombée en dix ans de 4 à 2,5 millions de barils par jour (2) ?

Réduire la production pour allonger la durée de vie des gisements, relancer l'exploration délaissée par les compagnies internationales dans les années qui ont précédé la nationalisation de 1976, revoir la politique de commercialisation et préparer l'exploitation d'ici à la fin de la décennie des réserves immenses de pétrole lourd de l'Orénoque : tels sont les grands axes de la politique de la nouvelle équipe arrivée au pouvoir avec la démocratie chrétienne en mai 1979 (3).

La production, qui était de 2,17 millions de barils par jour en 1978, a légèrement progressé en 1979, du fait de la forte demande mondiale, pour atteindre 2,35 millions de barils par jour, soit un niveau proche de la capacité maximum. Aussi les responsables de Petroleos de Venezuela (Petroven) ont-ils annoncé dès le mois de novembre une réduction de l'extraction de 6 % pour 1980.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 8.)

(1) Cette décision doit être soumise en mai aux ministres du pétrole de l'OPEP et en octobre à Bagdad aux chefs d'Etat des pays membres.

(2) Un million de barils par jour : 50 millions de tonnes par an.

(3) Cf. L'industrie du pétrole en Amérique latine, études économiques de la banque Sudameris, décembre 1979.

L'affirmation d'une vocation caraïbe

« *PERMETTRONS - NOUS que les Caraïbes deviennent communistes ?* » demandait le 6 mai 1979, un éditorial du quotidien vénézuélien *El Universal* quelques semaines après le coup d'Etat qui, le 13 mars de la même année, avait porté au pouvoir le socialiste Maurice Bishop, dans l'île voisine de la Grenade. En l'absence d'une aide économique et militaire du Venezuela et des Etats-Unis — « *les pays plus concernés par une telle éventualité* », — précisait ce journal, les jeunes Etats de la région passeraient « *inévitablement sous le contrôle des Russes, par le biais de leur allié en Amérique, M. Fidel Castro* ».

Ces propos firent d'autant plus de bruit à Caracas qu'ils reflétaient une opinion assez répandue dans certains milieux politiques et militaires vénézuéliens. Sans partager en tous points l'analyse d'*El Universal*, l'ancien président social-démocrate vénézuélien Carlos Andres Perez prédisait, à la même époque, « *de graves conflits dans les Caraïbes* » si le Venezuela ne prenait des « *mesures décisives et immédiates* » pour faire face à une situation jugée dangereuse.

La question posée par *El Universal* fut considérée assez importante pour que le gouvernement de M. Herrera Campins se sente immédiatement et publiquement tenu d'y répondre. Dès le 7 mai, le ministre des affaires étrangères, M. Zambrano Velasco précisait que les relations du Venezuela avec la région caraïbe constitueraient l'une des priorités de la politique extérieure de la nouvelle administration sociale-chrétienne.

Caracas ne devait, en effet, pas tarder à déployer une intense activité diplomatique dans la région. Dès le mois de juin, le Venezuela décidait de procéder à un échange d'ambassadeurs avec le gouvernement de la Grenade. Aux termes d'une série d'accords signés lors d'une visite de M. Bishop dans la capitale vénézuélienne à la fin de l'année dernière, Caracas s'est notamment engagée à fournir à son voisin caraïbe, une aide de 500 000 dollars destinée à financer, en partie, la construction d'un nouvel aéroport à Grenade.

Au cours des derniers mois, d'autres entretiens entre dirigeants vénézuéliens et caribéens ont abouti à des résultats similaires. Un traité d'amitié et de coopération lie ainsi le Venezuela et la Dominique depuis la visite à Caracas, en décembre, du premier ministre de cette île, M. Oliver Seraphine.

Avec l'arrivée au pouvoir de M. Bishop à Saint-George's, Grenade est devenue la deuxième île de la région et le troisième membre de la Communauté économique des Caraïbes (Caricom) (1) après la Jamaïque et la Guyana, à se doter d'un gouvernement socialiste, déterminé à entretenir des relations étroites avec le régime cubain. Pour Caracas, l'éventualité d'une prolifération de régimes socialistes « hostiles » dans une zone essentielle pour le passage des exportations vénézuéliennes, en particulier le pétrole, faisait peser, à plus ou moins brève échéance, une menace. Pour certains, le coup d'Etat de Grenade — le premier dans l'histoire des Caraïbes anglophones constituait, dans cette optique, un dangereux précédent.

La gauche a remporté les élections de juillet 1979 à Sainte-Lucie, et la Dominique s'est radicalisée, d'ailleurs momentanément. Il n'en fallait pas plus pour conforter, à Caracas, à Washington et dans les milieux conservateurs des Caraïbes, l'idée que cette région allait être le théâtre de vastes bouleversements activement encouragés par La Havane, et dont celle-ci serait le principal bénéficiaire. Sainte-Lucie n'avait-elle pas annoncé, le 6 juillet, son intention d'établir des relations diplomatiques avec Cuba ? Et La Havane n'avait-elle pas consenti une importante aide économique et technique au gouvernement de M. Bishop ?

La « présence » cubaine aura certainement pesé dans la décision du Venezuela d'apporter lui aussi un soutien au gouvernement de M. Bishop. On semble en effet très soucieux à Caracas, de ne pas voir combler par d'autres puissances régionales le vide créé par la décolonisation britannique dans les Caraïbes.

Les options « tiers-mondistes » de M. Carlos Andres Perez

Jusqu'à une période relativement récente, le Venezuela n'avait accordé qu'une attention très marginale à cette zone. Certes, Caracas avait, au début des années 60, pris l'initiative, au sein de l'Organisation des Etats américains, de demander des sanctions contre le gouvernement de M. Fidel Castro, accusé de vouloir « exporter » la révolution sur le sous-continent latino-américain. En 1963, le Venezuela avait également rompu ses relations diplomatiques avec Haïti pour protester contre les méthodes utilisées par le Dr Duvalier pour se maintenir au pouvoir. Mais il s'agissait là de gestes isolés. C'est à partir du début des années 70 que le Venezuela allait manifester un véritable intérêt pour la région, se découvrant, parallèlement à sa destinée andine, une vocation caraïbe.

A cette date, M. Aristides Calvani, ministre des affaires étrangères de l'ancien président chrétien-démocrate, M. Rafael Caldera, jetait en effet les bases d'une « présence » vénézuélienne nettement « plus active » dans la région. Né à Trinité, M. Calvani devait visiter toutes les îles caraïbes tandis que, à son invitation, de nombreux responsables caribéens s'étaient rendus à Caracas. Une amorce de coopération, notamment dans les domaines technique et financier, concrétisait ces efforts de rapprochement entre le Venezuela et ses voisins caraïbes.

C'est toutefois la présidence de M. Carlos Andres Perez, de 1974 à 1978, qui allait marquer le temps fort de l'affirmation de cette nouvelle vocation caraïbe du Venezuela. Deux facteurs expliquent cette période décisive.

Les options « tiers-mondistes » de M. Carlos Andres Perez devaient naturellement l'amener à multiplier les contacts avec d'autres dirigeants de pays en voie de développement et à promouvoir une plus grande coopération entre le Venezuela et ces derniers. Appliquée en priorité à ses voisins, cette politique allait permettre au Venezuela d'acquérir une position d'autant plus influente dans la région qu'elle admettait le « pluralisme idéologique ». Le Venezuela, qui avait rétabli des relations diplomatiques avec Cuba en 1974, a ainsi effectué un rapprochement avec la Jamaïque socialiste de M. Michael Manley et même avec la « République coopérative de Guyana », à laquelle l'oppose pourtant un contentieux territorial (2).

Mais, surtout, grâce à l'accroissement des revenus pétroliers, le gouvernement de Caracas disposait désormais des moyens d'une politique tiers-mondiste en général, et caraïbe en particulier. Les pétro-dollars vénézuéliens constituent en effet le support de la présence vénézuélienne dans les Caraïbes.

A l'exception de Trinité-et-Tobago, également producteur d'or noir, Caracas dispense, en effet, une aide importante à la quasi-totalité des pays de la région, confrontés à de sérieuses difficultés économiques.

Deux prêts respectifs de 70 millions et 48 millions de dollars ont été notamment consentis à la Jamaïque et à la République dominicaine au cours des dernières années. L'aide vénézuélienne prend également la forme d'accords préférentiels en matière de pétrole et emprunte aussi les canaux multilatéraux. Caracas a ainsi doté la Banque caraïbe de développement (B.C.D.) d'un fonds spécial de 25 millions de dollars. Un accord entre la B.C.D. et la Banque interaméricaine de développement permet aux îles d'utiliser des fonds spéciaux vénézuéliens auprès de l'institution continentale. Caracas est également l'un des bailleurs de fonds au sein du groupe caraïbe pour la coopération économique (3), consortium international créé en 1978 à Washington et destiné à aider les pays de la zone à résoudre leurs problèmes économiques.

Les accusations de M. Eric Williams

Les initiatives prises par M. Herrera Campins depuis un an prouvent que ce dernier entend poursuivre, dans la région, la politique de son prédécesseur, en dépit des accusations d'impérialisme dont elle fait l'objet, en particulier de la part du premier ministre de Trinité-et-Tobago, M. Eric Williams. L'aide vénézuélienne ne serait, selon celui-ci, qu'un moyen pour Caracas de « recoloniser » les pays caraïbes.

M. Williams en veut notamment pour preuve les revendications de Caracas sur quelque trois cinquièmes du territoire de la Guyana ou l'étendue de la zone économique que confère au Venezuela la possession de la petite île d'Aves, au large de la Dominique, ainsi que le très grand intérêt manifesté par le gouvernement de M. Carlos Andres Perez, pour les possessions caraïbes des Pays-Bas. L'ancien chef de l'Etat avait affirmé à plusieurs reprises la volonté de son pays d'aider les populations de ces îles — où est raffinée une partie du pétrole vénézuélien — à éliminer les « vestiges du colonialisme » dans l'hémisphère sud-américain.

Bien entendu, Caracas se défend d'obéir à d'autres motivations que la solidarité. On rappelle volontiers dans la capitale vénézuélienne, les liens anciens entre les pays caraïbes et leurs voisins continentaux, et notamment le rôle joué par les îles dans la lutte de Bolivar pour l'émancipation de l'Amérique latine. Avec plus de 2 000 kilomètres de côtes sur la mer des Antilles, le Venezuela n'a-t-il pas d'ailleurs de bonnes raisons de « *se considérer comme le plus caraïbe* » des pays de la région ? Une querelle oppose, en fait, les partisans d'une définition purement géographique des Caraïbes qui inclut plusieurs Etats latino-américains, dont le Venezuela, et les tenants d'une conception « ethno-historique » qui les en exclut.

En tout état de cause, M. Williams n'est pas parvenu à faire partager ses préoccupations à ses homologues de la région et, notamment, à ses partenaires du Caricom. La politique caraïbe du Venezuela, estimait, il y a quelques années, le premier ministre jamaïquain, M. Michael Manley, est « *loin d'être impérialiste* ».

Comme le soulignent d'ailleurs certains opposants trinidadiens de M. Williams, le meilleur moyen pour les pays caraïbes de se prémunir contre d'éventuelles arrière-pensées de Caracas serait de promouvoir l'intégration économique de la région. Or au sein du Caricom, qui ne groupe même pas la totalité des Etats des Caraïbes, celle-ci ne progresse que lentement.

Dans les circonstances actuelles, les mises en garde de M. Williams ont, dans tous les cas, encore moins de chances d'être entendues que par le passé. L'aide vénézuélienne est d'autant plus appréciée que le passage, à quelques jours d'intervalle, de deux cyclones, en 1979, n'a fait qu'accroître les difficultés économiques de la région.

Or, derrière les déclarations officielles, on n'ignore dans aucune capitale caraïbe que le chômage, l'inflation et les inégalités sociales ont constitué des facteurs déterminants dans les crises qui secouent depuis quelques temps cette zone. Attribuer, comme on le fait notamment à Washington, la responsabilité de ces remous à La Havane est un alibi commode, même si Cuba manifeste un intérêt évident pour la région caraïbe.

Il n'est donc pas étonnant que le gouvernement des Etats-Unis voie d'un très bon œil les initiatives de Caracas dans les Caraïbes ; la politique d'endiguement de l'influence cubaine ne peut que servir ses intérêts. Au point que certains se demandent à Caracas si Washington ne cherche pas à faire du Venezuela son « gendarme » dans la région.

MARIE-CLAUDE CÉLESTE.

(1) Le Caricom regroupe douze Etats : Trinité-et-Tobago, la Jamaïque, la Guyana, la Barbade, Grenade, la Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Antigua, Saint-Kitts-Nevis, Montserrat et Bélize.

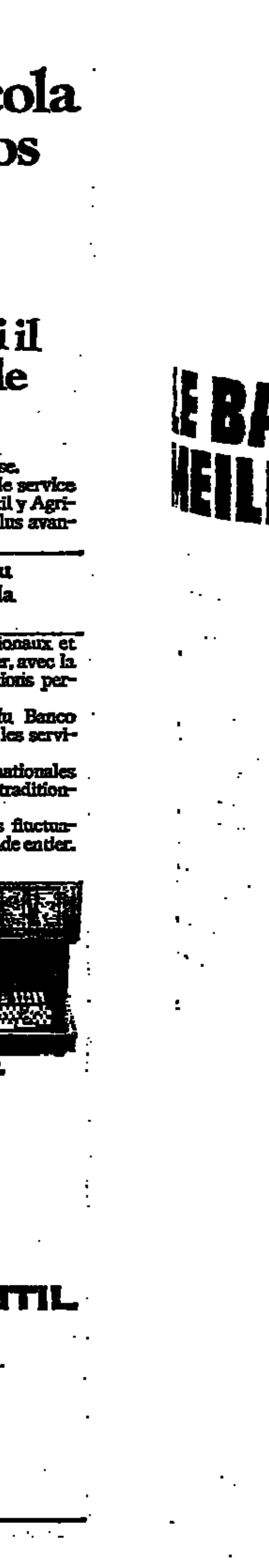
(2) Le contentieux territorial entre le Venezuela et la Guyana a été « gelé » jusqu'en 1982, aux termes du protocole de Port-of-Spain de 1970.

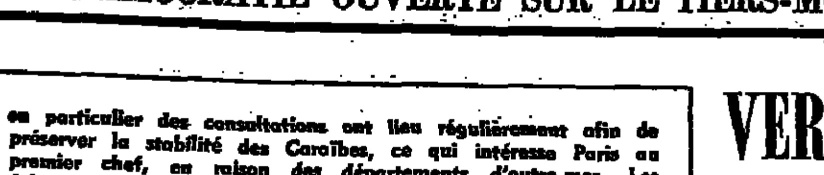
(3) Une quarantaine de pays et d'organisations internationales, dont les Etats-Unis, le Canada, la France, la Banque mondiale, ont participé aux réunions préliminaires sur la constitution de ce groupe.

La diplomatie vénézuélienne fait preuve, surtout depuis le quinquennat de M. Carlos Andres Perez qui a contribué à l'ouvrir davantage sur le tiers-monde, d'une activité tous azimuts, notamment dans le dialogue Nord-Sud. Mais c'est dans l'ensemble latino-américain que les initiatives de Caracas ont eu jusqu'ici le plus de retentissement. « La politique internationale du président Herrera est très claire », expliquait récemment au « Monde » M. José Zambrano Velasco, ministre des affaires étrangères. « Elle peut se résumer en une formule : l'institutionnalisation de la liberté et de la démocratie sur le continent. » Le Venezuela a ainsi contribué à l'échec du coup d'Etat militaire du colonel Natusch Busch en Bolivie en novembre dernier et il poursuit la politique d'aide au nouveau Nicaragua lancée par le précédent gouvernement.

Le Venezuela joue également un rôle grandissant dans les Caraïbes, où son action aboutit souvent à contrecarrer l'influence cubaine avec la bénédiction de Washington. Enfin, Caracas apparaît comme l'élément moteur du Pacte andin et comme le pays qui, au sein de cet ensemble régional, peut faire le lien avec la Communauté économique européenne.

Les relations politiques avec la France sont excellentes, et





en particulier des consultations ont lieu régulièrement afin de préserver la stabilité des Caraïbes, ce qui intéresse Paris au premier chef, en raison des départements d'outre-mer. Les échanges économiques sont, en revanche, assez limités. Le Venezuela est le cinquante-deuxième client de la France et son soixante-troisième fournisseur. Outre les contrats en cours d'exécution liés à la réalisation du métro de Caracas, on peut noter les projets de Renault (construction de véhicules pour l'ensemble des pays du Pacte andin), Matra (liaison par un « métro léger » entre Caracas et le littoral) et Thomson C.S.F. (radars). Le grand espoir reste le pétrole, qui ne représente actuellement que 0,6 % des approvisionnements français, mais qui pourrait être exporté en plus grandes quantités à partir de 1981 ou 1982. Les visites de M. Calderon Berti, ministre vénézuélien du pétrole, à Paris, à la fin de 1979, et de M. Giraud, ministre français de l'industrie, à Caracas en janvier dernier, vont dans ce sens.

Grâce, d'autre part, à l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique signé en 1974, cent soixante-seize enseignants français travaillent au Venezuela, tandis que deux cents boursiers vénézuéliens sont reçus en France chaque année.

D. Dh.

VERS UN ACCORD ENTRE LE PACTE ANDIN ET LA C.E.E.

QUAND le président du Venezuela, M. Luis Herrera Campins, rencontre le président Giscard d'Estaing, il n'est pas seulement le représentant de son pays, mais le mandataire des pays du Pacte andin qui regroupe soixante-dix millions d'habitants et constitue l'une des nouveautés politiques de l'Amérique latine (1).

Le groupe andin est passé non sans difficulté par les principales étapes de l'intégration économique. Mais il a fallu attendre l'année dernière pour qu'il adopte des positions politiques communes et fasse entendre sa voix. Ce pas en avant est partiellement dû à l'initiative du président vénézuélien qui proposa en avril 1979, à la réunion de Carthagène (Colombie), que les cinq nations se manifestent politiquement afin de fortifier leur union et de gagner le respect international.

La coordination politique ne semblait pas, dans un premier temps, facile à obtenir. Alors que le Venezuela et la Colombie avaient, au moment où la proposition avait été faite, des gouvernements civils librement élus, les trois autres pays étaient dirigés par les militaires. L'Equateur et la Bolivie ont maintenant des gouvernements civils, et le Pérou se prépare aux élections qui devraient avoir lieu en juin.

En peu de temps, le groupe andin s'est gagné une réputation de « tombeur de dictateurs » comme l'illustrent différentes actions menées sous son égide. Son intervention diplomatique a précipité d'une façon généralement considérée comme décisive la chute d'Anastasio Somoza au Nicaragua. L'initiative des pays andins animés par le dynamique ambassadeur vénézuélien, M. Hilarion Cardozo, a permis la formation de la junte révolutionnaire nicaraguayenne et l'entrée en son sein de personnalités modérées. Il s'agissait de donner au monde des garanties quant à un processus issu d'une victoire militaire, et de rassurer ceux qui avaient peur d'une radicalisation des sandinistes.

La Bolivie a fourni aux membres du Pacte andin l'occasion de sa seconde initiative politique : le Pérou, l'Equateur, la Colombie et le Venezuela se sont en effet refusés à reconnaître le régime instauré le 1er novembre 1979 par le colonel Natusch Busch, qui venait de renverser le président civil, légalement élu, M. Walter Guevara. Dans le cas de la Bolivie comme dans celui du Nicaragua, l'action du groupe andin a été coordonnée avec celle de Washington au nom de la défense des droits de l'homme. L'entente politique entre les pays membres s'est manifestée en d'autres occasions, notamment au Salvador, ce qui a valu au Pacte d'être reconnu comme la voix la plus influente du continent après celle des Etats-Unis.

Après avoir agi de concert lors de la conférence des pays non alignés qui s'est tenue à La Havane en septembre 1979, les pays du Pacte andin ont agi de la même manière dans d'autres enceintes internationales. Le prochain pas important doit se faire à l'occasion de l'accord avec la Communauté économique européenne. C'est ainsi que, quelques jours à peine après la visite de M. Herrera à Paris et le discours qu'il doit prononcer devant le Parlement européen à Strasbourg, les ministres des affaires étrangères du Pacte andin doivent se réunir à Bruxelles avec leurs homologues européens. Ils auront la tâche de réaliser le premier accord entre une organisation régionale latino-américaine et la C.E.E. Le directeur des affaires étrangères de la C.E.E., Sir Roy Denman, vient d'effectuer une visite à Caracas et à Lima (siège du Pacte), pour mettre la dernière main aux détails de l'accord en question.

Le Pacte andin et la C.E.E. sont à la recherche, selon M. Denman, d'un accord économique et commercial à caractère non préférentiel d'une durée de cinq ans. Malgré la différence de développement des deux parties, l'accord jettera les bases d'une relation égalitaire qui inclura la clause de la nation la plus favorisée. Les deux parties s'engagent en outre à favoriser le développement et la diversification de leurs échanges. Un comité mixte de coopération sera créé à cet effet. Il aura pour tâche d'explorer et de déterminer les secteurs où la C.E.E. et le Pacte andin doivent agir de conserve.

Une histoire récente

Cet accord sera le second qui unit la C.E.E. et un groupe régional de pays du tiers-monde. Le premier ayant été signé le 7 mars de cette année avec les pays de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique). L'histoire des liens entre la Communauté européenne et le Pacte andin est récente. Elle a pris naissance à la réunion de Carthagène qui a donné mandat au président colombien de représenter les pays du Pacte andin lors de sa tournée européenne de juillet 1979. Lors de son séjour à Bruxelles, M. Turbay Ayala s'entretint du problème avec M. Roy Jenkins (président de la Commission de la C.E.E.). C'est pourtant la France et le Venezuela qui, en décembre dernier, ont permis d'accélérer le processus de rapprochement. Mettant à profit sa visite à Paris, le ministre des affaires étrangères vénézuélien, M. Zambrano Velasco, a insisté devant le gouvernement français sur la nécessité de soutenir le développement des relations entre les deux ensembles.

Le Pacte andin peut être d'une importance vitale pour la Communauté européenne, notamment grâce aux matières premières qu'il exporte, telles que l'étain (45 % des importations européennes de ce produit proviennent des pays du Pacte), le cuir (20 %), le zinc (17 %), le plomb (14 %) et le tungstène (8 %). En 1978, la C.E.E. a exporté des produits pour une valeur de 3 758 millions d'unités de compte européennes, alors que ses importations en provenance de la région andine s'élevaient à 2 461 millions d'U.C.E. La tendance était confirmée par les huit premiers mois de 1979.

Le commerce du Venezuela avec la C.E.E. a été déficitaire dans les huit premiers mois de 1979, le déficit commercial dépassant 300 millions d'U.C.E. Les exportations vénézuéliennes en direction de la Communauté sont essentiellement constituées de produits pétroliers, et sont, de ce fait, protégées par l'Accord de préférences généralisées, mais, en 1978 par exemple, les exportations vénézuéliennes vers la C.E.E. se sont élevées à 577 millions d'U.C.E., alors que ses importations atteignaient 1 875 millions d'U.C.E.

Les relations économiques du Venezuela et de la France présentent les mêmes caractéristiques. En 1978, la France a exporté en direction du Venezuela pour 1 492 millions de francs. Mais elle n'a importé que pour 398 millions de francs, y compris une infime quantité de produits pétroliers qui ne représentaient que 0,6 % des importations énergétiques de la France. Lors de sa récente visite à Caracas, le ministre français de l'industrie, M. Giraud, a affirmé que les importations françaises de pétrole vénézuéliens pourraient atteindre 100 000 barils par jour.

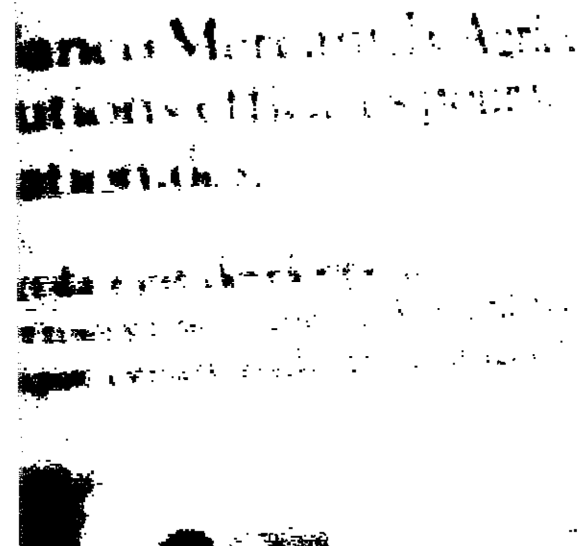
Pour les cinq pays du Pacte andin, auxquels sont associés l'Espagne et dans une moindre mesure le Panama, l'action au sein d'un groupement régional est extrêmement efficace. Il ne s'agit aujourd'hui que du premier pas vers un accord entre la C.E.E. et une entité plus large encore, le système économique latino-américain (SELA) dont le président Herrera s'entretiendra avec ses interlocuteurs français. Le SELA, dont le siège se trouve à Caracas, aspire à devenir la voix de l'intégration de toute l'Amérique latine et des Caraïbes. On peut affirmer qu'il y parvient déjà dans une certaine mesure. M. Herrera cherchera les moyens d'accélérer le dialogue malgré l'existence d'un obstacle évoqué par Sir Denman lors de sa visite à Caracas : Cuba — qui est membre du SELA — ne reconnaît pas la C.E.E.

Le secrétaire permanent du SELA, le diplomate péruvien Carlos Alzamora, a été invité officiellement à se rendre à Bruxelles. Il s'agit d'un pas important, moins toutefois que le contact qui s'établit avec les pays du Pacte andin qui tous sont également membres du SELA. Les relations ne sont pas incompatibles, tout au contraire. Ainsi M. Alzamora pense-t-il que, sur le chemin difficile de l'intégration latino-américaine, le succès d'ensembles régionaux plus limités est sans doute une solution.

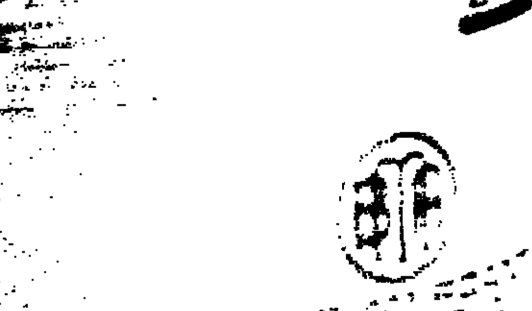
Le point de vue de M. Alzamora est que l'Amérique latine doit faire entendre sa voix en mettant à profit la puissance démographico-commerciale de ces trois cent cinquante millions d'habitants et de son marché potentiel de 400 milliards de dollars. Son revenu par tête est comparable à celui de l'Italie d'il y a dix ans et elle présente des perspectives économiques supérieures à celles de la C.E.E. lors de sa création en 1957. Le problème est que les latino-américains ne savent pas dialoguer entre eux.

TED CORDOVA-CLAURE.

(1) Le Pacte andin regroupe le Venezuela, la Bolivie, la Colombie, l'Equateur et le Pérou.









UNE PUISSANCE PÉTROLIÈRE « RAISONNABLE »

(Suite de la page 5)

Ce qui permet d'épargner des réserves de pétrole conventionnel relativement faibles, puisqu'elles ne représentent que vingt-trois ans d'exportation au rythme actuel. Encore faut-il souligner que, si les réserves de brut lourd sont de cinquante ans, celles de pétrole léger ne sont que de huit ans.

Cette répartition défavorable a entraîné une révision de la politique de commercialisation pour accroître la part des bruts lourds — qui n'est encore que de 25 % — dans les contrats de pétrole. D'autre part, profitant de l'arrivée à terme, fin décembre 1979, de 90 % des accords en cours, Petroven a réduits les enlèvements des compagnies pétrolières au profit de contrats directs d'Etat à Etat (signés avec la Jamaïque, l'Italie et vraisemblablement — lors de la venue à Paris, le 14 avril, du président Herrera Campins — avec la France), pour réduire la durée de ces contrats, éliminer les clauses qui laissaient une certaine latitude à l'acheteur et ramener, à l'instar de nombreux autres pays de l'OPEP, les délais de crédit à trente jours.

Mais c'est dans la recherche que l'activité de Petroven et de ses filiales est la plus importante. Pas moins de 20 milliards de dollars seront investis au cours de la décennie dans l'exploration du pétrole conventionnel. En 1979, déjà mille cinquante-quatre puits ont été forés ; ils ont permis plusieurs découvertes de pétrole et de gaz (à l'est de la péninsule Paraguana, dans la région du lac Maracaibo, au nord du gisement continental de Cumarebo...).

L'heure de l'Orénoque

Cependant, l'espoir est désormais placé dans l'exploitation des pétroles *lourds* de l'Orénoque. Au cours d'une conférence des Nations unies consacrée à l'énergie, le 26 novembre 1979, M. Volkenborn, un des responsables de la société Maraven (l'une des quatre filiales de Petroven), a précisé qu'après réévaluation les estimations font état de la présence de 2 000 à 3 000 milliards de barils de pétrole lourd (dont 500 milliards récupérables — de l'ordre de 70 milliards de tonnes, *soit* plus de vingt ans de la consommation mondiale actuelle) emmagasinés dans une nappe, d'une superficie de 40 000 kilomètres carrés, située entre 180 et 2 100 mètres de profondeur.

Ces réserves étaient d'ailleurs déjà connues, mais leur exploitation semblait problématique : il s'agit, en effet, de pétrole très lourd, avec notamment un important contenu de soufre.

La hausse des prix du brut et la croissance de la demande mondiale ont cependant accru les perspectives d'exploitation de la nappe, les *huiles lourdes* de la côte est du lac Maracaibo, dont le taux de récupération est passé depuis 1955 de 11 % à 37 %, ayant donné une expérience certaine à Petroven.

L'extraction par injection de vapeur et le traitement qui permet de transformer l'huile très lourde en produit plus léger et dépourvu de soufre et de métaux (donc utilisable dans des raffineries ordinaires) ne posent désormais plus de difficultés techniques (4). Un accord a d'ailleurs été signé en 1979 avec l'Institut français du pétrole pour la mise au point des techniques d'exploitation des gisements de l'Orénoque.

De plus, une étude sismique complète, cinq cents forages d'exploration et mille cent d'évaluation (à un coût de 500 millions de dollars) vont être effectués dans les cinq années à venir, pour préparer une production qui devrait être de 200 000 barils par jour en 1988, 600 000 en 1995 et 1 million en l'an 2000.

Dans le même temps, il a été décidé d'établir dans l'Etat de Monagas une unité-pilote d'amélioration du pétrole lourd (upgrading) de 125 000 barils par jour. La société américaine Bechtel a signé un contrat de conseil pour cette usine qui entrera en service en 1988. Mais la politique des responsables *vénézuéliens est plutôt de confier* cette amélioration — donc l'effort de financement des unités — aux pays consommateurs.

Un million de barils par jour, au moins, à la fin du siècle, cela devrait compenser le déclin des gisements conventionnels au début des années 2000. Mais si les réserves récupérables sont effectivement de 500 milliards de barils, cela signifie que le Venezuela dispose de pétrole pour plusieurs centaines d'années. On comprend que plusieurs personnalités vénézuéliennes qualifient *« la ceinture pétrolifère de l'Orénoque »* de *« réserve stratégique du pays »*.

BRUNO DETHOMAS.

(4) Exxon a mis au point un procédé qui permet de transformer cent vingt-cinq barils de brut très lourd (10° API) en cent barils de pétrole plus léger (28-30° API) sans soufre ni métaux.

LA RÉCESSION

Le gouvernement démocrate-chrétien entame la deuxième année de son mandat constitutionnel sous le signe de la récession économique. Les porte-parole du gouvernement n'aiment pas parler de récession ; ils préfèrent le terme de « gel » intentionnel, mais il ne fait aucun doute qu'il existe une sérieuse paralysie de la croissance et que la politique hésitante du gouvernement a débouché sur une véritable « contraction » de la production et du commerce. Les principaux indices économiques pour l'année 1979 ne laissent aucun doute à ce sujet ; en 1979, le P.N.B. a augmenté d'à peine 3 %, le taux le plus bas de développement depuis vingt ans (à l'exception de 1966).

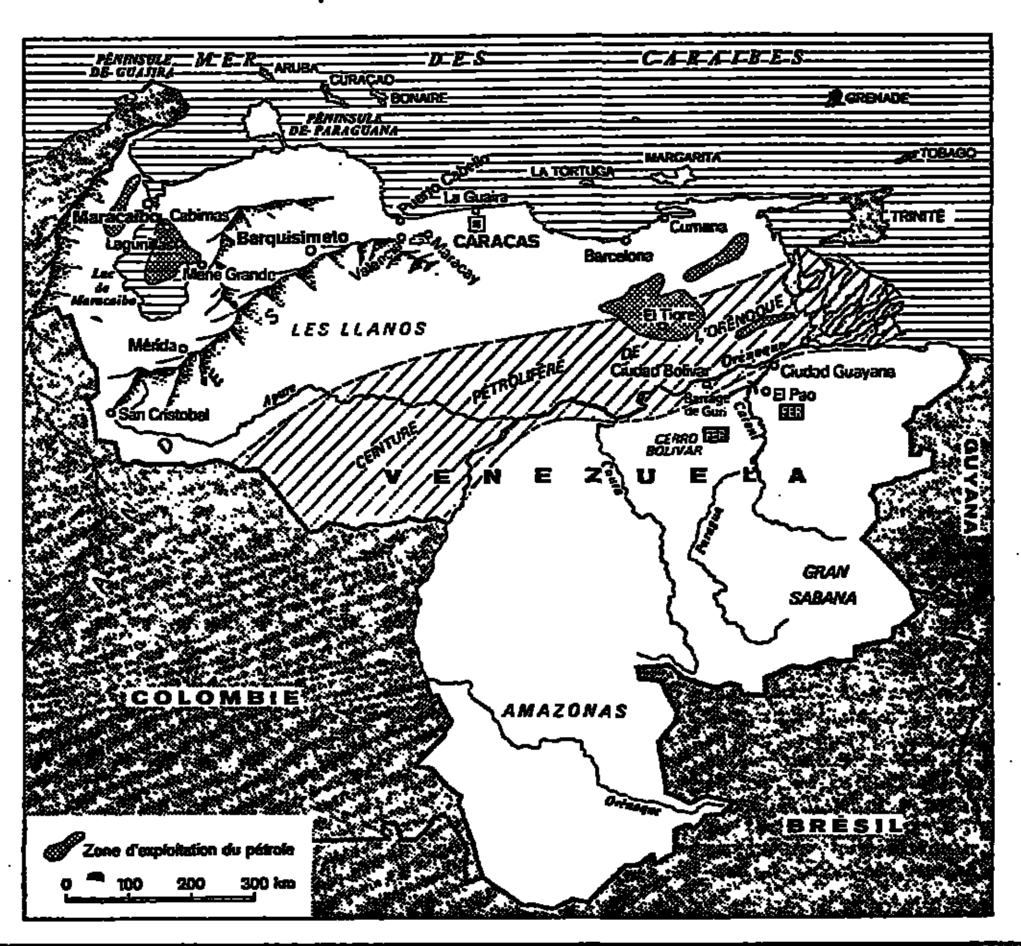
Un ambitieux plan de développement

La production industrielle n'a en particulier augmenté que de 0,4 %. Cette stagnation n'est compensée que par les revenus du pétrole, en augmentation de 8,6 %. Dans le domaine agricole, la croissance a également été inférieure à celle de l'année précédente. Le taux d'inflation est le plus élevé de toute l'histoire du Venezuela. La Banque centrale l'a estimé à 12,3 %, bien que des calculs plus précis situent l'augmentation de l'indice du coût de la vie autour de 18 %. Ces chiffres sont tout à fait inhabituels pour le Venezuela, qui a vécu depuis plusieurs dizaines d'années sous le signe de la croissance et de la stabilité des prix, et qui conserve encore le souvenir de la vertigineuse expansion des années 1974 à 1977.

Le gouvernement social-démocrate de M. Carlos Andres Perez avait lancé un ambitieux plan de développement (cinquième plan national de 1976 à 1980), qui accordait au secteur industriel, essentiellement l'industrie lourde, un accroissement de 30 % des investissements publics. Les prévisions du cinquième plan ne se réalisèrent pas toutes, mais provoquèrent une injection démesurée des richesses à tous les niveaux. Comme on pouvait s'y attendre, l'offre intérieure des biens et des services ne put suivre au même rythme, d'où un gonflement considérable des importations (265 % entre 1974 et 1977) et une forte inflation. L'année 1978 s'acheva sur un déficit en compte courant de 5 367 millions de bolivars (1) et une diminution des réserves internationales de 1 707 millions de bolivars. Les pressions inflationnistes ne furent pas très visibles cette année-là. Le gouvernement eut, en effet, recours au contrôle des prix et aux taxes. La dette publique *globale* (enregistrée, *non* enregistrée et flottante) approcha, à la fin de 1978, l'énorme chiffre de 22 millions de bolivars, ce qui fit dire au président Herrera Campins, lors de son discours d'investiture, en mars 1979 : *« Je reçois un pays hypothéqué. »*

Il était urgent de renverser la tendance grandement déficitaire de la balance des paiements et il fallait redresser le système de prix déformé par les contrôles et les taxes. Le principal instrument utilisé fut le contrôle des liquidités monétaires. Durant le premier semestre de l'année 1979, la masse liquide diminua (— 0,8 %) en raison du manque de devises et de la concentration des paiements de l'Etat à l'industrie privée. De juin à octobre, la masse des liquidités augmenta de 3,9 % et, d'octobre à décembre, de 10,7 %. Bien que, sur toute l'année, la croissance ait été de 14,9 %, l'année 1979 fut, en *fait*, pour

(1) Le bolivar vaut environ 1,02 F.





MALGRÉ LE PÉTROLE

l'économie une année de contraction monétaire très nette, et cela à cause de l'irrégularité de cet accroissement. La stagnation des dépenses publiques, qui n'augmentèrent que de 17 %, taux très faible comparé à celui des années précédentes, eut aussi une grande importance. L'effet sur la balance des paiements fut nettement positif : on réduisit les importations par manque de liquidités et on augmenta, d'autre part, le prix et la quantité des exportations pétrolières. L'année s'acheva sur une balance des paiements en excédent de 1 300 millions de bolivars.

L'autre volet de l'action économique fut la politique des prix. Le gouvernement ne maintint des contrôles que sur soixante-dix des deux cents produits qui y étaient soumis précédemment. La consigne officielle était la protection de la libre concurrence, qui devait entraîner une meilleure efficacité et une baisse des prix. L'Etat devait simplement éliminer tout ce qui gênait la libre concurrence et, comme mesure complémentaire, on procédait à une considérable réduction des tarifs douaniers et à l'élimination progressive de certaines taxes.

Dans une économie comme celle du Venezuela, avec un système de marché de monopole ou d'oligopole et un capitalisme d'Etat bien enraciné, la libération des prix n'a pas provoqué un accroissement de la production et de la productivité, puisque les industriels et les commerçants, devant l'insécurité générale, ont gelé leurs investissements. S'il y eut une modération certaine de la hausse de certains prix (par exemple dans l'immobilier et les produits de luxe), cela a été obtenu grâce à la réduction des liquidités monétaires et non pas par les effets bénéfiques de la libre concurrence.

La réaction des syndicats ne se fit pas attendre. La centrale des travailleurs vénézuéliens (C.T.V.), contrôlée par le parti d'opposition Action démocratique, réussit, grâce à la mobilisation de ses adhérents, à faire pression sur le gouvernement pour qu'il promulgue une loi générale d'augmentation de salaires. Cette loi est entrée en vigueur le 1er janvier dernier et accorde une augmentation moyenne de 20 % sur tous les salaires. Il est facile de prédire les effets inflationnistes que va avoir cette augmentation quand on connaît le traditionnel comportement spéculatif d'une grande partie des industriels et des commerçants vénézuéliens.

De nombreuses faillites

Au cours de l'année 1979, la Banque centrale vénézuélienne a augmenté à plusieurs occasions les taux d'intérêt, qui sont passés de 12 % à 17 %. Cela a conduit à une augmentation substantielle des dépôts à terme et à l'achat de bons au porteur par le public. Pour la grande majorité des petites et moyennes entreprises, le recours au financement extérieur fut ainsi pratiquement exclu, d'où de nombreuses faillites et restructurations. La politique de libération des prix, telle qu'elle fut conduite, a donc accéléré le processus de concentration de capitaux.

Dans le secteur industriel, le secteur le plus touché a été celui de la construction. La récession dans le bâtiment a eu des conséquences très graves sur la situation de l'emploi, créant dans le même temps un climat général de découragement. Parmi les autres secteurs touchés, on trouve l'automobile qui a enregistré au cours de l'année passée une baisse de 13,6 % de la production et les textiles, secteur pour lequel il est chaque jour plus difficile d'être concurrent face aux pays employant une main-d'œuvre bon marché. En conséquence des facteurs mentionnés ci-dessus, on estime que le chômage qui, en 1978 était de 4 %, aurait augmenté jusqu'à 10 % à la fin de 1979.

Tous les faits précédents illustrent la récession de l'économie vénézuélienne en 1979. Cette récession pourrait sembler paradoxale pour une économie pétrolière comme celle du Venezuela qui a vendu en 1979 davantage de pétrole et à des prix plus élevés qu'en 1978. Mais il faut tenir compte du fait que le nouveau gouvernement installé en mars 1979 a hérité de nombreux déséquilibres (déficit de la balance des paiements, inflation artificiellement contenue, dette publique énorme, etc.).

On peut cependant constater un optimisme généralisé pour l'avenir économique à moyen terme. Optimisme fondé sur une série de faits indéniables. Le Venezuela dispose d'énormes réserves de pétrole lourd dans la ceinture de l'Orénoque. De telle sorte que l'afflux de ressources pétrolières est garanti pour beaucoup d'années encore. D'autre part, l'Etat vénézuélien a entrepris depuis plusieurs années un ambitieux programme de développement des industries lourdes — fer, acier, aluminium. A court terme, l'industrie du bâtiment va retrouver son précédent niveau d'activité puisque l'actuel gouvernement met son point d'honneur à encourager la construction de logements. Pour la période 1980-1984, on a programmé la construction de 634 000 logements dont 367 000 dans le secteur public et 267 000 dans le secteur privé. Même si on ne réalise que les deux tiers de ce programme, cela représente un énorme encouragement pour l'emploi. L'agriculture va aussi recevoir un fort soutien financier gouvernemental.

Reste le grave problème social : plus de la moitié de la population vit dans des conditions de misère extrême et la répartition de la richesse est aujourd'hui plus injuste qu'hier. Ces dernières années, un problème particulièrement explosif est venu s'ajouter : l'immigration clandestine en provenance d'autres pays latino-américains. On compte qu'il y a au Venezuela 3 millions d'étrangers en situation irrégulière pour une population d'à peu près 13 millions d'habitants. L'administration actuelle met l'accent sur la création d'emplois dans les services publics, en acceptant même une réduction importante des investissements directement productifs, mais le problème dépasse vraisemblablement les capacités de manœuvre du gouvernement.

IGNACIO PURROY.

Un entretien avec le président Herrera Campins

(Suite de la page 5.)

— Direz-vous cela au président de la République française ?

— J'ai formulé cette position à plusieurs reprises déjà. Je l'ai dit, en particulier, au gouvernement des Etats-Unis. Il ne faut pas laisser seul le Nicaragua. Ne pas se laisser gagner par je ne sais quel pessimisme. J'ajouterai ceci, qu'il importe de prendre en compte : le terrorisme n'a jamais été utilisé par les sandinistes comme méthode de lutte, ni avant ni après la victoire.

— Est-ce là une référence à la situation du Salvador ?

« La situation au Salvador est très difficile, et ceci à cause de l'obstination des précédents gouvernements, qui n'ont jamais voulu d'ouverture démocratique. Dans ce pays surpeuplé, économiquement tenu par quelques groupes familiaux, avec l'appui de secteurs militaires particulièrement durs, l'actuelle junte de gouvernement fait des efforts pour contrôler une situation dont beaucoup de fils lui échappent.

» Il y a, au Salvador, des groupes terroristes, de droite et de gauche, et je crains qu'à force de terrorisme, beaucoup de gens se soient, dans ce pays, accoutumés à tirer, sans une larme pour le sang versé.

Le rôle de la D.C. salvadorienne

» Dans ce panorama, il y a la démocratie chrétienne, qui a gagné deux fois les élections, en 1972 et 1977, et qui, deux fois, a été privée de sa victoire par des militaires de droite. Le chef de la démocratie chrétienne, José Napoléon Duarte, est un vieux lutteur démocrate, un ami personnel, et dont je sais qu'il « a mal à son pays ». Il a été exilé par les militaires, après avoir été torturé, en 1972, et il est venu se réfugier ici, à Caracas.

» Dans la junte de gouvernement, il y a de jeunes officiers, qui contrôlent mal les forces armées, y compris aux échelons subalternes. Dans cette situation de violence, ils ont décidé de nationaliser les banques, de lancer une réforme agraire. Je n'envie certes pas leur situation, surtout depuis le vil assassinat de Mgr Romero.

» Où va le Salvador ? Quelle solution ? Le pessimisme est de mise. Le vrai problème est de trouver des interlocuteurs. Le Venezuela est disposé à faire tout ce qu'il faut pour que la paix et la liberté règnent partout en Amérique centrale. Mais, sincèrement, personne, à ce jour, n'y voit très clair pour ce qui concerne le Salvador. »

— Où en sont vos relations avec les Etats-Unis ?

— Très cordiales. La politique des droits de l'homme du président Carter est à encourager. Nos relations scientifiques et technologiques se développent sans problèmes.

— Croyez-vous à une réactivation prochaine du dialogue Nord-Sud ?

— Oui, c'est un thème d'actualité, avec toutes les difficultés que cela présente. A l'OPEP, nous en avons parlé il y a quelques semaines. Nous souhaiterions, d'abord, nous mettre d'accord sur nos critères communs fondamentaux entre pays producteurs de pétrole. Puis nous nous rencontrerions sur ces bases avec les autres pays en voie de développement, ce que nous appelons le dialogue Sud-Sud, puis nous irions dialoguer avec le Nord.

» Je crois beaucoup aux vertus d'un dialogue entre les pays développés de niveau moyen et les pays en voie de développement dotés de ressources naturelles, afin de mettre en pratique un programme de décollage économique de la partie la plus démunie du tiers-monde.

— Sur le plan intérieur, quelles sont les priorités de votre gouvernement ?

— Ce sont l'éducation, l'agriculture, l'amélioration du sort des citoyens les plus déshérités, et la réorganisation de l'administration publique. L'éducation, nous l'entendons dans un sens global, qui englobe la science, la culture, les sports, etc. Nous avons déjà beaucoup amélioré la situation des écoles rurales, accordé attention à l'enseignement technique et technologique, y compris au niveau universitaire, à la recherche appliquée. Nous souhaitons créer à Caracas, si possible sur fonds de l'OPEP, un centre de hautes études pour jeunes techniciens du tiers-monde.

» En matière agricole, mon premier souci est de régulariser les titres de propriétés des paysans. Déjà trente-sept mille familles ont reçu de tels titres : quatre-vingt mille en seront dotées d'ici à la fin de mon quinquennat. Nous avons augmenté les superficies irriguées, et poursuivons cette tâche. Nous avons, d'autre part, augmenté la production de certains produits, que, traditionnellement nous devions importer, et cela grâce à une revalorisation des prix payés aux producteurs.

— Mais cela a entraîné une forte augmentation des prix à la consommation.

— C'est un fait. Mais les prix des principaux produits de consommation de masse, alimentaires notamment, demeurent contrôlés. Ce qui est vrai, c'est que le Venezuela est un pays « super-protégé » par l'Etat, ce qui ôte l'esprit de compétition aux entrepreneurs, qui jouissent de situations très favorables. Mon gouvernement a décidé d'introduire la concurrence pour tout ce qui n'est pas produit de première nécessité. Cela supposait un certain courage politique. Une réussite que nul ne peut nous contester, c'est d'avoir mis fin, pour la première fois en 1979, au déficit de la balance des paiements, notamment en obtenant une réduction substantielle des importations de biens non essentiels. A commencer par le whisky.

— Vos adversaires vous accusent d'être un partisan déguisé des thèses de l'école de Chicago.

— Je ne suis pas dogmatique. J'adopte des mesures conformes à notre réalité. Ce que je sais, c'est qu'une politique des prix stimule la production et réduit les importations superflues. J'essaie d'être un président pour tous, d'écouter tout le monde. La marginalité sociale ce n'est pas seulement un problème économique, mais surtout culturel. D'où notre attention pour l'éducation.

— L'égalité des chances passe par la possibilité de trouver un emploi. N'est-ce pas mettre la charrue avant les bœufs que d'accorder la priorité au social ?

— Le gouvernement précédent a fait beaucoup pour créer des emplois. Mais beaucoup de ceux-ci était parasitaires. Il s'agissait d'augmenter notre bureaucratie. Nous, nous voulons plutôt réduire la bureaucratie.

» Lutter contre le chômage, c'est, d'abord, lutter contre l'inflation, améliorer la productivité, revaloriser le goût du travail, déclarer la guerre à la paresse, aux grèves, à la perpétuelle menace de conflits sociaux, diminuer la rotation de la main-d'œuvre, qui mine certaines industries.

— Votre image de « candidat de l'aile gauche de la démocratie chrétienne » va en souffrir.

— J'essaie de faire ce qui convient au pays. Les gens du peuple savent que lorsque je dis que j'aime les pauvres, ce n'est pas un vain mot.

Un gouvernement austère

— Il y a trois ans, lorsque vous n'étiez que candidat à la présidence, vous m'aviez dit que vous accorderiez une grande attention à l'amélioration de l'administration et des services publics. Avez-vous avancé ?

— C'est une grave question. Il n'y a, dans ce pays, aucune conscience du service public. En revanche, il y a une épouvantable tradition d'abus. Il faut changer cela peu à peu. On a déjà un peu amélioré les communications. J'admets qu'il reste fort à faire...

— On parle beaucoup du scandale dans lequel est impliqué votre prédécesseur, le président Carlos Andres Perez. Cette affaire ne risque-t-elle pas, par-delà le tort porté au parti d'opposition, A.D., de saper la confiance des citoyens dans la démocratie vénézuélienne ?

— Dans les affaires de corruption, il faut agir avec circonspection et sens de la responsabilité. Sinon, on risque d'aboutir à une paralysie des organes de gouvernement, par crainte des accusations. Un gouvernement austère, comme le mien, a, certes, plus de facilité pour lutter contre la corruption.

» L'attitude de mon gouvernement est de donner tout appui aux organismes compétents pour vérifier les activités de l'administration. Je souhaite que le débat qui va s'ouvrir au Parlement à ce sujet garde une grande hauteur de ton. Ma conclusion sur ce point est que la lutte contre la corruption exige de bonnes lois, mais surtout le choix de gens honnêtes pour occuper les charges publiques.

— Le gouvernement précédent était si actif qu'on l'a parfois taxé d'activisme. Le vôtre est souvent accusé, à l'inverse, de quasi-immobilisme.

— Nous avons un dicton populaire : qui se presse ne fait que se fatiguer. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.

UN SOIR A CARACAS

SIX heures du soir à Caracas. Les chauffeurs de taxi prennent le frais, les portières de leurs énormes voitures américaines grandes ouvertes, à côté des fontaines modernes des hôtels. Ils rient au nez des visiteurs qui leur demandent de les conduire dans le centre. C'est l'heure où la circulation est la plus insensée. Tout le cœur de la ville est immobilisé. On ne klaxonne même plus. La course, qui durerait une heure ou deux pour une faible distance, n'est pas rentable pour eux. Ils préfèrent s'abstenir et attendre que les choses se calment un peu.

Les autoroutes, qui traversent Caracas de part en part, ont des noms évocateurs : la pieuvre (« pulpo »), l'araignée (« araña »). Pare-chocs contre pare-chocs, les citadins qui rentrent de leur travail dans leur voiture particulière, les petits employés entassés dans les taxis collectifs (les « por puestos ») ou dans les autobus bondés, ont le regard absent. Ils ne seront pas chez eux avant 8 heures. L'essence coûte 30 centimes le litre...

Voilà quelques années déjà que l'on parle du métro. Des excavations gigantesques entourées de palissades sont le signe manifeste que quelque chose se prépare. Mais un coup d'œil lancé à travers les planches ne laisse pas l'impression d'une activité trépidante. La même remarque vaut d'ailleurs pour nombre de chantiers de la capitale, qui semblent arrêtés, les grues immobilisées en plein ciel à côté d'immeubles inachevés. Le Venezuela a une économie soumise aux accélérations et aux freinages brusques. Après le boom pétrolier des années 1973-1978 et une certaine « surchauffe », il se paye le luxe d'une pause.

Inutile de lever la tête d'un air interrogateur pour chercher sur la façade d'un immeuble un numéro ou la plaque indiquant le nom d'une rue. Ces raffinements sont inconnus. Le point de repère est l' « esquina », le carrefour. Pour donner son adresse, un « caraqueño » indique le sobriquet (ignoré de tous les plans, des agents de police et de ceux qui habitent deux carrefours plus loin) sous lequel est connu son « esquina ». Si l'on sort du centre, tout se complique, car l'unité de base devient l' « urbanizacion », le quartier qui est sorti de terre d'un seul coup il y a vingt ans ou la semaine dernière à l'emplacement d'un terrain vague ou d'une plantation

La destruction du passé

Le « caraqueño » est homme d'action, et la préservation des monuments anciens n'est pas sa préoccupation majeure. Le dictateur Perez Jimenez, renversé en 1958, a parachevé la destruction du vieux centre colonial, déjà largement entamée avant lui, et son remplacement par une architecture moderniste fondée sur le béton, les perspectives grandioses (destinées dans son esprit à servir de cadre aux défilés militaires) et les fontaines multicolores illuminées la nuit. Le centre Simon-Bolivar, qui abrite de nombreux ministères, et dont les deux tours monumentales encadrent des dalles jardinées réservées aux flâneurs et aux fonctionnaires venus prendre un peu d'air, est le modèle du genre.

Il reste pourtant encore quelques vestiges du passé. La cathédrale, de style baroque espagnol, semble perdue au milieu des buildings, mais, un peu plus loin, le Congrès et la place Bolivar, au centre de laquelle se dresse la statue, à cheval, du Libertador, conservent un peu du cachet du Caracas d'autrefois.

Un président bâtisseur et francophile, Guzman Blanco, qui semble avoir été le modèle du « premier magistrat » décrit par Alejo Carpentier dans *le Recours de la méthode* (1), a également laissé son empreinte. Quelques-unes des plus beaux bâtiments de la ville, le théâtre, le palais présidentiel de Miraflores, la Casa Amarilla (la Maison Jaune), siège du ministère des affaires étrangères, ont été construits par ses soins.

Loin de ces splendeurs, les habitants des « superbloques », grands ensembles de dix à quinze étages, bâtis pour résorber les bidonvilles, attendent patiemment, le soir venu, que l'eau veuille bien monter dans les canalisations. L'électricité est parfois coupée, les dernières quittances n'ayant pas été réglées. Les loyers sont souvent « oubliés ». Certains « bloques », comme celui du 23-Janvier, sont le théâtre d'incidents quasi permanents entre bandes rivales. Le parti communiste avait tenté une expérience de guérilla urbaine dans ces grands ensembles dans les années 60. Il a renoncé depuis longtemps, mais certains groupes gauchistes maintiennent la tradition.

Un dirigeant du Mouvement vers le socialisme (MAS) reconnaît que le phénomène est aux limites de la délinquance et de la lutte politique : « *Nous ne sommes pas impliqués dans ce type d'action, mais nous sommes solidaires au besoin de ceux qui sont arrêtés*, explique-t-il, *car il s'agit quand même d'une expression de la terrible violence faite au peuple, d'une véritable explosion de rage devant des conditions de vie inacceptables.* »

Les « superbloques » n'ont pas fait disparaître les « ranchitos », ces cabanes construites avec des cageots à légumes, des emballages de carton, des toiles goudronnées et, d'une façon générale, tous les objets de rebut d'une société industrielle. Escaladant les collines, parfois emportées par les glissements de terrain ou les torrents de boue lorsqu'il pleut, elles sont souvent peintes de couleurs vives qui font, pour un observateur inattentif ou lointain, oublier leur misère. Elles surgissent en une nuit, gagnant sans cesse de nouveaux terrains de plus en plus éloignés du centre. Il n'est pas rare que, sur leur seuil, où se pressent les enfants et les animaux domestiques, poules et cochons, on voie apparaître cravaté et sorti de son ministère le maître des lieux, un petit employé qui n'a pas trouvé mieux pour loger sa famille en raison des loyers prohibitifs de la capitale.

Ayant enfin franchi les embouteillages, les citadins les plus fortunés rentrent dans leur villa des « urbanizaciones » cossues : demeures de tous les styles, maisons basses traditionnelles blanchies à la chaux, aux poutres peintes en bleu, villas modernes aux formes audacieuses sur des modèles californiens, mas méditerranéens, chalets suisses...

La bourgeoisie de Caracas adore les réceptions, la vie mondaine, les goûters pour les dames autour d'une partie de cartes, les cocktails où les maris invitent leurs relations d'affaires. Il n'est pas interdit d'apporter ses bijoux, et, si la température ne le permet pas malgré l'altitude (900 mètres), on baissera au besoin le thermostat du climatiseur pour que l'hôtesse puisse faire admirer les fourrures qu'elle vient d'acheter à New-York.

Les hommes ont leur vie à eux. Ils sortent seuls, sauf pour les dîners d'apparat. L'entretien de quelque maîtresse fait partie du standing de l'homme d'affaires prospère ou du politicien arrivé. Il n'en est que plus doux, le soir venu, de rentrer dans ces banlieues calmes, caresser les têtes d'enfants endormis et s'asseoir à côté de l'épouse, toujours présumée fidèle, devant le poste de télévision dont les innombrables chaînes en couleurs ont toujours un film américain à offrir. — D. Dh.

(1) *Le Recours de la méthode*, d'Alejo Carpentier. Gallimard 1975.

EUROPE

Union soviétique

Les condamnations, arrestations et perquisitions se poursuivent contre les dissidents

[illegible]

Finlande

DES MISSILES SOVIÉTIQUES POUR LA DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE D'HELSINKI

(De notre correspondant.)

[illegible]. — L'U.R.S.S. a remis [illegible], vendredi 11 avril, [illegible] finlandaise le système [illegible] missiles sol-air SA-3 qui assu[illegible] défense anti-aérienne [illegible], la seule capitale européenne avec Vienne, qui n'était [illegible] dotée de missiles de défense. [illegible] nombre de ces missiles est [illegible] secret, mais le marché s'élève à environ 300 millions [illegible].

[illegible] s'agit, pour l'instant, que [illegible] missiles d'instruction, et les [illegible] tirs d'essai n'auront [illegible] 1982. Bien que le système de missiles soit entièrement [illegible], il doit être installé dans [illegible] spéciaux qui font encore [illegible]. L'acquisition de ces missiles (la Finlande ne possédait [illegible] des Strela, petits missiles [illegible] soviétiques d'une portée [illegible] kilomètres seulement, [illegible] il y a deux ans et servant [illegible] à la défense anti-[illegible]) a nécessité la formation, [illegible] Odessa, de quarante-cinq Finlandais. L'instruction en Finlande commencera en septembre.

[illegible] missiles en question sont une version légèrement améliorée des missiles utilisés au Vietnam et dans la guerre israélo-égyptienne de 1973. D'une longueur de 6 mètres, pesant 1 tonne, et volant à Mach 2,5, ces engins peuvent atteindre des cibles à vingt-cinq kilomètres de distance et quinze kilomètres d'altitude. — P. P.

Italie

Le P.C.I. prône un « nouvel internationalisme » allant au-delà des frontières du communisme

De notre correspondant

Rome. — Comment réagiront les Soviétiques au prochain voyage de M. Enrico Berlinguer à Pékin ? « *Nous n'avons rien à craindre, puisque la reprise du dialogue avec les Chinois n'est dirigée contre personne* », assurait, il y a quelques jours, M. Adalberto Minucci, membre de la direction du P.C.I. Cette réponse officielle ne correspond pas aux inquiétudes des communistes italiens. Ils savent que, de toutes leurs initiatives récentes, c'est surtout le rapprochement avec la Chine qui a déplu au Kremlin. Celui-ci s'est montré relativement compréhensif pour la position modérée du P.C.I. au sujet des missiles de l'OTAN, pour ses rencontres avec MM. Mitterrand et Brandt, pour son refus de participer à la conférence des P.C. européens à Paris et même pour la condamnation de l'invasion soviétique en Afghanistan. Mais, en renouant avec Pékin, M. Berlinguer semble dépasser les bornes de l'acceptable. De Rome, il est difficile de prévoir comment réagiront les Soviétiques, dans la mesure où on ne comprend tout à fait ni leur politique asiatique ni les rapports de force exacts au Kremlin.

Le P.C.I. a multiplié les déclarations rassurantes. Selon M. Berlinguer, qui s'exprimait, le 3 avril, devant le conseil national de son parti, les buts du voyage seraient les suivants : « *Améliorer la connaissance objective de la réalité dans laquelle opèrent les deux partis, respecter les positions et l'autonomie réciproques, discuter franchement des divergences dont on est conscient de part et d'autre, rechercher de possibles convergences, tant pour ce qui concerne les rapports entre les deux partis, les deux pays, les deux peuples, que pour les grands problèmes de la paix et de la coopération dans le monde.* » Un des membres de la direction du P.C.I., M. Gianni Cervetti, est allé spécialement à Moscou pour défendre cette thèse auprès des Soviétiques.

C'est également au nom de la paix dans le monde et de l'autonomie de chaque parti que les communistes italiens ont refusé de participer à la prochaine conférence des P.C. européens à Paris. Il s'agit, selon M. Berlinguer, d'une initiative « *erronée* » en raison « *de la méthode, du moment et du thème choisis* » par les organisateurs (français et polonais). En allant à Paris, les communistes italiens s'aligneraient sur un bloc. Or, affirme leur secrétaire général, « *nous n'avons appartenu et n'appartenons à aucun camp. Nous ne reconnaissons aucun parti ou Etat-guide. Nous sommes nous-mêmes et faisons partie du mouvement ouvrier et démocratique, d'un mouvement anti-impérialiste mondial très vaste, divers, multiforme, auquel nous participons de manière autonome en conservant notre particularité, notre initiative* ».

Ce mouvement, le P.C.I. l'appelle « *nouvel internationalisme* ». Il englobe à ses yeux, les communistes, les socialistes, les sociaux-démocrates, les forces catholiques progressistes et l'ensemble des mouvements de libération nationale. Dans son intervention au conseil national, M. Giancarlo Pajetta, ministre des affaires étrangères du P.C.I., n'a pas hésité à s'en prendre à l'ancien internationalisme qui était « *plus restreint, souvent nourri d'illusions et aussi, pour une grande part, de sectarisme* ». Dans le nouveau regroupement de « *tous ceux qui veulent changer la société et faire avancer l'humanité* », il n'y a plus « *de maître et d'élèves* », plus personne pour « *apposer des tampons ou délivrer des cartes* ».

L'eurocommunisme sans le P.C.F.

Ne voulant plus de bloc idéologique, ne se résignant pas à la tension internationale, le P.C.I. se heurte à son homologue français. C'est au P.C.F. que songe évidemment M. Berlinguer lorsqu'il affirme : « *Si on vise seulement à conserver la force des partis communistes, si on tient pour sûr que les partis socialistes et sociaux-démocrates sont devenus des alliés irrécupérables de la droite, d'abord on dit une chose inexacte, mais surtout on se condamne à l'isolement et à l'absence de toute initiative.* » Des divergences au moins aussi importantes concernent le rôle de l'Europe sur la scène mondiale. Les deux partis qui n'ont jamais été sur la même longueur d'onde semblent vivre dans deux mondes différents.

Sans grande conviction, les dirigeants du P.C.I. affirment que l'eurocommunisme n'est pas mort. Ils le présentent comme une sorte de « *nouvel internationalisme* » à l'échelle de l'Europe. « *Nous n'avons jamais considéré l'eurocommunisme comme un bloc monolithique de partis, une sorte de petit Komintern* », a déclaré M. Minucci. Dès le départ, ce concept aurait englobé d'autres forces progressistes. En rencontrant MM. Brandt et Mitterrand et bientôt M. Palme, les dirigeants du P.C.I. ne feraient que l'appliquer. « *Nous ne cherchons pas de nouveaux compagnons de route pour perdre les anciens,* explique M. Pajetta. *Nous prenons acte cependant qu'il existe des possibilités nouvelles de dialogue.* »

En fait, la défection du P.C.F. est douloureusement ressentie à Rome. Elle accentue le désarroi de beaucoup de militants communistes italiens qui ont toujours considéré ce parti frère comme une page de leur histoire et un symbole d'orthodoxie ; d'une certaine manière on envie les camarades français de s'être alignés aussi profondément sur l'U.R.S.S. après l'invasion de l'Afghanistan. C'est vrai surtout des plus anciens, dont le pro-soviétisme se maintient envers et contre tout. Mais nombre de militants plus jeunes sont perplexes eux aussi et se demandent où les conduisent leurs dirigeants. Tout cela n'aurait-il pour but que d'ouvrir la porte du gouvernement au P.C.I. ?

La question n'est pourtant plus d'actualité. Il y a quelques mois on attendait les élections américaines en se disant que la Maison Blanche pourrait alors donner un feu vert aux ministres communistes. Aujourd'hui M. Berlinguer et ses amis semblent se faire moins d'illusions. Ils ont pris au sérieux le virage à droite de la démocratie chrétienne et se voient pour un certain temps encore dans l'opposition. Paradoxalement l'anticommunisme semble reprendre vigueur en Italie, alors même que le P.C.I. se distingue de l'U.R.S.S. Et paradoxalement c'est au moment où le P.C.I. se rapproche des socialistes français, des travaillistes britanniques, des sociaux-démocrates allemands et suédois, qu'il a les rapports les moins faciles avec les dirigeants démocrates-chrétiens, socialistes et sociaux-démocrates italiens.

ROBERT SOLÉ.

ASIE

Afghanistan

[illegible]

Chine

Les autorités remettent à l'honneur les dispositions sur la protection des secrets d'État

De notre correspondant

Pékin. — « *Méfiez-vous, taisez-vous, les oreilles ennemies vous écoutent !* » C'est un peu l'avertissement que lance aux Chinois le *Quotidien du peuple* en publiant à nouveau les règlements datant de 1951 sur la « *protection des secrets d'État* ».

« *A l'heure actuelle,* explique le journal, *une lutte de classes extrêmement complexe se poursuit à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. L'ennemi ne cesse de mener contre nous des activités secrètes.* » L'ennemi, ce sont, paraît-il, « *les contre-révolutionnaires et autres mauvais éléments* », « *les hégémonistes* » et « *les forces réactionnaires* » qui cherchent à « *entraver la modernisation* » de la Chine et à y « *renverser la dictature du prolétariat* ».

Avec regret, le *Quotidien du peuple* évoque l'époque héroïque où de solides traditions et l'activité diligente d'organismes spécialisés contribuaient à maintenir chacun sur ses gardes. Hélas ! le « *venin anarchique* » hérité de « bande des quatre », un manque de connaissance aussi des « *nouvelles circonstances historiques* », ont conduit à un relâchement de la vigilance. On laisse traîner des documents, on bavarde avec des parents ou des amis, on prend des notes personnelles... Autant d'occasions dont profite l'ennemi.

Le Quotidien de l'ouvrier, quelques jours plus tôt, avait justifié à l'avance ce rappel à l'ordre. Certains, notait-il en substance, estiment que la protection des secrets n'est plus guère utile à l'heure où les photographies prises par satellites permettent de compter les boutons sur la veste d'un piéton. Cela, répondait l'organe des syndicats, pose effectivement des problèmes, mais les techniques modernes ne permettent pas de tout savoir et ce n'est qu'une raison de plus pour être prudent.

La notion de « *secret d'Etat* » exposée dans les règlements de 1951 est extrêmement large. Dix-sept domaines sont énumérés auxquels elle peut s'appliquer. Cela va des questions d'intérêt militaire, diplomatique ou financier aux inventions scientifiques, en passant par les plans économiques, les archives gouvernementales, les statistiques, etc. mais les questions « *législatives et judiciaires* », les « *structures et emplacements des organismes de l'Etat* », les cartes géographiques et les fabrications de médicaments sont également domaines protégés. Il n'est jusqu'aux prévisions météorologiques qui ne puissent être, elles aussi, secrètes. Pris d'ailleurs d'inquiétude sur leurs propres défaillances possibles, les auteurs du règlement ont ajouté que la notion de secret pouvait encore s'appliquer à « *tout le reste* ».

Le règlement décrit en outre le complexe appareil de « *groupes de contrôle* », de procédures, de censures, par lequel le secret doit être protégé du ministère à l'atelier en passant par les établissements d'enseignement. Chacun doit être constamment « *éduqué* » dans cet esprit. Des sanctions sont prévues contre les indiscrets et des récompenses pour les plus vigilants, en particulier pour les dénonciateurs, car le « *contrôle mutuel* » des travailleurs est expressément recommandé.

Espionnite ? Complexe obsidional ? A vrai dire, le goût du secret a toujours été très marqué en Chine, et c'est précisément parce qu'il aurait divulgué des secrets « militaires » que le jeune contestataire Wei Jingsheng a écopé quinze ans de prison en octobre. Quant aux contacts avec les « amis étrangers », ils n'ont jamais été encouragés par l'intermédiaire des canaux autorisés. La sévère mise en garde du *Quotidien du peuple* n'incitera pas de nouvelles portes à s'ouvrir.

ALAIN JACOB.

Après les déclarations de M. Pham Van Dong sur le Cachemire

LE PAKISTAN FERME SA MISSION DIPLOMATIQUE A HANOÏ

Le Pakistan a annoncé, vendredi 11 avril, qu'il allait fermer sa mission diplomatique à Hanoï, à la suite des déclarations « *aberrantes* » faites la veille à Srinagar, capitale de l'Etat indien du Jammu et Cachemire, par le premier ministre vietnamien, M. Phan Van Dong, affirmant que le Cachemire était « *partie intégrante de l'Inde* ». Le territoire du Cachemire est, depuis 1947, revendiqué par le Pakistan qui en administre la partie nord, le sud étant contrôlé par New-Delhi.

Paradoxalement, les propos cités ont été mal accueillis même en Inde. Plusieurs journaux de New-Delhi les ont qualifiés de « *naïfs* », le contentieux indo-pakistanais au sujet du Cachemire étant « enterré » depuis plusieurs années.

L'Union soviétique et son allié vietnamien s'efforcent de ranimer cette querelle, estiment divers observateurs étrangers à Moscou. C'est ainsi que *l'Etoile rouge*, organe des forces armées soviétiques, a écrit, le 11 avril, que l'occupation par le Pakistan d'une portion de ce « *territoire indien* » permettait à la Chine de faire parvenir des armes aux rebelles afghans.

Le communiqué publié le 12 avril, à l'issue de la visite de M. Pham Van Dong en Inde, rappelle que New-Delhi et Hanoï sont « *d'accord pour contribuer au renforcement de la paix et de la stabilité* » en Asie mais ne fait mention ni de l'Afghanistan ni du Cambodge, sujets sur lesquels Indiens et Vietnamiens sont en désaccord (*le Monde* du 11 avril). — (*A.F.P.*)

A travers le monde

Burundi

- DEUX PRETRES, les Pères Sergio Cambiaganu, de nationalité italienne, et Jesus Jimeno, de nationalité espagnole, qui résidaient dans des missions situées au sud du Burundi, ont été expulsés du pays et déclarés indésirables, rapporte, jeudi 10 avril, le quotidien du Burundi, *le Renouveau*. — (*A.F.P.*)

Inde

- LA COUR SUPREME DE L'INDE a acquitté, vendredi 11 avril, MM. Sanjay Gandhi, fils du premier ministre, et V.C. Shukla, ancien ministre de l'information, qui avaient été condamnés l'année dernière à deux ans de prison pour avoir fait détruire, sous l'état d'urgence, les copies d'un film, *Kissa kursi ka* (histoire de la chaise), satire de l'administration sous le régime d'exception. MM. Gandhi et Shukla avaient été élus députés aux élections de janvier, à la suite de quoi le producteur du film et le principal témoin de l'accusation avaient retiré leur plainte et même déposé en faveur des deux inculpés. — (*A.F.P.*)

Philippines

- LE PRESIDENT MARCOS a ordonné, vendredi 11 avril, la libération du Père Edicio de la Torre sous la condition qu'il quitte le pays et s'exile à Rome. Emprisonné depuis décembre 1974 pour avoir révélé des cas de torture politique, il avait été accusé de « subversion » et de relations avec des groupes d'extrême gauche. Les Etats-Unis et le Vatican étaient intervenus en faveur de sa libération.

Portugal

- LE CONSEIL DE LA REVOLUTION a jugé inconstitutionnel, le jeudi 10 avril, un projet de loi du gouvernement ouvrant la banque, les assurances, la production d'engrais et de ciments à l'initiative privée. Aussi le projet ne sera pas promulgué par le président de la République. Le gouvernement doit préparer un nouveau texte d'où seront exclus les aspects jugés contraires à la loi fondamentale. — (*Corresp.*)

Thaïlande

- L'EXPLOSION D'UNE GRENADE dans un cinéma en plein air a fait onze morts et plus de vingt blessés dans la province de Trat dans le sud-est de la Thaïlande a-t-on appris à Bangkok le vendredi 11 avril. — (*Reuter.*)

Zambie

- CONDAMNATION DE L'AFRIQUE DU SUD. — Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, vendredi 11 avril, à l'unanimité, une résolution condamnant l'Afrique du Sud pour ses actions « *répétées, intensifiées et délibérées* » contre la Zambie, qui constituent des violations de la souveraineté de ce pays et de son intégrité territoriale. Le Conseil de sécurité réclame le retrait immédiat des soldats sud-africains du territoire zambien et l'arrêt des violations de l'espace aérien zambien.

D'autre part, huit Zambiens ont trouvé la mort, leurs véhicules ayant sauté sur des mines posées par les forces sud-africaines, dans la province occidentale de la Zambie. — (*Reuter.*)

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés adoptent à l'unanimité une proposition de loi sur « le crime de viol »

Il aura fallu attendre près de deux ans pour que la proposition de loi sur le viol, adoptée par le Sénat en juin 1978, soit examinée puis adoptée par les députés. Deux ans d'hésitations, de faux-fuyants et de tergiversations pour qu'une trentaine de députés acceptent de se réunir un vendredi après-midi — ô sacrifice ! — pour définir et réprimer « le crime de viol ». Cinq heures et demie de débats d'une rare qualité pour que l'Assemblée nationale décide à l'unanimité de s'inscrire en faux contre ceux qui considèrent « qu'elles sont faites pour ça » et « qu'elles l'ont bien cherché ». Quarante-sept amendements pour reconnaître, enfin, que le viol est d'abord un crime contre la liberté de l'autre, une domination brutale du plus fort sur le plus faible : pour confirmer des peines de dix à vingt ans de réclusion criminelle, pour emprisonner à perpétuité les adeptes du viol collectif.

Deux ans, cinq heures et demie de discussion, quarante-sept amendements... rien, pour tout dire, si l'on songe aux siècles de bonne conscience, à la pesanteur de ce code non écrit qui faisait d'un crime odieux un simple incident de parcours dans l'épanouissement de la virilité.

« Le violeur n'est pas nord-africain, c'est Dupont-la-joie, affirma M. Forni (P.S.) au cours du débat, c'est l'homme de la rue. » Le propos, on en conviendra, avait de quoi choquer : il justifiait, a posteriori, ceux qui avaient choisi de ne pas être là, par « décence ». Tous les autres, et notamment les députés de la majorité, avaient sans doute de multiples et excellentes raisons pour se désintéresser totalement du sort des femmes qui sont traumatisées par un viol. Evoquant les atermoiements qui avaient précédé ce débat, Mme Constans (P.C.) indiquait : « Une telle attitude est bien méprisante pour la dignité des femmes. » Le jugement ne pouvait-il s'appliquer aussi à une majorité absente ? Seul, M. About (U.D.F.) défendit pied à pied ses convictions, tantôt avec, tantôt contre celles des socialistes et des communistes.

Au banc du gouvernement, Mme Pelletier mit quelque temps à trouver la parade de procédure pour pallier — par scrutins publics répétés — les déficiences majoritaires. Et puis, au moment décisif, le président de la commission des lois vint à son secours... M. Foyer (R.P.R.) présenta un amendement qui rétablissait la discrimination légale dont sont victimes les homosexuels. Mme Pelletier approuva, sans s'attarder sur le fait que deux ans auparavant, au Sénat, elle avait fait voter une disposition inverse. A la fin du débat, M. Foyer se félicita du maintien « des valeurs morales essentielles » qui font la grandeur de notre « civilisation humaniste ». Dès lors, l'honneur était sauf...

LAURENT ZECCHINI.

Vendredi 11 avril, sous la présidence de M. DELEHEDDE (P.S.), l'Assemblée nationale examine cinq propositions de loi relatives au viol et aux attentats à la pudeur. Outre une proposition adoptée par le Sénat le 28 juin 1978, les quatre autres textes émanent de Mme D'HARCOURT (n. I., Hauts-de-Seine), de M. MITTERRAND (P.S., Nièvre), de Mme MOREAU (P.C., Paris) et de M. CREPEAU (app. P.S., Charente-Maritime).

Après l'intervention de M. MASSOT (app. P.S.), rapporteur de la commission des lois (voir *le Monde* des 4 et 12 avril), Mme PELLETIER, ministre délégué chargé de la famille et de la condition féminine, déclare notamment : « *Le viol c'est d'abord la violence. C'est aussi une atteinte à la dignité même des femmes. Crime contre la liberté et l'intégrité physique, il s'inscrit dans l'univers de la peur et de la domination brutale du plus fort sur le plus faible. Notre société moderne ne peut donc le tolérer. Et ce sont des femmes qui, par leurs actions courageuses, ont levé les tabous et sensibilisé, à juste titre, l'opinion publique.* »

Mme Pelletier souhaite que le huis clos soit de droit lorsque la victime le demande. Celle-ci devrait également pouvoir bénéficier du droit au secret de son nom. La répression du viol, poursuit Mme Pelletier, doit s'accompagner d'une information et d'une prévention. « *Trop souvent,* indique-t-elle, *dans le passé, rumeurs, sourires, complaisance et allusions ont rejeté la victime dans le silence et la solitude. Elle était même quelquefois suspectée de légèreté ou de provocation.* » Pour Mme Pelletier, il convient, « *dans toute la mesure du possible, de laisser à la plaignante le choix du fonctionnaire qui recevra sa déclaration, car il n'est pas évident et systématique qu'elle préfère se confier à une femme.* »

Mme Pelletier indique d'autre part : « *La composition des jurys d'assises devra éviter le piège de la discrimination à rebours. C'est à cela qu'équivaudrait une majorité de femmes dans les jurys.* »

Dans la discussion générale, Mme d'Harcourt déclare que l'actualité de ce débat correspond avant tout « *au résultat d'une prise de conscience à l'égard des comportements nécessaires des êtres vis-à-vis les uns des autres* ». Elle rappelle « *les allégations goguenardes de policiers, de juges ou d'avocats qui, en hommes, considéraient le viol plus comme une manifestation de puissance virile que comme un crime, de toute manière, au fond, excusable* ». Elle indique qu'il s'agit moins de modifier le droit qu'un état d'esprit. « *Non,* déclare-t-elle, *la femme violée n'est pas, comme on tend à le faire croire trop souvent, une « allumeuse » qui cherche à échapper aux conséquences de ses actes.* »

M. FORNI (P.S., Territoire de Belfort) donne plusieurs exemples « *du combat contre ce fléau social qu'est le viol : lutte contre le cynisme de ceux qui considèrent « qu'elles sont faites pour ça » ou « qu'elles l'ont bien cherché », lutte contre le stéréotype de la femme-objet, qui en jupe courte provoque et en jupe longue suggère* ». Il ajoute : « *Il ne faut pas s'y tromper, le violeur n'est pas Nord-Africain, c'est Dupont-la-joie, c'est l'homme de la rue, c'est l'homme de tous les milieux, obligé de retrouver sa virilité en étant agressif.* »

Evoquant la situation des homosexuels, M. Forni déclare notamment : « *La vie est rude pour ceux qui n'ont pas la chance de s'appeler Chazot, Peyrefitte ou Cocteau. La bêtise et la haine créent les ghettos, disait Jean-Louis Bory : les homosexuels y sont enfermés depuis longtemps.* » Il ajoute : « *La seule limite à cette liberté devrait être celle d'autrui, sa liberté de consentir ou de refuser.* » Le député de Belfort conclut en indiquant : « *Je ne souhaite pas banaliser l'homosexualité, mais mettre un terme à une discrimination.* »

M. ABOUT (U.D.F., Yvelines) souligne que « *devant la difficulté de prouver le consentement de la femme, le parquet a trop souvent dans le passé disqualifié l'infraction* ». Il ajoute : « *Fait exceptionnel dans la pratique judiciaire : la victime est présumée coupable ou pour le moins suspecte alors que l'inculpé est présumé innocent. C'est à la victime de faire la preuve de sa bonne conduite et de sa vertu.* » M. About rappelle ensuite, pour s'en offusquer, que « *tous les ouvrages de droit pénal reconnaissent au mari le droit de recourir à la force contre une épouse qui lui refuse l'acte conjugal, et ce, parce que « le mariage a précisément » pour but — dit le manuel de » droit pénal — l'union de » l'homme et de la femme, qu'il » confère à l'époux le droit de » possession et que la femme est » astreinte à se prêter à l'acte » qui constitue la fin légitime du » mariage.* »

Mme CONSTANS (P.C., Haute-Vienne) estime que « *les viols et les agressions sexuelles sont parmi les phénomènes qui manifestent le caractère inégalitaire des rapports sociaux et traduisent d'une façon plus ou moins claire aux yeux de beaucoup la situation d'infériorité dans laquelle les femmes se trouvent encore. Dans bien des procès de viol,* indique-t-elle, *on fait une enquête de moralité sur la victime, ce qui revient à dire qu'elle a peut-être mérité, sinon cherché, ce qui lui est arrivé* ».

M. HERAUD (U.D.F., Seine-et-Marne) évoque les viols collectifs, en déclarant notamment : « *Il faudra frapper en même temps les auteurs, les complices, les spectateurs passifs mais consentants. Quand on saura que la justice est intraitable, ce type de viol régressera.* »

Dans la discussion des articles, l'Assemblée repousse, par 283 voix contre 86, un amendement de Mme Constans prévoyant de prendre en compte non seulement la notion de viol, mais aussi celle, plus large, d'agressions sexuelles. Contre l'avis du gouvernement, les députés adoptent un amendement de la commission définissant ainsi le « *crime de viol* » : « *tout acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit, commis ou tenté sur la personne d'autrui, par violence, contrainte ou surprise* ».

Par 278 voix contre 197, l'Assemblée décide de porter de dix à vingt ans, au lieu de cinq à dix ans, les peines de réclusion criminelle punissant le viol. Le viol sera toutefois puni de la réclusion criminelle à perpétuité « *lorsqu'il aura été commis soit sur une personne vulnérable en raison d'un état de grossesse, d'une maladie, d'une infirmité ou d'une déficience physique ou mentale ; soit sur un mineur de quinze ans ; soit sous la menace d'une arme ; soit par plusieurs auteurs ou complices ; soit par un ascendant légitime, naturel ou adoptif de la victime ou par une personne ayant autorité sur elle ou encore par un fonctionnaire qui a abusé de son autorité en dehors ou dans l'exercice de ses fonctions* ».

Il est d'autre part précisé que « *tout attentat à la pudeur commis ou tenté sans violence, contrainte ou surprise, sur la personne d'un mineur de quinze ans sera puni d'un emprisonnement de trois à cinq ans et d'une amende de 6 000 à 60 000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement* ».

L'Assemblée examine ensuite un amendement de M. FOYER (R.P.R., Maine-et-Loire) — soutenu par le gouvernement — stipulant : « *Sera puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 60 à 20 000 francs quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu mineur du même sexe.* »

Evoquant l'égalité de tous les citoyens devant la loi, M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) s'oppose à l'amendement du président de la commission des lois en déclarant : « *En quoi l'outrage public à la pudeur commis par deux individus du même sexe serait-il plus grave que l'outrage perpétré par deux individus de sexe différent ?* » « *N'est-il pas choquant,* ajoute-t-il, *de constater que la majorité hétérosexuelle se situe à quinze ans, quand la majorité homosexuelle coïncide avec la majorité légale ?* »

Par 278 voix contre 202, l'Assemblée adopte l'amendement de M. Foyer.

Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée adopte un amendement du groupe communiste stipulant : « *Lorsque ces agressions sont commises par des mineurs, des mesures éducatives sont prises à leur encontre, de préférence à toute forme de répression.* » Elle adopte ensuite un autre amendement du groupe communiste aux termes duquel « *dans chaque hôpital une équipe médico-sociale assurera l'accueil des victimes d'agressions sexuelles, et notamment de viols* ».

Par 279 voix contre 201, l'Assemblée repousse un amendement du groupe socialiste réduisant de cinq à deux ans la durée d'existence des associations pouvant se constituer partie civile, puis, par 393 voix contre 87, un amendement du groupe communiste supprimant toute condition de durée d'existence pour les associations s'étant créées avant la date des agressions. Sur proposition du gouvernement, les députés adoptent, par 279 voix contre 198, une nouvelle rédaction de la définition des associations pouvant se porter partie civile. Il est ainsi spécifié que l'objet statutaire de ces associations « *comporte la lutte contre les violences sexuelles* ». Il est, d'autre part, précisé que le huis clos est de droit si la victime partie civile ou l'une des victimes partie civile le demande ; dans les autres cas, le huis clos ne peut être ordonné que si la victime partie civile ou l'une des victimes partie civile ne s'y oppose pas.

Sur proposition de la commission des lois, il est ajouté dans la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse les dispositions suivantes : « *La publication et la diffusion d'informations sur un viol ou sur un attentat à la pudeur par quelque moyen d'expression que ce soit, ne doit en aucun cas mentionner le nom de la victime ou faire état de renseignements pouvant permettre son identification, à moins que la victime n'ait donné son accord écrit. Toute infraction à ces dispositions sera punie d'une amende de 6 000 F à 20 000 F et d'un emprisonnement de deux mois à deux ans ou de l'une de ces deux peines seulement.* »

Par 270 voix contre 194, l'Assemblée repousse un amendement du groupe communiste précisant que la loi « *est mise à la disposition des intéressés dans tous les centres sociaux et dans les mairies* ».

Dans les explications de vote, Mme LEBLANC (P.C.) regrette que l'Assemblée nationale n'ait pas suivi le Sénat en ce qui concerne les peines criminelles. « *Des peines trop fortes,* indique-t-elle, *risquent de ne pas être appliquées.* » M. ALAIN RICHARD (P.S.) estime que le texte est trop restrictif sur deux points : « *La définition des associations qui pourrait agir en justice, la répression des rapports homosexuels avec un mineur, punis plus sévèrement que les rapports hétérosexuels.* »

M. FOYER, président de la commission des lois, se félicite de l'unanimité de l'Assemblée « *sur la nécessité de maintenir certaines valeurs morales essentielles de notre société personnaliste et humaniste* » et constate que « *la nature humaine étant ce qu'elle est, la justice de l'Etat, notamment sa justice répressive, est la protection nécessaire du citoyen.* » M. HAMEL (U.D.F.) appelle de ses vœux « *l'instauration d'un climat moral qui élève l'individu au lieu de l'abandonner aux tentations de la violence* ».

L'ensemble du texte est ensuite adopté à l'unanimité des 479 votants. — L. Z.

Une prise de conscience

Seules depuis quelque cinq années, des femmes ont lutté pour que les victimes de viols cessent d'être regardées en coupables et se sentent elles-mêmes coupables et honteuses d'avoir été violées.

Aujourd'hui, à l'unanimité à l'Assemblée nationale, après le Sénat le 28 juin 1978, reconnaît dans le viol — dont elle donne *une définition claire* — un acte grave et pas seulement l'expression d'une virilité quelque peu excessive.

Pour « *protéger les femmes* », on a, une fois de plus, confisqué leurs paroles et souvent détourné le sens de leur action. Aussi, un des thèmes constants de leur campagne contre le viol a été : « *briser la conspiration du silence* ». Beaucoup d'entre elles pensaient que la répression ne résoudrait rien et que seule la publicité des débats lors des procès pouvait faire progresser la réflexion. L'Assemblée nationale paraît leur donner satisfaction en retirant à la cour d'assises le droit de prononcer le huis clos si la victime s'y oppose, mais retire ainsi aux avocats la possibilité d'exprimer leur avis.

En fixant de nouveau le maximum de la peine encourue pour viol à vingt années de réclusion criminelle (la réclusion criminelle à perpétuité en cas de viol collectif), alors que le Sénat l'avait ramenée à dix années, les députés ont suivi certaines organisations féministes, en particulier Choisir, que préside Mᵉ Gisèle Halimi, qui déploraient « *qu'on réduise les peines, simplement lorsqu'il s'agit de crimes contre les femmes* ». D'autres groupes de femmes estimaient inutile de demander le maintien de l'échelle des peines actuellement prévues par le code pénal, « *la prison n'ayant aucune vertu curative ni dissuasive* ».

Enfin, l'Assemblée nationale a rétabli, avec l'approbation du gouvernement, les dispositions réprimant plus sévèrement « *les actes impudiques ou contre nature* » commis sur un individu mineur âgé de quinze à dix-huit ans du même sexe. Dispositions qui avaient été supprimées par le Sénat, à la demande du gouvernement lui-même. Ainsi subsiste dans le code la discrimination existant entre actes homosexuels et hétérosexuels (*le Monde* du 12 avril).

Certes, cette loi assure la *répression des agressions sexuelles*. Mais elle ne saurait contribuer à l'évolution des mentalités, toujours présentée par les *mouvements de femmes comme* leur but principal. Elle n'est que la conséquence ambiguë d'une prise de conscience qui a amené *les femmes à parler du viol*. Selon les criminologues, le nombre des viols est probablement presque constant, comme l'est celui des autres crimes contre les personnes. En revanche, le nombre des plaintes — mille six cent trente et une en 1978 — a augmenté de 15,10 % depuis 1972, et de 68,67 % depuis 1963.

JOSYANE SAVIGNEAU

OUTRE-MER

LA SITUATION AUX ANTILLES

M. DIJOUD ANNONCE EN GUADELOUPE LA CONSTITUTION DE TROIS GROUPES DE TRAVAIL

Au terme de sa visite de trois jours en Guadeloupe, au cours de laquelle il s'est entretenu du développement économique des différentes parties de l'île avec les représentants des assemblées départementales et régionales et des organisations professionnelles, M. Paul Dijoud a annoncé la constitution de trois groupes de travail.

Le premier aura pour charge « *d'examiner l'ensemble des problèmes sociaux liés à la réforme foncière et à la restructuration de l'industrie sucrière, de prendre ou de proposer toutes décisions qui pourront faciliter les reconversions à entreprendre* ». Les situations particulières y seront étudiées « cas par cas ». Le *secrétaire d'Etat a confirmé* en effet la mise en œuvre de la réforme foncière, retenue parmi les objectifs prioritaires du gouvernement, qui doit concerner plus de 10 000 hectares de terres, afin de permettre l'installation de jeunes agriculteurs « *sur des lots économiquement viables assurant le maintien et le développement du potentiel de canne à sucre du département, soit au minimum 900 000 tonnes par an* ».

M. Dijoud a affirmé aux dirigeants agricoles « *la volonté du gouvernement de confier aux responsables locaux la complète responsabilité de la mise en œuvre de cette réforme ambitieuse qui vise à modifier profondément, dans les cinq années à venir, l'agriculture guadeloupéenne* ». Un comité directeur composé d'élus et de professionnels sera responsable, sous l'autorité du préfet, de l'exécution de la réforme.

Le secrétaire d'Etat a également confirmé que la restructuration de l'industrie sucrière guadeloupéenne devrait « *s'organiser autour de trois usines, deux en Grande-Terre et une en Basse-Terre, modernisées et renforcées pour assurer une capacité de production de l'ordre de 10 000 tonnes par an* ».

Le deuxième groupe de travail aura justement pour mission « *de déterminer les mesures propres à assurer le maintien de l'activité sur le territoire de la commune de Morne-à-l'Eau* », en Grande-Terre, « *à la suite des problèmes que va poser la décision de ne pas remettre en activité la sucrerie Blanchet* ».

Le troisième groupe de travail, dont la constitution a été décidée à la demande des présidents des assemblées locales, étudiera « *toutes les mesures propres à promouvoir plus de décentralisation et plus de déconcentration dans l'administration des départements français d'outre-mer, afin de tirer le meilleur parti des initiatives et du dynamisme local* ». Ses propositions seront soumises au premier ministre.

M. Dijoud, qui a reçu un bon accueil de la part des élus locaux de la majorité, s'est plu « *à constater la sérénité et le dynamisme de la Guadeloupe, et la volonté très forte de tous ses responsables de prendre en main et de mener à bien, avec l'appui de l'Etat, les projets de développement économique et social* ». Il s'est employé à jouer à fond la carte de la concertation, et les réactions positives des dirigeants politiques et professionnels qu'il a rencontrés (les communistes, qui constituent la principale force d'opposition en Guadeloupe, ont boycotté cette visite) ont répondu, semble-t-il, à l'attente du secrétaire d'Etat.

M. CÉSAIRE : le secrétaire d'État fait preuve de malhonnêteté intellectuelle.

Dans une déclaration diffusée le vendredi 11 avril par l'A.F.P., M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste, maire de Fort-de-France, président du Parti progressiste martiniquais (P.P.M.), accuse M. Paul Dijoud de faire preuve de « *malhonnêteté intellectuelle* ». Le leader du mouvement autonomiste martiniquais reproche au secrétaire d'Etat aux DOM-TOM « *de dire que la Martinique est à feu et à sang (...), que la municipalité de Fort-de-France est indépendantiste alors qu'elle est autonomiste (...), de déclarer que cette même municipalité est instigatrice de grèves ou autres mouvements sociaux (...), de dire également que le P.P.M. entretient des relations privilégiées avec une puissance étrangère, Cuba, par exemple* ».

M. Césaire ajoute : « *Au P.P.M. nous continuons à croire que l'avenir de la Martinique ne passe pas par le maintien du statut départemental jusqu'à la fin des temps. Nous considérons comme aberrant de la part du gouvernement le fait de s'accrocher à un statut archaïque et de s'apprêter à le défendre contre le monde entier par la bombe atomique. Il faut bien que M. Paul Dijoud se fasse une raison : on ne peut à la fois se déclarer le champion de la démocratie, se déclarer partisan du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et en même temps vouloir pérenniser un statut politique inefficace et nuisible.* »

M. QUILÈS (P.S.) : des discours creux.

M. Paul Quilès, député de Paris, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré, vendredi 11 avril, au retour d'une visite d'une semaine dans les deux départements antillais : « *Par des discours creux et des promesses générales, M. Dijoud tente d'enrayer le mécontentement grandissant des populations de la Guadeloupe et de la Martinique, qui n'acceptent pas la dégradation inquiétante de la situation économique et sociale à laquelle elles assistent.*

» *Tant que des mesures vigoureuses ne seront pas prises pour relancer l'économie des deux départements et stopper l'émigration, tant que les lois sociales n'y seront pas appliquées pleinement, tant qu'une véritable décentralisation respectueuse du droit à la différence des Antillais ne sera pas mise en œuvre (ainsi que le propose le parti socialiste), il ne faudra pas s'étonner que les Guadeloupéens et les Martiniquais considèrent que les méthodes et les buts du gouvernement de M. Giscard d'Estaing s'inspirent plus du système colonial que de la départementalisation. Les propos lénifiants de M. Dijoud, pas plus que ses injures et ses menaces, ne changeront rien à la chose.* »

L'U.D.F. « REGRETTE » LES PROPOS DE M. PONS

L'Union pour la démocratie française a indiqué, vendredi soir 11 avril, qu'elle « *regrette vivement* » les propos tenus par M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., au cours de son voyage en Martinique, contre la politique gouvernementale conduite par M. Paul Dijoud (*le Monde* du 12 avril).

Elle a notamment souligné : « *S'agissant de l'outre-mer, l'attitude des formations de la majorité a toujours été de se rassembler derrière le président de la République, garant de l'unité nationale et de la poursuite du développement économique et social. Ce n'est que dans la fidélité au président de la République et à l'action du gouvernement que les formations de la majorité peuvent répondre aux besoins profondément ressentis par les populations d'outre-mer de progresser dans une société résolument française.* »

L'INDÉPENDANCE DES NOUVELLES-HÉBRIDES SERA PROCLAMÉE LE 30 JUILLET

De notre correspondant

Port-Vila. — Le gouvernement chargé de conduire à l'indépendance le condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, au sein duquel tous les postes ministériels sont occupés par des membres du Vanuaku Pati (VAP, anglophone), a fixé au 30 juillet à midi la date de la proclamation d'indépendance. Il semble qu'il ait voulu accélérer le processus engagé après l'adoption du projet de Constitution du futur Etat, en septembre dernier, à la suite du refus exprimé par les opposants des îles Tanna et de Santo de participer aux discussions préparatoires à l'indépendance et, notamment à une réunion qui a eu lieu le 9 avril à Port-Vila.

J.-N. F.

Questions au gouvernement

AU PALAIS-BOURBON

M. Frédéric-Dupont dénonce « une opération électorale au profit du premier ministre »

Vendredi 11 avril, à l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Lucien Villa (P.C.), au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants sont notamment abordés :

● **Transfert du service des approvisionnements de la S.N.C.F.**

M. EDOUARD FREDERIC-DUPONT (Paris, app. R.P.R.) interroge le gouvernement sur le transfert du service des approvisionnements de la S.N.C.F. de Paris à Lyon. Ce service, note-t-il, emploie huit cents personnes et, par l'intermédiaire des achats qu'il effectue dans plus de deux mille P.M.E. de la région parisienne, seize mille emplois, selon lui, *« sont en jeu dans cette affaire »*.

M. JACQUES BARROT, ministre de la santé, qui répond à la place de M. LE THEULE, ministre des transports, empêché, estime que ce transfert concerne environ six cent cinquante personnes et indique qu'il est prévu pour 1983, date de la mise en service de la ligne Paris-Lyon. *« Il ne sera procédé à aucun licenciement*, dit-il. *Il sera tenu compte pour l'affectation du personnel des desiderata exprimés et des demandes, toujours très nombreuses, de départs de Paris vers la province. Les mesures adéquates seront prises afin d'atténuer les conséquences du transfert pour les cheminots mutés à Lyon ou reclassés dans d'autres services. »*

M. Frédéric-Dupont proteste : *« Vous parlez d'un transfert de six cents emplois. Mais, il n'y a pas si longtemps, à Lyon, en présence de M. le ministre, M. Barre a entendu dire, sous les applaudissements de l'assistance, que l'on pouvait se réjouir de la venue de huit cents emplois. Evidemment, c'était à Lyon ! Alors, s'agit-il d'une opération montée par les bureaucrates de la DATAR, opération inqualifiable, opération électorale au profit du premier ministre ? »*

Le ministre de la santé reprend la parole : *« Je ne peux tolérer l'accusation d'opération électorale : le projet de décentralisation est à l'étude depuis longtemps, il s'insère dans une politique d'ensemble, dont tous les gouvernements successifs ont été solidaires, et qui vise à mieux répartir sur le territoire français un certain nombre de services. »*

● **Polices privées.**

Répondant à M. ROBERT VIZET (P.C., Essonne), qui l'interroge sur l'utilisation *« de plus en plus fréquente de polices privées dans les conflits sociaux et lors des manifestations »*, M. MARC BECAM, secrétaire d'Etat à l'intérieur, rappelle les règles selon lesquelles les sociétés de surveillance se constituent et exercent leurs activités. *« Ce sont*, dit-il, *des sociétés de droit privé ayant pour unique objet de mettre leurs employés à la disposition des entreprises clientes, afin d'assurer une protection permanente ou temporaire des locaux, notamment contre les risques de vol ou d'incendie. Leur personnel ne dispose d'aucune prérogative de puissance publique et ne peut se substituer aux services de police et de gendarmerie. C'est la société de gardiennage qui acquiert et détient les armes qu'elle peut éventuellement confier à ses agents, à l'intérieur de ses locaux. Ces agents font du reste l'objet d'un agrément préfectoral accordé après enquête de moralité. Lorsque leur mission le justifie, ils peuvent être autorisés à porter une arme à l'extérieur des bâtiments dont ils assurent la garde, mais cette autorisation n'est accordée que dans des circonstances exceptionnelles, lorsque les gardiens sont obligés de se rendre d'un local à un autre et de se trouver ainsi, momentanément, sur la voie publique. Le ministre de l'intérieur veille lui-même à ce que la réglementation soit strictement appliquée. »*

● **Acupuncture.**

M. JACQUES BARROT, ministre de la santé, répond à M. JEAN-PIERRE DELALANDE (R.P.R., Val-d'Oise) sur l'enseignement de l'acupuncture et le remboursement des actes pratiqués par les médecins acupuncteurs. Le ministre déclare : *« La technique de l'acupuncture étant largement fondée sur des traditions, un enseignement académique était difficile à mettre en place. Toutefois, certaines universités ont commencé à dispenser un enseignement spécifique. Celui-ci rencontre un succès certain. Il faut en garantir la qualité, et c'est ce à quoi nous nous attachons, en liaison étroite avec les organisations représentatives de la profession. Pour ce qui est de l'exercice de l'acupuncture, le conseil de l'ordre des médecins se préoccupe actuellement de définir des critères de qualification. Je souhaite qu'il y parvienne, afin que nous puissions bien situer l'acupuncture dans l'ensemble de notre système de soins. »*

Les refus de remboursement dont M. Delalande a fait état sont, remarque M. Barrot, *« des décisions de caisses d'assurance-maladie, prises sur avis du contrôle médical. Ils interviennent souvent à propos d'actes cumulés d'acupuncture et d'électrothérapie. Cela pose le problème de l'introduction dans la nomenclature de la notion d'acte global d'acupuncture, réclamée par le Syndicat des médecins acupuncteurs. Il pourra être étudié par la commission permanente de la nomenclature »*.

AU SÉNAT

L'incohérence des nouveaux programmes d'histoire dans les lycées

Répondant à M. HENRI CAILLAVET (Union démocratique, Lot-et-Garonne), qui l'interrogeait sur les mauvaises conditions de travail à Inter service route, M. JEAN-PHILIPPE LECAT, ministre de la culture et de la communication, a indiqué, vendredi 11 avril, au Sénat que l'exploitation d'Inter service route est partagée, par suite d'une convention, entre la gendarmerie, la police, la direction des routes et Radio-France. *« Les appels téléphoniques*, a-t-il précisé, *se montent, certes, parfois à trente mille par jour, mais il ne s'agit que de pointes. La moyenne est de sept cent cinquante appels. Un répondeur automatique a été installé et les cinq collaborateurs d'Inter service route sont rémunérés au cachet, avec prime de nuit. »*

M. Caillavet a fait remarquer au ministre qu'en 1969 Inter service route recevait dix mille appels par jour, et disposait de trente-deux personnes à son service. Aujourd'hui, les appels sont parfois de trente mille et il n'y a plus que sept personnes au service d'Inter service route. Quant au personnel, il est rémunéré au cachet, comme les artistes de variétés, ne disposant pas du treizième mois, ni des congés payés, ni du remboursement des frais de déplacement jusqu'à Rosny.

Dans une autre question, M. Henri Caillavet a attiré l'attention du ministre de l'éducation sur les *« errements »* issus des nouveaux programmes d'histoire dans le second cycle des lycées. La suppression de l'étude du dix-neuvième siècle lui paraît notamment une profonde incohérence quand il s'agit d'approfondir les problèmes contemporains.

M. JACQUES PELLETIER, secrétaire d'Etat à l'éducation, a tenu à rassurer le sénateur de Lot-et-Garonne en lui indiquant que, en classe de seconde, deux trimestres étaient réservés à l'étude du dix-neuvième siècle. *« La mise en place des nouveaux programmes*, a-t-il précisé, *qui ne sont pas encore entièrement rédigés, n'a fait l'objet d'aucune diffusion publique. Celle-ci se fera suivant le calendrier prévu, et il sera procédé à tous les redressements nécessaires au fur et à mesure que la nécessité en apparaîtra. »*

● **L'entretien des églises rurales.**

M. JEAN CLUZEL (Union centr., Allier) demandait au ministre de la culture si, dans le cadre de l'Année du patrimoine, des mesures étaient envisagées pour aider les communes rurales, notamment à mieux entretenir les églises classées monuments historiques. M. Jean-Philippe Lecat a répondu : *« Sur trente et un mille monuments historiques protégés, on compte quatre mille six cent cinquante-neuf églises. Il est vrai que l'entretien de quelques dizaines de milliers d'églises non classées du milieu rural met les municipalités dans l'embarras, même quand l'Etat participe à raison de 50 %. » « Je suis disposé*, a-t-il ajouté, *à mettre le laboratoire de Champs-sur-Marne à la disposition des communes qui sont le plus gênées. D'autre part, l'Association pour l'enrichissement du patrimoine culturel a aussi son rôle à jouer. Enfin, les crédits budgétaires doivent permettre en 1980 quelque mille cinq cents interventions sur les églises. »*

● **La fiscalité successorale et la disparition des entreprises.**

M. LOMBARD (Union centriste, Finistère) demandait au ministre du budget quelles mesures le gouvernement envisageait de prendre pour remédier à la disparition des entreprises due au régime actuel du droit et de la fiscalité. M. PAPON a indiqué notamment : *« La première critique que vous nous adressez concerne le droit successoral et vise la réserve héréditaire. Mais nous nous heurtons là à un principe fondamental du droit : l'égalité des héritiers, égalité à laquelle les Français sont très attachés. La seconde critique porte sur la prohibition des pactes sur successions futures, qui interdirait la conclusion des pactes de famille. Faut-il permettre aux enfants de renoncer, et de façon définitive, à leurs réserves héréditaires ? Ce serait aller non seulement contre le droit français, mais contre la tradition française. Dans ces conditions, le meilleur remède me paraît être dans le développement de l'information, afin d'encourager les dirigeants d'entreprise à mieux préparer leur succession. »*

M. Lombard ne paraît pas complètement satisfait par la réponse du ministre du budget. *« Le mal des successions frappe beaucoup plus d'entreprises que vous ne paraissez le croire. Au nom des sénateurs de l'Union centriste*, conclut-il, *je demande au gouvernement de prévoir des dispositions dans la loi de finances pour 1980, touchant notamment les donations-partages, les scissions de sociétés et leur cession quand elles sont quasi totales. »*

● **La restructuration de la Caisse des dépôts.**

MM. MACHEFER (P.S., Yvelines) et LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine), s'inquiétaient des intentions gouvernementales au sujet de la restructuration du groupe des filiales de la Caisse des dépôts et consignations. M. Papon a apporté les précisions suivantes : *« Par sa restructuration, la Caisse des dépôts entend améliorer les services qu'elle est en mesure de fournir sur le marché national et international de l'ingénierie. Il n'est pas question de démantèlement, mais plusieurs des sociétés se trouvaient dans une situation financière qu'il fallait redresser d'urgence. Les sommes importantes qui seront mises à la disposition des sociétés restructurées ne seront pas prises sur les fonds d'épargne, mais sur les fonds propres de la Caisse des dépôts. L'emploi sera préservé au maximum, les comités d'entreprise ont été saisis. »*

Dans sa réponse, M. Machefer souligne l'importance des fonds gérés par la Caisse des dépôts et consignations, *« qui équivalent*, dit-il, *à l'ensemble du budget national »*. Il regrette que le Parlement ne soit pas informé des projets de restructuration d'un groupe aussi important et affirme que l'on oublie un peu trop *« la finalité sociale de la Caisse, dont les prêts aux collectivités locales sont de plus en plus mesurés et de plus en plus chers »*. — A. G.

Les déclarations de M. Mitterrand devant la conférence de l'Internationale socialiste

M. ESTIER ACCUSE « L'HUMANITÉ » DE « FALSIFICATION »

M. Claude Estier, directeur de *l'Unité*, dénonce, dans le numéro daté 11-17 avril de l'hebdomadaire du P.S., la *« falsification »* opérée par *l'Humanité* et, en particulier par le journaliste Jean Le Lagadec sur les propos tenus par M. François Mitterrand à Saint-Domingue, devant la conférence de l'Internationale socialiste réunie à la fin du mois de mars. *« Il est tout à fait significatif*, écrit M. Estier, *que, revenant trois fois de suite sur ce qu'il nomme le « coup de Saint-Domingue », Le Lagadec qui, évidemment, n'y était pas ne consacre pas une seule ligne à expliquer ce qui s'est réellement passé au cours de cette réunion de l'Internationale où se trouvaient pour la première fois des représentants d'une quinzaine de partis progressistes et révolutionnaires d'Amérique latine et à laquelle Fidel Castro (les lecteurs de* l'Humanité *n'en sauront rien non plus) avait adressé un chaleureux salut en sa qualité de président du mouvement des non-alignés.*

Dans *l'Humanité* du vendredi 11 avril, M. Michel Naudy récuse les « témoins » cités par M. Estier — M. Pierre Guidoni, l'un des animateurs du CERES, et M. Mario Soares, dirigeant du P.S. portugais, — et écrit : *« Les anathèmes de François Mitterrand ont l'immense mérite, une fois n'est pas coutume, d'exprimer haut et clair le fond de sa politique. Il faut bien, en effet, constater une cohérence certaine entre les discours de guerre froide tenus outre-Atlantique et la pratique quotidienne, dont le résultat fut naguère d'interdire l'arrivée de la gauche au pouvoir pour permettre au parti socialiste d'y parvenir seul dans un avenir qu'il espère proche. »*

Un bon anniversaire pour M. Barre

(Suite de la première page).

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, si l'on considère son isolement politique et les multiples critiques adressées, de tous bords, non seulement à ses options économiques et sociales mais aussi à son style personnel, depuis sa nomination à la tête du gouvernement — il y a trois ans et huit mois, — M. Barre a d'ores et déjà dépassé, dans la continuité de sa charge tous ses prédécesseurs sous la Vᵉ République, à la seule exception de Georges Pompidou dont le record (six ans et trois mois) est encore loin d'être battu. Et sauf à penser que M. Valéry Giscard d'Estaing n'est qu'un fieffé hypocrite, on discerne mal pour quelle raison le chef de l'Etat se priverait aujourd'hui de la collaboration d'un premier ministre qui cristallise si bien l'impopularité et dont il ne cesse de louer publiquement les mérites.

C'est devenu une lapalissade de constater que les divisions de l'opposition et les foucades velléitaires du R.P.R. contribuent, pour une part prépondérante, à la stabilité de l'exécutif. M. Barre, pour sa part, ne paraît redouter aucun changement en ce domaine. Il ne fait aucun doute, pour lui, que si M. Jacques Chirac participe à l'élection présidentielle de 1981, il connaîtra un insuccès similaire à celui que la liste gaulliste a subi en juin 1979 aux élections européennes. Le premier ministre prédit que le président du R.P.R. ne recueillerait pas plus de 15 % des suffrages exprimés. Il avait fait le même pronostic avant le scrutin du 10 juin et avait à peine été démenti par les résultats, puisque la liste DIFE en avait recueilli 16,24 %.

La capacité de résistance du tandem institutionnel que forment MM. Giscard d'Estaing et Barre s'explique aussi par une convergence de vues, nullement remise en cause à ce jour, en ce qui concerne d'une part le fonctionnement et la pratique des institutions, et, d'autre part, les objectifs à poursuivre. Cet « accord intellectuel d'ensemble », souligné par M. Barre au cours de sa conférence de presse du 28 novembre 1978, continue de se concrétiser, en matière économique, dans la priorité accordée à la défense de la monnaie. *« Le maintien d'un franc solide est pour moi un objectif historique et quotidien*, soulignait M. Giscard d'Estaing le 25 mars à Lyon. *Le franc est devenu une des monnaies les plus stables du monde. Tout sera fait pour qu'il le reste. »* C'était encore rendre hommage à M. Barre, qui avait déclaré trois semaines auparavant, dans son interview à *Sud-Ouest* : *« Mon second sujet de satisfaction, depuis 1976* [le premier étant la victoire de la majorité aux législatives de 1978] *est que mon nom soit associé à la défense du franc. C'est le témoignage de confiance qui me donne le plus de fierté. »* Ce qui ne pouvait laisser entendre avec plus d'immodestie à M. Giscard d'Estaing que l'intérêt de l'économie française interdisait tout changement de cap ou de « barreur ». Jusqu'à présent, le chef de l'Etat partage ce point de vue.

L'argument de la nécessaire continuité des actions engagées est d'ailleurs très cher aux deux hommes. M. Barre y recourt d'autant plus volontiers que sa politique, explique-t-il, exige une longue durée pour réussir, dans la mesure où, par ses caractéristiques mêmes, elle ne produit ses effets positifs que très lentement. C'est ce qu'il soulignait, le 8 février dernier, devant les étudiants de l'Institut d'études françaises de l'université de New-York en indiquant que la particularité de la politique économique française tient au fait que celle-ci n'est d'inspiration *« ni classique, ni keynésienne, ni monétariste »*, mais combine pragmatiquement les thèses de ces trois écoles de pensée.

Le « barrisme », selon M. Barre, *« retient de l'école classique l'idée que la maîtrise des coûts de production est la condition fondamentale d'une économie, et de la solidité de sa monnaie »*. Il *« retient de Keynes l'idée que l'équilibre économique ne s'établit pas automatiquement à un niveau assurant un emploi satisfaisant des ressources et qu'une action sur la demande globale est nécessaire pour assurer un certain taux de croissance de l'économie »*. Il emprunte, enfin *« à l'école monétariste, l'idée que la croissance de la masse monétaire doit être contenue à moyen terme dans les limites dictées par l'objectif de désinflation »*.

Dissonances

C'est au nom de cette *« complémentarité indispensable »* des instruments de sa politique, que M. Barre prêche la patience à ses détracteurs avec le soutien, jusqu'à présent indéfectible, du président de la République. Et il est incontestable que cette communauté de pensée sur des orientations fondamentales a cimenté la solidarité existant institutionnellement entre l'Elysée et l'hôtel Matignon.

L'« attelage » Giscard d'Estaing-Barre apparaît ainsi comme l'un des plus résistants que la Vᵉ République ait connu, mais de là à dire comme on l'affirme, notamment à l'hôtel Matignon, que les relations entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement revêtent un caractère politiquement idyllique, il y a un pas que certaines observations interdisent de franchir. Les différences de tempérament et de style qui distinguent les deux hommes ont déjà engendré suffisamment de dissonances pour qu'on soit fondé à relativiser l'excellence de leurs rapports.

Dissonances parfois formelles : dès le début de son mandat, le 24 janvier 1977, à Orléans, M. Barre exalte *« la France profonde, c'est-à-dire la France vraie »*. La formule devient un leitmotiv... contesté par M. Giscard d'Estaing, le 27 mai 1978, à l'occasion du quatrième anniversaire de son installation à l'Elysée : *« Je n'aime pas beaucoup l'expression de la France profonde parce qu'elle a l'air de vouloir dire qu'à côté de la « France » profonde » il y en aurait une qui ne le serait pas... »* En 1979, quand, au cours de son voyage au Mexique, le président de la République se situe parmi les hommes d'Etat *« conceptuels »*, par opposition aux *« aventuriers »*, le premier ministre se déclare, pour sa part, non sans ironie, *« conceptuel actif »*. De même l'on ne compte plus les fois où M. Barre a brocardé les politiciens amateurs de « gadgets » sans pouvoir ignorer que ce reproche a été fréquemment adressé à M. Giscard d'Estaing par ses adversaires politiques.

Dissonances aussi sur le fond, traduisant certaines divergences d'analyse. Ainsi, quand, le 8 juillet 1977, à Carpentras, M. Giscard d'Estaing assure que la France, à la fin de l'année, *« sortira à la fois de la crise et de l'inflation »*, M. Barre intervient très vite pour tempérer l'optimisme présidentiel : *« Je n'ai jamais dit qu'on résoudrait les problèmes de la France dans une période de temps limitée. »* (Le 20 août à Montpellier.) ; *« C'est par un effort continu et tenace que le pays pourra sortir de la crise profonde qui l'affecte. »* (Le 1er septembre à l'Elysée.) ; *« Faudra-t-il trois, quatre ou cinq ans ? Personne, à l'heure actuelle, ne peut le dire, mais il faudra plusieurs années. »* (Le 6 octobre à TF 1.)

Ainsi M. Barre souligne-t-il aujourd'hui que *« toutes les protestations ne (l')empêcheront pas d'augmenter (...) les cotisations de sécurité sociale si cela s'avère nécessaire »* (le 6 mars, à *Sud-Ouest)*, alors que le 19 septembre, à la télévision, M. Giscard d'Estaing affirmait avoir accepté l'ensemble des dispositions préconisées pour remédier au déficit de la Sécurité sociale à condition que ce fût *« pour solde de tout compte »*.

Il arrive également, de façon inévitable, que l'opportunité de certaines mesures suscite des discussions entre le pensionnaire de l'Elysée et celui de l'hôtel Matignon. M. Barre eût préféré, par exemple, que l'augmentation des cotisations sociales fût décidée dès le printemps 1979, mais il s'est incliné quand l'Elysée a jugé préférable de reporter cette décision impopulaire après les élections européennes, de façon à ne pas porter préjudice à la liste conduite par Mme Simone Veil. L'hôtel Matignon n'a jamais caché, d'autre part, la divergence d'interprétation qui avait opposé M. Barre à M. Giscard d'Estaing à propos de la procédure à suivre pour sortir de l'imbroglio budgétaire qui a marqué la session parlementaire de l'automne dernier.

Le couple institutionnel a même traversé une période de crise à l'occasion du troisième anniversaire de la nomination du premier ministre, fin août 1979, lorsque les échecs de la politique économique et sociale du gouvernement ont soulevé le concert de protestations que l'on sait. M. Giscard d'Estaing s'est alors interrogé : devait-il maintenir sa confiance à M. Barre ?

Réflexion faite, il a répondu par l'affirmative. *« La question qui se posait pour moi, c'était de savoir s'il fallait changer de politique »*, déclarait-il le 19 septembre, au cours de la troisième émission télévisée « Une heure avec le président de la République ». *« La question se posait alors de savoir s'il fallait changer de gouvernement. A l'examen du dossier, j'ai pensé qu'il fallait, au contraire, poursuivre cette politique. Dans ces conditions, il était naturel que ce soit ceux qui avaient conçu cette politique qui la poursuivent. »*

L'hésitation du chef de l'Etat avait-elle donné à penser à M. Barre que le temps de la disgrâce était venu ? La rumeur de son départ avait, en tout cas, couru, en particulier dans les milieux universitaires, accréditée par le fait que le ministère des universités avait demandé au conseil de l'université de Paris-I de bloquer, contrairement aux années précédentes, les crédits afférents à l'ancienne chaire du premier ministre. Ses anciens collègues en avaient conclu que le professeur Barre s'apprêtait à retourner à ses chères études.

Transition inéluctable

Une semaine après cette déclaration du président de la République, le 27 septembre, le premier ministre prononçait devant les parlementaires de l'U.D.F., réunis à Vittel, un discours-bilan en forme de testament qui aujourd'hui encore, avec le recul du temps, apparaît chargé d'exaspération, et de dépit et adressé tout autant au chef de l'Etat qu'aux détracteurs de la politique gouvernementale.

Pourtant, l'attelage constitutionnel résiste bien à ces cahots parce que M. Giscard d'Estaing estime que le « barrisme » présente actuellement beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients et parce que dans les desseins à long terme de l'auteur de *Démocratie française* la tâche de M. Barre correspond de toute façon à une phase de transition inéluctable sur le chemin du *« juste milieu »*. Homme d'analyse, le chef de l'Etat ne tient donc, apparemment, aucune rigueur à son premier ministre de n'avoir jamais manifesté un grand zèle pour contribuer personnellement à la « décrispation » de la vie politique, à l'« ouverture » politique, au « changement » social. Ces slogans n'étaient-ils pas destinés d'abord à la galerie ? Et, s'il y a bien un côté louis-philippard dans les velléités de M. Giscard d'Estaing, le comportement de M. Barre à l'égard d'autrui dénote assez d'obstination et d'arrogance conservatrice pour qu'on soit aussi conduit à affirmer qu'il y a du Guizot dans cet homme-là. M. Jean-Marcel Jeanneney, qui le connaît bien puisque M. Barre fut son directeur de cabinet à l'époque où il était ministre de l'industrie (1959-1962), déclarait sans aménité, en février dernier, dans une interview au *Nouvel Observateur* : *« Pour M. Barre, toute réforme est* a priori *redoutable. »* Toutefois, il faut croire que le premier ministre souffre d'être méconnu puisque les députés gaullistes qui ont participé, jeudi matin à Matignon, à la réunion préparatoire aux débats sur la participation, se sont réjouis, pour une fois, des bonnes dispositions affichées par celui-ci.

A moins que la bonne volonté manifestée en l'occurrence par M. Barre ne procède surtout, à nouveau, du souci tactique d'isoler M. Jacques Chirac de son groupe parlementaire. Le président du R.P.R. n'affirmait-il pas abruptement, le 4 mars à TF 1, que la participation à la façon giscardienne ne saurait être autre chose qu'un « gadget » ? En provoquant le contentement des délégués du groupe gaulliste, M. Barre a donc marqué un point contre M. Chirac. Ce qui donne aussi un sujet de satisfaction à M. Giscard d'Estaing.

Un bon anniversaire, en somme, pour M. Barre.

ALAIN ROLLAT.

Distribution d'actions aux salariés

L'ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LA MAJORITÉ

L'Assemblée nationale commencera, mardi 15 avril, l'examen du projet de loi créant une distribution d'actions en faveur des salariés des entreprises industrielles et commerciales. Ce texte a fait l'objet d'une concertation entre les représentants des groupes de la majorité et le premier ministre, le jeudi 10 avril, à l'hôtel Matignon (*le Monde* du 11 avril).

Cette rencontre a permis un accord qui paraît complet sur la base du texte gouvernemental et de la commission spéciale chargée, à l'Assemblée nationale, de l'examiner. La distribution d'actions, obligatoire à l'origine selon le projet du gouvernement, ne serait que facultative. Les conseils d'administration ou les directoires seraient tenus de convoquer une assemblée générale extraordinaire, dans les six mois qui suivront la promulgation de la loi, pour décider s'il y a lieu de procéder à cette distribution.

Le nombre des actions distribuées resterait fixé au taux proposé par le gouvernement (3 % du nombre des actions existantes avant la distribution). Leur valeur ne pourrait excéder 5 000 francs en moyenne par salarié. Ces actions seraient libérées par une créance sur l'Etat égale à 65 % de leur valeur.

ENQUÊTE SUSPENDUE A AUGSBOURG SUR LA VIOLATION DE LA VIE PRIVÉE DE M. MARCHAIS.

Augsbourg *(A.P.)*. — Le procureur de la ville d'Augsbourg (Bavière) a annoncé, jeudi 10 avril, qu'il suspendait l'enquête qui avait été ouverte, à la mi-mars, afin de déterminer si les lois allemandes sur la protection des personnes et de leur vie privée avaient été enfreintes par la publication des informations concernant le séjour en Allemagne de M. Georges Marchais durant la dernière guerre (*le Monde* du 22 mars). Le procureur, M. Joseph Kreim, a précisé qu'une telle enquête n'était possible qu'à la demande de M. Marchais lui-même. Or, le P.C.F. s'était, dès le 23 mars, déclaré *« étranger »* à la plainte déposée à Augsbourg.

POLITIQUE

Les municipalités à mi-parcours (VI)

Dans le cadre de l'enquête sur les municipalités trois ans après les élections de 1977, nous avons examiné l'ensemble des données dans « le Monde » du 8 avril. Plus particulièrement, nous avons traité de la situation à Brest, à Angers et à Saint-Priest (« le Monde » du 9 avril), à Rennes, à Chambéry et à La Roche-sur-Yon (« le Monde » du 10 avril), à Saint-Etienne, à Poissy et à La Ciotat (« le Monde » du 11 avril), à Béziers (« le Monde » du 12 avril).

Elles ne sont pas nombreuses les villes qui, en 1977, sont passées de l'opposition à la majorité : trois, si l'on se limite aux communes de plus de 30 000 habitants. Et encore, parmi ces trois, faut-il distinguer un cas particulier et un cas... très particulier. Le premier est Cambrai, où M. Jacques Legendre a été grandement aidé par l'attitude du maire sortant qui, juste avant la campagne, avait quitté le P.S. en claquant la porte et renoncé à se représenter, laissant le candidat de son ancien parti face à une entreprise fort difficile. Le cas très particulier est celui de Maubeuge : cette ville a changé de couleur politique... sans changer de maire. Celui-ci, socialiste jusqu'en 1977 et depuis quarante-huit ans, est maintenant, dans une large mesure, un élu de la majorité et collabore à la mairie avec des gaullistes et des centristes : il n'a pas toléré que le P.S. désigne un autre candidat que lui et a renversé ses alliances. En fait, il n'y a guère qu'à Quimper que la majorité l'ait emporté « normalement », en tout cas sans que l'opposition puisse invoquer quelque défection ou trahison comme circonstance atténuante.

QUIMPER : M. Bécam et les centristes

par NOËL-JEAN BERGEROUX

La victoire de M. Marc Bécam, à Quimper, ou : comment un *gaulliste* parvient à capter *l'héritage* démocrate-chrétien. La magistrature de M. Bécam à Quimper depuis 1977 : comment un membre R.P.R. du gouvernement tente de surmonter le handicap de ses absences en ville et de sa position inconfortable au sein de la majorité.

La victoire de 1977 fut celle de la patience. Socialistes et radicaux avaient pris la mairie en 1960, à l'occasion d'un scrutin consécutif à la fusion de Quimper avec plusieurs communes voisines. Ils avaient, à cette occasion, écarté les centristes de l'hôtel de ville et profité des vives dissensions apparues entre ceux-ci et les indépendants du C.N.I.P. En 1965, les socialistes et leurs alliés avaient été reconduits, toujours aidés par les mêmes disputes chez leurs adversaires, les gaullistes subissant de leur côté une lourde défaite. En 1971, M. Bécam, en tant que nouveau député de la première circonscription du Finistère (élu comme suppléant d'Edmond Michelet) avait tenté d'user de sa toute neuve influence pour reprendre la situation en main et avait proposé son aide à un des chefs de file des centristes (M. Manier) mais une autre autorité locale de l'ancien Mouvement républicain populaire (M.R.P.), M. André Monteil, avait opté pour une formule plus régionaliste. Les électeurs de cette liste-là préfèrent, semble-t-il, voter au deuxième tour pour les socialistes et ceux-ci conservèrent la mairie.

En 1977, après avoir été élu député titulaire quatre ans plus tôt (Edmond Michelet était mort en octobre 1970), après être entré en 1973 au conseil général et, en 1975, au conseil municipal à la faveur d'une élection partielle, M. Bécam décide de mener l'opération lui-même. Il propose aux centristes d'oublier un contentieux vieux de quelque dix-sept ans, associe les républicains indépendants à l'entreprise et offre une répartition égalitaire des sièges : deux tiers des places seront partagés également entre les formations de la majorité, un tiers sera réservé aux « socio-professionnels » et à la répartition géographique. Succès dès le premier *tour avec plus de 52 % des suffrages exprimés.*

Succès et récompense : à peine dix jours plus tard, M. Bécam entre au gouvernement comme secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales. Les victoires de la majorité sur l'opposition ont été si rares, cette année-là !

Depuis cette date, M. Bécam court. Il court, le secrétaire d'Etat — maire de Quimper — député du Finistère. Il court de Paris à Quimper, entre son ministère et sa ville, et de Paris à la province, entre la capitale et les départements, où il discute avec les élus locaux du projet de réforme des collectivités. Il court, et son bilan n'est pas banal : quatre-vingt-dix-sept départements visités au moins une fois, quelque vingt-deux mille maires rencontrés au cours de séances d'information et d'explication.

M. Bécam n'est pas peu fier de *ces exploits, mais on touche* là la première limite de son efficacité locale. Pour les Quimpérois, il est bel et bien absent, et cela ne manque pas de lui être reproché. L'hôtel de ville ? Il n'y est présent que durant le week-end, et l'été. Certes, il se dépense alors sans compter dans un véritable marathon : cent cinquante-deux audiences individuelles en juillet dernier, le conseil municipal une fois par mois, la commission d'administration municipale tous les vendredis soir six ou sept réunions publiques, ou cérémonies, le samedi et le dimanche. Au pas de charge. Mais le bilan n'est pas entièrement à son avantage : une presse locale « *pleine de comptes rendus* » sur ses activités, le lundi, mais « *vide* », à la même rubrique, dès le mardi et, dans les *coulisses*, des gentillesses du genre : « *quand il vient il fait la danseuse* ». En outre, si les délégations largement distribuées visent à limiter les inconvénients liés à l'absence, elles comportent un risque lorsque les adjoints qui en bénéficient ne font pas l'unanimité. Or c'est ce qu'il semble se produire à Quimper où l'on considère volontiers qu'en fait, dans son conseil, le maire « *n'a personne sur qui compter vraiment* » depuis que son homme de confiance, M. Alain Gérard, est devenu son suppléant à l'Assemblée nationale.

La diffusion des charges

La décentralisation des responsabilités en faveur des adjoints avait été une des réponses de M. Bécam à la multiplication soudaine de ses charges en 1977 : dix jours pour inaugurer des fonctions de maire, c'était peu. Il lui avait fallu apprendre ce métier-là en même temps que celui de secrétaire d'Etat, alors que rien ne le prédisposait particulièrement à une prise en charge des problèmes des collectivités locales. Tout était arrivé en même temps.

Se réservant le rôle « *d'avocat de la ville, à Paris* » et celui de coordonnateur, il a laissé à ses adjoints la plupart de ses pouvoirs. On signe pour lui les pièces qui concernent aussi bien les finances de la ville que les travaux ou les activités culturelles. Avantage : une vie participative plus grande au sein du conseil et des responsabilités mieux réparties. Inconvénient : une nette difficulté à maîtriser l'unité d'action. C'est là d'ailleurs une des découvertes qu'ont faites peu à peu les jeunes équipes élues en 1977 et qui ont, dans un premier temps, pratiqué la diffusion des charges. Des maires centralisateurs et autocrates ont parfois laissé la place à des équipes inspirées de sentiments plus « partageux » mais bientôt exposées à d'autres risques : chaque adjoint a tendance à ne considérer que son propre secteur, à en revendiquer l'élargissement aux dépens des autres et surtout à se comporter comme un chef de service en passant par-dessus la tête des responsables administratifs. Résultats : une coordination parfois défectueuse, des frictions et des... surprises quelquefois désagréables pour le maire à son arrivée, en fin de semaine.

M. Bécam est confronté aujourd'hui aux conséquences négatives de cette formule et ses conséquences ne sont pas sans rapport avec certaines difficultés liées à la situation au sein de la majorité. Le maire de Quimper est formel : les polémiques entre gaullistes et giscardiens ne parviennent pas jusqu'au conseil municipal. C'est vrai, semble-t-il. Mais le problème n'est peut-être pas là. Il est dans la complexité des rapports entre gaullistes et centristes. En conquérant la mairie, M. Bécam a remis en selle une des puissances politiques traditionnelles de la Bretagne : le centrisme. Certes, il se veut « *œcuménique* ». Avant d'être gaulliste il a été lui-même centriste. Son engagement personnel initial est celui du syndicalisme agricole et son association avec Edmond Michelet a renforcé les liens qui le rattachent à la tradition chrétienne militante ; mais il n'a pu indéfiniment se tenir à mi-chemin des uns et des autres, et le dynamisme de certains responsables locaux du C.D.S. l'a peu à peu contraint à apparaître plus gaulliste que centriste, même s'il tient à rappeler que, lorsqu'il était député, il n'était qu'apparenté au groupe U.D.R. puis R.P.R.

Une politique foncière dynamique

Aujourd'hui, sous le calme et la bonne entente apparente, couve peut-être un conflit ou, du moins, une rivalité. Si M. Bécam n'est pas entouré d'une équipe particulièrement structurée, le C.D.S., en revanche, est représenté au conseil municipal par une personnalité à laquelle on prête quelques ambitions. Il s'agit du conseiller général d'Ouessant, M. Jean-Yves Cozan, qui pourrait bien briguer un siège de sénateur à l'automne prochain et qui semble pouvoir compter, au sein de *l'assemblée communale, un nombre* d'amis nettement supérieur à l'effectif du groupe centriste.

Du point de vue de la gestion de la ville, les Quimpérois mettent au crédit du maire une politique foncière dynamique. La nouvelle équipe, comme beaucoup d'autres, a tenté aussi d'innover dans le domaine de la participation du public à l'élaboration des décisions. A Quimper, on n'est pas allé jusqu'aux réunions du conseil avec participation de l'assistance. M. Bécam n'y semble pas favorable. En revanche, on a fait un effort pour organiser les commissions extra-municipales et des réunions de quartier plus nombreuses sur des sujets déterminés, par exemple, le plan d'occupation des sols. On a aussi supprimé la « commission plénière » qui était, en fait, une répétition générale, à huis clos, de la séance publique du conseil, permettant l'expres*sion libre des éventuels* désaccords et le règlement de ceux-ci hors publicité. Les débats des élus y ont peut-être gagné un peu de spontanéité lors de la séance plénière mais, de toute façon, ici comme dans de nombreuses villes, la participation des citoyens est faible. Il est bien rarement nécessaire d'ajouter des sièges dans la salle de réunion. Cet état de fait préexistait au changement de couleur politique de la municipalité et n'a guère connu d'évolution.

Reste l'emploi, la dureté des temps. Ici s'ajoute un « *tempérament tensionnel* » peut-être plus dur qu'ailleurs. « *Un département au sang vif* », dit M. Bécam. Un département où les affrontements sont violents, on l'a vu à propos du projet d'installation de la centrale nucléaire de Plogoff. Où les manifestations semblent — c'est la thèse du père Jaouen rapportée par le maire de Quimper — avoir rempli le vide laissé par... la disparition des processions religieuses. Un département où les chrétiens se retrouvent nombreux dans le courant socialiste (ce qui serait un peu une « *confirmation* » de ladite thèse) et où le candidat du P.S. a, pour la première fois en 1978, devancé celui du P.C.F. au premier tour des élections législatives.

Bref un département où la vic*toire de la majorité à Quimper*, en 1977, peut être interprétée soit comme une exception locale, soit comme le signe précoce d'une évolution plus tardive. C'est la deuxième interprétation que M. Bécam souhaite, bien sûr, voir se confirmer dans l'avenir. Toutefois, si le maire actuel de Quimper doit ressentir une inquiétude, celle-ci peut avoir pour causes aussi bien les progrès possibles de la gauche dans l'avenir (lors des élections législatives, M. Bécam n'a pas obtenu la majorité des voix à l'intérieur des limites de la commune) que les ambitions des centristes. Ceux-ci se considèrent « chez eux » en Bretagne et ils n'ont pas véritablement accepté d'avoir dû laisser le champ libre. Certains d'entre eux ne cachent pas leur espoir de reprendre un jour la direction des affaires. Ils fondent cet espoir sur une réforme de la loi électorale *municipale et l'introduction* de la « proportionnelle ». Réforme que, disent-ils, « *Paris* » leur a promise...

1977, premier tour : inscr., 34 404 ; suffr. expr., 26 809. Maj. (M. Bécam, R.P.R.), 14 053, 35 élus ; Un. g. (M. Poignant, P.S.), 12 756.

***Nouveau conseil :* 8 R.P.R., 7 C.D.S., 6 R.I., 4 cent., 10 mod. maj.**

Sortants : 24 P.S., 8 rad., 1 C.D.S., 1 R.P.R., 1 R.I. (M. Lemeunier, P.S., maire sortant, ne se représentait pas).

CAMBRAI : l'implantation méthodique de M. Legendre

De notre correspondant

Cambrai. — Dans le Cambraisis, qui constitue la 16e circonscription législative du Nord, M. Jacques Legendre, jeune agrégé d'histoire (il est né à Paris en 1941), professeur à Lille puis à Tourcoing, s'était lancé victorieusement en 1973, comme porte-drapeau du « pompidolisme » et sous l'étiquette U.D.R., à l'assaut d'un bastion socialiste. Il avait réussi à prendre le siège détenu par M. Gernez depuis 1936. En 1976, M. Legendre avait affermi son implantation en étant élu conseiller général du canton du Cambrai-Ouest. Devenu, en 1977, secrétaire d'Etat auprès du ministre du *travail, chargé de la* formation professionnelle, il ne lui restait plus, pour parfaire sa panoplie élective, qu'à devenir maire de Cambrai. C'est ce qui advint en mars 1977, après l'élection, dans le premier tour, de la totalité de la liste d'union de la majorité.

Il est vrai que, en la circonstance, M. Legendre a été amplement aidé par la gauche. Dans cette région, où le socialisme va souvent de pair avec une solide tradition d'anticommunisme militant, la constitution de listes d'union de la gauche s'est parfois heurtée à de fortes réticences. M. Gernez, déjà battu par M. Legendre aux élections législatives et cantonales, n'avait pas voulu courir le même risque une fois de plus : il avait quitté le P.S. En donnant sa démission, il avait écrit : « *Le parti socialiste est infesté de prétendus intellectuels aux dents longues qui tentent de masquer leur fringale d'arrivisme par une démagogie outrancière.* » Il ne s'était pas représenté, laissant à un autre socialiste, M. Perrier, membre du conseil municipal sortant, la responsabilité de conduire la liste d'union de la gauche. Celle-ci ne recueillit que 8 789 voix, alors que celle du député R.P.R. en obtenait 10 430.

Aussitôt installé à l'hôtel de ville, M. Legendre s'est montré magnanime envers celui dont la défection avait aidé à sa victoire : nommé maire honoraire, M. Gernez est associé à toutes les grandes manifestations municipales et il figure à une place d'honneur à *chaque cérémonie. Pour donner à* Cambrai un peu plus de vie et pour souligner le contraste avec la gestion précédente, M. Legendre et les membres de son nouveau conseil effectuent de fréquentes visites de fonction, tiennent des permanences. Ils ont aussi innové en multipliant les commis*sions extra-municipales, en incitant* à l'animation de quartiers et en consultant directement la population lors de débats importants, comme ce fut le cas pour le plan d'occupation des sols (POS). L'impossibilité de toute démolition dans le centre-ville sans l'accord de la municipalité traduit une volonté de protection du patrimoine immobilier et a permis la restauration spectaculaire de quelques édifices vénérables.

Là, comme ailleurs, le chômage est préoccupant. Un comité chargé de rechercher des investisseurs a été créé où sont associés la chambre de commerce et les industriels locaux. Une entreprise (la société Clare) a créé deux cents emplois. Le maire compte beaucoup sur cette puissante « maison familiale », pre*mière entreprise du Cambraisis* et dont les dirigeants veulent faire l'une des toutes premières firmes françaises de maisons préfabriquées.

Une ombre au tableau toutefois : les établissements Biderman, dont M. Legendre avait annoncé la venue pendant sa campagne électorale, ont renoncé à leurs projets.

La crise de la sidérurgie touche aussi Cambrai, et beaucoup de salariés de ce secteur habitent la circonscription de M. Legendre. Le parti communiste attaque vivement le secrétaire d'Etat en mettant en relief sa solidarité avec la politique de M. Barre et avec les orientations de M. Giscard d'Estaing. Mais sa qualité de membre du gouvernement vaut aussi au maire quelques avantages dont ses administrés profitent. Lors des élections législatives de 1978, ce sont surtout les communistes qui ont mené campagne contre M. Legendre. Il n'a été réélu *au second tour* qu'avec 113 voix d'avance sur le représentant du P.C., M. Cacheux, conseiller général, maire d'Avesnes-lès-Aubert. M. Legendre ne doit son succès qu'au mauvais report des voix socialistes puisqu'il a manqué près de deux mille suffrages au candidat communiste lors du second tour.

Déjà, la gauche pense à sa revanche de 1983, et M. Le Garrec, membre du comité directeur du parti socialiste, qui était candidat de son parti en 1978, s'efforce de rattraper un parti communiste bien implanté et très actif. L'espoir de M. Legendre est dans la durée des *dissensions de* la gauche.

GEORGES SUEUR.

1977, premier tour : ins. : 22 857 ; suffr. expr. : 19 219. Maj. (M. Legendre, R.P.R.), 10 430. 31 élus ; un. gauche (M. Carrier, P.S.), 8 789.

Nouveau conseil : 13 R.P.R., 12 *mod. maj.*, 4 *R.I.*, 2 *C.D.S.*

Sortants : 16 P.S., 8 C.D.S., 3 div. gauche, 3 ind., 1 rad. (M. Gernez, ex-P.S., maire sortant, ne se représentait pas).

MAUBEUGE : le fief du docteur Forest

Le docteur Pierre Forest dirige la municipalité de Maubeuge depuis la Libération, sans interruption. Avant la guerre, il était déjà membre du conseil municipal. Cela lui permet de dire, en souriant : « *Partout où je vais ici, hormis à l'église, je suis le doyen* ». Agé de quatre-vingts ans, M. Forest assure qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections municipales. La magistrature incontestée du « *bon docteur* », sa gestion paternelle, son autorité de notable bien établi, semblent épargner aux Maubeugeois de trop se préoccuper de l'avenir. Leur maire actuel fut, de 1945 à 1968, député socialiste de la vingt-deuxième circonscription, avant d'être battu par un candidat U.D.R., M. Lebas, qui, en 1977, dut à son tour céder son siège à un communiste, M. Maton. Le maire constate le fait : « *La gestion de la ville se fait sans histoires*, assure-t-il, *personne n'ose me critiquer. On dit : le maire fait bien son travail.* » Même dans la situation difficile que connaît la vallée de la Sambre, fortement touchée par le chômage, la municipalité de *Maubeuge s'efforce de compenser* les conséquences de la crise avec les moyens du bord : aide aux « vétérans », attention portée aux écoles, politique financière visant à limiter au maximum l'augmentation des impôts locaux, etc.

En mars 1977, M. Forest et toute sa liste étaient, il est vrai, réélus *dès le premier tour*. C'est un argument de poids que le maire et ses amis opposent aujourd'hui à leurs contradicteurs... Quand ceux-là *s'expriment*, car la contestation à Maubeuge n'est pour le moment pas très manifeste. Le docteur Forest, qui appartenait au parti socialiste depuis quarante-*huit ans, avait été fort surpris* de se voir opposer lors de cette élection municipale un autre candidat du P.S., M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national qui prit la tête d'une liste d'union de la gauche.

Pour s'opposer à cette « prétention », M. Forest a alors constitué une liste d'intérêts locaux composée de neuf socialistes de ses amis, neuf R.P.R., neuf modérés de la majorité et trois centristes. Il a aussitôt *été* exclu du P.S., mais sa liste l'a emporté dès le premier tour avec sept mille huit cent quinze *voix contre sept mille quarante-deux* à celle de son seul adversaire, M. Bérégovoy.

Aujourd'hui, M. Forest affirme qu'il ne garde « *aucune amertume* » de la bataille de 1977 : « *Pensez donc, Pierre Mauroy, je l'ai connu tout petit au parti.* » Si, actuellement, le maire de *Maubeuge est réputé soutenir la* majorité, qu'en sera-t-il dans trois ans ? La préparation du prochain scrutin n'est pas encore commencée et l'on fait un peu comme si la succession ne devait pas s'ouvrir. Ni la majorité ni l'opposition ne préparent réellement de candidats. Et, pour le moment, *ni l'une ni l'autre ne* semble avoir trouvé de personnalité capable d'assurer la relève.

Maubeuge est passée sans heurt et... sans changer de maire, de l'opposition à la majorité, simplement parce que M. Forest en avait ainsi décidé ; Maubeuge attend l'avenir sans fébrilité.

ANDRÉ PASSERON.

1977, premier tour, insc. : 18 859 ; suff. exp. : 14 857. Maj. (M. Forest, ex-P.S., maire sortant), 7 815, 31 élus ; un. g. (M. Bérégovoy, P.S.), 7 042.

Nouveau conseil : 9 mod. maj., 9 R.P.R., 9 div. g., 3 C.D.S., 1 ex-P.S.

***Sortants* : 1 ex-P.S., 26 P.S., 5 s. étiq., 4 cent. g., 1 C.D.S.**

PRESSE

« ICI PARIS » REVEND « TÉLÉ-STAR » A R.T.L. ET TROIS TITRES A HACHETTE annonce le S.J.F.-C.F.D.T.

Le syndicat des journalistes français S.J.F.-C.F.D.T., dans un communiqué du 11 avril, annonce la vente récente par la S.A. *Ici-Paris* (dite groupe Castel) de l'hebdomadaire *Télé-Star* à R.T.L. ainsi que de *Courses week-end*, *l'Actualité hippique* et *Banco*, publication consacrée au loto, au groupe Hachette. *Ici-Paris* revend donc, selon ce communiqué, ses parts du groupe *Week-end Publication*, dont il avait acheté 75 % du capital en novembre dernier (*le Monde* du 7 novembre 1979), à l'exclusion de *Spécial Dernière*, qu'il conserve.

Le S.J.F.-C.F.D.T. dénonce les quelque 80 suppressions d'emploi — sur 183 — déjà entraînées selon lui par cette opération, et en redoute de nouvelles.

« *Le S.J.F.-C.F.D.T. et le Syndicat du livre C.G.T., dans l'intérêt de tous les travailleurs*, conclut le communiqué, *appellent les salariés de ces entreprises à rester vigilants et à refuser toute nouvelle suppression d'emploi.* »

● *La direction de la Panafricaine d'édition de presse et d'audio-visuel* (PEPA), société éditrice du bimensuel *Demain l'Afrique*, a annoncé, mercredi 9 avril, au personnel, le dépôt du bilan de la société, indique dans un communiqué l'intersyndicale C.G.T. - C.F.D.T. Cette dernière annonce que « *le personnel a décidé de poursuivre le mouvement de grève engagé depuis le 2 avril afin de défendre ses droits et l'emploi pour tous* » (*le Monde* du 4 avril).

● *Les quotidiens* Nord-Eclair *et* Nord-Matin (groupe Hersant) ont décidé de porter leur prix à 2 francs à dater du samedi 12 avril. *La Voix du Nord* demeure à 1,80 franc. Quant au quotidien communiste *Liberté*, diffusé dans le nord de la France, son prix est passé à 2,30 francs depuis quelques semaines déjà.

● *L'UNESCO* réunira à Paris le 14 avril, une conférence intergouvernementale sur le développement des communications et la mise en place d'une aide en la matière aux pays en voie de développement. Cette réunion fait partie d'une recherche d'un « nouvel ordre international de l'information » décidée lors de la dernière conférence générale de l'UNESCO, en octobre 1978. Elle fait suite à la récente publication du rapport de la « commission MacBride » sur l'ensemble des problèmes de l'information (*le Monde* du 23 février).

● *Les Humoristes de la presse* décerneront pour la seconde fois, le 30 avril prochain, leur prix annuel de 2 000 francs. Les candidats à ce prix peuvent envoyer un texte — d'une centaine de lignes au plus — au siège de l'association, 1, rue Lapeyrère, 75018 Paris.

ANCIENS COMBATTANTS

LA CÉLÉBRATION DU TRENTE-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DES DÉPORTÉS.

La célébration du trente-cinquième anniversaire de la libération des camps comportera le programme suivant : les services religieux débuteront le 24 avril, puis, le 26, l'Association nationale des familles de résistants et otages morts pour la France organisera diverses *manifestations. Le* dimanche 27 avril, à la messe solennelle en la cathédrale Notre-Dame de Paris, en présence de M. Valéry Giscard d'Estaing, succéderont la cérémonie au mémorial de la France combattante, au Mont-Valérien, puis celle à l'Arc de triomphe.

Le Monde

société

LES PROLONGEMENTS DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

Initiative des communistes, hésitations des socialistes

La décision du parti communiste d'engager la procédure de mise en accusation de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice contraste avec l'attitude qu'il avait adoptée, jusqu'à ces dernières semaines, dans les débats sur les « affaires », le suicide de Robert Boulin et les diamants de l'ex-empereur Bokassa notamment. A l'inverse, le parti socialiste, qui, chaque fois, s'était engagé plus avant que le P.C.F., apparaît aujourd'hui en retrait, du moins sur le terrain parlementaire. Alors que ses députés ont été les premiers, mercredi 9 avril, à interroger le gouvernement sur les révélations du Canard enchaîné *à propos de l'assassinat de Jean de Broglie, ils ont hésité à tenter la mise en accusation de M. Poniatowski, l'ancien ministre de l'intérieur.*

Après la mort de Robert Boulin, M. Georges Marchais avait écrit, le 8 novembre 1979, dans « l'Humanité » : « C'est une règle bien connue de l'histoire de notre pays que les scandales politiciens ont parfois réussi à faire tomber un gouvernement, mais que cette chute a toujours profité à la droite, voire à l'extrême droite. » *Cinq mois plus tard, l'initiative parlementaire du P.C.F. coïncide avec le dépôt, par ses députés, d'une proposition de loi sur la transparence financière des parlementaires et d'une demande de création d'une commission d'enquête sur les personnalités, hommes politiques ou hommes d'affaires, qui ont* « bénéficié des crimes de Bokassa ».

Fallait-il ou non tenter de mettre en accusation M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice ? Les socialistes se sont longuement interrogés. Trop longuement pour le goût de certains d'entre eux. Les communistes les ont pris de vitesse en annonçant, vendredi 11 avril, leur intention de déposer mardi prochain, vraisemblablement après la réunion de leur groupe, une proposition de résolution en ce sens. Ce texte devrait être signé, ainsi que l'exige le règlement de l'Assemblée, par au moins cinquante des quatre-vingt-six députés communistes, soit par un dixième des effectifs de l'Assemblée nationale.

Cette initiative spectaculaire — la Haute Cour ne s'est réunie qu'une fois sous la Vᵉ République, en 1960 (voir encadré) — n'est pourtant pas de nature à troubler le sommeil de M. Poniatowski. Ses auteurs ne se font eux-mêmes aucune illusion sur les chances qu'ils ont d'aboutir.

L'article 68 de la Constitution, consacré à la Haute Cour de justice, dispose que « *les membres du gouvernement sont personnellement responsables des actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions et qualifiés crimes ou délits au moment où ils ont été accomplis* ». Il précise que la Haute Cour est « *liée par la définition des crimes et délits* ». L'argumentation des communistes, qui devrait être rendue publique mardi, est fondée sur une accusation grave. M. Michel Poniatowski n'aurait pas, volontairement, communiqué à la justice les rapports de police, publiés depuis par *le Canard enchaîné*, qui faisaient état, en 1976, d'un projet d'assassinat du prince Jean de Broglie. Encore faut-il en être certain. L'ancien ministre de l'intérieur affirme qu'il n'a jamais eu connaissance de ces rapports. Son successeur, M. Christian Bonnet, confirme « sur l'honneur » que M. Poniatowski a dit la vérité. *Le Canard enchaîné* convient qu'il n'a pas la « preuve formelle » de la transmission de ces rapports par la voie hiérarchique.

Un vote de l'Assemblée nationale et du Sénat, à la majorité absolue et en termes identiques, est nécessaire pour que la proposition communiste soit adoptée. Or le groupe communiste ne dispose que de 86 voix à l'Assemblée nationale. Malgré le renfort des 114 suffrages socialistes, il manquerait 46 voix pour obtenir cette majorité absolue. On voit mal qu'autant d'élus R.P.R. prennent le risque d'apporter leur soutien à la gauche. « *Il faudrait avoir la certitude morale que Poniatowski a eu connaissance des documents. Nous ne l'avons pas* », remarque M. Jean Foyer, ancien garde des sceaux, président de la commission des lois. « *Le mettre en accusation reviendrait à l'accuser de complicité dans l'assassinat de Jean de Broglie* », estime-t-il. Le député R.P.R. de Maine-et-Loire ne pense pas qu'un seul de ses amis — « *qui n'ont pourtant pas que de la reconnaissance envers Poniatowski* » — puisse l'envisager un instant. Cette proposition de résolution communiste, en conclut-il, n'a « *aucune chance d'être votée* »

Sans espoir sérieux d'aboutir sur le terrain juridique, la démarche des députés communistes apparaît purement politique. Les socialistes la concevaient ainsi lorsque certains d'entre eux — M. Georges Fillioud notamment — ont été tentés d'en prendre l'initiative. Les plus prudents ont fait valoir que, avant de s'engager dans cette voie, ils devaient s'efforcer de mesurer les conséquences politiques d'un tel acte. Certains ont eu le sentiment que la mise en accusation de Poniatovski pourrait être perçue par l'opinion publique comme une opération politicienne à usage de campagne présidentielle et qu'elle risquait donc de tourner à leur désavantage. D'autres préféreraient laisser les communistes s'avancer en première ligne. C'est fait. Quitte à leur emboîter le pas. Ce sera sans doute le cas.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Les intouchables

M. Limouzy disait cette semaine, à l'Assemblée nationale, « qu'il était sage que le gouvernement ne réponde pas aux interpellations ». *Finalement, contraint de rompre un silence devenu gênant, le gouvernement a parlé. M. Bonnet, qui était très au courant de ce qui se passait au ministère de l'intérieur quand il était, lui, à l'agriculture, est venu à la rescousse de son prédécesseur. M. Peyrefitte a pris la parole pour dire qu'il n'avait rien à déclarer. En dehors des propos académiques et des déclarations sur l'honneur, la quasi-totalité de la classe politique et des dirigeants de ce pays s'est cantonnée dans un mutisme éloquent.*

Après tout, peut-être est-ce normal d'assassiner un ancien ministre, qui fut un homme politique de premier plan en tant que négociateur des accords d'Evian, alors qu'on a la preuve que la police savait ce qui se tramait contre lui ? « Les autorités responsables ne l'auraient même pas avisé des risques mortels qu'il encourait », *constatent sa famille et avec elle bon nombre de Français. Et tout cela ne provoque qu'un vague remue-ménage...*

Demain, le silence se fera à nouveau après que quelques parlementaires auront demandé en vain, ne nous faisons guère d'illusions, la saisine de la Haute Cour de justice. M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, prendra alors une retraite bien méritée. M. Poniatowski continuera à être ambassadeur itinérant pour mieux servir la France puisqu'il a « une certaine conception du service de l'Etat et du service des Français », *comme il l'a déclaré à TF 1.*

Il serait trop facile de circonscrire les retombées de ce scandale sur la seule personne de M. Ducret, comme l'a fait M. Christian Bonnet, en affirmant que tout homme peut se tromper, ce qui d'ailleurs ne semble pas affecter autrement le ministre de l'intérieur, malgré les conséquences que l'on connaît. Il est trop commode de réduire les dimensions de ce fait divers politico-policier à un bouc émissaire tout trouvé, puisque à quatre mois de la retraite. Il serait temps de voir les choses en face.

A qui fera-t-on croire que le directeur de la police judiciaire a gardé pour lui les informations concernant le projet d'assassinat du député de l'Eure, cet ancien pilier de la formation politique des républicains indépendants ? Combien de temps encore trompera-t-on l'opinion par des faux-fuyants, des dérobades, des silences et un mépris souverain de la vérité au nom de la raison d'Etat ?

Quelle idée se fait-on de la démocratie, dont on se targue à longueur de discours d'être encore les plus solides représentants, alors que les garde-fous chargés d'en assurer la permanence sont bafoués et méprisés ? La justice n'a-t-elle pas été une fois de plus outragée sans que personne, y compris au ministère, ne s'en offense ? La police ne s'est-elle pas moquée des magistrats instructeurs en ne leur disant que ce qu'elle voulait bien leur dire, alors que les enquêteurs doivent en être normalement les fidèles serviteurs ?

Les bornes ont été franchies, et c'est à peine si on s'en étonne. Que faudra-t-il pour qu'enfin on réagisse ? Les pouvoirs publics ne se privent pourtant pas de saisir la Cour de sûreté de l'Etat chaque fois que l'intégrité du pays est menacée. Y aurait-il, dans un même Etat, des citoyens passibles des tribunaux et des hommes au-dessus des lois, donc intouchables?

MICHEL BOLE-RICHARD.

LE FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR

La Haute Cour de justice, formation juridictionnelle à composition politique, est régie par les articles 67 et 68 de la Constitution de 1958 et par une loi organique en date du 2 janvier 1959.

Vingt-quatre juges titulaires et douze suppléants sont élus, moitié par le Sénat, moitié par l'Assemblée nationale, parmi les membres de ces Assemblées. Ce vote a lieu après chaque renouvellement des Assemblées, renouvellement partiel triennal pour ce qui concerne le Sénat. Les membres de la Haute Cour élisent leur président et deux vice-présidents.

La récusation, par l'accusé, d'un membre de la Haute Cour peut être demandée, notamment « s'il y a un motif d'inimitié capitale entre lui et l'accusé ». La décision sur ce point est prise par la Haute Cour elle-même.

Cette juridiction est compétente pour les cas de haute trahison du président de la République et les crimes ou délits commis par les membres du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions. Dans les deux cas la mise en accusation résulte d'un vote identique des deux Assemblées, au scrutin public et à la majorité absolue des membres les composant.

∴

Deux raisons au moins rendent très hypothétique la mise en accusation de M. Michel Poniatowski.

Premièrement, ainsi que nous le signalions déjà dans « le Monde » du 12 avril, il manque un titulaire et un suppléant à l'Assemblée nationale, un titulaire et tous les suppléants au Sénat, pour que la Haute Cour soit constituée. Aucun vote, jusqu'à présent, n'a permis de dégager une majorité pour combler ces vacances.

Deuxièmement, le vote identique par les deux Assemblées, à la majorité absolue, est peu vraisemblable, compte tenu du rapport des forces politiques, l'opposition ne comptant que deux cents membres à l'Assemblée sur 491 députés.

La Haute Cour, sous son régime actuel, ne s'est réunie qu'une fois, en 1960, pour condamner à dix ans de bannissement l'ancien ministre de l'éducation nationale de Vichy, Abel Bonnard. Son président était... M. Jean de Broglie.

M. FILLIOUD : on meurt beaucoup dans l'État giscardien.

M. Georges Fillioud constate dans *Riposte*, quotidien « de poche » du parti socialiste, daté du 12 avril : « *On meurt quand même beaucoup dans les milieux dirigeants de l'Etat giscardien. Cela n'est pas dû à une épidémie ni à la mauvaise santé du personnel politique, puisqu'il s'agit de morts violentes. Le phénomène tiendrait plutôt aux conditions d'existence des hommes qui exercent le pouvoir. Ou qui y touchent. Ces conditions ou ces moyens d'existence font en tout cas de la fonction gouvernementale un métier dangereux.* »

Après avoir évoqué les circonstances des disparitions de Jean de Broglie, Robert Boulin, Joseph Fontanet, Charles Bignon et René Journiac, le directeur de *Riposte* conclut : « *Quand les voix officielles se taisent, c'est qu'il n'y a rien à dire. C'est après tout normal que le ministre des flics respecte la consigne de ses subordonnés en uniforme : « Circulez, y a rien à voir.* »

« L'HUMANITÉ » : trop de questions sans réponses depuis quatre ans.

L'Humanité consacre, samedi 12 avril, son éditorial aux suites de l'affaire de Broglie. Jacques Coubard écrit notamment : « *Trop de questions sont restées sans réponses depuis quatre ans pour qu'on se contente aujourd'hui des serments sur l'honneur de M. Bonnet, successeur de M. Poniatowski, au service du pouvoir qui a montré tant de zèle à cacher la vérité. (...) Il s'avère aujourd'hui qu'une des pièces essentielles avait été soustraite au juge d'instruction. Personne ne croit sérieusement à la fable qui tend à en faire porter la responsabilité sur le directeur de la police judiciaire.* »

UN CONGRÈS A QUIMPER

La JEC veut rassembler le « peuple lycéen »

De notre envoyé spécial

Quimper. — Mai 68 appartient déjà au passé pour les deux cent cinquante lycéens de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) qui se sont réunis à Quimper pour leur rencontre nationale du mercredi 9 au vendredi 11 avril. L'heure n'était plus, comme au début des années 70, à la création d'un mouvement lycéen militant marqué par le socialisme autogestionnaire — une référence qui a été abandonnée en 1979 par le conseil national de la JEC.

Les huit mille adhérents du mouvement, issus notamment des classes moyennes, se veulent aujourd'hui réalistes, pragmatiques et accueillants : le tiers-monde, le renouveau de l'Eglise et un projet nouveau, mais peu défini, pour l'école, tels sont les thèmes sur lesquels la JEC, qui s'est « recentrée », comme d'autres organisations l'ont fait, veut rassembler le « peuple lycéen ».

« *Cher Dominique, je me souviens que tu m'as dit : « J'en » ai marre du bahut. » Il se trouve qu'il y en a beaucoup comme toi, il se trouve qu'il y en a beaucoup comme moi qui refusent de se résigner... Il m'arrive de rêver que le jour est proche où chaque lycéen saura affirmer ses goûts et sa joie de vivre et les fera partager.* » Cette lettre, rédigée collectivement pour les « lycéens passifs » dont il a été beaucoup question à Quimper, marque bien l'état d'esprit des adhérents de la JEC : leur organisation doit être avant tout un lieu de rencontre et d'animation. « *La JEC peut être un moteur*, dit l'un d'eux, *pour ceux qui n'arrivent pas à se mettre en route.* » La plupart des débats ont été consacrés aux rapports avec les autres, professeurs, mouvements de jeunes, aumôneries ou lycéens. Le groupe chargé d'étudier les rapports avec les organisations politiques, du moins celles de gauche, a eu peu de succès : « *Il y a quelques années*, explique un adhérent, *cela aurait été tout différent.* »

Il est clair que le mouvement ne veut pas se prononcer sur un projet précis. Ainsi les militants bretons n'ont pas été écoutés lorsqu'ils ont demandé un débat sur le nucléaire. Aurait-il été suivi ? Rien n'est moins sûr : « *On ne peut pas être*, dit l'un, *tout à fait contre le nucléaire* » ; « *Il faudrait être informé pour se prononcer* », affirme un autre. La mise en cause de la société capitaliste par un participant lors de l'assemblée générale devait également susciter de nombreuses oppositions du type : « *Crois-tu qu'en U.R.S.S. c'est mieux ?* »

Peu de liens avec le « technique »

Les « jécistes » ne sont pas pour autant, à en juger par leurs panneaux, des défenseurs de l'ordre établi : des lycéens de Brest dénoncent « *la supercherie du ministre qui par un langage plutôt idéologique vise à faire croire à une ouverture positive de l'école* ». D'autres, de l'Aveyron, vendent le supplément de *Gardarem lo Larzac*, le journal des paysans du causse, d'autres demandent la réintégration d'un délégué syndical. Les lycéens de la JEC se préoccupent également du Cambodge, des délégués de classe, de l'objection de conscience, des effectifs scolaires et enfin de la vie d'équipe. Plogoff est à l'honneur sur une banderole suspendue devant la tribune : « *Mais ce sont des militants de Quimper*, précise le bureau national, *qui ont préparé l'accueil, qui en sont responsables.* »

La référence chrétienne, qui est rarement explicite dans les interventions, est constamment présente : les aumôniers qui animent les groupes de travail ; la croix qui a été suspendue au-dessus de la tribune officielle ou la célébration qui réunit la plupart des militants présents. Le rôle des aumôneries et de la JEC est jugé complémentaire et Mgr Yves Bescond, évêque auxiliaire de Meaux (Seine-et-Marne), chargé des relations au sein de l'épiscopat avec la JEC, est particulièrement applaudi.

« *Que des lycéens s'ennuient*, a-t-il notamment déclaré, *que le dialogue professeurs et élèves ne soit pas des meilleurs, que la répression atteigne ceux des lycées qui cherchent à changer quelque chose, qu'en sortant de l'école beaucoup de lycéens ne trouvent pas d'emploi, la JEC le redit, me permettant d'être solidaire des lycéens dans leurs combats et dans leurs espoirs.* » Malgré cet appui de l'épiscopat, le recrutement de la JEC reste très faible dans les écoles privées, où l'on se méfie de cette organisation, jugée encore « gauchiste ».

La JEC se développe toujours peu également dans les milieux ruraux et techniques. La concurrence d'autres organisations, comme le JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), n'explique pas à elle seule ce phénomène : la JEC reste une organisation « intellectuelle ». Il y a un langage JEC, où il est question de *s'« investir »*, d'« *être » renvoyé à soi-même* », de « *régler ses problèmes individuels* » et de « *révéler des contradictions* ». L'ouverture de cette organisation vers l'extérieur est difficile. Si la JEC se limite à animer des fêtes, elle risque de perdre son identité. Si elle privilégie les réunions de réflexion, elle se coupe d'une majorité de lycéens, notamment dans l'enseignement technique.

Les effectifs du mouvement seraient en légère augmentation. La création de nouvelles sections, notamment à Lyon, à Marseille, à Dunkerque, atteste du renouveau actuel.

NICOLAS BEAU.

PLOGOFF ET SES SUITES JUDICIAIRES

Celui qui « reconnaît » et celui qui « ne reconnaît pas »...

Violences à agents... Au « rendez-vous judiciaire » que leur avait fixé la vingt-quatrième chambre du tribunal de grande instance de Paris, présidée par M. Robert Philippot, ils ont sagement répondu présents l'un et l'autre, le jeudi 11 avril, Eric Cathelineau et Didier Commeau, ces deux lycéens de dix-neuf ans pour qui la manifestation organisée à Paris, le 15 mars dernier, en solidarité avec ceux de Plogoff, s'était bien mal terminée. Ce jour-là, comme en ces occasions, il y avait eu un peu de passion entre Montparnasse et la place d'Italie, et ce qu'il fallait de rituel affrontement avec les forces de l'ordre. Au sortir de ces remous et de cette confusion, ils s'étaient retrouvés, chacun de son côté, interpellés, appréhendés et accusés d'avoir été d'énergiques lanceurs de projectiles, ce qu'ils avaient nié.

Pour le tribunal, c'était deux affaires distinctes. Elles le furent. Car M. Cathelineau, le premier à comparaître, faisait d'emblée amende honorable. Oui, il avait lancé une « bille en terre », il « avait perdu son sang-froid » et le regrettait. Et après la plaidoirie de son avocat, Mᵉ Jean-Yves Le Borgne, tout était dit de ce garçon dont le père — ironie et paradoxe — « travaille pour le compte d'une grande centrale nucléaire » *et dont la participation à cette manifestation* « relève plus de la réaction filiale que d'une contestation politique ». *Un discours si sage et habile permet de demander* « un jugement qui ne soit pas ressenti par lui comme la manifestation d'une autre violence ». *Ainsi en fut-il, avec une condamnation à 500 francs d'amende dont il ne sera pas fait mention au casier judiciaire.*

Avec M. Didier Commeau, les choses n'étaient pas si simples. Lui nie toujours ce jet de projectile qu'assurent avoir vu deux inspecteurs en civil. Comme il nie avoir masqué le bas de son visage sous ce foulard blanc qui, au dire de ses accusateurs, avait permis de le repérer. Comment aurait-il bien pu lancer quoi que ce soit avant d'être interpellé, puisqu'il venait de tomber à terre, pressé par une charge de police dans l'escalier du métro Italie ? Son défenseur, Mᵉ Francis Teitgen, produit de cet instant des photographies et demande la relaxe.

Réponse le 9 mai.

J.-M. TH.

Le 26 avril

PLUSIEURS ORGANISATIONS APPELLENT A UNE « JOURNÉE DE RÉSISTANCE A LA MILITARISATON »

Le P.S.U., le Mouvement des radicaux de gauche et une dizaine d'autres formations organisent, le 26 avril, une « *journée nationale de résistance à la militarisation* », qui sera marquée, notamment, par une manifestation à Paris. Les organisateurs dénoncent « *le développement des fusées de l'OTAN et la mise en fabrication de nouvelles générations d'armes soviétiques et américaines* » et, pour ce qui concerne la France « *le développement de la force de frappe ou la préparation de la bombe à neutrons* ». Ils affirment : « *Contre l'engrenage mortel dans lequel nous entraîne la politique des blocs, il existe d'autres moyens que les missiles, que l'entassement des bombes atomiques, que l'accumulation des forces de mort, sur lesquelles les citoyens, dans aucun pays du monde, ne peuvent avoir le moindre contrôle.* »

Cette initiative est appuyée également par le Mouvement pour une alternative non violente (MAN), le Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté (M.D.P.L.), le Mouvement de la paix, la Jeunesse étudiante chrétienne et la Fédération anarchiste. Elle a reçu le soutien de MM. Roger Garaudy, Claude Manceron, Claude Bourdet, Cavanna et des chanteurs Colette Magny et Yves Simon.

LA BAISSE DE LA MORTALITÉ : UNE INÉGALITÉ QUI PROFITE AUX FEMMES

La durée de la vie humaine a continué de croître au cours des dix dernières années, en France. Le progrès est moins spectaculaire qu'au cours des années 1945-1960, où l'espérance de vie des Français avait augmenté de près de huit ans, mais il n'est pas négligeable : le gain est de deux ans en moyenne entre la fin des années 1960 et 1979.

La baisse de la mortalité infantile est particulièrement sensible : sur mille naissances vivantes, moins de dix enfants meurent avant l'âge d'un an au lieu de quinze en 1974 ; la France approche désormais le meilleur niveau mondial dans ce domaine, celui de la Suède.

En revanche, l'étude publiée par M. Michel Louis Levy dans le dernier numéro de *Population et Société* confirme l'ampleur des effets des accidents de la route sur la mortalité juvénile. Entre quinze et vingt-quatre ans, le taux de mortalité des jeunes gens est supérieur à ce qu'il était il y a dix ans ; près des deux tiers des décès à cet âge sont dus à des accidents de la circulation. Cet élément supplémentaire de surmortalité masculine explique que l'écart entre l'espérance de vie des femmes et celle des hommes, qui était déjà un des plus élevés au monde (7,5 ans à la fin des années 60), se soit encore accru (8,2 ans). L'espérance de vie à la naissance est de 77,9 ans pour les femmes et de 69,7 ans pour les hommes. Bien que la différenciation des rôles sociaux entre les deux sexes tende à s'atténuer, l'inégalité devant la mortalité subsiste et s'aggrave. Pour une fois, c'est une inégalité qui profite aux femmes.

★ « La baisse sélective de la mortalité », *Population et sociétés*, avril 1980, INED, 27, rue du Commandeur, 75675 - Cedex 14.

FAITS ET JUGEMENTS

Les chiens de M. Ardiller.

Maurice Lubatti, journaliste au *Courrier picard*, qui assure la correspondance du *Monde* dans le département de l'Oise, a déposé une plainte pour « *menaces et voies de fait* », jeudi 10 avril, au commissariat de Beauvais (Oise), contre M. Gustave Ardiller, le gérant du chenil le Bois doré, à Allonne (Oise), récemment fermé sur ordre du préfet du département (*le Monde* daté 6-7 avril).

Le mardi 8 avril, M. Ardiller est venu avec cinq personnes à l'agence du *Courrier picard* de Beauvais pour exiger un rectificatif à propos d'un article paru dans ce journal sur son chenil. Maurice Lubatti a été à plusieurs reprises menacé de mort et M. Ardiller lui a déclaré qu'il allait le « *faire descendre ou bouffer par* [ses] *chiens* ». Une information a été ouverte par le parquet de Beauvais.

« LÉGITIME DÉFENSE »

Les enquêteurs du S.R.P.J. (Service régional de la police judiciaire) de Versailles (Yvelines) ont interpellé, vendredi 11 avril, deux des complices présumés du jeune cambrioleur, Thierry Delhaye, mortellement blessé, dans la nuit du 9 au 10 avril, près de Pontoise, par un gardien de la paix, alors qu'il tentait, avec ses compagnons, de forcer un barrage routier (« le Monde » du 12 avril). Ils pourraient être inculpés, indique-t-on au parquet de Versailles, de « vol avec effraction » et, surtout de la « non-assistance à personnes en danger » : il leur est reproché d'avoir abandonné Thierry Delhaye dans une impasse, alors que celui-ci était encore en vie.

ÉDUCATION

Pour l'année scolaire 1980-1981

Le principe des stages en entreprise des professeurs du secondaire est étendu aux enseignants volontaires en fonction

Comme cette année, la formation initiale des enseignants de collèges et de lycées comprendra en 1980-1981 des stages en entreprise.

Une circulaire, datée du 31 mars et parue au *Bulletin officiel de l'éducation* du 10 avril, reconduit les textes du 6 juillet 1979 qui fixaient les objectifs et les modalités de ces stages. Il s'agit de permettre aux futurs enseignants du second degré d'*« acquérir (...) une connaissance du monde économique et social et, en particulier, de la vie en entreprise, qui sera appelée à constituer le « cadre de vie » des futures générations qu'ils auront à former durant leur carrière »*.

La durée du stage est modifiée. Elle est fixée uniformément à six semaines de présence effective dans les entreprises. Cette année, les stages ont duré huit semaines pour les mille professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.) en troisième année de formation, trois semaines pour les dix-sept cents nouveaux certifiés et dix à douze semaines pour les quatre cent cinquante nouveaux agrégés. C'est donc une durée moyenne qu'a choisie pour l'avenir le ministère de l'éducation.

Autre innovation, dont les modalités pratiques, toutefois, ne sont pas arrêtées : les professeurs en fonction auront aussi la possibilité, dès la prochaine année scolaire, d'effectuer *« sur la base du volontariat »* de tels stages de six semaines en entreprise.

Le texte de la circulaire du 31 mars insiste pour que chaque recteur confie à un *« fonctionnaire de haut niveau »* la responsabilité de coordination des différentes actions conduites avec les entreprises. Il précise en outre que *« la recherche de terrains de stages par les enseignants eux-mêmes doit être encouragée, mais doit faire l'objet d'un contrôle permettant de s'assurer de la compatibilité du stage avec les objectifs qui lui sont définis »*.

La reconduction de ce type de formation traduit la volonté, plusieurs fois affirmée par le ministre de l'éducation, de rapprocher l'école et les réalités socio-économiques. Sur deux points, elle tient compte des critiques du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) qui, en septembre dernier, demandait, entre autres, la réduction de la durée du stage pour les agrégés et le choix par le stagiaire du lieu de son stage. Mais plus récemment, ce syndicat réclamait « la suspension pure et simple » des stages, les jugeant « presque injurieux » pour les enseignants « qui sont des travailleurs comme les autres », et exigeant leur remplacement par des stages multiples, soigneusement préparés et bien intégrés à une formation théorique et pédagogique qui durerait cinq années.

[L'extension de la formule aux enseignants en fonction répond à un besoin souvent exprimé, et pas seulement par des enseignants las de leur métier. Elle pose le problème du remplacement des stagiaires, qui n'est pas réglé. Entre 1973 et 1975, la possibilité avait été offerte à une centaine de professeurs de vivre une année entière hors de leur milieu professionnel. S'agit-il de retrouver cette direction abandonnée et, pourtant, féconde ? Ce serait souhaitable, mais la réduction à six semaines d'une « année sabbatique » trahit déjà l'esprit et l'intérêt d'une telle orientation. — C. V.]

Dans un collège de la banlieue parisienne

Entente cordiale contre la pollution

Des écoliers en rangs serrés et encadrés par des professeurs attentifs, fouillant consciencieusement dans les poubelles et les caniveaux sous le regard bienveillant de leurs parents : il s'est passé de drôles de choses à Verrières-le-Buisson (Essonne) à la fin du deuxième trimestre ! Dans cette paisible commune de treize mille habitants située dans la banlieue sud de Paris, on est tout simplement en train d'adapter l'enseignement à la découverte de l'environnement et à l'étude des différentes formes de pollution, en commençant de la manière la plus empirique qui soit.

A l'origine de cette opération originale, menée conjointement avec un collège anglais et intitulée « Education et pollution sans frontières », un inspecteur pédagogique au ministère de l'agriculture : M. Charles Maurice. Sa mission, sans doute de longue haleine, est *« de faire prendre en compte l'environnement dans l'enseignement »*.

Mais ce qui a été réussi à Verrières-le-Buisson qui, malgré une urbanisation récente, est encore largement pourvu en espaces verts, doit aussi beaucoup *à la disponibilité dont les* enseignants ont su faire preuve. *« Nous voulions,* explique M. Charles Maurice, *établir un aller-retour entre l'étude du terrain et l'exploitation par les enfants. Cette pédagogie debout, active, devait surtout être une réelle phase d'application des programmes existants. »*

On a donc choisi une classe de quatrième du collège Jean-Moulin dont les élèves devaient recevoir leurs homologues de Robert's Bridge, ville de l'East Sussex jumelée avec Verrières. Quinze jours durant, les vingt *et un Français et les dix-sept* Anglais délaissent complètement leurs cours traditionnels, ont perfectionné leur apprentissage de la langue étrangère, puisque telle était leur priorité, mais en allant découvrir l'environnement.

« Divisés en trois groupes, racontent-ils, *nous avons d'abord étudié la pollution par les déchets dans la ville, et celle dans le bois, qui est assez particulière : le bruit de l'autoroute proche, le piétinement des sols et les décharges sauvages. Nous avons ensuite étudié le développement de l'urbanisation autour de Paris. »*

Ces enquêtes, menées par les élèves eux-mêmes dans les mairies et les services spécialisés, leur ont dévoilé tous les secrets de l'épuration des eaux, de l'incinération des ordures ménagères, de la récupération des verres, etc. Elles se sont concrétisées par une exposition, un journal rédigé en deux langues, et un montage audio-visuel, l'ensemble étant présenté aux parents qui, il y a quelques jours, étaient conviés à une réunion d'information.

Une occasion pour Nadine de remarquer, en guise de conclusion que, durant l'expérience, *« les professeurs n'avaient pas, eux, le même tempérament ni le même comportement que d'habitude »* ; et pour Marie-Laure de s'exclamer : *« On s'est bien habitués aux copains anglais. Eux aussi. Et ils s'en vont... »*

Heureusement, les retrouvailles sont prévues au mois de mai, *cette fois de l'autre côté de la* Manche, où les séjours des Verriérois sera occupés à peu près de la même manière. *« Toutefois,* a averti le proviseur du collège anglais avec une souriante mauvaise foi, *nous étudierons l'environnement rural et pas les déchets, puisqu'il n'y en a pas en Angleterre... »*

STÉPHANE BUGAT.

Dans les lycées et collèges

GRÈVE DES PERSONNELS DE SERVICE C.G.T. LE 29 AVRIL

Les ouvriers et employés des collèges des lycées et des centres administratifs de l'éducation sont appelés par le Syndicat général des personnels de l'éducation nationale (SGEPEN - C.G.T.) à un arrêt national de travail et à des manifestations le mardi 29 avril. Les revendications du SGEPEN - C.G.T. portent, en particulier, sur la réduction du temps de travail, le maintien du pouvoir d'achat par un salaire minimum de 3 200 F, la garantie de l'emploi.

Des contacts seront pris par le Syndicat C.G.T. avec les organisations homologues de la FEN *« pour faire du 29 avril une grande journée de lutte débouchant sur un puissant rassemblement à Paris »*.

Ces syndicats de personnels non enseignants qui appartiennent à la FEN, participeront pour leur part à la grève des 24 et 25 avril, comme tous les syndicats de la Fédération, et comme le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN - C.F.D.T.) dans les premier et second degrés, le Syndicat national des collèges (S.N.C., indépendant) et un syndicat de la C.G.T., celui des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.).

Le bureau confédéral de la C.G.T. appuie ce mouvement des 24 et 25 avril (*le Monde* du 11 avril) et l'Union générale des fédérations de fonctionnaires C.G.T. *« apporte son soutien aux personnels enseignants et non enseignants qui seront en lutte les 24, 25 et 29 avril »*.

● *L'Association presse-information-jeunesse (APIJ)* a renouvelé son bureau pour l'année 1980. Celui-ci est ainsi constitué : président : Edwy Plenel (*le Matin*) ; secrétaire générale : Nicole Gauthier (*l'Education*) ; trésorier : Laurent Daudier (*Télérama*) ; vice-présidents : Pierre Tartakowsky (*la Vie ouvrière*), Martine Silber (*l'Ecole ouverte*), Marie-Christine Jeanniot (*la Vie*). Le bureau est, en outre, composé de Jean-Pierre Spirlet (*Sud-Ouest*), délégué aux régions, de Dominique Burg (*le Matin*), présidente de l'Association des journalistes universitaires (AJU), de Michel Puech (pigiste) d'Hervé Collet (revue de l'U.F.C.V.) e tde Nicolas Domenach (*le Matin*).

● *M. Henri de la Bastide*, président de l'Institut national des langues et civilisations orientales, vient d'être reconduit dans ses fonctions par vingt-six voix sur trente-deux votants. M. de la Bastide est spécialiste de la civilisation du Maghreb, dont il a créé la chaire en 1960.

RELIGION

Dans un document sur la formation spirituelle au séminaire

Le cardinal Garrone rappelle les exigences traditionnelles

De notre correspondant

Cité du Vatican. — « L'Osservatore Romano » du 12 avril publie deux documents de la congrégation romaine pour l'éducation catholique concernant la formation liturgique et spirituelle dans les séminaires. Signés, l'un et l'autre, du cardinal Gabriel-Marie Garrone, ancien préfet de cet organisme, ils portent respectivement les dates du 2 juin 1979 et du 6 janvier 1980.

Le texte le plus récent intitulé *Lettre circulaire sur quelques aspects urgents de la formation spirituelle dans les séminaires* retient davantage l'attention. C'est un rappel à l'ordre, ou si l'on préfère une invitation pressante à retrouver quelques-unes des règles classiques de la préparation des futurs prêtres au sacerdoce.

Les responsables du Vatican notent *« la reprise sur une grande échelle »* des vocations sacerdotales dans le monde. Néanmoins une minorité de pays ou de diocèses *« sont lents à suivre »* cette inversion de tendance qui est *« due au renouvellement spirituel des séminaires »*. C'est à leur intention, semble-t-il, que la congrégation pour l'éducation catholique a voulu définir *« quatre lignes directrices »*.

Première idée : les prêtres doivent être *« des maîtres de prière »* et donc acquérir lors de leur formation *« le sens de l'authentique silence intérieur »*. Cela exige toute une série d'apprentissages et d'efforts de comportement. *« Dans un séminaire où le silence extérieur n'existe pas, le silence spirituel est absent aussi »*, remarque le cardinal Garrone.

Deuxième orientation : les futurs prêtres doivent vivre *« la conversion au mystère du Christ mort et ressuscité »*. Il faut leur enseigner *« avec un soin extrême la doctrine de l'eucharistie à laquelle l'Eglise a fixé des règles très précises et dont nul n'a le droit de s'écarter au nom d'une quelconque « créativité »*. La congrégation insiste à ce propos sur les habits sacerdotaux : *« Jean-Paul II a déjà rappelé plusieurs fois la nécessité que le prêtre apparaisse aux hommes comme il est : l'un d'entre eux certes, mais caractérisé par un signe clair qui le qualifie et l'habilite au nom de Dieu auprès des siens »*. Or pour présider les sacrements nombre de prêtres négligent de porter les vêtements liturgiques. Le cardinal Garrone juge cela *« désastreux »* et affirme : *« Le séminaire n'a pas le droit d'être permissif à ce sujet. Il doit avoir le courage de parler, de s'expliquer, d'exiger. »*

La troisième directive concerne, d'ailleurs, l'ascèse et l'obéissance. *« Ce dernier mot ne doit plus apparaître comme un mot interdit. »* Pour se préparer à ses engagements notamment au célibat, il faut *« accepter une véritable discipline »*. En d'autres termes *« un prêtre ne peut tout voir, tout entendre, tout dire, tout essayer »*.

Enfin la congrégation pour l'éducation catholique engage les séminaires à cultiver *« la dévotion à la vierge Marie »*, et elle cite en exemple Jean-Paul II.

Pour conclure une *« suggestion »* est faite : instituer *« une période de préparation au séminaire consacrée exclusivement à la formation spirituelle »*. Là où elle a été conduite cette expérience aurait donné *« des résultats vraiment surprenants »*.

ROBERT SOLÉ.

Les traditionalistes et la visite de Jean-Paul II

« SI SEULEMENT LE PAPE AVAIT LE DON DE BILOCATION !... »

Mgr Ducaud-Bourget est toujours aussi vert, malgré ses quatre-vingt-trois ans. *« L'esprit fonctionne bien,* nous dit-il ; *c'est plutôt le corps qui a du mal à suivre...*

— La vieillesse est un naufrage. Vous savez qui a dit cela ? C'est Paul VI.

— *Alors, je suis en bonne compagnie,* rétorque le chef de file des traditionalistes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. *Je souffre d'ailleurs de la même maladie que lui : l'arthrose.*

— Et le nouveau pape, vous êtes content de sa venue prochaine à Paris ?

— *Certainement. Cela lui permettra de voir ce qui se passe ici — s'il arrive à voir un peu clair dans tout ce magma !*

— Qu'en pense Mgr Lefebvre ?

— *Justement, Monseigneur m'a téléphoné à ce sujet. Il devait venir, comme tous les ans, administrer le sacrement de la Confirmation à Saint-Nicolas. Or, la cérémonie était prévue pour le 1er juin et, par déférence pour le pape, Mgr Lefebvre a accepté de surseoir à sa visite. Je pense qu'il viendra plutôt le 15 juin.*

— Et vous, qu'allez-vous faire lors de la visite de Jean-Paul II ? Y aura-t-il une manifestation quelconque ?

— *J'essaierai de voir le nonce apostolique, car je pense qu'il faut faire quelque chose, montrer au pape que nous existons.*

— En somme, vous attendez beaucoup de la visite du pape ?

— *Il ne vient que pour trois jours, avec un programme déjà tellement chargé. Comme tous ses déplacements, du reste ; c'est de la folie ! Comment voulez-vous qu'il ait le temps même de nous remarquer. Evidemment, s'il acceptait de confirmer nos enfants à la place de Mgr Lefebvre... Mais il faudrait un miracle pour cela : si seulement il avait le don de bilocation* (1) *!... »*

Propos recueillis par ALAIN WOODROW.

(1) La bilocation est un phénomène mystique qui consiste à être vu à la fois en deux lieux différents.

● *Une réunion internationale de tous les supérieurs régionaux de l'ordre des Carmes* aura lieu, du 14 au 26 avril, pour la première fois en France, à Avon (Seine-et-Marne).

Elle a pour but l'approbation du texte des constitutions de l'ordre, rénové conformément aux orientations du concile Vatican II.

Présidée par le Père Felipe Sainz de Baranda, supérieur général de l'ordre, la réunion rassemblera des participants venant du Japon, d'Indonésie, d'Inde, du Proche-Orient, de Pologne, de Yougoslavie, d'Afrique noire, d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud et de plusieurs pays d'Europe occidentale. — *(Corresp.)*

DÉFENSE

Accord entre constructeurs européens pour la construction d'un futur avion de combat

Les sociétés Avions Marcel-Dassault (France), Messerschmidt-Boelkow-Blohm (République fédérale d'Allemagne) et British Aerospace (Grande-Bretagne) viennent de s'entendre sur le principe de la construction d'un avion de combat destiné à remplacer dans les années 90 les Phantom et les F-104 des forces aériennes allemandes et les Jaguar de la Royal Air Force et de l'armée de l'air française. L'accord, conclu fin mars entre les trois constructeurs, est le résultat d'une série de réunions de travail techniques menées pendant six à sept semaines dans la région parisienne.

Cette entente fait suite aux *projets de relance de la coproduction* européenne en matière d'armements, voulue par les gouvernements des trois pays (*le Monde* du 29 janvier). On souhaite d'ailleurs dans les milieux industriels prennent une décision définitive en 1981, car l'affaire, importante, porterait sur le projet de fabrication de sept cents appareils environ.

Si une certaine convergence d'idées s'est dégagée au cours des réunions sur les caractéristiques générales de l'appareil — avion monoplace, biréacteur à aile delta capable de voler à Mach 2 — il reste à définir un certain nombre de particularités sur lesquelles se manifestent de plus ou moins grandes divergences d'intérêt. C'est ainsi qu'en ce qui concerne la mission confiée à l'avion, il apparaît que les Allemands recherchent un avion de supériorité aérienne à long rayon d'action tandis que les Français souhaiteraient un avion d'appui tactique du champ de bataille et de l'arrière du champ de bataille, les Britanniques désirant, pour leur part, un avion relativement polyvalent.

De même les trois constructeurs devront s'entendre sur le choix des moteurs qui équiperont l'avion. Les Britanniques et les Allemands pour une moindre part seraient en faveur du réacteur RB-199 qui équipe le Tornado alors que les Français seraient de chauds partisans du M-88 de la SNECMA (Société nationale d'études et de moteurs d'aviation), qui, selon eux, devrait être plus performant — 8 tonnes de poussée contre 7,5 tonnes — que son rival anglais. En outre, il est actuellement prévu, ce que certains jugent insuffisant, que 30 % seulement du système d'armes nécessaire aux besoins des différents pays seront communs.

Quoi qu'il advienne, les trois constructeurs européens ont toutefois décidé de construire deux prototypes expérimentaux et douze prototypes de pré-série pour le développement de l'appareil. Le premier vol n'aurait pas lieu avant 1984.

POUR RENOUVELER SES FORCES AÉRIENNES

Le Canada signe un contrat de 14 milliards de francs avec McDonnell Douglas

De notre correspondant

Montréal. — Le gouvernement canadien a annoncé, jeudi 10 avril, sa décision d'acquérir cent trente-sept avions de chasse F-18 fabriqués par la société américaine McDonnell Douglas. Les livraisons seront échelonnées entre octobre 1981 et 1989. Reporté à plusieurs reprises depuis près de cinq ans, le choix du nouvel avion de chasse des forces aériennes canadiennes ne s'est pas fait sans difficultés. Au cours des dernières semaines, plusieurs députés libéraux (au pouvoir) s'étaient en effet prononcés en faveur du F-16 de General Dynamics, dont les retombées industrielles leur semblaient plus intéressantes, surtout pour le Québec, où se trouvent 50 % de l'industrie aéronautique canadienne (*le Monde* du 3 avril).

Les promoteurs du F-16, qui équipe déjà l'armée américaine, avaient promis la création de vingt mille emplois au Canada. Mais le gouvernement canadien a jugé peu crédibles les promesses de General Dynamics. McDonnell Douglas, lui, a paru offrir des retombées économiques plus intéressantes : 11 milliards de francs (3,2 milliards de dollars *canadiens) sur quinze ans.* Plusieurs usines seront construites au Québec, province qui partagera à peu près à égalité avec l'Ontario les sous-contrats que procurera la construction des cent trente-sept chasseurs, et quatre mille emplois permanents seront créés.

Evalué à l'origine à environ 3 milliards de dollars, le prix des avions, compte tenu de l'inflation, atteint aujourd'hui 4 milliards de dollars, soit 14 milliards de francs. Pour la même somme, le Canada aurait pu avoir dix exemplaires supplémentaires du F-16, vendu 10 % moins cher que son concurrent. Il semble, en fait, que le rôle des militaires, dans le choix du gouvernement canadien, ait été prépondérant, un avion bimoteur leur paraissant plus sûr qu'un monomoteur pour les missions qu'ils envisagent.

Au cours de cette conférence de presse qu'il a tenue sur le sujet, le ministre de la défense, M. Gilles Lamontagne, a cependant reconnu que le F-18 connaissait encore quelques problèmes mécaniques, comme en témoigne un rapport récemment soumis au Congrès américain.

Ces problèmes, a-t-il conclu, seront vite résolus et sont normaux pour des appareils qui ne sont pas encore tout à fait au point. Le F-18 n'existe, en effet, pour l'instant qu'à l'état de prototype. Une dizaine d'exemplaires sont actuellement en essai aux Etats-Unis.

Mais, la marine américaine ayant passé une très importante commande auprès de McDonnell Douglas — mille trois cent soixante-dix-sept appareils de ce type, — on n'écarte pas, à Ottawa, l'influence déterminante qu'aurait eue ce contrat sur le choix du gouvernement canadien.

BERTRAND DE LA GRANGE.

VOYAGE EN FINLANDE DU GÉNÉRAL MÉRY

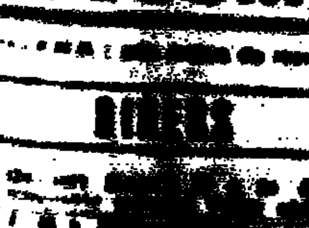
Le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, se rendra en Finlande du 14 au 18 avril, à l'invitation du commandant en chef des forces armées finlandaises, le général Sutela.

Au cours de son séjour, le chef d'état-major des armées françaises sera reçu par le ministre finlandais de la défense, M. Lasse Aikas. Il aura ensuite des entretiens avec le général Sutela avant de visiter certaines installations des forces armées finlandaises, notamment l'escadre aérienne de Laponie basée à Rovaniemi, le camp d'artillerie de Rovajarvi et la brigade de Pohja.

FAITS DIVERS

● *Le remorquage de la plate-forme Alexander-Kielland*, dont le naufrage récent a fait cent *vingt-trois victimes*, a commencé vendredi 11 avril. Le convoi, qui se dirige vers Stavanger (Norvège), a d'abord mis le cap sur les eaux britanniques — plus profondes — pour éviter que les structures métalliques de la plate-forme n'endommagent les réseaux de pipe-lines sous-marins. Selon l'agence Reuter, les compagnies d'assurance norvégiennes verseront 28,6 millions de francs d'indemnité aux parents des victimes de cette catastrophe.







Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Celia Cruz et Ismaël Miranda à l'Olympia.

Ce ne sont pas les meilleurs concerts qui font le plus de bruit. Néanmoins à l'occasion d'un fait artistique d'exception il est rare que par l'affichage, sauvage au moins, le message ne circule pas. Pourtant, rien, semble-t-il, n'a été fait pour annoncer comme il se doit l'exceptionnel spectacle de salsa le 13 avril sur la scène de l'Olympia. Sans doute n'a-t-on pas mesuré la taille de l'événement que constitue la venue de Celia Cruz à Paris. Doit-on rappeler que Celia Cruz est depuis vingt ans bientôt la plus grande chanteuse de jazz afro-cubain et de salsa qui soit ? Et la salsa à Paris, depuis six mois que le Panaméen Azuquita joue à la chapelle des Lombards, a fait son chemin.

Avec la tradition cubaine de Celia Cruz, qui est aussi l'unique femme ou presque qui soit parvenue à une telle envergure dans cet univers trop masculin de la salsa new-yorkaise, deux autres artistes importants : Ismael Miranda et Nelson Gonzales. Le premier surtout, soliste chanteur du réputé Orquesta Harlow, une des formations les plus progressistes du genre. Ces deux piliers de la salsa que sont Miranda et Celia Cruz déplacent à eux seuls des foules qu'on chiffre par dizaines de milliers pour la moindre de leurs apparitions sur la côte est américaine.

Mais à Paris, ce dimanche 13 avril, à 16 heures, à l'Olympia ? — P.-E. R.

Georges Gruntz à l'Espace Cardin.

Quelle affiche, et quel travail aussi que celui de rassembler un « big band » exclusivement composé de leaders de « big bands ». Tous Européens, sauf le saxophoniste Joe Henderson. Mais Georges Gruntz au piano, qui est le promoteur de cette machine étonnante, est coutumier de ce genre de projet fou. Plus qu'un autre, il bénéficie d'appuis solides pour mener à bien de telles entreprises. Mais personne ne peut dire ce qu'un tel « all stars » peut donner en scène. Certainement des morceaux de bravoure individuelle, la qualité des musiciens oblige, mais sûrement pas une réussite collective. Une surprise, donc, qui ne manquera pas d'attirer les curieux de tous horizons.

— Lundi 14 avril, à 20 h 30, à l'Espace Cardin.

Arnett Cobb au Club Saint-Germain.

Précédé de ses béquilles et de sa réputation de « puissant » saxophoniste, Arnett Cobb, ténor dur du middle jazz, est, pour une soirée encore, l'invité du Club St-Germain. A ses côtés, on retrouve le swinguant Maurice Vander au piano, Luigi Trussardi à la basse, et à la batterie un autre Américain de passage : George Brown, plus habitué aux sessions d'avant-garde. Arnett Cobb n'est plus une seconde le souffleur puissant qu'on a annoncé ; on pourrait même dire que, sur ce point, son âge avancé le prive bien souvent de forces. Cependant, cela n'est pas une raison suffisante pour l'empêcher de chauffer la salle, ce qu'il sait toujours faire assez bien, même s'il faut fermer les oreilles sur certains des clichés qui hantent souvent les ténors de sa génération.

★ Dernier concert, ce samedi 12 avril, à 20 h. 30, au Club Saint-Germain (tél. 222-51-09).

Les succès du groupe Police

(Suite de la première page).

Si tous leurs « hits » *Message in a Bottle, Walking On The Moon, Roxanne, Can't Stand Losing You*, qui passent à longueur de journée sur les ondes, ont gagné la rue ; si aux concerts, les gosses de treize ans côtoient ceux de trente ans, c'est que leur création cristallise les principales tendances du moment : retour à la mélodie et à la chanson, assimilation du rythme reggae, avec une crédibilité, un esprit, une attitude rock. En France, ils ont reçu le prix de la « Rock Critique ». En Angleterre, on vit en pleine Policemania.

Acclamés par Andy Warhol

1976, la Grande-Bretagne s'écroule : l'avenir est sans avenir ; les gens s'ennuient ; le rock, aussi. Les musiciens de Police, Sting (basse et chant), Stewart Copeland (batterie), Henri Padovani (un Corse immigré à Londres, qui est bientôt remplacé par Andy Summers à la guitare), ont vécu, chacun séparément, au cours des années 70, des aventures peu concluantes, avec un sentiment de frustration et des idées qui ne demandaient qu'à être exploitées s'ils en trouvaient le moyen.

L'un a joué dans un groupe de jazz ; l'autre, dans un groupe « progressiste », et le troisième a fait des sessions en studio avec des groupes tels que Soft Machine. Lorsque soudain ces idées ont été formulées devant leurs yeux par une multitude de groupes qui retrouvaient la vitalité et la réalité du rock, ils se sont lancés dans l'aventure. Ils ont tout oublié, leur technique, leurs connaissances passées, jouant un rock dur avec une énergie aveugle, comme pour se nettoyer des années de démarches négatives, se défouler. Ils se sont créé une image en décolorant leurs cheveux en blond. « *Nous ne faisions que répéter ce que des dizaines de groupes avaient fait avant nous*, disent-ils. *Nous n'étions qu'une pâle copie de nous-mêmes à la solde du « business ». Le punk-rock a proposé une alternative en offrant la possibilité de créer une musique originale, qui ignore les règles et les standards du marché discographique. Au départ, nos amis, les musiciens avec lesquels nous avions joué, ne comprenaient pas. Ils nous prenaient pour des dingues. Mais nous ne pouvions plus supporter l'idée d'enregistrer des disques, pour trembler ensuite devant la personne qui décidait de les sortir ou non. Aujourd'hui, ils ont compris.* »

Ils enregistrent un 33 tours, *Outlandos d'amour*, pour A & M qu'ils produisent eux-mêmes. Un disque remarquablement abouti pour une première tentative commune. Mais l'Angleterre, qui vit une pleine effusion de pureté, les rejette. Ils sont trop vieux, trop habiles techniquement. Pas assez punks. Ils partent aux Etats-Unis et là ils sont « trop new-wave ». Mais Andy Warhol et la « hype » new-yorkaise les acclament. Tout à coup, *Roxanne*, un morceau qui a été interdit par la B.B.C. parce qu'il raconte l'histoire d'une prostituée, passe sur toutes les radios américaines. Lorsqu'ils rentrent dans leur pays c'est la gloire. Fabuleux techniciens, à trois sur scène, ils réussissent à retrouver la perfection et la force d'impact de leur disque tout en modifiant la structure des morceaux. Leur second 33 tours achève de les imposer. Sur leur lancée d'autres groupes vont suivre, les suivent déjà. Il suffit de voir le délire qui accompagne chacun de leurs concerts pour comprendre qu'ils ne sont pas un phénomène éphémère. Les musiciens de Police sont entrés dans la légende des stars du rock'n roll.

ALAIN WAIS.

★ Le 12 avril au Palais des Sports de Montpellier ; le 14 avril au Palais des Sports de Paris.

Discographie chez A. & M., distr. C.B.S.

RENCONTRES DE L'AUDIOVISUEL A CHALON-SUR-SAONE

Les troisièmes Rencontres nationales de l'audiovisuel de Chalon-sur-Saône auront lieu les 19 et 20 avril à la Maison de la culture de cette ville, sur le thème « De la lanterne magique au mur d'images ». A cette occasion, seront présentés des travaux réalisés par les étudiants des écoles d'art de Dijon, Valence, Montpellier, Angers, Avignon, etc., ainsi que par ceux de l'université de Paris-VII. D'autre part, les participants pourront apprécier les résultats de nombreuses recherches individuelles et collectives (l'audiovisuel peut aussi être reconnu comme discipline artistique). Parmi les manifestations inscrites au programme figurent, notamment, les travaux de H. Gruvman sur la rencontre du théâtre et du cinéma, images qui interrogent des images ; « Performance », juxtaposition d'événements sonores et visuels enregistrés et d'objets changeants, réalisation du groupe ECART ; des créations de Bernard Lattay, Serge Pagey et Edouard Rousseau sur de nouvelles formes d'images (en relief, par procédé pictural), et des exemples d'utilisation du laser, notamment les hologrammes du groupe Trapèze.

★ Renseignements : 5, avenue Nicéphore-Niepce, B.P. 139, 71104 Chalon-sur-Saône. Tél. : (16-85) 48-48-92.

FORMES

Rêves éveillés

Le flou peut n'être qu'un mirage. La légère brume dorée, bleutée, tendrement irisée, n'ôte pas un atome de leur densité aux paysages de Leslie Reid qu'elle laisse transparaître (1). Ces parcelles du paradis varois sont à vrai dire les faire-valoir de l'impalpable mousseline. L'artiste les a peintes pendant son récent séjour en France. Même le champ labouré de Durham a été exécuté à Paris d'après une photo du Canada. Car cet art, très élaboré, se superpose par magie à des projections photographiques : le vrai support. On se penchera en même temps, dans une autre salle, sur les peintures et les dessins de Jack Chambers, mort trop tôt, qui avait créé à son usage la formule du « perceptual realism ».

« *Le dessin est la graine de ma sculpture* », dit Eugène Dodeigne (2). Comme il arrive souvent, ces travaux préparatoires sont en eux-mêmes des œuvres achevées. Massifs, tendus, tourmentés, les corps ressuscités se dégagent puissamment de leurs cocons, de leurs bandelettes comme leurs réincarnations se dégageront de leur gangue de pierre. Tous leurs gestes libérateurs sont saisis en plein effort, déjà baignés de lumière. Mais il serait ridicule de prétendre redécouvrir une des dernières grandes découvertes de Pierre Loeb.

Si je *m'attarde* devant les vrais mainteneurs d'un surréalisme rangé dans les armoires de l'histoire de l'art, ou caricaturé outrageusement par des suiveurs qui n'en ont conservé que le bric-à-brac, c'est parce que ceux-là ont participé au mouvement, ou qu'ils ne trichent pas. Je songe à Marcel Jean (3) qui met un point d'honneur à faire voisiner ses dessins et gravures actuels à ceux des années 30, voire de 1925 et 1926. Historien, d'autre part, de la peinture surréaliste (aux Editions du Seuil), il prêche d'exemple et secrète « naturellement » son humour onirique. Aucune solution de continuité entre *l'Extase*, de 1980, et *Amphion*, de 1939-1940, par exemple. Il se tient au *Carrefour des sources*, qu'il écoute *le Conte arabe*, immobilise un *Mannequin à l'envers* ou contemple des *Objets flottant au crépuscule*. Toujours *le Vent solaire* vivifie des métamorphoses fixées d'un trait sobre et précis.

Métaphysique et érotisme

Peut-on embarquer Cupsa (4) sur le même bateau ? On hésite. Le peintre roumain est infiniment plus proche, comme plusieurs critiques l'ont souligné, du *Grand Jeu*, de René Daumal et Roger Gilbert-Lecomte que de l'orthodoxie de Breton. Cupsa me semble manifestement inspiré et sa mythologie, où les règnes se confondent, où les symboles se chevauchent, où la métaphysique se mélange à l'érotisme, n'a rien de gratuit. Et quelle fertilité dans l'invention ! Comme ses thèmes se sont multipliés depuis l'exposition du Triskèle qui m'avait séduit, il y a tout juste deux ans. Les qualités formelles d'une figuration impeccable et rigoureuse, à l'aise en des formes de plus en plus vastes, transportent le spectateur en plein rêve, dans un rêve éveillé, dirigé.

En dirai-je autant des pièces anatomiques de Céhès (5) qui rappellent les musées Dupuytren d'équivoque mémoire ? Je ne sais si c'est par provocation qu'elle exhibe *l'Homo-Deus* écorché, toutes tripes dehors. On en a vu d'autres. Seulement ici le stade de la dérision est dépassé. La rage d'un total dépouillement s'acharne sur ces morceaux choisis de l'humaine dépouille. Je repousse le terme « viscéral » si galvaudé quand on l'emploie au figuré. A Céhès il s'applique au propre, si l'on peut dire, et on le peut, car ces ossements à demi empâtés de chair, ces organes, ces boyaux, sont sculptés en un marbre de Carrare soigneusement poli, et peint. *La Mère* est la synthèse des fonctions maternelles. Et il atteint à une beauté réelle, le *Rêve noir*, noir comme l'humour de Céhès.

Justice est enfin rendue à Blaise Jeanneret (6). Une justice encore modeste mais tangible. Plus qu'octogénaire, Jeanneret ne vit pas sur son passé. C'est parce qu'il continue à peindre que son œuvre conserve sa fraîcheur. Ses formes d'une géométrie humanisée, on dirait découpées, juxtaposées, ses aplats, la poésie qui en émane, sont autre chose que des reliques. La joie y éclate. La jeunesse aussi. Dans les grandes compositions, comme dans les petites, sobrement construites, les contrastes colorés s'équilibrent harmonieusement.

Revenons à l'imagerie avec les monstres fraternels d'Alberto Quintanilla, l'Indien de Cuzco, dont les couleurs violentes s'accordent au tempérament d'un peuple opprimé (7). Fraternels pour nous, sans doute, mais souvent vengeurs pour l'oppresseur.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, 75007 Paris.
(2) Galerie Jean Leroy, 37, rue Quincampoix, 75004 Paris.
(3) Galerie Pierre-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot, 75001 Paris.
(4) Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon, 75006 Paris.
(5) L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix, 75004 Paris.
(6) La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris.
(7) La Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.

CINÉMA

« AU BOULOT JERRY », de Jerry Lewis

Mister Catastrophe

Il n'a pas changé. Pourtant cela faisait longtemps qu'on ne l'avait pas vu. Il boudait le cinéma et le cinéma le boudait. La réconciliation a enfin eu lieu. Jerry Lewis est revenu sur les écrans. De quoi se réjouir, même si son nouveau film, *Au boulot, Jerry*, traîne parfois la patte et reste en deçà des réussites de naguère.

Faire le clown, être clown, c'est l'unique vocation de Bo Hopper. Malheureusement, le cirque où il a été engagé ferme ses portes. Et Bo doit chercher du travail... Canevas simpliste, qui autorise toutes les fantaisies et tous les dérapages. En fait, après un prologue teinté de mélancolie (la séparation des gens du voyage), le film plonge résolument dans le burlesque et ne cesse plus de se confondre avec l'avalanche de catastrophes dont Bo-Jerry est à la fois l'instigateur et la victime.

Un peu comme chez Keaton, mais de manière beaucoup plus systématique, le comique de Jerry Lewis repose sur les rapports malencontreux qu'il entretient avec le monde extérieur. Excès de zèle, déveine, gaucherie ou goût de la farce, à son approche tout se détraque, tout se complique et tout s'embrouille. Que Bo, pompiste, s'occupe d'une voiture et la voilà inutilisable ; qu'il entre chez un miroitier et plus une glace ne reste intacte ; qu'il accroche un tableau sur un mur et c'est un trou béant qui se substitue au tableau. Un gag superbe : celui du répondeur automatique reprenant sa liberté et conversant à sa guise. Et deux numéros typiquement lewisiens : Bo, cuisinier chinois, jonglant (à sa manière) avec ses ustensiles et des cubes de viande, et, dans une discothèque, Bo se prenant pour Travolta.

Comique de gestes, d'empoignades, d'équilibre sans cesse rompu. Comique corporel, merveilleusement réglé, mais que son caractère mécanique rend à la longue monotone. Par la faute d'un scénario inexistant, Jerry se trouve dans *Au boulot, Jerry* entièrement livré à lui-même. Seul pour porter le poids du film. D'où la répétition de certains effets et, entre deux trouvailles, de sérieuses baisses de tension.

L'épilogue renvoie à l'ouverture. Employé des postes, Bo se grime en clown pour distribuer son dernier courrier. Suivi d'une foule joyeuse, il lance ses lettres à la volée comme s'il ensemençait un champ. Après quoi, il libère une multitude de lapins voués à la destruction. Un facteur de moins, un clown ressuscité : c'est sur ce *happy end* que s'achèvent nos retrouvailles avec Jerry. Des retrouvailles que ternit, avouons-le, un brin de déception. Est-ce nous qui avons vieilli ou le comique selon Jerry qui a pris de la bouteille ?

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« La Vie de Brian » par les Monty Python

Les amis, les supporters, la mère de Brian, auront-ils l'idée de détacher le héros qui vient d'être hissé sur une croix ? On le saura en allant voir « la Vie de Brian », le nouveau film des Monty Python.

Brian s'est attiré les foudres des Romains en participant aux mouvements de libération de la Judée. Mais ce n'est pas par ses activités terroristes qu'il est devenu populaire. En ces temps où pullulent les prophètes (c'est du moins ce que montrent les Monty Python), Brian a séduit par sa modestie.

Les Monty Python n'ont pas commis de sacrilège. Ils ont clairement jeté les bases historiques de leur histoire : Brian est né le même jour que Jésus (les mages ont failli s'y tromper), mais il ne faut pas confondre.

Leur travail a porté sur l'époque. Transformant la torture en bouffonnerie, la religion en fanatisme, la politique en cirque, ils n'ont rien épargné. Tout y est (y compris Ponce Pilate avec un défaut de prononciation), avec seulement une façon un peu désagréable d'étirer les gags. Souvent plus délirant que drôle, « la Vie de Brian » est quand même un film recommandable.

CL. D.

★ Voir les films nouveaux.

« LE FILS PUNI », de Philippe Collin

Entièrement produit par l'Institut national de l'audiovisuel, diffusé en août 1979 sur TF 1 dans la série « Caméra je », ce deuxième film de Philippe Collin (le premier, *Ciné-Follies*, était un montage historique et sociologique de scènes de comédies musicales tournées en France dans les années 30) est tiré d'*Imago*, un livre de Steve Non (Patrick Thévenon). Son titre n'est jamais justifié sinon par référence à un tableau de Greuze, mais c'est un autre, *la Malédiction paternelle*, qui joue ici un rôle, et Philippe Collin n'a pas raconté une histoire.

Sa mise en scène est construite sur un seul personnage, nommé Alain Daffodil, qui croise quelques comparses sans avoir jamais, avec eux, de communication, d'échanges, et dont les actes restent inexplicables. Voilà donc un « film d'auteur » et, dans le cinéma français d'aujourd'hui, cette définition est devenue comme un signal d'alarme, tant elle recouvre de brouillons prétentieux, de travaux confus et bâclés, d'essais narcissiques et d'impuissance créatrice. On a plaisir à dire que ce n'est pas le cas avec *le Fils puni*. Critique de cinéma à *Elle*, Philippe Collin est aussi quelqu'un qui ne pratique pas le métier de cinéaste en amateur et qui réfléchit sérieusement sur cette pratique.

C'est par une réalisation bien maîtrisée qu'il a organisé un univers d'images pour dire l'obsession de la création. Alain Daffodil, jeune homme solitaire (interprété, de manière étonnante, par Christian Rist, qui fut l'étudiant 1942 des *Guichets du Louvre*, de Michel Mitrani), fait reproduire en plusieurs exemplaires la photographie d'un condamné à mort, établit des dossiers sur des criminels et porte les hantises d'une enquête, dont il est le seul à connaître le pourquoi, jusqu'à Etretat.

Le Fils puni est le film d'un mystère d'autant plus fascinant qu'il n'est jamais éclairci. Les décors réels prennent parfois un aspect onirique, et la force de la réalisation entretenant ce mystère fait qu'on cesse vite de se poser des questions sur Alain Daffodil. On ne voit plus que le tourment d'un être qui s'imagine artiste, va jusqu'au bout de son imagination, nous entraîne dans ses fantasmes, nous promène dans son propre monde de rêveur éveillé.

JACQUES SICLIER.

★ L'Epée de bois.

■ Le prix des places de cinéma augmentera de 4 % à partir du 15 avril, a annoncé le 12 avril M. Henry Berger, député R.P.R. de Côte-d'Or et président de la commission des affaires sociales, culturelles et familiales de l'Assemblée nationale. Au cours d'une réunion du bureau directeur de la Fédération nationale des cinémas français, il avait été précisé qu'une seconde augmentation interviendrait le 1er juillet.

■ L'actrice américaine Kay Medford est décédée le jeudi 10 avril, à New-York. Elle était âgée de soixante ans. Kay Medford, qui avait joué des rôles secondaires dans quelque deux cents films, avait interprété le rôle de la mère de Barbara Streisand dans « Funny girl », comédie musicale réalisée en 1969 par William Wyler.

VENTES

UNE LETTRE DE LÉNINE

Une lettre autographe de Lénine datant de 1919 sera mise en vente chez Sotheby, à Londres, le samedi 19 avril. Selon les estimations, le prix de cette lettre pourrait atteindre aux enchères 5 000 à 6 000 livres sterling (environ 47 000 à 57 000 francs).

Ecrite à l'encre rouge sur une feuille à en-tête du Kremlin et datée du 3 mai 1919, la missive atteste que Henri Guilbeaux est membre du parti communiste français et demande que toute aide lui soit donnée pour obtenir des photos de Lénine lui-même.

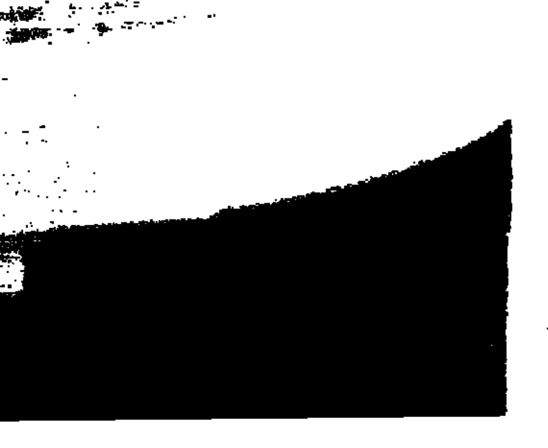
Ecrivain, militant socialiste puis syndicaliste, Henri Guilbeaux, né en 1884 en Belgique de parents français, est mort en 1938. Il représenta le mouvement ouvrier français au premier congrès de l'Internationale.

DANSE

Un Salon à Paris

La Galerie de Nesles ouvrira ses portes le 15 avril pour douze jours d'expositions, d'animations, de débats, de rencontres sur le thème de la danse. Chaque jour, un sujet de danse, classique, moderne, jazz, folklore... sera traité par un spécialiste entouré de danseurs. La Compagnie de danse populaire française et Serge Lifar (16 avril) Andrej Glegolski le 17, Matt Mattox le 18, Gigi Caciuleanu, Serge Alzetta le 19, Suzan Buirge le 20, Gilbert Maye le 21 et le 27, et Ray Collins, Irina Grjebina, André-Philippe Hersin, Yvonne Goubé, Solange Golovine, Irène Lidova, Antoine Livio, Marie-Françoise Christout, Suzanne Resnick, Daniel Franck, Janette Pidoux, Maria Jusanova.

★ Galerie de Nesles, 8, rue de Nesles, 75006, téléphone 329-04-38.



SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Palais des arts (272-62-98) : le Vingtième âge (sam. 20 h. 15, dim. 18 h. 15).
Théâtre D.-Sorano, Vincennes (373-73-74) : la Vie en pièces (dim.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) . Faust (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : les Femmes savantes (sam. et dim., 20 h. 30) ; Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences (dim., 14 h. 30).
Chaillot, Gémier (505-14-50) : la Passion selon Pier Paolo Pasolini (sam., 20 h. 30, dernière).
Odéon (325-70-32) : la Folle de Chaillot (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T.E.P. (797-96-06) : Et Jean-Paul Farré chante aussi... (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ; Moïse (sam., 20 h. ; dim., 20 h. 30).
Théâtre de la Ville (724-11-24) : Moshe Efrati Koj Demama, Dance Company (sam., 18 h. 30) ; le Légataire universel (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Timoleon one macho (sam., 19 h.) ; Marc Michel Georges (sam., 22 h. 15) ; Amélia (sam., 20 h. 30 ; dim. 17 h.).
Antoine (208-77-71) : une Case de vide (sam., 21 h.).
Artistic-Athévains (272-26-77) : un Silence à soi (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-34) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes du Nord (239-34-50) : En attendant Godot (sam., 20 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04) : le Prince heureux (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Contes d'hiver (sam., 20 h. ; dim., 16 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : J'suis bien (sam., 20 h. 45 ; dim. 17 h.).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : Joker lady (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Fondation de l'Allemagne (589-32-26) : Les Bonnes (sam., 21 h.).
Forum des Halles (297-53-47), chapiteau bleu : Klown compagnie (sam., 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30).
Galerie 55 (326-63-51) : une marionnette, un mari honnête (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30, dernière).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre rouge : les Visages de Lilith (sam., 18 h. 30) ; Mort d'un oiseau de proie (sam., 20 h. 30) ; Idée fixe (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : les Inentendus (sam., 18 h. 30) ; Albert (sam., 20 h. 30) ; Alain Aurenche (sam., 21 h.).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marigny (225-20-74) : l'Azalée (sam., 21 heures).
Michel (265-35-22) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Oblique (355-02-94) : la Belle et la Bête (sam., 20 h. 30, dernière).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : le Soulier de satin (sam. et dim., 16 h. et 20 h.).
Palais des glaces (607-49-93) : Lili Calambula (sam., 20 h. 30).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse (548-92-97) : Une place au soleil (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Potinière (261-44-16) : Contes et exercices (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Présent (203-02-55). Amphi : la Mémoire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio théâtre d'en face (238-16-78) : Marionnettes et ombres chinoises (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51) : le Journal d'un fou (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : 13 515 F (sam., 20 h. 45).
Théâtre 18 (226-47-47) : un Tramway nommé désir (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 45).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlinplim (sam., 20 h. 30).
Théâtre Saint-Médard : Amour pour pour amour (sam. 20 h. 30, dim. 15 h.).
Théâtre de Sparte (528-58-28) : le Diable et le bon Dieu (sam., 19 h.).
Théâtre 347 (526-29-08) : la Poube (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Une chambre pour enfant sage (sam., 21 h. ; dim., 15 h et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les comédies musicales

La Péniche (205-40-39) : Utropolis (sam. 20 h. 30).
Renaissance (208-18-50) : Viva Mexico (sam. 20 h. 45, dim. 14 h. 30 et 18 h. 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec Fin (296-29-35) : le Bel Indifférent ; le Menteur (sam., 19 h. 45) ; Pinter and Co (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 15) ; Daniel Roux (sam., 22 h. 15).
Blancs-Manteaux (887-15-70) : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; Raoul, je t'aime (sam., 21 h. 30) ; Cause à mon c... ma télé est malade (sam., 22 h. 30).
Caf' Conc' (272-71-15) : Phèdre à repasser (sam., 19 h. 30 et 21 h.).
Café d'Edgar (322-11-02) . Charlotte (20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Couple-moi le souffle (sam., 23 h. 15). — II : Riou-Pouchain (sam., 22 h. 30).
Cafessaion (278-46-42) : J. Charby (sam., 21 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam., dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam., dim., 22 h. 30).
Le Connétable (277-41-40) : C'était demain (sam., 20 h. 30) ; Piaf parmi nous (sam., 21 h. 30) ; Monique Morelli (sam., 22 h. 30).
Coupe-Chou (272-01-23) : Home sam., 20 h. 30) ; Six points de suspension (sam. 23 h.) ; J.-P. Rambal (sam. 23 h. 30).
Cour des Miracles (548-85-60) : R. Bohinger (sam., 20 h. 30) ; C. Pereira (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h 45).
Croq'Diamants (272-20-06) : R. Darvin et J.N. Trasante (sam., 20 h. 30) ; D. Mac Avoy (sam., 21 h. 45) ; M. Massard, J.-P. Chatrier (sam., 23 h.).
L'Echaudoir (240-58-27) : C. Chardon et G. Sagel ; Nono Zammit (sam., 21 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : J.-P. Reginal (sam., 20 h. 30) ; Michèle Leho (sam. 22 h.).
Le Fanal (233-91-17) : B. Arnac (sam. 19 h. 45) : le Président (sam. 21 h. 15).
Fer-Play (707-96-99) : Rivage (sam. et dim., 20 h. 30) ; les Portes (sam. et dim., 22 h.) ; Beija-Flor (sam. et dim., 23 h. 15).
Le Grange au soleil (727-43-41) : Pinatel (sam 21 h)
Le Marche-Pied (636-72-45) : P. Moulinat (sam., 20 h.) ; D. Paneral (sam., 21 h. 30).
Le Petit-Casino (278-36-50). — I. : Racontez-moi votre enfance (sam., 20 h. 30) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15) ; Chansonges (sam., 23 h. 30). — II. : Ça s'attrape par les pieds (sam., 21 h.) ; Suzanne, ouvre-moi (sam., 22 h.) ; G. Langlois (sam., 22 h. 45).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Offenbach - Bagatelle (samedi, 20 h. 30) ; J.-P. Huser (sam., 21 h. 45).
Sélénite (354-53-14). — I. Il faudrait essayer d'être heureux (sam. 21 h.). II. : Sornettes d'alarme (sam., 21 h.) ; Débile-show (sam., 22 h. 30).
Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam. 20 h. 45).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : P. et M. Jolivet (sam. 20 h. 30) ; les Jumelles (sam. 21 h. 30) ; Otto Wessely (sam. 22 h 30).
Théâtre des 400 coups (329-39-69) : le Plus Beau Métier du monde (sam., 20 h. 30) ; Magnifique, magnifique (sam., 21 h. 30) ; Kaminka (sam., 22 h. 30).
Vieille Grille (707-60-93) : Bussi (sam., 20 h. 30) ; Une cocaïne allemande (sam., 22 h. 30).

Le music-hall

Antoine (208-77-71) : Jacques Martin (sam., 21 h.).
Bobino (322-74-84) : Compagnie A. Tahon (sam., 20 h. 45, dim., 17 h.).
Fontaine (874-74-40) : Jacques Douai (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : P. Font et P. Val (sam., 20 h. 30).
Marigny (256-04-41) . Thierry Le Luron (sam., 21 h.).
Mathurins (265-90-00) : J.-M. Caradec (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h 30).
Olympia (742-25-49) : Charles Aznavour (sam. et dim., 21 h.).
Palais des sports (828-40-90) : Holiday on ice (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30)
Point Virgule (278-67-03) : Chants et poésies d'Afrique (dim., 20 h. 30).
Porte Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Ranelagh (288-64-44) : J.-C. Vannier (sam., 20 h. 30)
Théâtre Noir (797-85-14) : Jacques Loubello et Jeanne Baegne (sam., 20 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 12 - Dimanche 13 avril

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam., 21 h., dim. 15 h. 30 et 21 h.).

La danse

Palais des congrès (758-22-53) : Ballet de l'Opéra de Paris (le Lac des Cygnes) (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36) : Ballet du vingtième siècle (Mahler) (sam. 20 h. 30, dim., 15 h.).
Studio de l'Ourcq : Mami Aoyana, O. Coupielle, H. Naruse (dim., 16 h.).

Les concerts

Lucernaire : M. Cumant (Weber, Plechowska, Marco...) (sam. et dim., 19 h. 30).
Radio-France, studio 106 : J. Vandeville, D. Fournier (Lully, Marais, Weiss...) (sam., 18 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Quatuor cordes et hautbois (Mozart, Boccherini (sam., 21 h.) ; English Chœur Soloists (dim., 16 h.).
Faculté de droit : concert-rencontre A. Loewenguth (sam., 20 h. 30).
Notre-Dame : A. Bouvet (Mendelssohn, Alain Langlais...) (dim., 17 h. 45).
Conciergerie : M. Clement, R. Sanchez (Bach, Haendel) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : J.-C. Allin (Bach, Krebs) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : J.-P. Fetzer (Widor, Dupré, Litaize) (dim., 17 h.).
Gaîté-Montparnasse : C. Tsan-Mathern, G. Armana (Beethoven, Schubert...) (dim., 18 h. 30).

Jazz, pop, rock, folk

Bataclan (700-30-12) : The Beat P. Collins (dim., 20 h.).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : Gérard Badini Swing Machine (sam., dim., 22 h.).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : C. Alvin, J.-L. Chautemps, J.-P. Mas, D. Humair (sam., 20 h. 30) ; El Grande Melao (sam., 22 h. 30).
Dreher (233-48-44) : R. Urtreger, P. Michelot (sam. et dim., 22 h. 30).
Dunois (584-72-00) : Groupe Lo (sam., 20 h. 30).
Gibus (700-78-88) : The Unforgettable (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Cabine 13 (sam., 22 h.).
Petit-Opportun (236-01-36) : Trio J. Vidal (sam., 22 h.).
Riverbop (325-93-71) : Trio D. Lockwood, F. Couturier, J.-P. Celea (sam., 21 h. 30).

Dans la région parisienne

Stains, Théâtre P.-Eluard : Lionel Rocheman (sam., 21 h. 30).
Villeneuve-Saint-Georges, C.C.M. (389-21-19) : Chrysallide, rock (sam., 21 h.).
Vincennes, Petit-Sorano : Pad' Pomme'Ad (sam., 21 h., dim., 18 h.)
Vitry, Théâtre J.-Vi... (680-85-80) : Un dimanche indé... dans la vie d'Anna (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Samedi, 16 h., 18 h. et 20 heures : hommage à Harry Baur (16 h. : David Golder, de J. Duvivier ; 18 h. : la Tête d'un homme, de J. Duvivier ; 20 h. : Poil de carotte, de J. Duvivier) ; 22 h. : le Boucher, de C. Chabrol. — Dimanche, 15 h. : hommage à Harry Baur : le Président Haudecœur, de J. Dreville ; 18 h. : hommage à D. Zanuck : Vers sa destinée, de J. Ford ; 20 h. : Hiroshima mon amour, de A. Resnais ; 22 h. : l'Enfer des tortures, de T. Ishii.

BEAUBOURG (278-35-57)

Samedi. — Le cinéma muet : 15 h. : Désordre et Génie, de A. Volkoff ; 17 h. : le Brasier ardent, de I. Mosjoukine ; 19 h. : De l'aube à minuit, de K. H. Martin ; 21 h. : Ciel de gloire, de G. Fitzmaurice. — Dimanche. — Le cinéma muet : 15 h. : le Château Vogelod, de F.W. Murnau ; 17 h. : Loulou, de L. Jessner et R. Oswald : Escalier de service, de L. Jessner ; 19 h. : Ingeborg Holm, de V. Sjöström ; 21 h. : la Rue, de K. Grüne.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (-ypt., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ALIEN (A., v.o.) (**) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : H. Sp.
L'AVARE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BLACK JACK (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).
C'ETAIT DEMAIN (Angl., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CHAP'LA (Ant.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11)
ELLE (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) · Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ERIN EREINTES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
L'ETALON NOIR (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) : Mistral, 4e (539-52-43) · Secrétan, 19e (206-71-33).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassien, 14e (329-83-11) : (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LA FEMME-FLIC (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (F.) : Action République, 11e (805-51-33).
GEEL (F.-Belg.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
LA GUERRE DES POLICES (F.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-60-44).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (F.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (F.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Escurial, 13e (707-28-04).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JOSEPH ET MARIE (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. sp.
JUBILEE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98). — V.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 15e (320-99-34).
MON ILE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 14e (380-30-11).
LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LES MUPPETS (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.o.-v.f. : Colisée, 8e (359-29-46. — V.f. : le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
NOCES DE SANG (Maroc, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; h. sp.
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PSYCHOSE PHASE III (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.F. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
QUADROPHENIA (Ang., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42).
SACRES GENDARMES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
SCUM (Ang., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES SEIGNEURS (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; La Clef, 5e (337-90-90) H. Sp. V.F : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
STAR TREK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.F : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
TENDRE COMBAT (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES TURLUPINS (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
VIVE LES FANTOMES (Tch., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) H. Sp.
WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

Les films nouveaux

LE PRÉ, film italien des frères Taviani. V.O. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14e Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DANSE AVEC L'AVEUGLE, film québécois de Morgane La Liberté et d'Alain d'Aix. Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs, H. Sp.
LE FILS PUNI, film français de Philippe Collin. Epée de Bois, 5e (337-57-47).
CHERE INCONNUE, film français de Moshe Mizrahi. Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34).
MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (**), film franco-israélien de Michal Bat-Adam. Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA VIE DE BRIAN, film anglais de Terry Jones. V.O. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
YANKS, film américain de John Schlesinger. V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84). V.F. : Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'ENTOURLOUPE, film français de Gérard Pirès. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UN AMOUR D'EMMERDEUSE, film franco-belge de Alain Vandercoille. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Monsparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
AU BOULOT JERRY, film américain de Jerry Lewis. V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
KISS CONTRE LES FANTOMES, film anglais de Gordon Hessler. V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V.F. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les séances spéciales

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul-Mich, 5e (354-48-29), 12 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 22 h 40
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h et 24 h
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (F.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
SCHUBERT (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
LES YEUX BANDES (Esp., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), 21 h.

CARNET

Décès

— Mme Georges Bardon,
M. et Mme Philippe Bardon, Sophie, Blaise et Edouard,
M. et Mme Géraud de Geouffre de La Pradelle, Florence et Laure,
M. et Mme Renaud Bardon et Adélaïde,
M. et Mme Pierre Bardon, Louis et Fleur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BARDON,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre du Mérite,

survenu le 10 avril 1980, dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, le 16 avril, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
66, boulevard du Commandant-Charcot, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Fernand Chaudron et leurs fils ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georgette-Elise GUEDON,
née Landais,

leur grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 11 avril 1980, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 avril 1980, à 9 h. 50, en l'église de Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne).
1, rue Pierre-Loti,
92320 Châtillon-sous-Bagneux.

— M. et Mme Roger Imbert,
Mlle Catherine Imbert,
M. Pierre Lapalud et Mme, née Susie Imbert,
M. Derrick Foy,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges IMBERT,
née Jeanne Mutel,

survenu à Cannes, le 9 avril 1980, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.
Les obsèques auront lieu lundi 14 avril 1980, à 16 h. 15, en la chapelle de l'Athanée de Cannes.
33, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris.

— Mme Félix Larçon,
M. et Mme Jean-Jacques Apatier et leur fille,
M. et Mme Jean-Paul Larçon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice LARÇON,

survenu subitement à Paris, le 8 avril 1980, dans sa soixante-dixième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 14 avril, à 14 heures, à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, à Paris (16e).
57, rue du Docteur-Blanche, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert SULTAN,
président du tribunal d'instance de Neuilly-sur-Seine,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 10 avril 1980.
Les obsèques auront lieu le mardi 15 avril 1980.
Réunion à 16 h. 10 à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien.
6, rue Gustave-Doré,
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du

colonel
François TESSEYRE (C.R.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre des T.O.E.,
valeur militaire,

survenu le 9 avril 1980, à l'hôpital Dominique-Larrey, à Versailles.
De la part de :
Mme François Tesseyre, son épouse,
M. et Mme Jean Tesseyre et leurs enfants,
M. et Mme Marc Tesseyre et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gaston Bonheur et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur et nièces,
Mme Andrée Samyn, sa belle-sœur,
Mme Marthe Deflandre, née Rigaud,
Mme Paule Jacquemin, née Rigaud.
Le général et Mme Albert Bonhoure,
Les familles Bonhoure, Taqui, Delas, Balzeau, Perrotin, Ullmann, ses cousins et alliés,
M. et Mme Robert d'Artois,
M. et Mme Henri Blandinières,
M. et Mme Georges Amedro,
Et tous ses nombreux amis.
La levée du corps aura lieu en la chapelle de Dominique-Larrey, le lundi 14 avril, à 10 heures.
Les obsèques auront lieu à Barbaira (Aude), le mardi 15 avril, à 12 heures.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
4, square Monte-Cristo,
78120 Marly-le-Roi.

— M. Marcelin Zuber,
Le docteur et Mme Jacques Caron, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Denis Zuber, leurs enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
Et Maria da Gloria de Carvalho,
font part du décès de

Mme Ernest ZUBER,
née Olga Marty,

survenu le 8 avril 1980, à Paris, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
L'inhumation a eu lieu à Boussières (Doubs), dans l'intimité familiale.

Communications diverses

— Conférence de J.-T. Decaris, le 13 avril, à 16 h. : « Les grandes prophéties de la Bible ; le mystère des sept sceaux et la charge des quatre cavaliers de l'Apocalypse » ; 20, passage du Mont-Cenis, métro Porte-de-Clignancourt.

RADIO-TÉLÉVISION

ENTENDU

La porte entrouverte

Gérard Klein, qui avait fait ses débuts sur France-Inter, revient sur cette chaîne où il animera quotidiennement, à partir du lundi 14 avril, une émission consacrée à la chanson. Ainsi, de 11 à 12 heures, il remplace Daniel Hamelin qui vient d'être nommé chargé de mission, responsable de la station expérimentale qui sera mise en service par Radio-France dans la Mayenne au mois de juin prochain (« le Monde » du 11 avril).

Daniel Hamelin, qui a fait plus que quiconque pour transformer le parapluie national de France-Inter en un véritable réseau de communications humaines, est certes le moins mauvais choix qu'on pouvait faire pour animer une expérience de radio locale en Mayenne. Je dis : le moins mauvais, car je ne suis pas sûr que celui qui était un des meilleurs à Paris pour vaincre les pesanteurs du centralisme soit en mesure d'être bon pour donner la parole à la diversité française.

D'abord il est nommé par Radio-France. C'est un envoyé de la Sublime Porte des Ondes, et il sera plus important pour son avenir de plaire à ses sultans qu'à leurs sujets. J'entends bien que Jacqueline Baudrier est pleine de bonnes intentions, mais l'institution est ce qu'elle est. Ensuite, qui dit local dit racines. J'ignore si Daniel Hamelin est de la Mayenne, mais s'il veut y être efficace, il faut qu'il s'y implante, qu'il s'y installe, qu'il en devienne citoyen, qu'il se fasse accepter, en un mot, par ceux qui auraient dû être appelés à le choisir.

Ce n'est pas facile quand on vient de Paris.

Enfin, Daniel Hamelin a eu un mot *révélateur*, le jeudi 11 avril, quand il faisait ses adieux. Parlant de ces nouveaux *missi dominici* qui vont faire du local en Picardie, à Laval et à Melun, il a dit : *« Nous nous sentirons bien seuls quelquefois. »* Chez nous, dans les pays de France, on n'est jamais seul, sauf peut-être quand on va à Paris.

Cela dit, de tout cœur, bonne chance à Daniel Hamelin et à ses compagnons. Ils mettent en marche quelque chose qui balaiera, comme c'est toujours arrivé dans l'histoire, les arrière-pensées, les prudences et les réticences de ceux qui, malgré qu'ils en aient eu, se sont vus obligés d'entrouvrir la porte à la liberté.

ROBERT ESCARPIT.

Samedi 12 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Numéro un.
Julien Clerc, avec Nina Hagen, Renaud, D. Balavoine, Mlou-Mlou, A. Branduardi et A. Celentano.
21 h 35 Dramatique : Les derniers Sudistes.
Réalisation G. Hellstrom, avec J. Arnes et M. Stome.
23 h Télé-foot 1.
24 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 45 Top-club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Aéroport 2000.
Transit Hôtel.
22 h 5 Variétés : Suivez Lecoq.
23 h Documentaire : Les carnets de l'aventure.
Broad-Peak 78.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête : Au-delà des collines ; Poèmes en images : Voyage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le vol du « Goéland ».
D'après un récit d'H. Noguères ; réalisation J. Kerchbron ; avec G. Segal, P. Terson, J. Lalande, P. Ganne, V. Geymond. (Rediff.)
L'exploit du pilote André Collin, qui, en 1939, partit seul dans le brouillard à bord de son « Goéland ».
22 h Journal
22 h 20 Ciné-regards.
Cinéma et bandes dessinées.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, La R.T.B. présente : « La lettre brouillée » (Lovecraft)
20 h., « A la gloire d'Éboli », histoire d'une famille sud-africaine (1re partie).
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. : Ouverture : Présentation du matin des musiciens, Schubert : musique de piano.
20 h. 5, Soirée lyrique : « Elseneur », de R. Koering, opéra en quatre actes, livret de M. Butor (création), par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir : H. Soudant, et les Chœurs de Radio-France, dir. : F. Bilger, avec S. von Osten, G. Knight, M. Rintzler, U. Cold, F. Le Roux.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? J.-S. Bach, par un auditeur : T. Leguay, étudiant ; 1 h., Le dernier concert : « Mai musical de Bordeaux 78 », avec P. Zazofsky, violon, et B. Stanborough, piano (Vieuxtemps, Wieniawski, Saint-Saëns, Kreisler).

Dimanche 13 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en la chapelle de la Maison Saint-Hugues, à Biviers (Isère).
Prédicateur : Mgr Hermil, évêque de Viviers.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 5 Sport : Paris-Roubaix (cyclisme).
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
A Longchamp.
15 h 40 Série : Le signe de justice.
16 h 20 Sports première.
Cyclisme (Paris-Roubaix).
18 h Série : Commissaire Moulin.
Fausses notes.
19 h 25 Les animaux du monde.
Les animaux partenaires.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « le Crime de l'Orient-Express ».
Film anglais de S. Lumet (1974), avec A. Finney, L. Bacall, M. Balsam, I. Bergman, J. Bisset, J.-P. Cassel, S. Connery, J. Gielgud, W. Hiller, A. Perkins, V. Redgrave.
En 1935, un meurtre est commis dans un wagon de l'Orient-Express venant d'Istanbul et bloqué par la neige en Yougoslavie. Le détective belge Hercule Poirot enquête auprès des passagers du wagon, parmi lesquels doit se trouver le coupable.
22 h 30 Jimmy Carter.
Interview accordée à quatre télévisions européennes : B.B.C. (Angl.), A.R.D. (R.F.A.), RAI (Italie) et André Celarié, TF 1.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
11 h 45 On we go.
12 h Concert.
En liaison avec France-Musique.
Ma mère l'Oye, de Ravel ; *Concerto pour flûte et orchestre*, de Ibert, par l'Orchestre national de France, dir. N. Marriner.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Colorado.
Le massacre.
14 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 45 Des animaux et des hommes.
Hérissons et escargots.
16 h 35 Série : Un juge, un flic.
Flambant neuf.
17 h 35 Majax : Passe-passe.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
18 h 50 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Aéroport 2000.
Jeux de hasard.
22 h Document de création : La chevauchée de l'or.
N° 2 : La raison.
Objet de passion, l'or peut-il être confisqué par les grands pouvoirs monétaires et politiques ? Le deuxième volet de cette enquête sur le « métal jaune » tente de répondre à cette question.
22 h 30 Le petit théâtre d'Antenne 2.
« Sombre claire », d'Elie Pressmann.
Un aveugle, Anatole, et un cul-de-jatte, Alfred, se posent des questions à propos de leur petite voisine Claire : serait-elle mal aimée ? Pourquoi la jeunesse est-elle si sombre ? Est-ce que le ciel sera dégagé aujourd'hui ?
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images du Maroc.
10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Fares et J.-L. Orabona. Reportage : La deuxième génération : Les jeunes émigrés face au marché du travail ; Variétés : le groupe Pai e Filhos (Portugal), le groupe Anita del Sol (Espagne), A. Chaou (Algérie), D. Novakovic (Yougoslavie)
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
Youri Boukoff interprète F. Liszt.
17 h 40 Jeu : Tous contre trois.
Trévoux, capitale de la Dombes.
18 h 40 Série : l'Aventure.
Grizzly Adams, l'ami de l'ours.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Laurel et Hardy : « Quel Ecossais ! ».
20 h 20 Dessin animé.
Mister Magoo.
20 h 30 Les grandes villes du monde : Madrid.
Réalisation M. Lluch.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3.
Le professeur Jean Bernard.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle 1929-1932) : « La route est belle ».
Film français de R. Florey (1929), avec A. Baugé, L. Fleury, M. Berry, L. Bary, T. Navar, S. Fabre, S. Freddy-Karl, L. Bellères, D. Dickson. (N.)
Un chanteur des rues, fils d'une marchande des quatre-saisons, s'éprend d'une jolie femme menant une vie mondaine et dont les amis l'humilient. Il aura sa revanche sur la scène d'un théâtre lyrique.
Une curiosité historique : l'un des tout premiers films français parlants avec scénario de mélodrame et le prestige vocal d'André Baugé, chanteur de romances et d'airs d'opéra, alors très populaire.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte
7 h. 15, Horizon, magazine religieux (histoire des chrétiens au Moyen Age).
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre pensée française.
10 h., Messe, à Saint-Luc de Romainville.
11 h., Regards sur la musique : « Resurrection de Lazare », de J.-Ch. Fr. Bach, et « Mort et Résurrection de Lazare », de Schubert.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque.
14 h., Sons : Les cloches...
14 h. 5, « Saint-Euloge de Cordoue » de M. Clavel, lu par J. Topart au Carré S. Monfort.
16 h. 5, Les oubliés du patrimoine musical, de 1800 à 1850.
17 h. 30, Rencontre avec...
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Maurice Blanchard (2e partie).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : la chasse à la baleine.
23 h., Musique de chambre : Airs tendres et variés, de J. Hubeau ; Quatuor à cordes, opus 112, de F. Schmitt.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Opéra-bouffon : « la Molinara », de Paisiello.
9 h. 2, Les chants de l'âme : musiques sacrées arméniennes.
9 h. 30, 42e Cantate de Bach, par le Consentus Musicus.
10 h. 30, Les Petites Oreilles : Disques présentés par les enfants : Jolivet, Strauss, Schumann, Lulli.
12 h., Le Concert de Midi (en simultané avec Antenne 2) : « Ma mère l'Oye » (Ravel), « Concerto pour flûte et clarinette » (Ibert), par l'Orchestre National de France, dir. : N. Marriner.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire : 13 h 30, Jeunes solistes : Alice Ader, piano (Ravel, Debussy, Liszt).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : histoire de la direction d'orchestre de Berlioz à Boulez.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Troisième livre de clavecin », de Couperin.
19 h., Jazz vivant : le nouveau sextette de McCoy Tyner
20 h. 5, Le concert du dimanche : présentation.
20 h. 30, *Concert* : *Festival d'été de Dubrovnik 1979* : « Sonate n° 6 » (Rossini), « Metamorphosis » (*Kuljeric*), « *Concerto* pour trompette en ré majeur » (Torelli), « Divertissement pour cordes » (*Bartok*), par les Solistes de Zagreb avec G. Touvron, trompette.
22 h. 30, Une semaine de musique vivante.
23 h. 30, Ouvert la nuit : Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : Langlais, Dukas, Alain ; 0 h 5, Rites et traditions populaires, par M. André : chansons et musiques traditionnelles (Britten, Lebègue, Wagner).

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 12 AVRIL

— *M. Jean-Philippe Lecat*, ministre de la culture et de la communication, participe au Journal d'Antenne 2, à 12 h. 30, et au Journal inattendu de R.T.L., à 13 heures, dans les deux cas en direct de Beaune.

DIMANCHE 13 AVRIL

— *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

SPORTS

NATATION

Pierre Andraca le solitaire

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Aux championnats de France d'hiver, qui ont commencé à Bordeaux, vendredi 11 avril, on suit avec intérêt les performances réalisées à Austin (1) au Texas, où ont lieu les championnats d'hiver des Etats-Unis. Sans cependant trop se livrer à l'acrobatie des comparaisons. Il y a trop longtemps que les deux natations, la française et l'américaine, n'ont plus aucun point commun. Tout juste remarque-t-on, quand même, que l'Américaine Kimberley Linehan, championne à Austin du 400 mètres nage libre (4 min. 9 sec. 58/100), se serait tout simplement classée deuxième, à Bordeaux, du 400 mètres des nageurs français, remporté par Pierre Andraca en 3 min. 59 sec.

Pierre Andraca est depuis une olympiade le meilleur nageur français, le seul à n'avoir pas perdu tout contact, pendant ces quatre ans, avec l'élite mondiale. Même si ses progrès peuvent sembler lents et peu spectaculaires — depuis les jeux de Montréal son record sur 400 mètres est passé de 4 minutes juste à 3 min. 57 sec. 48, soit une amélioration de 2 sec. 52 — il a beau jeu de faire remarquer que, dans le même temps, le record du monde n'a progressé de son côté que de 73/100 de seconde. Son objectif, cette année, est de réussir, l'été venu, 3 min. 55 sec., ce qu'il faut, de son point de vue, pour participer à une éventuelle finale olympique.

Sans ostentation il vit un peu à l'écart de l'élite française. Il note à peine que son second sur 400 mètres, Thierry Frechou, a été distancé de plus de 10 secondes (4 min. 9 sec. 68/100). A l'évidence ce n'est pas son affaire. Celui qui est pour l'heure le plus connu des nageurs français organise son entraînement comme il lui plaît.

Stages aux États-Unis

En novembre 1979, pour la troisième fois, il est parti aux Etats-Unis s'entraîner à Tucson, dans l'Etat d'Arizona, avec Dick Jocums. Trouver un entraîneur aussi loin n'est pas pratique, mais Andraca ne s'en préoccupe guère. Lorsque Jocums s'occupait de Long-Beach State (Californie), Andraca nageait à Long-Beach. Jocums a porté son sac à Tucson, Andraca l'y a suivi. Il n'a quitté l'Arizona que le mois dernier, préparation foncière terminée, pour prendre part en France aux championnats d'hiver et à la Coupe latine disputée la semaine prochaine en Espagne. Pour une bonne raison : c'est après ces deux compétitions que sera formée la sélection olympique française.

Ce n'est pas facile, dans le sport de compétition moderne, de vivre ainsi à l'écart. Ne pas se plier à la discipline générale, jouer les francs-tireurs, bouder le centre de l'INSEP, a comme contrepartie de ne pas bénéficier des avantages financiers de tous ordres qui vont aux stagiaires nationaux. La liberté se paie cher. Pierre Andraca a fait l'expérience de l'INSEP. Il n'y est resté que six mois sans y trouver ce qu'il cherchait. Sa conception du sport est qu'un athlète de haute compétition ne doit pas être un individu à part, vivant dans un bocal ou un cocon, privé de toute initiative, aussi bien pour les pratiques sportives que pour les études. Au contraire, il croit que chacun doit conserver sa liberté et faire en sorte d'harmoniser à sa manière son entraînement et ses études.

Pierre Andraca ne peut aller aux Etats-Unis que grâce à l'aide de son club, le Racing-Club de France, et l'essentiel de ses frais de séjour durant les cinq mois passés à Tucson ont été à sa charge. La prime de préparation olympique pour tout sportif de notoriété n'est qu'une goutte d'eau. Ce n'est qu'il y a quelques jours qu'il a obtenu un « plan de carrière » précédemment appelé « contrat olympique », plus substantiel. Si un nageur méritait ce coup de pouce dans la natation française, c'est bien lui.

FRANÇOIS JANIN.

RÉSULTATS

HOMMES

400 mètres : 1. Andraca (R.C.F.), 3 min. 59 sec. ; 2. Frechou (C.N.A.), 4 min. 9 sec. 68 ; 3. Hisette (LUC), 4 min. 10 sec. 29.

100 mètres brasse : 1. Borios (R.C.F.), 1 min. 5 sec. 72 ; 2. Soutade (C.N.B.), 1 min. 7 sec. 60 ; 3. Fontaine (C.N.A.), 1 min. 8 sec. 10.

200 mètres quatre nages : 1. Delcourt (C.N.M.), 2 min. 10 sec. 9 (nouveau record de France, ancien record : 2 min. 10 sec. 68) ; 2. Plançon (A.M.V.), 2 min. 12 sec. 47 ; 3. Moneron (SFOC), 2 min. 13 sec. 87.

DAMES

400 mètres : 1. Vial (Nat. 66), 4 min. 27 sec. 30" ; 2. Moranga (C.N.M.), 4 min. 28 sec. 5 ; 3. Watremez (R.C.F.), 4 min. 30 sec. 41.

100 mètres brasse : 1. Poirot (C.N.P.), 1 min. 13 sec. 92 ; 2. Billotet (A.S.P.T.T.P.), 1 min. 14 sec. 81 ; 3. De Susini (L.N.), 1 min. 15 sec. 3.

200 mètres quatre nages : 1. Charles (C.S.C.), 2 min. 26 sec. 84 ; 2. Plat (E.N.T.), 2 min. 27 sec. 22 ; 3. Buron (A.S.P.T.T.), 2 min. 29 sec. 75.

(1) Trois records du monde ont été établis à Austin le 11 avril : 100 mètres papillon par le Suédois Par Arvisson en 54 sec. 15 (ancien record : 54 sec. 18) ; 200 mètres libre par l'Américain Rowdy Gaines, en 1 min. 49 sec. 16 (ancien record : 1 min. 49 sec. 83) ; 100 mètres papillon féminin par Mary Meagher en 59 sec. 26 (anc. record : 56 sec. 46).

SPORTS ÉQUESTRES

Les cavaliers en plein air à Pau

De notre envoyé spécial

Pau. — Héritière d'une tradition datant du siècle dernier, Pau a ouvert jeudi 10 avril, devant un public clairsemé, la saison des concours hippiques internationaux en plein air.

Vendredi on entrait dans le vif du sujet, l'intérêt qualificatif du programme attirant enfin l'affluence attendue. Voici l'étalon *Galoubet*, puissant et magnifique animal capable d'un transcendant exploit aux (éventuels) Jeux de Moscou et de toute manière destiné à remplir à lui tout seul sous les trois couleurs les fastes de l'année 1980. Voici encore *Flambeau C*, autre animal sur lequel les milieux officiels fondent les plus grands espoirs, très ménagé comme son compère durant l'hiver. N'empêche que dans l'épreuve de « double » et de « triple » l'alezan de la Fédération, piloté avec tout le doigté voulu par le jeune Frédéric Cottier, s'est « payé une perche » (deuxième élément du triple) qui l'a relégué à la quatrième place.

Alors que la réunion de vendredi se disputait sous les plus riants auspices, il n'était bruit au bord de la piste du beau domaine de Sers que de la Coupe du monde dont l'ultime compétition aura lieu fin avril à Baltimore (Etats-Unis). Pourquoi les cavaliers français en seront-ils absents, pourquoi, à l'heure où l'élevage national s'est ressaisi de manière spectaculaire, pas un cheval du terroir n'est appelé à traverser la mare aux harengs ?

A ces questions, posées dans la cité royale au docteur Philippe Jouy, le directeur technique national nous a répondu : « *Tous nos efforts ont porté sur la préparation des chevaux de grande pointure pour les Jeux de Moscou. En ce qui concerne la Coupe du monde, nous nous sommes bornés à autoriser deux cavaliers, Gilles de Balanda et Michel Robert, à participer aux épreuves qualificatives de cette Coupe disputées en Europe. Ils se sont d'ailleurs très honorablement comportés sur des chevaux personnels de carrière nuancée et moyenne. En fait, à la lecture des résultats obtenus on s'aperçoit qu'il s'agit surtout d'une « affaire » disputée entre professionnels. Or, depuis le début de l'année, notre objectif numéro un reste les Jeux où ont seuls accès les amateurs.* »

ROLAND MERLIN.

RÉSULTATS DES ÉPREUVES DISPUTÉES VENDREDI

Prix du cercle anglais (international, chrono) : 1. M. Rozier, sur « Echo de Cavron » ; 2. C. Cuyer, sur « Colbuck » ; 3. F. Cottier, sur « Eusèbe »...

Prix de Castelbajac (international, chrono), après barrage pour les trois premiers : 1. G. de Balanda, sur « Galoubet » ; 2. M. Rozier, sur « Glandor Akaï » ; 3. A. Zambrana, sur « Granit »...

JEUX OLYMPIQUES. — *Anita Defranz, porte-parole du conseil consultatif des athlètes américains, a indiqué le 11 avril que certains athlètes envisageaient de poursuivre en justice le gouvernement et le Comité national olympique (USOC) — qui devait décider le 12 avril de la participation américaine aux Jeux olympiques après avoir été invité une nouvelle fois au boycottage par le vice-président, M. Walter Mondale, — s'ils ne pouvaient aller à Moscou. De son côté, l'Union pour les libertés civiles (ACLU) a estimé que* « le président Carter a invoqué à tort la sécurité nationale et a fait un mauvais usage de ses pouvoirs » *en essayant d'empêcher les athlètes américains de participer aux Jeux de Moscou.*

FOOTBALL. — *Les matches aller des huitièmes de finale de la Coupe de France de football, qui ont été disputés le 11 avril, ont donné les résultats suivants : Saint-Etienne-Nice, 4-1 ; Valenciennes-Sochaux, 2-0 ; Monaco-Lille, 4-0 ; Lens-Montpellier, 5-4 ; Metz-Auxerre, 2-2 ; Angoulême-Reims, 2-0 ; Rennes-Paris F.C., 2-0 ; Orléans-Besançon, 1-0.*

TENNIS. — *Patrick Proisy, le dernier joueur français qui restait en lice dans le tournoi de Johannesburg, après avoir éliminé son compatriote Patrice Dominguez, 7-6, 7-6, a été battu au troisième tour, le 11 avril, par l'Argentin José-Luis Clerc, 7-6, 6-4.*



INFORMATIONS «SERVICES»

VIVRE A PARIS

Les urgences du dimanche

SANTE

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 089-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) : à Roissy - Charles - de - Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-12-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F — Renseignements : 261-50-50.

ETAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h 30.

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETERINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98 Son bureau d'accueil du 127 avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche de 9 heures à 18 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S. - AMITIE

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 h. à 6 h. du matin) et au 296-26-26 pour Paris (de 14 h. à 4 h. du matin). Il existe, en outre, un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 h. à 23 h.).

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

PARIS EN VISITE

LUNDI 14 AVRIL

« Trésors de l'Arsenal », 15 heures, 1, rue de Sully, Mme Legrégeois.

« Préfecture des Hauts-de-Seine », 15 heures, station R.E.R. Nanterre-Préfecture, Mme Oswald.

« *La Rome de l'humanisme à la Contre-Réforme* », 15 heures et 17 heures, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).

« La crypte d'Osiris », 15 heures, Musée du Louvre, porte Champollion (Approche de l'art).

« Hôtel Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Mme Hager).

« La Bourgogne », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et Archéologique).

« Le Vieux-Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Mme Rouch-Gain).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 heures, 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Tourisme culturel).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 heures, boulevard Henri IV (*le Vieux-Paris*).

CONFÉRENCES

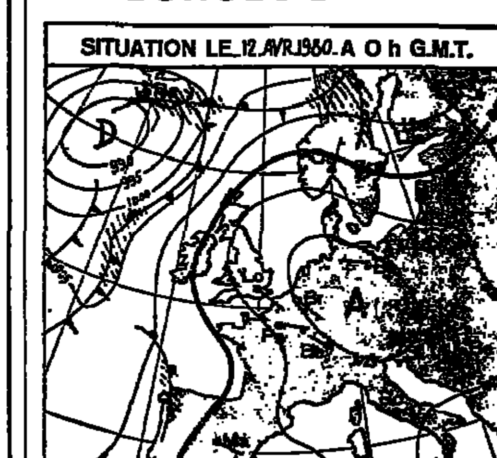
15 heures : 107, rue de Rivoli, Mme D. Gaborit : « L'enluminure aux XIIIe et XIVe siècles ».

19 heures : 62, rue Madame : « Les grandes légendes de la religion égyptienne » (Arcus).

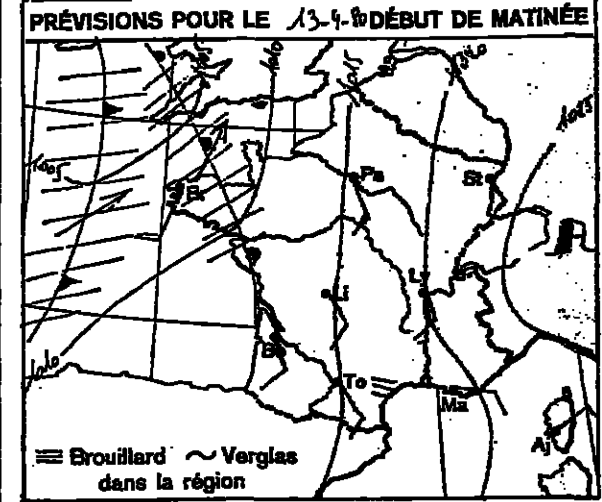
20 h. 30 : 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, M. Siradiou Diallo : « Où va la démocratie en Afrique » (Section socialiste des écrivains).

MÉTÉOROLOGIE

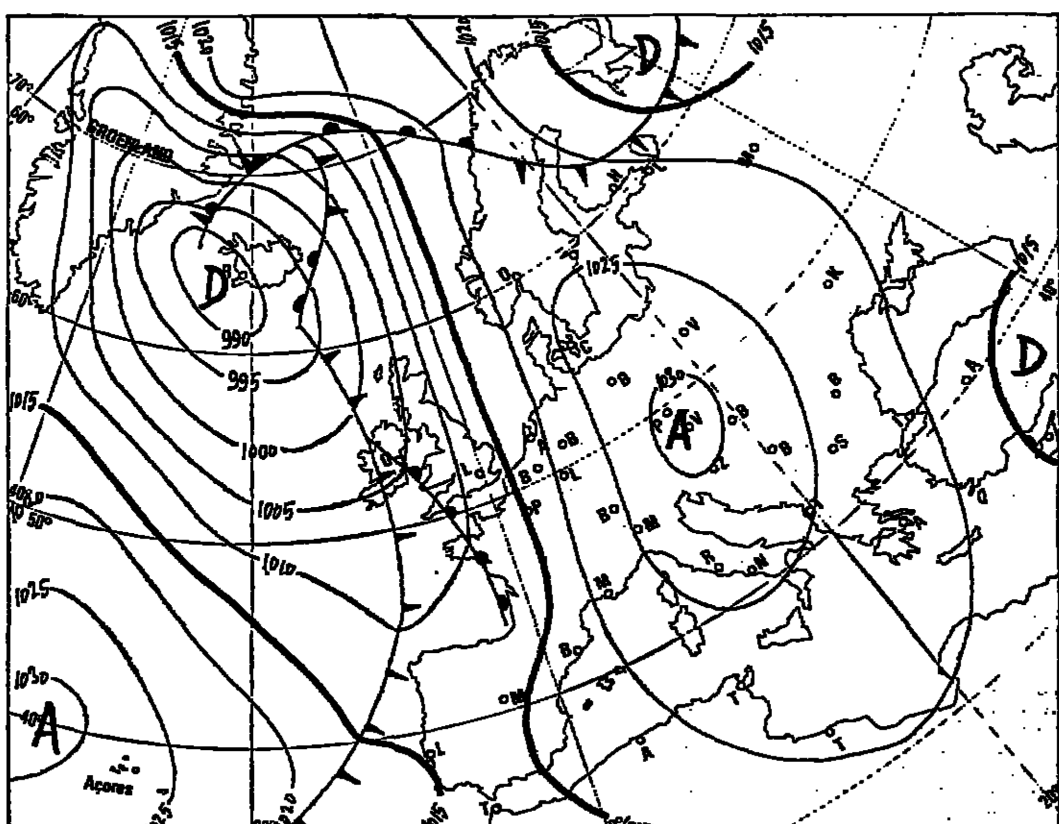
SITUATION LE 12 AVR 1980 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 13-4-80 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 13 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 12 avril à 0 heure et le dimanche 13 avril à 24 heures :

Les hautes pressions continentales se décaleront lentement vers l'est et les basses pressions du proche atlantique atteindront l'Europe occidentale. Des masses d'air plus humides pénètreront ainsi sur la France.

Dimanche 13 avril, sur l'ensemble du pays, le temps restera relativement doux, mais il deviendra plus nuageux sur la moitié ouest ainsi que sur le bas Languedoc et le Roussillon. Ces nuages donneront quelques pluies passagères, surtout localisées le matin sur la Bretagne et la Vendée, puis sur les régions s'étendant de l'Aquitaine à la Normandie et à la Manche occidentale, l'après-midi et le soir. Cette aggravation sera accompagnée d'un renforcement sensible des vents de secteur sud. Des rafales sont à craindre sur les côtes. Les autres régions bénéficieront encore d'un temps bien ensoleillé, assez chaud l'après-midi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 avril ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 17 et 2 degrés ; Biarritz, 22 et 13 ; Bordeaux, 20 et 7 ; Bourges, 16 et 3 ; Brest, 16 et 8 ; Caen, 16 et 4 ; Cherbourg, 13 et 6 ; Clermont-Ferrand, 17 et 3 ; Dijon, 15 et 2 ; Grenoble, 18 et 0 ; Lille, 13 et 2 ; Lyon, 17 et 3 ; Marseille-Marignane, 18 et 4 ; Nancy, 12 et —1 ; Nantes, 17 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 8 ; Paris-Le Bourget, 15 et 1 ; Pau, 20 et 5 ; Perpignan, 17 et 5 ; Rennes, 16 et 5 ; Strasbourg, 12 et —1 ; Tours, 17 et 4 ; Toulouse, 19 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 11 ; Amsterdam, 13 et 2 ; Athènes, 14 et 9 ; Berlin, 11 et 3 ; Bonn, 12 et 1 ; Bruxelles, 14 et 3 ; Le Caire, 26 et 14 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 12 et 1 ; Genève, 12 et —1 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 15 et 4 ; Madrid, 17 et 7 ; Moscou, 8 et —1 ; New-York, 18 et 10 ; Palma-de-Majorque, 18 et 7 ; Rome, 19 et 5 ; Stockholm, 12 et 2 ; Téhéran, 27 et 22.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

ÉDUCATION

I.U.T. DE SAINT-NAZAIRE. — L'Institut universitaire de technologie de Saint-Nazaire propose aux personnes ayant plus de trois années réelles d'activité salariale, et désireuses de préparer l'examen spécial d'entrée en I.U.T., une formation d'un an. Le centre de mise à niveau prévoit un enseignement de trente-cinq heures hebdomadaires. Les épreuves de sélection auront lieu dans la troisième semaine de juin. La clôture des inscriptions est le 31 mai 1980.

★ Centre de promotion, I.U.T. de Saint-Nazaire, B.P. 420, Saint-Nazaire, tél. 78-37-58, poste 78.

EXPOSITIONS

ÉCOMUSÉOLOGIE. — Jusqu'au 27 avril, une exposition intitulée Ecomuséologie est présentée au Centre Georges-Pompidou (carrefour des régions, rez-de-chaussée).

Cette manifestation est organisée avec le concours de la Fédération des parcs naturels régionaux. Des diaporamas et des films présentent, en permanence, les écomusées du Creusot, de Saint-Quentin-en-Yvelines, de Fresnes et de Vendée, ainsi que ceux des monts d'Arrée, d'Ouessant et de Marquèze, situés sur les territoires des parcs régionaux.

VIE QUOTIDIENNE

PROSPECTUS INTERDITS

La distribution de « prospectus, tracts, écrits, images, photographies » ou objets quelconques aux conducteurs ou occupants de véhicules « circulant sur une voie ouverte à la circulation publique » est interdite, rappelle le ministre de l'intérieur.

L'infraction, prévue par l'article R 38, alinéa 13, du code pénal, constitue une contravention de quatrième classe, sanctionnée par une amende de 160 F à 600 F. Le texte vise « ceux qui auront distribué » et ceux qui auront « fait distribuer ». Il est donc applicable à la fois au préposé et à l'employeur.

TRANSPORTS

COMPOSTAGE DES BILLETS S.N.C.F. DE LA BANLIEUE DE PARIS A PARTIR DU 14 AVRIL

La S.N.C.F. rappelle que c'est à partir du lundi 14 avril que les nouvelles dispositions concernant l'utilisation des billets de la banlieue parisienne entreront en vigueur. A partir de cette date, les billets pourront être utilisés un jour quelconque au gré du voyageur. Ils devront par contre être compostés avant le départ pour les valider.

Cette nouvelle mesure ne concerne pas les coupons des carte orange ni ceux des cartes hebdomadaires de travail.

Actuellement, les billets S.N.C.F de la banlieue de Paris doivent être utilisés le jour de leur émission et ne peuvent donc être achetés à l'avance.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2649

HORIZONTALEMENT

I. Caractérise ceux qui se tordent facilement ; Peut être fourni par le fromager. — II. Permet de régulariser le débit ; Se jette dans le Balkhach. — III. Article ; Héros grec ; Peut être électrique. — IV. Peut être déposé quand les charges sont trop lourdes ; Ne fait pas de régime. — V. Un point sur une carte ; N'est pas très bonne quand elle est petite ; Décharné. — VI. Nom qu'on donne à un train ; Abréviation pour une entreprise ; Des pannes quand ils sont petits. — VII. Pronom ; Qui concerne un ruminant ; Un bon sujet ; Pas gras. — VIII. C'était Akmolinsk ; Pas innocent. — IX. Evoque un bel âge ; Prénom de compositeur ; Adoré par les Egyptiens. — X. Dirigea comme un monarque ; N'a pas besoin de regarder. — XI. Grimpeur des Indes ; Sont parfois rampants ; Vilain, c'est un drôle d'oiseau. — XII. Qui a donc des chaines ; Des hommes très dévoués. — XIII. Comme la bouche quand on est assis ; Beau parleur ; Se mettent généralement en rangs. — XIV. Utile pour réparer un bâtiment ; Héritage ; Pas pur. — XV. D'un auxiliaire ; Permet de contrôler tout ce qui est rond ; Victime d'une tromperie.

[Grille de mots croisés : colonnes 1 à 15, lignes I à XV]

VERTICALEMENT

1. Mot dont on se sert parfois pour appeler la suivante ; Un mot plus distingué, quand on veut parler d'une vieille. — 2. Traces qui ont pu être laissées par des coucous ; Peut être assimilé au bois dont on fait des flûtes. — 3. A sa clé ; Anneaux. — 4. Evitée par ceux qui ont horreur du vide. — 5. Saint ; Mot d'enfant ; On y fait l'andouille ; Un bruit inquiétant. — 6. Peut être noirci par le charbon ; Qui n'a donc pas assez poussé ; Désolée. — 7. Un bon coup de pied ; Drame ; Peut se faire à la gare. — 8. Se font souvent les yeux fermés ; Peut former un pont au Canada ; Abréviation pour un martyr. — 9. Pronom ; Utile pour un lancement. — 10. Vieux jours ; Ancienne capitale ; A donc l'espoir de récolter. — 11. Compositeur allemand ; Dure à avaler. — 12. Pour une robe de veuve ; Sur un manteau impérial. — 13. Une ancienne grande puissance ; Où l'on trouve beaucoup de mouches. — 14. Cri dans un cirque ; Qu'on peut donc comparer à des cordes. — 15. Pour les hommes qui ne portent pas la culotte ; Qui avaient donc circulé ; Préposition ; Comme l'œil quand il n'y a pas de lentilles.

Solution du problème n° 2648

Horizontalement

I. Flatteurs. — II. Neutre. — III. Régi ; Cale. — IV. Omont ; Tan. — V. Nuit ; Rets. — VI. Bési. — VII. Ussel ; On. — VIII. Lia ; Epine. — IX. Enns ; Ossu. — X. Uster. — XI. Schiste.

Verticalement

1. Furonculeux. — 2. Emu ; Sens. — 3. Angoissants. — 4. Teint ; Sec. — 5. Tu ; Blé ; Rh. — 6. Etc ; Ré ; Pô. — 7. Urates ; Isis. — 8. Relations. — 9. Eus ; Neuve.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 avril 1980 :

DES DECRETS

● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1er avril 1980 ;

● Concernant le comité des finances locales institué par l'article L 234-20 du code des communes *et arrêté du 10 avril 1980* relatif à l'élection des représentants des présidents de conseils généraux, des présidents de groupements de communes et des maires à ce comité ;

● Portant publication de l'accord de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Côte-d'Ivoire, dans le domaine des techniques audiovisuelles, signé à Paris le 3 juillet 1979.

LOTO

TIRAGE N° 15 DU 10 AVRIL 1980

5 | 12 | 31 | 41 | 45 | 47

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 10

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	4	2 378 499,50 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	18	264 277,70 F
5 BONS NUMEROS	1 294	11 028,50 F
4 BONS NUMEROS	94 573	150,80 F
3 BONS NUMEROS	1 858 327.	11,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 16 AVRIL 1980

VALIDATION JUSQU'AU 15 AVRIL 1980 APRES-MIDI

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	696 F	462 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	306 F	560 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	206 F	355 F	506 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne, Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie

SOCIAL

Trois semaines de grève du nettoiement dans le métro

● « Le gouvernement doit mettre ses actes en accord avec ses discours », déclare la C.F.D.T.

● La mairie de Paris lance un appel d'urgence à la R.A.T.P.

A son vingtième jour de grève, le mouvement des employés du service de nettoiement du métro se durcit. La situation est bloquée et aucune rencontre n'était prévue le 12 avril entre le syndicat patronal des entreprises de manutention ferroviaire, dont font partie les douze sociétés privées impliquées dans le conflit, et les syndicats. Pour appuyer ce mouvement, la C.F.D.T. et la C.G.T. (mais pas, à ce jour, le syndicat autonome, fortement représenté) ont invité les personnels du réseau ferré de la R.A.T.P. à participer à des grèves mardi et mercredi prochains (*le Monde* du 12 avril). Selon la direction, ces grèves n'auront que des répercussions limitées, le trafic du métro et du R.E.R. devant être assuré pour les deux tiers ; la circulation des autobus ne devrait pas être affectée.

Si F.O. non plus n'appelle pas à des arrêts de travail, ce syndicat souligne cependant que les agents du métro et du R.E.R. « *ne sauraient poursuivre plus longtemps leur travail dans de telles conditions* ». Rappelons que les neuf cents grévistes réclament un salaire minimum mensuel de 2 800 F, une amélioration de leur condition de travail et le maintien de l'emploi.

Alors que la saleté envahit chaque jour un peu plus les couloirs du métro et que les détritus jonchent le sol, la direction de la R.A.T.P. ne varie pas dans ses positions. Elle continue à estimer, en effet, qu'elle n'est pas impliquée dans ce « *conflit privé* » entre les employeurs et leurs salariés et qu'elle n'a donc pas les moyens de le résoudre.

« *La C.F.D.T. est totalement engagée dans cette lutte* », a déclaré, pour sa part, M. Albert Mercier, secrétaire confédéral, au cours d'une conférence de presse le 11 avril. Si les instances confédérales de la C.F.D.T. ont décidé de jeter tout leur poids dans la bataille des balayeurs du métro, c'est parce qu'elles estiment que ce conflit illustre les thèmes d'actions retenus par le dernier congrès de Brest : revalorisation des bas salaires, soutien aux travailleurs immigrés. M. Mercier a mis en cause les entreprises du nettoiement, « *qui reconnaissent que les revendications sont raisonnables et qui ne font rien pour les satisfaire* » ; la direction de la R.A.T.P., « *qui sous-traite à des conditions qui impliquent des salaires particulièrement bas et qui se lave les mains du conflit mais qui essaye de briser la grève* », et le gouvernement.

Surtout, la C.F.D.T. s'étonne que M. Jean Mattéoli, ministre du travail et de la participation, ait pu écrire, le 8 avril, à M. Edmond Maire pour lui dire que le gouvernement avait décidé « *de poursuivre sa politique de revalorisation du travail manuel* » et que, dans un certain nombre de branches professionnelles, « *considérées comme prioritaires pour l'année 1980 (...), sera notamment autorisé, en faveur des travailleurs manuels qui y sont employés, un dépassement sélec... de la norme du strict maintien du pouvoir d'achat* ». Or parmi ces branches figure le nettoyage des locaux...

La C.F.D.T. demande donc que le gouvernement « *mette ses actes en accord avec son discours et intervienne pour que les balayeurs du métro obtiennent satisfaction* ». Cela dit, la C.F.D.T. ne demande pas le tout ou rien, elle est prête à accepter un calendrier pour arriver aux 2 800 francs de salaire mensuel, ce qui est le minimum demandé.

Les instances confédérales vont aussi suivre « *avec une particulière attention l'attitude de la police dans cette affaire* ». En effet, la direction de la R.A.T.P. fait procéder, chaque nuit, au nettoiement d'une vingtaine de stations. Ces opérations ont toujours lieu en présence des forces de police, qui font évacuer les piquets de grève. Or un délégué africain a affirmé avoir été frappé, lors d'une telle opération, à la station Stalingrad.

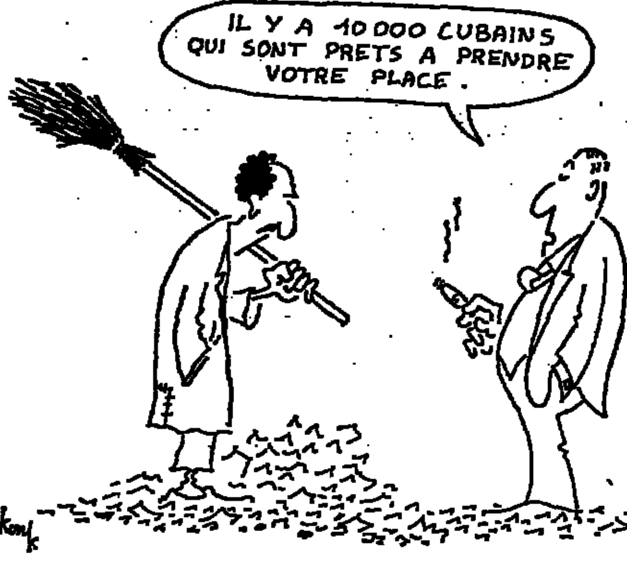
Les élus socialistes du Conseil de Paris dénoncent « *l'attitude de ceux qui détiennent le pouvoir de faire avancer les négociations : gouvernement, maire de Paris, R.A.T.P. et patronat, qui, solidaires, s'opposent à toutes les revendications des travailleurs* ». Ils demandent « *à M. le maire de Paris d'arrêter la mascarade et de prendre clairement position en condamnant l'attitude inqualifiable de la R.A.T.P. et des sociétés privées de nettoyage* ».

De son côté, M. Edouard Frédéric-Dupont, député (R.P.R.) de Paris et adjoint au maire, a demandé, le 11 avril, la convocation d'urgence du conseil d'administration de la R.A.T.P. Il a, en outre, écrit au préfet de police pour qu'il ouvre une enquête sur les conditions d'hygiène et de sécurité dans le métro.

Le sort des fossoyeurs

Un autre conflit risque de rebondir la semaine prochaine : celui des fossoyeurs des vingt cimetières parisiens. Ceux-ci décideront, mardi 15 avril, de la reprise ou de l'arrêt de leur mouvement observé au mois de mars et interrompu à la suite de négociations avec la mairie de Paris. Le 22 octobre dernier, le Conseil de Paris avait voté, à l'unanimité, le « reclassement » des fossoyeurs — alignant leurs salaires sur ceux des éboueurs et des égouttiers — et les crédits nécessaires pour sa mise en application dès le 1er janvier 1980. Cette décision n'a jamais été suivie d'effet, souligne la C.G.T., en raison du « blocage » des ministères de tutelle. Ce reclassement devrait se traduire par une augmentation mensuelle de 150 F à 250 F pour les fossoyeurs, dont le salaire moyen net se situe entre 2 800 francs et 3 800 francs par mois.

● *La confédération du cadre de vie et la privatisation du service public.* — La confédération syndicale du cadre de vie voit dans le conflit du métro « *la conséquence déplorable de la privatisation d'un service public* ». Elle estime que les réductions des services de nettoyage, décidée par la R.A.T.P., « *vont à l'encontre de l'intérêt des usagers, qui tiennent à conserver un métro bien entretenu* ».



(Dessin de KONK.)

M. Nicoud demande l'annulation de la décision lui interdisant toute activité syndicale

De notre correspondant

Lyon. — L'interdiction d'exercer « à titre perpétuel » toute responsabilité syndicale, qui a été signifiée à M. Gérard Nicoud, secrétaire général du CID-UNATI, par le procureur de la République de Bourgoin-Jallieu, continue de susciter des réactions (*le Monde* du 5 avril). Depuis la prison de Varces (Isère) — qu'il devrait quitter le 3 juin prochain en bénéficiant des réductions de peine, — M. Gérard Nicoud a informé ses adhérents qu'il ferait appel de cette décision. Au cours d'une conférence de presse tenue à Lyon, M. Jean-Paul Boucard, secrétaire général par intérim, a précisé quelles seraient les réactions de ce mouvement d'artisans et de commerçants si la mesure d'interdiction n'était pas levée « *immédiatement* ».

Dès lundi 14 avril, le CID-UNATI va constituer, en s'appuyant sur ses organisations départementales, des « comités de défense du citoyen ». Selon M. Jean-Paul Boucard, ces comités auront pour rôle de « *dénoncer les bavures des administrations* ». « *Nous allons nous intéresser à tout ce qui ne va pas*, poursuit M. Boucard. *Il existe dans tous les départements des hommes publics, des fonctionnaires, des employés municipaux, qui ont des comportements délictueux...* » Au-delà de cette menace de « *sortir les dossiers* », le CID-UNATI semble vouloir prendre date avant l'échéance électorale de 1981.

Cette mise en garde, quant au comportement électoral des adhérents et sympathisants du mouvement, apparaît cependant en contradiction avec une autre forme de riposte : le renvoi de cartes d'électeur au président de la République. M. Nicoud a, pour sa part, déjà franchi le pas : il a écrit au garde des sceaux, le 4 avril, qu'il avait fait déchirer sa carte d'électeur. Plus symboliquement, il a par ailleurs annoncé son intention de « *demander la nationalité centrafricaine* » si la justice de son pays ne revient pas sur sa décision de déchéance de ses droits syndicaux.

De son côté, M. Charles Hernu, député P.S., maire de Villeurbanne, a publié un communiqué dans lequel il s'étonne de cette « *étrange façon de concevoir la concertation, si chère, paraît-il, au pouvoir* ». « *Priver un syndicaliste, quel qu'il soit, de son droit à la parole est un acte contraire aux principes fondamentaux de la démocratie* », conclut M. Hernu.

« *Un tel soutien ne nous gêne pas* », a commenté M. Jean-Paul Boucard, qui précise que celui-ci n'a pas été sollicité et que tous les dirigeants des partis politiques ainsi que tous les présidents des groupes parlementaires recevront un questionnaire pour préciser leur position sur la sanction prise à l'encontre du leader du CID-UNATI (1).

Notons, enfin, que M. Gérard Nicoud est sous le coup d'une nouvelle inculpation, en vertu des dispositions de la loi anti-casseurs. Cette inculpation lui a été signifiée, le 8 avril, et fait suite à des incidents qui avaient éclaté entre forces de l'ordre et commerçants lors de sa comparution devant le tribunal correctionnel de La Rochelle, le 4 décembre 1979.

CLAUDE RÉGENT.

(1) M. Le Pen, président du Front national, a aussi publié un communiqué pour protester contre la sanction prise à l'encontre de M. Nicoud.

LA C.F.D.T. ET F.O. S'ALARMENT DE LA MULTIPLICATION DES CONTRATS A DURÉE DÉTERMINÉE

La multiplication des contrats de travail à durée déterminée a considérablement étendu le nombre des salariés placés dans une situation précaire. Toutes les organisations syndicales dénoncent cette situation.

Les dirigeants de la fédération de la métallurgie C.F.D.T., le 11 avril, ont souligné que la formule devenait systématique dans certaines entreprises comme la SNIAS et Thomson, alors qu'une circulaire du ministère du travail stipule les conditions très précises qui s'appliquent à de tels contrats. La C.F.D.T. prépare une étude pour appuyer son action dans ce domaine.

De leur côté, les syndicalistes F.O du Limousin et du Centre dénoncent le recours abusif aux contrats à durée déterminée et à la location de main-d'œuvre. On assiste, disent-ils, « *à une marginalisation de 30 % des salariés, dont la précarité d'emploi a une incidence certaine sur l'économie* ».

● *Les négociations sur les honoraires médicaux.* — M. Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, a déclaré à Nancy, le 11 avril, que la convention entre l'organisation qu'il dirige et la seule Fédération des médecins de France (F.M.F.) devrait être conclue pour la fin du mois. Il estime que la négociation est « *en bonne voie* ».

De son côté, la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) réaffirme son désir de participer aux discussions. « *Les caisses*, dit-elle, *violent le droit syndical en négociant avec la F.M.F. et elles recherchent un accord de circonstance avec une organisation minoritaire pratiquement non représentative des médecins conventionnés.* »

En 1979
LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS PRIVÉS ONT AUGMENTÉ DE 2 %

L'investissement réalisé par les industriels privés a augmenté de 2 % en 1979, après avoir stagné en 1977 et en 1978, indique l'INSEE, sur la base d'une enquête auprès de trois mille chefs d'entreprise couvrant toutes les branches industrielles (hors bâtiment et travaux publics). Ce chiffre résulte de la comparaison entre les déclarations d'investissement en valeur (+ 10 %) faits par les industriels et la hausse des prix des biens d'équipement l'an passé (+ 8 %).

La croissance des dépenses d'investissements a été la plus forte dans les secteurs de biens de consommation (+ 15 % en valeur) et dans les industries de biens d'équipement (+ 13 %). Une stagnation a, en revanche, été constatée dans l'automobile, tandis qu'un « *effort notable de renouvellement d'un parc d'équipement vieillissant* » a été entrepris pour les biens de consommation courante.

Les industriels, souligne l'INSEE, maintiennent de fortes intentions d'investissements pour 1980, avec, notamment, une croissance très forte dans l'automobile. En revanche, un net ralentissement se ferait sentir dans le secteur des biens de consommation courante.

[Rappelons que l'investissement dans les secteurs industriels concurrentiels couverts par cette enquête concerne seulement 30 % de l'investissement productif français, 24 % de ce total étant assuré par les entreprises nationales et, le reste (46 %), correspondant aux investissements dans le bâtiment, les travaux publics, l'agriculture, les transports, le commerce et les services. « Il serait donc hasardeux, souligne l'INSEE, d'extrapoler les résultats de cette enquête à l'ensemble des investissements des entreprises françaises. »]

Filiale du groupe Gevelot
LA SOCIÉTÉ GEVARM A DÉPOSÉ SON BILAN

La société Gevarm, filiale du groupe Gevelot, spécialisée dans la fabrication de carabines, de tracteurs agricoles et de véhicules tout terrain, a déposé son bilan. Gevarm, qui a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires de 41,5 millions de francs, emploie cent quatre-vingt-dix salariés à Saint-Germain-Laval (Loire). La direction de la société a été confiée à un administrateur provisoire, Me Pessou, chargé de poursuivre les négociations en vue du rachat de la firme avec plusieurs groupes intéressés.

La société Gevarm a subi de lourdes pertes en 1979, liées notamment au dépôt de bilan de la Société française de munitions (S.F.M.), dont elle était fournisseurs, et dont les créances impayées s'élevaient à 1,4 million de francs environ en décembre 1979. Elle a également connu de graves problèmes financiers à l'occasion du lancement du véhicule tout terrain le Cournil, dont la mise en exploitation s'est révélée plus difficile que prévu.

D.B.A. PERD SON TROISIÈME DIRIGEANT EN SIX MOIS

M. Guy Scanu, secrétaire général de la société D.B.A. (groupe américain Bendix Corporation), spécialisée dans la fabrication de système de freinage pour l'industrie automobile, s'est démis de ses fonctions. Il est remplacé par M. L. Brun, directeur général adjoint, et M. D. Rappanello, directeur des affaires sociales. M. Scanu est le troisième responsable de haut rang à quitter cette société en l'espace de six mois. M. Jacques Barbet, P.-D.G. jusqu'en septembre 1979, l'avait précédé, de même que M. Etienne Cassignol, passé un peu plus tard chez Jaeger.

Officiellement, M. Scanu a démissionné pour convenances personnelles, comme ses prédécesseurs, dont certains, disait-on, étaient appelés à d'autres fonctions. En fait, les difficultés rencontrées depuis plusieurs années par D.B.A. et les efforts menés par Bendix pour réorganiser le groupe, le remodeler à sa façon et le réorienter sur le freinage automobile par désinvestissement dans les autres secteurs de l'équipement automobile semblent être à l'origine de ce grand brassage. La politique suivie par Bendix n'avait pas l'adhésion des patrons français du groupe, qui, plutôt que de plier, ont préféré se démettre.

M. Scanu est entré, en tant que direct associé, chez Hommes et Entreprises, une P.M.E. spécialisée dans le recrutement de cadres supérieurs. Premier énarque à devenir « chasseur de têtes », il entend donner à cette société de conseil fondée en 1976 par M. J.-C. Meunier un second souffle, qui lui permettra de rivaliser avec ses concurrents américains.

AFFAIRES

PORTRAIT DE MILLIONNAIRE, AVEC GROUPE

Malcolm Forbes, roi des loups

Ils étaient cent l'autre soir chez Maxim's, venus fraterniser avec un multi-millionnaire américain, M. Malcolm Forbes. Cent jeunes patrons, sympathiques, brillants, tous « convaincus des vertus du capitalisme ».

Au reste, c'est le Maxim's Business Club (M.B.C.) qui avait organisé le dîner. Il n'a pas coutume de recevoir les manants du commerce. L'article 2 de ses statuts précise bien que l'association a pour objet de créer des contacts entre des personnes ayant acquis « une réputation indiscutable » *dans leur activité. Au total, huit cents d'entre eux ont réussi leur examen d'entrée dans la* « jet set » *française des affaires, et, croyez-nous, ils ne sont pas peu fiers d'y appartenir...*

Depuis 1968 — on a les soixante-huit qu'on peut, — c'est le prince Jean S. Poniatowski, directeur commercial de Télé 7 jours, et cousin de l'ex-ministre le plus mal renseigné de la Ve République, qui préside, avec trois autres notables des affaires, aux destinées du M.B.C. Ces gens, illustres fondateurs du club, se dépensent sans compter. Voyages d'études et d'agrément, visites d'entreprises, premières de films, soirées-jazz, inaugurations diverses... l'activité est épuisante. D'autant qu'il est aussi recommandé d' « honorer-de-sa-présence » *les dîners-débats organisés à l'* « impériale de chez Maxim's » *(autrement dit au premier étage). MM. Alain Peyrefitte, Albin Chalandon, et même Gaith Pharaon, autre multi-millionnaire (en dollars) saoudien, sont venus, dans le passé, délivrer leur message à cette brillante assistance.*

Quelques Rothschild et le baron Empain — membres éminents du club — s'étaient, dit-on, « déplacés pour les ouïr, mon cher ». *Ils regretteront sûrement de n'avoir pas été là, mercredi dernier, pour entendre Malcolm S. Forbes discourir sur le thème :* « Ma vie et mes combats. »

C'était impressionnant. En raison du cadre, bien sûr. On n'est pas tous les jours invité à la cantine des riches (le plat du jour était du reste succulent). Mais surtout à cause du personnage. La soixantaine active, le visage carré, éclairé par deux yeux rieurs derrière d'austères lunettes d'écaille, « l'apôtre du capitalisme », *comme il se plaît à être nommé, est, en effet, un homme charmant.*

La preuve : quelques heures avant de fouler la moquette (un peu élimée) de chez Maxim's, il était au palais du Luxembourg, recevant, tout ému, l'accolade d'un sénateur chargé de lui décerner l'ordre national du Mérite. M. Forbes, il faut le dire, répond aussi, entre autres, au délicieux sobriquet de « M. Concorde ». *C'est son combat qui a permis à l'élégant supersonique franco-britannique de poser son bec sur la terre américaine. Pour la victoire, il ne s'est d'ailleurs pas contenté de mobiliser son journal* (Forbes Magazine, 650 000 exemplaires, *un seul actionnaire, lui). Donnant l'exemple, il est allé jusqu'à se défaire de son DC 9 personnel, joliment baptisé le* « capitalist tool » *(l'outil du capitaliste), en échange d'un abonnement annuel pour voyager en Concorde. Pour venir de New-York, se reposer dans son majestueux château restauré de Balleroy (Calvados) ou passer le week-end dans sa maison classée de Londres, c'est effectivement plus rapide.*

Dommage que le Concorde ne desserve pas encore Tahiti, les îles Fidji et Tanger. M. Forbes possède respectivement en ces lieux une base de pêche, une île tout entière et un palais. Avec son ranch du Montana (8 000 hectares), sa chasse du Colorado (70 000 hectares), plus deux ou trois autres petits pied-à-terre dans le monde, on ne saurait trop lui conseiller, s'il tient vraiment à profiter de tout son bien, de s'offrir carrément un exemplaire du supersonique. Il en reste à vendre, croit-on.

Cela dit, l'excellent M. Forbes ne se contente pas d' « avoir ». *Il* « est ». *Il est fanatique de la montgolfière — il a gonflé son célèbre ballon mercredi dans la cour du Sénat, ce qui lui valut quatre colonnes à la* « une » *de* France-Soir ; *il est un génial homme d'affaires —* « tous ses « coups » réussissent ; *il est aussi l'heureux père de cinq enfants brillants — l'un est vice-président de* Forbes Magazine, *l'autre préside la Seven Seas Cinema Cy, qui appartient à papa, un autre est photographe, etc.*

« Le manuel du capitaliste »

Enfin, « dear Malcolm », *comme l'appelait l'autre soir le maître de cérémonies, fait un peu de politique. En brillant dilettante, pas en professionnel.* « La plupart des hommes politiques aujourd'hui aux Etats-Unis passent leurs journées à lécher des c... Ils n'ont plus de temps pour réfléchir. » *Lui, si. Depuis 1957, année où il fut battu à plates coutures dans la course au poste de gouverneur du New-Jersey, il pense beaucoup. Il a écrit trois livres, dont un mémorable* Proverbes du président Malcolm, *drôlement sous-titré* « le Manuel du capitaliste » *(encore ?).*

Quelques citations : « N'embauchez jamais quelqu'un pour un poste que vous pourriez vous-même remplir. » *Ou :* « La différence entre un homme et un adolescent réside dans le prix de leurs jouets respectifs. » *Et encore :* « Il est beaucoup plus facile de suggérer des solutions lorsqu'on ne connaît pas le problème à fond. » *M. Forbes ne s'en prive d'ailleurs pas.*

Distribuant un bon point à tel ministre, jetant l'anathème sur tel autre, rassurant les jeunes loups français en menaçant l'U.R.S.S. d'une « guerre immédiate » *si elle s'avise de toucher à l'Europe de l'Ouest, qualifiant Khomeiny, Kadhafi et les autres dirigeants des pays de l'OPEP de* « cinglés » *(nuts), le tout avec beaucoup d'humour, le cher Malcolm a déclenché, à chacun de ces bons mots, la joie de l'assistance. Mais, à tout seigneur tout honneur, son triomphe il l'a recueilli lorsqu'il* « s'est payé » *Jimmy Carter,* « dont on a longtemps cru qu'il s'avérerait même incapable de provoquer une récession ». *M. Forbes est républicain.*

Son candidat favori ? Ronald Reagan, « parce qu'il croit en une Amérique forte » *et qu'après tout* « les hommes politiques responsables étant des acteurs, il n'y a pas de raison qu'on se refuse un acteur pour responsable. Fût-il de série B ». *Assis à droite de l'orateur, M. François Giscard d'Estaing, autre cousin illustre, et président de la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.), avait du mal à garder son sérieux. Fascinante soirée...*

PATRICE CLAUDE.

● *Colloque sur « Les contrats à durée déterminée »* — La revue *Droit social* organise le 31 mai, à l'université de Paris-II, son cinquième colloque sur le thème des contrats à durée déterminée, sous la présidence de M. Jean Laroque, président de la chambre sociale de la Cour de cassation, et avec la participation de MM. Thierry Béranger, Gérard Couturier, André Dunes, J.-J. Dupeyroux, G. Lyon-Caen, Jean Pélissier, Guy Poulain. Renseignements : tél. 325-15-25.

● *L'émigration portugaise et l'intégration européenne.* — M. Joao Lima, député socialiste pour les Portugais émigrés en Europe et ancien secrétaire d'Etat à l'émigration, a déclaré le vendredi 11 avril à Limoges : « *Si dans le passé les relations entre la France et le Portugal étaient surtout d'ordre culturel, aujourd'hui les liens se sont raffermis par l'intermédiaire de la main-d'œuvre émigrée. Le Portugal garde reconnaissance à la France d'avoir accueilli sur son sol neuf cent mille Portugais, qui se sont parfaitement intégrés à son économie. Les relations humaines entre les deux nations faciliteront l'entrée du Portugal dans la Communauté européenne.* » — (Corresp.)

● RECTIFICATIF. — Deux erreurs ont altéré le sens de notre article sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires (*le Monde* du 12 avril, page 29). Au deuxième paragraphe, il fallait lire : « *Dans son étude, l'INSEE a pris en considération le salaire net comprenant (et non comparant) l'indemnité de résidence...* » Au troisième paragraphe, il fallait lire : « *Par catégorie, les hausses de traitement net en 1979 ont été les suivantes...* »

TRANSPORTS

UN CARGO FLUVIO-MARITIME A VALENCIENNES

Le Nord-Pas-de-Calais améliore son matériel et son réseau de voies navigables

De notre correspondant

Lille. — Un navire fluvio-maritime de 1 200 tonnes battant pavillon allemand est arrivé à Valenciennes il y a quelques jours sur le canal à grand gabarit et a accosté au quai de déchargement de l'usine sidérurgique de Chiers-Châtillon dont les halls immenses sont vides aujourd'hui. C'était une première... Ce cargo venait d'Irlande et transportait des plaques de plâtre enrobé de carton. Son déchargement par le pont roulant, qui, il y a peu de temps encore, véhiculait des minerais ou des tôles, *marque un événement* : la création d'une société, Eurogypse, au capital de 3 millions de francs, que dirige M. Jean-Pierre Maillez. Cette *opération* a été possible grâce au concours du Fonds spécial d'adaptation industrielle (F.S.A.I.) et à l'aide d'Usinor et de quelques établissements financiers. En principe, deux cents emplois doivent être créés.

Au cours de la cérémonie organisée à cette occasion par le consortium des voies navigables du Nord, a été évoqué un autre projet qui concerne directement la navigation fluviale. Il s'agit de construire des bateaux nouveaux mieux adaptés aux infrastructures actuelles et capables de rendre de meilleurs services. En effet, dès la fin de cette année, seront achevées les liaisons entre le canal à grand gabarit Dunkerque-Valenciennes et le réseau européen : la batellerie française aura à faire face à un matériel étranger plus moderne et plus diversifié.

Le réseau fluvial français est composé de sections si hétérogènes que seul y circulait facilement l'automoteur classique de 38,50 mètres, mais d'une modeste capacité de charge : 400 à 500 mètres cubes. Les professionnels veulent donc construire un bateau plus important qui se déplacera sur le réseau du Nord, mais pourra aussi utiliser les voies vers la région parisienne et les canaux de Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne. Des études menées par le ministère des transports, en collaboration avec les chantiers fluviaux et aussi une société parisienne spécialisée dans la construction navale (la SOERNI), ont abouti à définir les caractéristiques du nouvel engin de transport : 60 mètres de long, 5,70 mètres de large, 853 mètres cubes de volume de cales.

La construction du nouvel engin automoteur, fait-on valoir, pourra être réalisée en usine, par éléments préfabriqués qui seraient ensuite assemblés dans les cinq chantiers navals de la région. Le marché potentiel est de cent automoteurs, auxquels il faut ajouter autant de barges. Ce serait aussi une solution — très partielle, certes — au problème de l'emploi.

GEORGES SUEUR.

Pari gagné

LE PAQUEBOT « NORWAY » QUITTERA LE 18 AVRIL LES CHANTIERS DE BREMERHAVEN POUR FAIRE DES ESSAIS

(De notre correspondant.)

Bonn. — « Les Français qui mettaient en doute les capacités teutoniques viennent d'enregistrer une lourde défaite à Bremerhaven. » C'est sur ce ton triomphal que l'une des grandes agences de presse ouest-allemandes annonce la fin prochaine des travaux qui ont transformé le « France » en un nouveau paquebot portant le nom de « Norway » (« le Monde » du 12 mars).

Les chantiers Hapag-Lloyd de Bremerhaven ont fait savoir en effet que le programme des travaux, tel qu'il avait été prévu, est respecté. Trente-trois semaines auront suffi pour métamorphoser le plus grand paquebot du monde. Dès le 18 avril, le « Norway » doit faire ses essais en mer du Nord. Le 30 avril, il s'éloignera, pour toujours sans doute, des côtes allemandes afin de se rendre à Oslo. Le 3 mai, il partira pour New-York en faisant escale à Southampton. Après quoi, il rejoindra son domaine de croisière dans la mer des Caraïbes. Son armateur, M. Kloster, a reçu l'autorisation de faire flotter sur le navire, à côté du pavillon norvégien, le drapeau des Nations unies.

Même si l'on tient compte de la confiance en ses propres capacités dont Hapag-Lloyd a toujours fait preuve, le programme de travaux auquel les chantiers de Bremerhaven s'étaient engagés n'en constitue pas moins un défi sérieux. La partie a été gagnée parce que, depuis bien des semaines, la transformation du « France » a pu se poursuivre jour et nuit tandis que les ouvriers s'étaient vu promettre des primes substantielles pour terminer le programme en temps voulu.

J. W.

Construite dans la perspective des Jeux olympiques

LA NOUVELLE AÉROGARE DE MOSCOU EST MISE EN SERVICE

La nouvelle aérogare internationale de Moscou Cheremetievo 2, destinée à assurer l'essentiel du trafic « olympique », vient d'être mise en service. Le contrat pour la construction de l'aérogare — environ 550 millions de francs — avait été enlevé par des firmes d'Allemagne de l'Ouest en dépit d'une vive concurrence française.

Cheremetievo 2, qui peut accueillir jusqu'à deux mille cent passagers par heure, est, de loin, l'aéroport le plus moderne actuellement en Union soviétique. Ses longs bâtiments, d'une superficie de 85 000 mètres carrés, renferment notamment quatre restaurants, des bars, des cafés, une salle de conférences ou de cinéma. Les salles d'arrivée et de depart sont situées sur deux niveaux. L'aérogare est dotée d'installations très modernes pour le traitement des bagages et de passerelles télescopiques pour l'accès aux appareils.

URBANISME

GROGNE DANS LE XVe ARRONDISSEMENT

Les trois mille habitants de la plaine de Vaugirard voudraient être rattachés à Issy-les-Moulineaux

Les trois mille habitants de la plaine de Vaugirard sont officiellement rattachés au quinzième arrondissement de Paris. Mais ils se sentent abandonnés. Leur cité de huit cent cinquante logements collectifs, H.L.M. et I.L.N., construite à côté du parc sportif et de l'héliport, est séparée de la capitale par le boulevard périphérique. Ils accusent les responsables de l'hôtel de ville de se désintéresser du sort de cette « excroissance » parisienne.

Ainsi, M. Jean Colombani, président de l'Association de la Plaine de Vaugirard, qui a réuni plusieurs habitants du quartier, exprime un énergique « ras le bol » : « *La Ville de Paris n'a pas été capable de satisfaire nos besoins les plus élémentaires* », dit-il. *Le maire lui-même n'a jamais pris de position précise sur l'ensemble de nos difficultés. Il n'a même pas répondu à nos trois demandes d'audience. Dès lors, pourquoi ne serions nous pas rattachés à Issy-les-Moulineaux, dont la municipalité est beaucoup plus dynamique ?* »

Le maire d'Issy-les-Moulineaux, M. André Santini (majorité) n'est pas insensible à cette requête. « *Ma municipalité*, confie-t-il, *considère que cette enclave a été prise autrefois à la ville en expropriant des maraîchers pour y transférer les champs de manœuvre et afin de libérer le Champ-de-Mars. Mais cette situation due à l'histoire ne se justifie plus. Les gens de ce quartier vivent effectivement sur Issy-les-Moulineaux, y profitent des services, mais n'y ont pas le droit de vote. Cela provoque une situation absurde, à l'image de ces enfants qui doivent prendre chaque jour un bus pour aller à l'école, alors que j'ai dû fermer des classes à 150 mètres de chez eux par manque d'effectifs.* »

L'idée n'aura certainement pas que des adeptes. Mais après avoir souligné « *les facultés d'une commune à hauteur d'homme par rapport au gigantisme de la capitale* », M. Santini s'en tient pour l'heure à une observation peu contestable : « *Paris n'est pas équipé pour assurer sa mission administrative sur la plaine de Vaugirard.* »

STÉPHANE BUGAT.

RÉGIONS

C'est le gouvernement, et non les autorités locales qui a des contacts directs avec la C.E.E.

déclare M. François-Poncet

M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion s'était étonné, auprès du ministre des affaires étrangères, que la Commission de Bruxelles « *puisse établir des projets d'aide aux régions, sous le nom de politique de régionalisme intégré... Cette manière de faire, outre qu'elle est contraire aux déclarations du président de la République, présente un caractère anticonstitutionnel évident si elle doit déboucher, comme il est dit à Bruxelles, sur des relations directes entre la Commission et les autorités locales* ».

Au *Journal officiel* du 7 avril, M. Jean François-Poncet donne à M. Debré les précisions suivantes :

« *Les actions du Fonds européen de développement régional résultent de règlements adoptés à l'unanimité par les Etats membres, qui fixent le type, la répartition et les modalités d'attribution de l'aide. Aucune aide communautaire ne saurait donc exister sans l'assentıment du gouvernement français.*

» *Désormais, les crédits du Fonds seront répartis entre les Etats membres selon deux modalités. Pour 95 %, les crédits continueront d'être alloués aux Etats membres selon un système de quotas fixés dans le règlement constitutif du Fonds. Pour le solde, les crédits seront attribués à des projets, toujours présentés par les Etats membres, mais sélectionnés par la Commission selon des critères spécifiques, fixés par des règlements dont la discussion est actuellement en cours au sein du Conseil.*

» *Le gouvernement français, pour sa part*, ajoute le ministre, *veille à élaborer et présenter lui-même à Bruxelles les dossiers qui lui sont adressés par les autorités locales, de même que c'est à lui que sont versés les fonds communautaires. Il est clair, dès lors que, à l'exception de visites de courtoisie ou d'information autorisées par le gouvernement français et effectuées avec son concours, il n'y a pas de contacts directs entre la Commission et les autorités locales.* »

ÉTRANGER

La France signe avec Sri-Lanka un accord de coopération nucléaire

Le ministre français de l'économie, M. Monory, a signé, le 10 avril à Colombo, un accord de coopération nucléaire et trois accords économiques. La France et Sri-Lanka s'engagent ainsi à coopérer dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Les deux pays vont favoriser la conclusion d'accords spécifiques entre leurs autorités compétentes respectives, ainsi que la passation de contrats en vue de réalisations industrielles et des fournitures de matières nucléaires, d'équipements, d'installations et d'informations technologiques.

M. Monory et le ministre des finances de Sri-Lanka, M. Ronnie de Mel, ont également signé un protocole financier pour 1980 dont le montant s'élève à 70 millions de francs, un accord d'aide alimentaire correspondant à 5 500 tonnes de blé (sous forme de farine) et une convention de protection des investissements. Les échanges commerciaux entre les deux pays sont modestes et portent essentiellement sur les produits agro-alimentaires, la France ayant, en 1979, exporté pour 125 millions de francs et importé pour 139 millions.

Premier membre du gouvernement français à se rendre officiellement à Sri-Lanka depuis 1975, M. Monory s'est entretenu avec le premier ministre, M. Premadasa, et avec le ministre des affaires étrangères, M. Hameed. Il les a assurés de la volonté française de faire progresser, notamment dans le cadre des prochaines négociations internationales, la recherche de solutions en faveur de l'aide au développement. Le ministre de l'économie doit ensuite se rendre, du 12 au 15 avril, en Indonésie, où il rencontrera notamment le président Suharto et le vice-président Malik. La France mettrait à la disposition de Djakarta un montant complémentaire de crédits à taux privilégié afin de financer des projets industriels dans les secteurs de la construction navale, de l'énergie et des télécommunications. — *(Corresp.)*

En U.R.S.S.

APPEL A L'ÉPARGNE

Moscou *(A.F.P.)*. — Les Soviétiques sont appelés à épargner dans une publicité parue dans le *Communiste du Tadjikistan*, quotidien d'Asie centrale soviétique. C'est la direction générale des caisses d'épargne de cette République qui a passé l'annonce : « *Citoyens, l'augmentation des salaires permet à la population de notre pays de faire des économies et de placer son argent dans nos quatre-vingt mille caisses d'épargne.* »

La direction vante l'intérêt de l'épargne pour le travailleur soviétique. Ainsi, selon la publicité, « *les caisses d'épargne permettent d'acheter des produits coûteux, de voyager, de construire des maisons...* » Conclusion : « *Ces économies permettent au pays de se développer et de satisfaire les besoins matériels et culturels des Soviétiques* ».

En Grande-Bretagne

LA BANQUE CENTRALE ACCORDE UN NOUVEAU PRÊT AUX BANQUES BRITANNIQUES

La Banque d'Angleterre a décidé, le 11 avril, d'accorder un nouveau prêt temporaire de 500 millions de livres aux banques pour les aider à surmonter la pénurie de liquidités causée par des échéances saisonnières et les emprunts émis récemment par le Trésor.

Cette opération porte à 2 milliards de livres l'aide accordée par l'Institut d'émission à l'appareil bancaire au cours des trois derniers mois, sous forme soit de prêts, soit de libération temporaire de dépôts obligatoires.

Ce prêt de la Banque d'Angleterre n'a pas empêché le Trésor d'annoncer le lancement d'un nouvel emprunt de 1 milliard de livres. — *(A.F.P.)*

Au Japon

LES EXPORTATIONS ONT CONNU UN FORT ACCROISSEMENT EN VALEUR

Les exportations certifiées du Japon ont enregistré un nouveau record de 112 086 millions de dollars durant l'année fiscale 1979 (d'avril 1979 à mars 1980), a annoncé le 11 avril le ministère du commerce international et de l'industrie. Cela représente une hausse de 11,3 % par rapport au record précédent de 1978. En yens les exportations sont en hausse de 22,9 % par rapport à l'année précédente avec 25 270 milliards de yens.

Les exportations d'automobiles et de produits chimiques ont connu un large essor en valeur, tandis que celles d'équipement ont régressé. Les exportations vers les Etats-Unis ont progressé de 13,3 %, et celles destinées à la C.E.E. de 15,4 %. — *(A.F.P.)*

ENVIRONNEMENT

TANDIS QUE LES ÉLUS DES COTES-DU-NORD CONDAMNENT LE LAXISME DES POUVOIRS PUBLICS

Le colmatage de l'épave du « Tanio » commencera le 19 avril

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Venu participer à la session extraordinaire du conseil général des Côtes-du-Nord à propos de la marée noire, M. Aymar Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer, a annoncé le renfort de trois compagnies de militaires prévu dans les prochains jours et a précisé qu'il avait demandé au CEDRE (Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles en mer), à Brest, d'orienter ses recherches vers des moyens techniques de nettoyage plus élaborés que la pelle et le seau. Le 19 avril commencera la première des dix-sept plongées prévues sur l'épave du *Tanio* par la société Intersub, à raison d'une heure de travail par jour, pour effectuer le colmatage des brèches.

Tant du côté socialiste que du côté communiste, au conseil général des Côtes-du-Nord, les explications officielles « *n'ont pas convaincu* ». « *Cette journée a montré le décalage considérable entre les propositions faites en 1978 et la réalité d'aujourd'hui*, a constaté le président, M. Charles Josselin (P.S.). *Tous les témoignages montrent qu'en réalité la marine nationale, chargée de la prévention, est dans l'incapacité absolue de traiter le cas d'un pétrolier de 500 000 tonnes en difficulté. Le monde moderne, celui d'une société axée sur le profit, a bâti des outils que les hommes ne peuvent plus maîtriser. Et la Bretagne continuera de vivre en état d'insécurité.* »

Qu'a fait le gouvernement depuis mars 1978 ? Rien, a constaté M. François Leizour, au nom du groupe communiste, en rappelant les propositions faites par la commission parlementaire d'enquête de l'*Amoco-Cadiz*. « *La situation que nous vivons aujourd'hui résulte de choix politiques. On ne peut évacuer la politique de cette marée noire. On ne l'y met pas : on l'y trouve.* »

« *Qu'a fait le gouvernement depuis le naufrage du* Tanio ? » a interrogé M. Pierre Jagoret, député et maire de Lannion, au nom du groupe socialiste. « *Il a laissé le champ libre aux armateurs et s'en remet à eux. Il ne fait que répéter ce que lui disent les assureurs. Est-ce normal et explicable ?* »

Les revendications exprimées par les élus du département, aussi bien à gauche que dans la majorité présidentielle (minoritaire dans cette assemblée), portent sur trois points. Le nettoyage des côtes, qu'il faut accélérer, l'épave (« *Que les fonds marins soient débarrassés sans délai du pétrole !* »), les indemnisations enfin, qui ne devront pas se faire au compte-gouttes comme après l'*Amoco-Cadiz* mais devront compenser le préjudice causé à toute une région grâce à des crédits affectés aux équipements routiers ou aux aménagements portuaires.

Une divergence de vues est apparue, au moment de voter la motion finale, entre socialistes et communistes. « *Que l'Etat français prenne l'initiative d'accélérer les négociations engagées tant au plan européen qu'international* », réclame le P.S. Les communistes, qui reprochent à l'Assemblée européenne d'avoir refusé un crédit d'aide exceptionnelle et d'avoir dit qu'« *en dehors d'une politique européenne de prévention un Etat côtier ne peut prendre des mesures unilatérales d'interdiction de l'accès à ses ports* », estiment, eux, que « *la lutte contre les marées noires passe par la primauté sans complaisance des intérêts nationaux et régionaux face aux compagnies pétrolières* ».

JEAN VIDEAU.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Dans les domaines de l'agriculture et de l'habitat

ONZE PRÉSIDENTS DE RÉGION VEULENT LANCER DES INITIATIVES POUR L'UTILISATION DES ÉNERGIES NOUVELLES.

Les présidents de conseils régionaux appartenant à la majorité (ils sont onze), réunis à Paris le 10 avril, à l'initiative de M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional d'Ile-de-France, estiment que « *l'énergie constitue désormais l'un des domaines d'interventions prioritaires des régions, en fonction de leurs structures de consommation et de leurs ressources énergétiques propres* ».

La plupart des régions ont pris des initiatives en matière de géothermie et de chauffage solaire, notamment en passant des conventions avec le Commissariat à l'énergie solaire.

A propos de l'agriculture, les régions devraient, selon les onze présidents, « *mettre en œuvre une action vigoureuse tendant à coordonner les initiatives en matière d'utilisation de la biomasse (pailles de céréales, cannes de maïs, bois de taillis) et des rejets thermiques provenant des centrales nucléaires, afin de favoriser l'autonomie énergétique des exploitations agricoles et le développement d'activités exportatrices (cultures sous serres, pisciculture)* ».

● *Nouveau port de Nice : « oui » du conseil municipal.* — Réuni en séance extraordinaire le 10 avril, le conseil municipal de Nice a donné un avis favorable — mais simplement consultatif — au projet d'aménagement du port de commerce de Nice-Ville, qui permettra d'accueillir provisoirement, à partir d'avril 1981, les derniers modèles des car-ferries assurant la desserte de la Corse (*le Monde* du 4 avril). Les élus niçois se sont cependant opposés au comblement, même partiel, du bassin de la Tour Rouge, destiné à la plaisance.

Faits et chiffres

Energie

● *Réunion extraordinaire de l'OPEP le 7 mai à Taïf* (Arabie Saoudite). — La réunion extraordinaire de l'OPEP chargée d'examiner le rapport du comité de stratégie à long terme de l'Organisation a éé reportée du 5 au 7 mai. Elle sera en outre saisie de deux propositions visant à accroître considérablement l'aide au tiers-monde. — *(A.F.P.)*

● *La France a augmenté ses achats de gaz naturel aux Pays-Bas.* — La France a augmenté, ces dernières semaines, ses achats de gaz aux Pays-Bas pour compenser la baisse des livraisons algériennes sur le marché français, a indiqué le 11 avril un porte-parole de la société néerlandaise Gasunie. Cet accroissement passager, a-t-il souligné, n'a rien d'exceptionnel et reste dans les limites du contrat de vingt ans. — *(A.F.P.)*

Étranger

AUTRICHE

● *L'Autriche compte établir en 1981 une mission commerciale permanente en Afrique du Sud*, a annoncé, le 9 avril, à la Foire de Johannesburg, le délégué commercial autrichien pour le sud de l'Afrique, M. Lotha Puxkandl. Selon lui, le commerce entre l'Autriche et l'Afrique du Sud traverse une période favorable, les exportations sud-africaines ayant atteint 73 millions de rands en 1979 et les importations 52 millions de rands. — *(A.F.P.)*

NORVEGE

● *La part des intérêts étrangers dans les compagnies norvégiennes* est en progression, indique l'Office central de la statistique. Mille sept cent cinquante-trois firmes norvégiennes étaient en 1978 contrôlées en partie par des intérêts non norvégiens. Sur un capital de 8,6 milliards de couronnes pour l'ensemble de ces entreprises, 2,9 milliards, soit 34,6 %, étaient dans des mains étrangères contre 33,4 % l'année précédente. Pour 1978, les Etats-Unis viennent en tête avec 676 millions de couronnes (23,5 %), devant la Suède (16,6 %), la Grande-Bretagne (13,2 %) et la Suisse (13,1 %). Les compagnies norvégiennes, dont le capital est pour 10 % au moins entre les mains étrangères, employaient soixante-dix-sept mille cent personnes et ont réalisé un chiffre d'affaires de 58 milliards de couronnes. — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *Hausse de 0,3 % du coût de la vie en Suisse en mars.* — Le coût de la vie en Suisse a augmenté en mars de 0,3 %, selon les statistiques publiées le 11 avril à Berne. La progression enregistrée est égale à celle de janvier, mais supérieure à celle de février (0,1 %). Un tiers de la hausse du mois de mars est dû à l'augmentation du prix du mazout. — *(A.F.P.)*

Tiers-monde

● *Le programme des Nations unies pour le développement (PNUD)* a officiellement reconnu à la Fondation Aga-Khan le statut d'organisation coopérante. Selon M. Bradford Morse, administrateur du PNUD, « *cette nouvelle coopération va rendre nos efforts mutuels plus efficaces en vue d'accroître les ressources disponibles pour l'aide au monde en voie de développement* », indique le secrétariat de l'Aga Khan. La Fondation Aga-Khan, dont le siège est à Genève, a des branches dans plusieurs pays. Dans les nations en développement, elle a des hôpitaux, des maternités et des centres médicaux, et organise des programmes de médecine préventive et de nutrition.

● *Les membres du Club de Rome* ont été invités à New-York, les 8 et 9 mai, par M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, afin d'exposer leurs vues sur le nouvel ordre économique mondial, a annoncé le 10 avril à Paris M. Maurice Guernier, membre français de Presse Association. En outre, organisée par le Club de Rome, une rencontre entre personnalités des pays de l'Europe de l'Ouest et des pays arabes — du Maroc au Koweït — se tiendra les 7 et 8 juin à Athènes, afin de participer à un échange de vues sur les perspectives de l'« après-pétrole ».

LA SEMAINE FINANCIÈRE

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse de l'argent et du platine

MÉTAUX. — En corrélation avec la hausse de l'or les cours de l'argent se sont encore raffermis à Londres. Toutefois, les meilleurs niveaux n'ont pu être conservés en fin de semaine, le gain se limitant finalement à 10 %. Le marché reste nerveux dans l'attente de l'incidence des nouveaux règlements établis aux États-Unis par la commission des matières premières.

Nouvelle progression des cours du platine sur le marché libre de Londres à 287 livres l'once troy, en hausse de près de 10 %. Le marché a été stimulé par l'apparition d'achats pour compte japonais et américains.

Les cours du cuivre consolident à Londres leur progression récente, malgré la troisième augmentation des stocks britanniques de métal qui s'avancent à 121 650 tonnes (+ 3 725 tonnes). L'évolution de la conjoncture politique en Iran et le relèvement du prix du métal raffiné, porté par les producteurs américains à 95 cents la livre, ont contribué à soutenir le marché.

Les cours du plomb varient peu à Londres. Reprise des livraisons de métal par une firme britannique, règlement d'un conflit salarial outre-Manche, enfin réduction de 3 cents par un producteur américain du prix de son métal sont autant de facteurs ayant exercé une influence défavorable.

TEXTILES. — Fluctuations peu importantes des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Aux ventes aux enchères en Australie, la commission de la laine a accru ses achats de soutien s'attribuant parfois le quart de l'offre figurant au catalogue.

DENRÉES. — La hausse se poursuit sur les cours du sucre qui atteignent leurs meilleurs niveaux depuis plus d'un mois. La Chine aurait acheté sur le marché mondial 100.000 tonnes de sucre. Facteur supplémentaire de fermeté, la superficie consacrée à la culture de la betterave en Europe est évaluée à 7 850 000 hectares en diminution de 55.000 hectares sur la précédente évaluation. Dans les pays de la C.E.E. la diminution est de 10 000 hectares à 1 781 000 hectares.

Légère progression des cours du café. Le groupe de Bogota se réunira à la fin du mois à Panama pour étudier la situation de ce marché. Le Brésil a majoré son prix minimum à l'exportation et compte exporter plus de 7 millions de sacs durant le premier semestre.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

DU 11 AVRIL 1980

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant : 975,50 (950) ; à trois mois : 1 002,50 (972) ; étain compt. : 7 645 (7 705) ; à trois mois : 7 560 (7 775) ; plomb : 460 (456) ; zinc : 347 (316,50) ; argent (en pence par once troy) : 714 (650).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) : 93,20 (86,50) ; argent : 15,15 (14,10) ; aluminium (lingots) : inch. (72) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) : 96,50 (97,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) : inch. (395-405).
— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 312 (2 298).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mai : 83,27 (81,30) ; juill. : 83,21 (80,50).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) : mai : inch. (285) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C : inch. (218).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mai : 28,45 (28,35).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) :
— R.S.S., comptant : 67,20-67,50 (65,70-66).
— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 330,50-331,50 (317,50-318,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mai : 130,50 (131,90) : juill. : 128,90 (130,10) ; sucre, mai : 22,40 (20,48) ; juill. : 23,25 (21,60) ; café, mai : 186,90 (181,05) ; juill. : 193,60 (186,70).
— Londres (en livres par tonne) : sucre, mai : 247,15 (232,75) ; août : 257,50 (245) ; café, mai : 1 658 (1 624) ; juill. : 1 702 (1 664) ; cacao, mai : 1 343 (1 407) ; juill. : 1 364 (1 411).
— Paris (en francs par quintal) : cacao, mai : 1 280 (1 365) ; juill. : 1 325 (1 385) ; café, mai : 1 589 (1 584) ; juill. : 1 620 (1 589) ; sucre (en francs par tonne) : juill. : 2 340 (2 290) ; août : 2 380 (2 310).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai : 413 (398) ; juill. : 415 (408) ; maïs, mai : 268 1/4 (265 1/2) ; juill. : 280 (277 1/4).

Indices. — Moody's : 1 140,80 (1 121,80).
Reuter : 1 726,3 (1 697,80).

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Détente

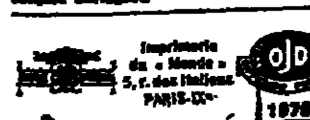
Encore très calme, le marché de l'argent a enregistré cette semaine un début de détente. Non sur le loyer de l'argent au jour le jour, qui est resté fixé à 12 1/4 % toute la semaine, mais sur les opérations à terme.

L'argent à un mois s'est en effet établi à 12 1/2 - 12 5/8 % contre 12 5/8 % ; 13 % contre 13 3/8 % pour celui placé à trois mois ; 13 1/4 % contre 13 1/2 % pour le six mois et 13 1/4 % contre 13 3/8 % pour l'argent placé à un an.

Cette détente a d'ailleurs été confirmée par l'adjudication de 2,6 milliards de francs en Bons du Trésor émis le 10 avril. Leur taux moyen est en effet ressorti à 12 31/64 % contre 13 14/64 % le 25 mars dernier, soit un taux de rendement de 13,77 % contre 14,67 %.

Aux États-Unis, deux petites banques ont amorcé un repli de leur « prime rate » (taux de base). L'U.M.B. Bank (filiale du groupe israélien Mizrahi) a d'abord ramené le sien de 20 % à 19 3/4 %, puis la Southwest of Saint Louis abaissait le sien de 20 % à 15,50 %. Ces mesures, qui pourraient être suivies par les grands établissements, ont provoqué un repli du dollar, ce qui a incité la Bundesbank allemande à ne pas relever — pour le moment — son taux de l'escompte.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 8 AU 11 AVRIL

Hausse dans le désert

REDUITE à quatre séances en raison du lundi de Pâques chômé, la semaine boursière a été essentiellement caractérisée par une grande faiblesse de l'activité, même si les différents indices n'en ont pas moins progressé d'environ 1 %.

La première séance de la semaine augurait pourtant assez mal les suivantes puisque, au lendemain d'un week-end exceptionnel de quatre jours, l'indicateur instantané chuta de près de 1 %. Cependant, la reprise enregistrée le soir même à Wall Street permit un redressement lors de la séance suivante et, dans un marché toujours aussi creux, les indices s'adjugèrent 0,6 % environ. Un scénario en tous points identiques se reproduisit jeudi et vendredi, l'indicateur progressant encore de 0,6, puis 0,65 %.

Tirer des enseignements définitifs d'une telle semaine relèverait de la fantaisie. Tout juste peut-on remarquer que la hausse doit plus à un nouveau ralentissement des ventes qu'à un accroissement des achats.

Autour de la corbeille, les professionnels se perdaient d'ailleurs en conjectures sur les motivations des rares acquéreurs. Les distributions de dividendes sont, certes, très intéressantes — leur montant global pourrait même dépasser le niveau record de 1972. Mais tout ceci n'est pas nouveau et a été largement anticipé par le marché. Certes, comme l'a fait remarquer M. Pierre Balley, « patron » des Sicav de la B.N.P., « la correction qui vient d'être subie par les cours les a ramenés, le plus souvent, à des niveaux acceptables, et les perturbations boursières actuelles peuvent créer des occasions d'achat ». « Mais, a-t-il ajouté, à moins de relâchement peu probable dans la politique monétaire des principales nations, la concurrence des obligations sera plus forte et plus légitime qu'autrefois. »

Nous y voilà. La Bourse de Paris a monté cette semaine parce que New-York a montré l'exemple. Or le marché américain n'est-il pas déjà en train d'anticiper une désescalade — même modérée — des taux d'intérêt, désescalade qui semble s'amorcer (voir le « Marché monétaire ») ? Conscient du problème, M. Pierre Jars, président de la Sicav Epargne-Obligations, a ainsi mis en garde les détenteurs d'emprunts : « Un taux de 14,50 % n'a jamais été offert dans le passé..., il serait regrettable de céder au découragement en vendant ses obligations. »

Actions ? Obligations ? Or ? Que faut-il faire de son argent ? Parce que la situation internationale d'aujourd'hui se prête à tous les scénarios possibles, personnes ne se hasarde à avancer une réponse. Va-t-on vers un nouveau choc pétrolier ? Sera-t-il provoqué par la dégradation des relations entre l'Irak et l'Iran, ou l'Iran et les États-Unis, ou même l'Iran et l'Europe ? Bien malin celui qui peut le dire. Bien imprudents ceux qui avancent leurs économies sur un tapis vert aussi constellé d'incertitudes...

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

BAISSE SENSIBLE DU DOLLAR

Baissera, baissera pas ? A la veille du long week-end pascal, et à l'issue d'une semaine agitée, les cambistes étaient partagés quant à l'évolution future de la devise américaine. Certains pensaient que le DOLLAR, après une courte période de consolidation, allait repartir de l'avant. D'autres, à l'inverse, estimaient qu'une baisse sensible était inévitable. Ce dernier pronostic s'est momentanément trouvé vérifié, puisque le DOLLAR initialement en hausse a finalement fléchi sur toutes les places financières.

La semaine avait pourtant bien commencé pour la devise américaine qui, en hausse lundi — du moins sur les marchés qui étaient ouverts en ce lundi de Pâques, — progressait derechef le lendemain, revenant à ses plus hauts niveaux, soit 4,5550 F à Paris et 1,9770 DEUTSCHEMARK à Francfort. Le mouvement de hausse allait cependant tourner court. Dès la clôture, un recul s'amorçait qui devait s'amplifier à New-York, sur l'annonce d'une baisse des taux de rendement des bons du Trésor à l'occasion de l'adjudication hebdomadaire. La tension entre l'Iran et les États-Unis n'étant pas de nature à conforter le DOLLAR, le recul de la devise américaine s'accentuait fortement mercredi et ce d'autant qu'une petite banque américaine, l'U.M.B. Bank (filiale d'une banque israélienne), ramenait son taux de base de 20 à 19,75 %.

L'Amérique déçue

La journée de jeudi fut passablement agitée. Initialement en baisse, le DOLLAR se redressait lorsque fut connue la décision de la Bundesbank de ne pas relever ses taux directeurs, puis fléchissait de nouveau à la suite de l'abaissement de 20 à 19,50 % du taux de base d'une petite banque américaine, la Southwest Bank de Saint-Louis. Vendredi, le DOLLAR restait faible, cotant 4,35 F à Paris et 1,88 DM à Francfort.

S'il avait fallu une preuve que la hausse récente du DOLLAR était liée à la hausse des taux d'intérêt outre-Atlantique, on l'avait eue cette semaine. Au-delà des événements d'Iran, qui ont pu amener certains opérateurs à « jouer » une hausse spéculative de l'or, il est clair, en effet, que le recul de la devise américaine a pour l'essentiel été provoqué par l'amorce de détente des taux qui semble se dessiner outre-Atlantique. La chose est si vraie que, selon l'*Agefi*, les milieux officiels américains se sont montrés « *déçus de voir le dollar aussi sensible* » à ce mouvement si ténu.

La récession s'amorce

Comment les taux vont-ils évoluer dans les semaines à venir ? Une baisse importante et précipitée aux États-Unis apparaît peu probable aux spécialistes, qui estiment que cette détente ne saurait précéder une récession qui ne cesse de s'amorcer. Doit-on, dès lors, conclure que le DOLLAR pourrait maintenant se stabiliser aux niveaux atteints cette semaine ? Beaucoup dépendra des autorités allemandes. L'annonce de la convocation d'une session extraordinaire de la Bundesbank, jeudi, avait fait naître bien des rumeurs concernant sa politique de crédit, et l'imminence d'un relèvement des taux directeurs allemands. Finalement la Bundesbank a décidé de ne rien décider. Il est vrai que, la baisse du DOLLAR aidant, le DEUTSCHEMARK a vu sa tenue s'améliorer quelque peu puisqu'il a décollé du cours plancher auquel il était tombé vis-à-vis du FRANC FRANÇAIS. La Bundesbank en restera-t-elle là ? Il serait imprudent de l'affirmer. M. Emminger, en tout cas, ne se veut pas inquiet quant au devenir du DM. Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Bild am Sonntag*, le président de la Bundesbank a en effet affirmé : « *Notre DM est encore fort parce que le taux d'inflation de la R.F.A. est inférieur à celui d'autres pays industrialisés. Le dollar est simplement surévalué.* » Avant d'ajouter : « *Si l'on compare l'évolution du pouvoir d'achat en DM et en dollars depuis le début de 1979, le dollar devrait atteindre aujourd'hui DM 1,70, voire un peu moins. L'expérience montre que la force internationale d'une monnaie est toujours à long terme le reflet de sa force interne. Si l'administration Carter est incapable de maîtriser l'inflation, le vol en haute altitude de la devise américaine sera vite terminé.* »

C'est parler d'or. Il n'en reste pas moins que le Trésor américain va prêter 1 milliard de DEUTSCHEMARKS à la R.F.A. en souscrivant des titres d'État à taux fixes..., le monde à l'envers en quelque sorte.

Signalons enfin que la Banque centrale du Brésil a procédé à un nouveau réajustement du cours du CRUZEIRO. Un DOLLAR vaut maintenant 46,14/48,34 CRUZEIROS contre 46,60/46,80 auparavant. Il s'agit du quatrième réajustement depuis le début de 1980. Il porte à plus de 13 % la baisse du CRUZEIRO par rapport au DOLLAR depuis cette date.

Le regain de tension entre l'Iran et les États-Unis a, comme on pouvait le prévoir, entraîné une reprise des cours de l'or, qui ont fortement monté mardi et mercredi, avant de retomber quelque peu. A Londres, le cours de l'once de métal précieux a ainsi progressé jusqu'à 554 dollars, avant de s'établir, vendredi en clôture, à 530,50 dollars (contre 485,75 dollars le 3 avril).

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,1960	9,5438	3,8265	4,1153	66,3850	4,5094	1922,04
	—	2,1370	9,6912	3,9908	4,1978	67,4650	4,5699	1942,53
New-York.	2,1960	—	23,0096	57,3888	53,3617	3,3079	48,6973	0,1142
	2,1370	—	22,0507	53,5475	50,9164	3,1675	46,7617	0,1100
Paris.....	9,5438	4,3460	—	249,41	231,91	14,3764	211,63	4,9654
	9,6912	4,5350	—	242,83	230,90	14,3649	212,06	4,0889
Zurich....	3,8265	174,25	40,0943	—	90,9829	5,7641	84,8551	1,9908
	3,9908	186,75	41,1797	—	95,0865	5,9154	87,3275	2,0544
Francfort.	4,1153	187,40	43,1201	107,5466	—	6,1991	91,2588	2,1411
	4,1970	196,40	43,3076	105,1673	—	6,2210	91,8408	2,1606
Bruxelles.	66,3850	30,2300	6,9558	17,3486	16,1312	—	14,7212	3,4538
	67,4650	31,5700	6,9614	16,9049	16,0743	—	14,7626	3,3377
Amsterdam	4,5094	205,35	47,2503	117,8479	109,5784	6,7829	—	2,3461
	4,5699	213,85	47,1554	114,5113	108,8849	6,7738	—	2,3525
Milan.....	1922,04	875,25	201,3928	502,2955	467,0490	28,9530	426,22	—
	1942,53	909,00	206,4410	486,7469	462,8309	28,7931	425,86	—

LE 11 AVRIL 1980. — En raison de la fermeture de certaines places boursières pour les fêtes de Pâques, seules les parités $ US/FF, $ US/FB, et $ US/L it. sont données en clôture du 4 avril 1980. Les autres reflètent les clôtures du 3 avril en fin de journée.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
4 1/2 % 1973....	33 800	64 471 250
ELF-Aquitaine .	13 125	16 825 225
Rhône-Poulenc .	131 580	16 362 660
C.N.E. 3 %	2 530	9 647 680

(*) 4 séances seulement.

Bourses étrangères

NEW-YORK
Mieux disposé

Nouveau progrès cette semaine à Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a en effet terminé, vendredi, à 791,55, soit une progression de 7,43 points en cinq séances. L'activité est cependant restée assez faible, 157,87 millions d'actions ayant été échangées contre 131,35 millions la semaine précédente (de quatre jours). Les spécialistes attribuaient une partie de cette faiblesse à la grève des transports en commun new-yorkais, empêchant des opérateurs de se rendre à Wall Street.

Cela dit, l'actualité, particulièrement riche ces derniers jours, a eu d'importantes répercussions sur le « big board ». La rupture des relations diplomatiques entre l'Iran et les U.S.A. a d'abord provoqué une forte baisse lundi. Ensuite, l'annonce de l'abaissement, par une petite banque, de son taux de base à 19 3/4 %, puis à 19 1/2 % par une autre banque, ont constitué des signes encourageants pour les opérateurs qui ont procédé à des achats sélectifs.

	Cours 3 avril	Cours 11 avril
Alcoa	58	55 7/8
A.T.T.	48 5/8	50 1/8
Boeing	55 1/2	58 1/8
Chase Man. Bank.	38 1/2	40 1/4
Du Pont de Nem.	35 3/4	35 1/8
Eastman Kodak ..	47 1/2	49 1/2
Exxon	56 3/4	57 /14
Ford	28 1/8	26 3/8
General Electric ..	48 3/8	47 1/2
General Foods ..	25	25 1/8
General Motors ..	44 3/4	43 5/8
Goodyear	11 7/8	12
I.B.M.	54 7/8	53 5/8
I.T.T.	26 1/8	26 1/4
Kennecott	27	27 1/4
Mobil Oil	63 5/8	68 7/8
Pfizer	38 1/4	38 1/6
Schlumberger	103 5/8	106 1/2
Texaco	32 3/4	34 5/8
U.A.L. Inc.	17 5/8	16 1/2
Union Carbide ..	48 1/4	48
U.S. Steel	17 1/4	17 3/4
Westinghouse	21 1/8	22 1/2
Xerox Corp.	53 7/8	51 1/2

LONDRES
Forte hausse des mines d'or

Par solidarité avec les cours du métal, les mines d'or ont particulièrement retenu l'attention cette semaine au Stock Exchange ; leur indice propre, calculé par le *Financial Times*, passant de 287,4 le 4 avril à 307,7 le 11 avril.

Les industrielles ont été plus calmes, leur indice s'établissant à 435,6 contre 432,6.

Les fonds d'État ont été assez recherchés, surtout après la décision de la Banque d'Angleterre d'accorder un prêt provisoire de 300 millions de livres à l'ensemble du système bancaire (voir d'autre part). Le Trésor britannique va lancer un nouvel emprunt dans le public : 1 milliard de livres à long terme.

	Cours 3 avril	Cours 11 avril
Bowater	169	175
Brit. Petroleum ..	360	352
Charter	146	151
Courtaulds	65	66
*De Beers	8,45	8,73
Free State Geduld	46 1/4	51 1/4
Gt Univ. Stores ..	384	378
Imp. Chemical	372	373
Shell	342	340
Vickers	114	115
War Loan	30	30,5

* En dollars.

TOKYO
Légère hausse

D'abord déprimé à la suite de la tension irano-américaine, le Kabutocho s'est ensuite redressé pour la même raison. Les valeurs d'armement ont en effet pris la tête du mouvement de reprise entraînant peu à peu une bonne partie de la cote. La meilleure tenue du yen face au dollar a également encouragé les acheteurs.

L'activité de la semaine a porté sur 1 974 millions d'actions, contre 1 802 millions.

Indices du 11 avril : Nikkei Dow Jones, 6 751,96 contre 6 688,64 ; indice général, 460,32 contre 457,25.

	Cours 4 avril	Cours 11 avril
Canon	602	608
Fuji Bank	415	415
Honda Motors	571	585
Matsushita Electric	687	686
Mitsubishi Heavy .	176	181
Sony Corp.	1 880	1 940
Toyota Motors	788	804

FRANCFORT
Reprise technique

La meilleure tenue de Wall Street, le début de retournement de la spéculation monétaire (avec la reprise du mark) ont permis une reprise qualifiée de « technique » à la bourse ouest-allemande. La détente des taux d'intérêt sur le marché obligataire a d'abord bénéficié aux actions, puis la reprise spectaculaire de vendredi — il n'y avait pas assez d'emprunts publics pour servir toute la demande — a tempéré l'optimisme des opérateurs.

Indice de la Commerzbank du 11 avril : 683,3, contre 673 le 4 avril.

	Cours 3 avril	Cours 11 avril
A.E.G.	83,80	89,50
B.A.S.F.	138	140
Bayer	116,50	118,50
Commerzbank	158	158
Hoechst	112,50	113
Mannesman	121,10	123
Siemens	249,60	252,50
Volkswagen	179,20	182,50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 3/4	Cours 11-4
Or fin (kilo en barre).	71700	75800
— (kilo en lingot)	71850	75820
Pièce française (20 fr.).	588 50	581
Pièce française (10 fr.).	385 10	400
Pièce suisse (20 fr.)...	518 10	552
Union latine (20 fr.)...	508	510
• Pièce tunis. (20 fr.).	485	474
Souverain	666	690
• Souverain Elizabeth II	750	788
• Demi-souverain	860	50
Pièce de 20 dollars ...	2950	2880
— 10 dollars ..	1385	1420
— 5 dollars ...	825	850
— 50 pesos ...	3149	3230
• — 20 marks	578	615
— 10 florins ...	525	545
• — 5 roubles ..	350	350

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	7 avril (1)	8 avril	9 avril	10 avril	11 avril
Terme ...	—	80 366 892	96 155 166	84 944 325	95 744 720
Compt. ...					
R. et obl.	—	130 277 280	132 888 762	166 600 692	210 798 607
Actions	—	49 883 801	43 051 871	43 266 783	44 173 787
Total	—	260 527 973	272 095 799	294 811 800	350 717 114
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)					
Franç. ..	—	100,4	101,1	102,1	102,5
Etrang. .	—	99,9	100,1	100,9	102
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)					
Tendance.	—	98,4	99	99,7	100,5
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén...	—	103,1	103,1	104	105,1

(1) Chiffres non communiqués pour cause de fêtes.

Le marasme du marché américain de l'automobile

Chrysler pourrait perdre 750 millions de dollars en 1980

La mévente persistante des grosses voitures américaines et la hausse récente des taux d'intérêt aux États-Unis, qui pousse les revendeurs à réduire leurs stocks, risquent de compromettre le redressement de Chrysler corp. La firme de Detroit a annoncé, le 11 avril, que ses pertes pour l'année 1980 pourraient atteindre 750 millions de dollars, au lieu de 500 millions prévus à l'origine. Cette déclaration suivait la publication d'un rapport de la commission gouvernementale chargée de superviser le programme d'aide de l'État au groupe, lequel estimait que Chrysler avait « largement sous-estimé » le niveau prévisible de ses pertes et le montant de l'aide fédérale nécessaire à son sauvetage. Chrysler, qui a perdu en 1979 1,1 milliard de dollars, devra sans doute, pour réunir les 1,5 milliard de fonds privés nécessaires à l'obtention d'une garantie publique de même montant, se défaire d'actifs d'un montant plus important que prévu (510 millions de dollars au lieu de 300 millions).

Le marasme du marché touche aussi le groupe Ford, second constructeur américain, qui prévoit pour le troisième trimestre consécutif des pertes importantes au cours du second trimestre 1980. Le groupe a déjà perdu 41 millions de dollars d'octobre à décembre 1979.

Volkswagen installe une seconde usine

L'engouement des consommateurs américains pour les petites voitures, favorise en revanche les constructeurs étrangers, et notamment Volkswagen, qui espère augmenter ses ventes en 1980 de 11,3 % et vient de décider de construire une seconde usine aux États-Unis. Cette unité, qui sera installée à Sterling Heights, près de Detroit, devrait produire dès le milieu de 1982 quelque huit cents Golf par jour. Cet investissement, d'un montant d'environ 500 millions de marks (1,15 milliard de francs) devrait quasiment permettre au groupe allemand de doubler sa capacité de production aux États-Unis (actuellement de mille véhicules par jour), et d'atteindre dès 1985 un volume de fabrication et de vente d'environ 480 000 unités par an (soit 5 % du marché américain).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12 avril 1980 a été tiré à 545 780 exemplaires.

A L'HOTEL MATIGNON

Premier échange de vues sur la modification de la procédure budgétaire

M. Raymond Barre a présidé, vendredi après-midi 11 avril, à l'Hôtel Matignon, une réunion au cours de laquelle il a eu un premier échange de vues avec les représentants de l'Assemblée nationale — MM. Hector Rivierez, vice-président, qui représentait M. Jacques Chaban-Delmas, Robert-André Vivien, président de la commission des finances, Jean Foyer, président de la commission des lois — et du Sénat — MM. Alain Poher, président, Etienne Dailly, vice-président, Edouard Bonnefous (finances), Léon Jozeau-Marigné (lois) — sur les différents rapports et propositions de lois visant à éviter que ne se renouvelle l'imbroglio politico-juridique qu'avait entraîné, à l'automne dernier, la décision du conseil constitutionnel de déclarer « *non conforme à la Constitution* » la loi de finances pour 1980 (*le Monde* du 6 février).

A la suite de cette décision le problème posé est double : il convient de prévoir un vote distinct et successif sur les deux parties de la loi de finances et de permettre la poursuite de la discussion en cas de vote négatif sur une disposition essentielle de la première partie.

M. Vivien, qui préconise de procéder — au moins dans un premier temps — à une modification du règlement de l'Assemblée nationale, afin que la *réforme puisse être entérinée* par le Parlement avant la prochaine session d'automne, estime que le premier ministre semble partager son point de vue.

M. Foyer, qui avait proposé, en février dernier, de supprimer l'article 40 de la loi organique relative aux lois de finances (selon lequel « *la seconde Partie de la loi de finances de l'année ne peut être mise en discussion devant une Assemblée avant le vote de la première partie* »), a déclaré, pour sa part, après cette réunion : « *Il faut dégager à l'avance une solution sur laquelle les deux Assemblées seront d'accord pour éviter les accrocs.* »

Le premier ministre a pris note des propositions de chacun de ses interlocuteurs. En conclusion, il a été convenu qu'une réflexion « *plus approfondie* » sera menée au sein des deux Assemblées et de chacune des commissions compétentes avant que M. Barre ne préside une nouvelle réunion.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Pierre-Bloch (U.D.F.) demande la fermeture du bureau de l'O.L.P. à Paris

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, député (U.D.F.) de Paris, a évoqué, vendredi 11 avril, à l'Assemblée nationale, les relations de la France avec l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.). Au cours de la séance consacrée aux questions orales, il a notamment déclaré : « *Au moment où, une fois de plus, de lâches assassins viennent de s'en prendre aux enfants d'une pouponnière en Israël* (1), *dans des conditions particulièrement atroces et qui soulèvent l'indignation du monde entier, il est temps que le gouvernement français s'explique clairement sur ses relations avec l'O.L.P.* »

Après avoir indiqué que « *les tueurs d'Arafat* » n'ont pas renié leur objectif, qui est « *la destruction définitive et totale de l'Etat hébreu* », M. Pierre-Bloch a ajouté : « *Est-il vraiment digne, pour la France, d'entretenir des relations officielles avec l'O.L.P., dont le représentant à Paris, qui jouit d'un statut quasi diplomatique et de la protection de la police française, a déclaré que la lutte ne s'arrêtera qu'avec la disparition d'Israël ? Est-il admissible que TF1 diffuse un « direct » avec Yasser Arafat pendant le voyage officiel du président de la République française dans les Etats du golfe Persique sans avoir donné la parole à Israël ?* » Selon le député U.D.F., la France doit fermer le bureau parisien de l'O.L.P. et « *cesser d'entretenir des relations avec des assassins* ».

M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, a souligné que le président de la République avait condamné le « *caractère particulièrement odieux* » de cette prise d'otages. Il a ajouté : « *Le gouvernement est convaincu qu'il n'y aura pas de paix durable au Proche-Orient tant que toutes les parties intéressées n'auront pas été associées à la négociation d'un règlement équilibré prenant en compte ces deux réalités que sont l'existence légitime des Etats de la région et la force inaltérable des sentiments nationaux (...). L'Etat d'Israël a le droit à la sécurité, et son existence doit être reconnue et garantie. Cela implique l'évacuation des territoires occupés en 1968 et l'établissement de frontières sûres, c'est-à-dire internationalement reconnues, auxquelles des garanties précises et contraignantes seraient apportées, notamment par les membres permanents du Conseil de sécurité.*

» *Dans le même temps, et réciproquement, le peuple palestinien, qui aspire légitimement à exister et à s'organiser en tant que tel, doit pouvoir, en exerçant son droit à l'autodétermination — droit également universel, — se prononcer sur son avenir et disposer d'une patrie dans le cadre du règlement de paix (...). La France est convaincue que ce n'est pas en ignorant le peuple palestinien que l'on peut faciliter le règlement de la question palestinienne (...). Seul le dialogue peut ramener la paix au Proche-Orient, mais il doit s'engager sur des bases équilibrées, tenant compte des droits et aspirations légitimes de chacun.* »

(1) Il s'agit de la prise d'otages perpétrée, dans la nuit du dimanche 6 au lundi 7 avril, par un commando palestinien, dans le kibboutz Misgav-Am et qui a entraîné la mort du responsable du kibboutz, d'un enfant et d'un soldat israélien et des cinq membres du commando (le Monde du 8 avril).

En Rhodésie

• M. Banana sera le chef de l'État
• L'ancien premier ministre, M. Garfield Todd est désigné comme sénateur

Salisbury (*A.F.P.*) — M. Garfield Todd, soixante-douze ans, ancien premier ministre blanc de Rhodésie de 1953 à 1958, a été désigné, vendredi 11 avril, sénateur du futur Zimbabwe. M. Todd a été nommé par le gouverneur britannique, lord Soames, sur la recommandation de M. Mugabe. Trois autres sénateurs ont été élus le même jour, M. Jerry Culverwell et deux femmes, Mmes Takawira et Manyati. Ces nominations complètent la formation du Parlement du Zimbabwe, qui comprend cent députés et quarante sénateurs.

D'autre part, le révérend Canaan Banana, désigné comme premier président du futur Zimbabwe (*le Monde* du 12 avril), prendra ses fonctions en même temps que le gouvernement de coalition de M. Mugabe, le 17 avril, pour l'accession de l'ancienne colonie britannique à l'indépendance.

[Membre de la tribu minoritaire Ndebele, M. Canaan Banana est né à Essexvale, près de Bulawayo (sud du pays) en 1936. Il fut ordonné ministre du culte méthodiste en 1962, mais il quitta temporairement ce poste en 1971, en protestation contre la position du conseil mondial des Eglises sur la guérilla nationaliste.

Le révérend Banana a eu une activité politique suivie à partir de décembre 1971, en tant que vice-président du Conseil national africain (A.N.C.). Cette organisation encourageait la population noire à rejeter l'accord anglo-rhodésien de la même année et elle était dirigée par l'évêque Abel Muzorewa, prédécesseur de M. Mugabe au poste de premier ministre. Il ne tarda pas à se signaler à l'attention des autorités rhodésiennes, qui lui retirèrent son passeport à la suite de ses discours à l'étranger. Craignant une arrestation, le vice-président de l'A.N.C. se réfugiait au Botswana de 1973 à 1975. Il fut emprisonné pour trois mois à son retour en Rhodésie, pour avoir quitté le pays illégalement.

A sa libération, le révérend Banana prit d'abord parti pour l'évêque Muzorewa dans son conflit avec Joshua Nkomo. Mais il devait ensuite manifester ses divergences vis-à-vis de la politique de l'évêque et rejoignait en 1977 les rangs de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) de M. Mugabe, dont il était nommé secrétaire à la propagande. Après une nouvelle arrestation, il devait être relâché à plusieurs reprises pour discuter avec des représentants britanniques et américains de l'avenir du territoire. Libéré définitivement en 1979, il poursuivit ses activités aux côtés de M. Mugabe].

La C.G.T. dénonce l'« insuffisance » et les « dangers » des projets de réforme de la Sécurité sociale

La C.G.T. a vivement dénoncé, mercredi 9 avril, l'« insuffisance » des mesures gouvernementales en faveur des familles et les « dangers » des propositions de loi de MM. Berger et Briane. « *Ces textes*, ont déclaré plusieurs dirigeantes de la C.G.T., *prévoient le remplacement des cotisations en régime de prestations familiales par des impôts directs et indirects, ce qui impliquerait un prélèvement massif sur les salariés.* » Ces projets, qui parlent même du « *risque* » de la maternité et d'assurance individuelle rejoignent, selon la C.G.T., les propositions du C.N.P.F., qui entend « *valoriser le rôle de la mère au foyer parce que cela coûte moins cher et permet au patronat de mieux maîtriser le marché du travail* ».

La C.G.T. qui réclame une refonte des allocations liée à une réforme de la fiscalité demande une majoration de 30 % des allocations, une révision trimestrielle et non plus annuelle, l'octroi de ces allocations aux familles d'immigrés ainsi que le développement des équipements collectifs.

Interrogée sur l'action envisagée pour s'opposer à tous ces projets ainsi qu'à l'institution d'un ticket modérateur d'ordre public, la C.G.T. a indiqué que les quelque vingt-six organisations ayant signé une plate-forme de défense de la Sécurité sociale devait se réunir le 15 avril. Pour la C.G.T. il est « *nécessaire de préparer une action de très large ampleur, regroupant les syndicats et organisations familiales, médicales* », l'appui des partis ne pouvant être exclu si ceux-ci le souhaitent.

Le théâtre municipal de Dijon a été occupé pour que le chef d'orchestre bulgare Margaritov reste en France

A la suite de la représentation du *Trouvère* de Verdi, au théâtre municipal de Dijon, le vendredi 11 avril, le président de la Société des amis du théâtre lyrique de cette ville, M. Jean Couillard, a invité le public à rester sur place pendant une demi-heure afin de protester contre le refus des pouvoirs publics d'accorder une attestation définitive de séjour au chef d'orchestre bulgare Atanas Margaritov.

Celui-ci, qui assure la direction musicale du théâtre dijonnais depuis septembre 1979 et dont le permis de séjour s'achève le 20 avril, a, en effet, écrit successivement au préfet de la Côte-d'Or, aux ministères de la culture et de la communication, du travail et des affaires étrangères, au président de la République enfin, sans obtenir de réponse. La Société des amis du théâtre avait déjà protesté, en vain, le 8 avril, contre l'attitude des pouvoirs publics.

L'occupation du théâtre, après la représentation du 11 avril, a été poursuivie durant toute la nuit par une cinquantaine de personnes en tenue de soirée qui avaient apporté provisions et couvertures. La police, ayant constaté le caractère « pacifique » du mouvement et le respect des règles de sécurité par les occupants, n'est pas intervenue.

Selon M. Couillard, le refus des autorités françaises devrait être attribué, au départ, à « un » inspecteur du ministère de la culture et de la communication, par ailleurs président du syndicat des chefs d'orchestre (Il s'agit de M. Maurice Leroux), qui souhaiterait qu'un chef français au chômage remplace Atanas Margaritov. Mais les défenseurs du chef bulgare estiment qu'il a redonné un second souffle au théâtre lyrique et que son départ compromettrait la prochaine saison. Dans un tract en forme de lettre ouverte à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, ils indiquent que le théâtre de Dijon ne reçoit pas « un centime de (ses) services ».

Version musicale des mesures d'expulsion contre les immigrés, forme française adoucie du « coup du parapluie » bulgare ? Pour Atanas Margaritov, qui avait pu rester quatre ans à Gand (Belgique), le refus des autorités françaises signifie, en tout cas, que s'il rentre en Bulgarie, où demeurent sa femme et sa fille qu'il n'a pas vues depuis six mois, il a fort peu de chances de pouvoir repartir. — F. E.

LE CLAR CRÉE UN COMITÉ DES ÉLUS LOCAUX EN FAVEUR DE L'ÉCOLOGIE

M. Joël Broquet, secrétaire général du Comité de liaison pour l'action locale et régionale (CLAR), a annoncé la constitution d'un « *comité des élus locaux pour l'insertion de l'écologie et du régionalisme dans la vie municipale* ». Le CLAR estime « *indispensable de trouver, aujourd'hui une voie originale qui permette à l'écologie et, plus largement, aux associations d'investir la part du champ politique la plus appropriée à son objet et à ses possibilités de conquérir une part du pouvoir. A l'Elysée ? Certes pas. Au Parlement ? Nul n'y songe. Pour nous, c'est au sein de la municipalité que les forces d'innovation trouveront leur terrain privilégié* ».

Il s'agit pour le CLAR d'obtenir un engagement des élus locaux en faveur de l'écologie, notamment pour le parrainage du candidat écologiste à l'élection présidentielle, et d'aboutir ainsi à ce que ce courant soit représenté dans les municipalités après le renouvellement de celles-ci, en 1983.

Après l'annonce de 2 500 licenciements

DES SALARIÉS DE LA S.N.C.I A SENS MANIFESTENT LEUR INTENTION DE RACHETER DEUX USINES

Une partie du personnel de deux usines de Sens (Yonne), appartenant à la Société nationale de construction industrielle (S.N.C.I.), a manifesté son intention de racheter ces entreprises, en bénéficiant de l'aide de certains clients. La S.N.C.I., dont le siège est situé à Yerres (Essonne), *avait été mise récemment en règlement judiciaire*. Me Liber, syndic nommé le 24 mars dans cette affaire (*le Monde* daté des 23-24 mars et du 9 avril), avait informé, vendredi 11 avril, le comité central d'entreprise de la S.N.C.I. qu'il envisageait de procéder au licenciement collectif des deux mille cinq cents salariés. Devant cette perspective, certains salariés des sociétés Isosta et Slalom, employant au total cent quarante personnes à Sens, ont décidé de faire déposer par leurs avocats une offre d'achat auprès du syndic de la S.N.C.I. En fait, les deux entreprises de Sens appartenaient à l'ancien groupe Barbot, repris précédemment par la S.N.C.I. et travaillaient en partie pour d'autres entreprises. Certains salariés feraient un apport en numéraire, les autres se contentant de verser 1 franc symbolique au capital d'une nouvelle société.

● *L'écrivain turc Umit Kaftancioglu*, réalisateur de programmes à la radiodiffusion turque, a été tué vendredi 11 avril à Istambul par des terroristes qui ont réussi à prendre la fuite. (*Nos dernières éditions du 12 avril.*) Agé de quarante-cinq ans, l'écrivain était de tendance gauche modérée. Il avait obtenu récemment le prix littéraire décerné par l'association linguistique turque. — (*A.F.P.*)

● *Augmentation du prix du pétrole de qualité supérieure du Nigéria.* — Le Nigéria a porté à 34,72 dollars le baril le prix de son pétrole de qualité supérieure, soit une hausse de 51 cents (2,15 francs). Cette augmentation a pris effet le 1er avril. — (*A.F.P.*)

En Mauritanie

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE SONT RELEVÉS DE LEURS FONCTIONS

Nouakchott (*Reuter*). — Le gouvernement mauritanien a procédé, vendredi 11 avril, à d'importants remaniements à la tête du pays en limogeant le ministre de l'intérieur, le commandant Moulaye Ould Boukhreiss, et le chef d'état-major de l'armée, le lieutenant-colonel Ahmedou Ould Abdallah. Le capitaine Cheikh Sid'Ahmed Ould Babamine, membre, comme le commandant Boukhreiss, du comité militaire de salut national, devient le nouveau ministre de l'intérieur. Le lieutenant-colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya prend la tête des forces armées.

Le départ du commandant Boukhreiss, proche du Polisario et jusqu'à présent l'un des hommes les plus influents du régime, a créé une certaine surprise. Le commandant Yall Abdoulaye, ancien inspecteur de la garde nationale, succède au lieutenant-colonel Maaouya à la tête de la gendarmerie nationale et le capitaine Ahmed Ould Aida au commandant Yall Abdoulaye à la tête de la garde nationale. Le directeur de la sûreté nationale, le capitaine Mohamed Lemine Ould Zeine, a été limogé et remplacé par le commissaire Ahmedou Ould Moicheine.

En Grande-Bretagne

LA GRÈVE S'ÉTEND CHEZ BRITISH LEYLAND

(*De notre correspondant*)

Londres. — *Le syndicat des transports* (*T.G.W.U.*), *le plus* important syndicat britannique, a apporté, vendredi 11 avril, son appui à six mille ouvriers grévistes du constructeur automobile nationalisé British Leyland. Ces grévistes étaient les seuls parmi les cent quinze mille salariés de la firme à protester contre l'application d'augmentations salariales de 5 à 10 % décidées unilatéralement par la direction après cinq mois de négociations infructueuses.

Quelques heures après la décision du syndicat des transports, le nombre des grévistes a doublé. Seules les usines de Coventry, Solihull et Common Lane, où sont fabriquées les automobiles Rover, Jaguar, Land Rover, ainsi que les camions Sherpa, sont pour l'instant affectées. Mais le groupe Leyland se trouve désormais menacé d'une extension du conflit, qui semblait ces derniers jours marginal, car le T.G.W.U. y compte quarante-sept mille adhérents.

Les augmentations imposées sont assorties d'une réforme des méthodes de travail destinée à accroître la productivité. La direction de British Leyland, qui avait présenté ce plan et cette offre salariale comme la condition de la survie de la firme, estime maintenant que « *le maintien d'une industrie automobile britannique dépendra de l'attitude du T.G.W.U. au cours des prochains jours* ». Ce dernier, le seul syndicat de l'entreprise à s'être prononcé pour la grève, demande la réouverture des négociations.

(*Intérim.*)

A Londres

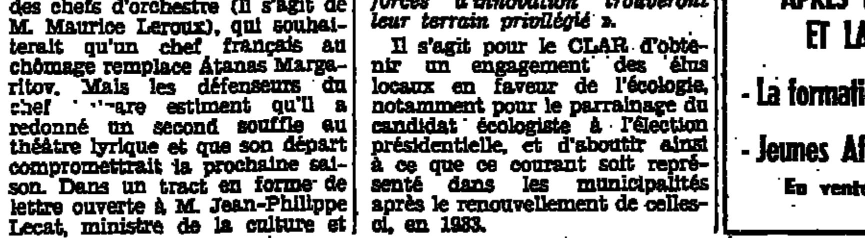
UN JOURNALISTE LIBYEN EN EXIL EST ASSASSINÉ

Londres. — Un journaliste libyen exilé en Grande-Bretagne, M. Mustapha Ramadan, a été assassiné vendredi après-midi 11 avril à Londres de plusieurs balles tirées à bout portant alors qu'il sortait de la mosquée de Regent's Park. Son meurtrier et un complice, tous deux libyens, ont été rattrapés par des policiers sans arme, sur lesquels ils ont tiré plusieurs coups de feu sans les atteindre. Scotland Yard a indiqué que ce crime avait un « *motif politique* ».

M. Ramadan, qui aurait été membre des Frères musulmans, avait quitté la Libye voici cinq ans. Il a payé de sa vie son opposition au régime du colonel Kadhafi, si l'on en croit plusieurs sources arabes à Londres. Collaborateur de l'hebdomadaire publié à Londres *Al Arab* et des services arabes de la B.B.C., il avait écrit récemment, ont indiqué des proches, un violent pamphlet contre Kadhafi intitulé « Al Jihad » (« La guerre sainte »).

L'assassinat de M. Ramadan est le dernier épisode d'une longue série d'attentats contre des Arabes à Londres, qui ont fait onze morts depuis 1977. La dernière victime avait été, en juillet 1978, le général Abdoul Al Naïf, ancien premier ministre irakien. (*Corresp.*)

A B C D E F G



هكذا من الأصل

Divorcées et contentes de l'être PAGE IV

Catherine Karolyi, la comtesse rouge PAGE XVI

Bistrots à bière PAGE XVIII

SUPPLEMENT AU NUMERO 10951 NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 13 AVRIL 1980

Le Monde

DIMANCHE





JEAN-PIERRE ALLAUX.

Détour par le grand blanc

Fatigué des mots et des hommes, Kenneth White, poète voyageur, a pris la route qui conduit aux grands espaces blancs du nord du Québec. Un détour par le vide, pour retrouver la densité du monde...

KENNETH WHITE

QUAND on regarde la carte du Québec-Nord, on a l'impression d'un grand vide avec, au centre, le néant — un espace où l'on trouvera peut-être des ours blancs traçant des cercles de géographie, mais pas grand-chose d'autre. Une fois là-bas, on constate que le vide est plein de détails et que le « néant » peut être le lieu d'une jouissance...

J'avais quitté un colloque international d'écrivains à Montréal avec les mots : « *Assez de logorrhée, je m'en vais vers le cosmos !* » Cela résumait ma pensée, non pas tellement à l'égard de ce colloque, qui n'était pas dénué d'intérêt, mais envers une très grande partie de notre culture. Qui de nous n'a envie, en ce moment, de donner congé à tout un tas de « ...logies », et de s'en aller redécouvrir le monde ? Au fait, je ne sais si le monde est ou non un cosmos, peut-être est-ce un chaos, disons un chaos-cosmos, mais peu importe, on m'aura compris. Pas la peine d'aller loin, d'ailleurs. C'est une densité que l'on cherche, pas une accumulation de kilomètres. Mais on peut aller loin aussi, pourquoi pas ? Et il est parfois nécessaire de faire un détour par le lointain afin de redécouvrir le proche.

Une clarté absolue

L'automne dernier, donc, le « cosmos » se présentait sous les traits du Québec-Nord. J'avais quitté Montréal et, prenant mon temps, j'étais passé par Trois-Rivières, Shawinigan, Québec, le parc des Laurentides, le lac Saint-Jean, Chicoutimi, la rivière Saguenay, Tadoussac, les Escoumins, Sault-au-Mouton, Baie-Comeau, Rivière - Pendecôte, Port-Cartier, Clarke City...

« *Et arrivasmes le jeudi à* sept ysles *moult hautes, que nous nommasmes Les Ysles Rondes, qui sont à envyron quarante lieues des terres, et s'avancent hors à la mer troys ou quatre lieues...* » Ainsi parle Jacques Cartier dans son journal canadien sous la date du 19 août 1535. Quand je suis arrivé par le car à Sept-Iles, fin septembre dernier, il faisait nuit noire, et une bise rude soufflait du nord. Le temps de déposer mon sac à dos à l'hôtel, et je suis reparti dans la nuit explorer la ville.

C'est là que, pour la première fois au cours de ce voyage, j'ai eu l'impression d'un vide, avec au centre le néant. J'arpentais une des grandes artères, me demandant si je ne ferais pas mieux de rentrer tout de suite me coucher, quand je suis tombé sur l'Esquimau. Ivre mort, il se se tenait, chancelant, devant le bar d'un hôtel et, en anglais, comme un roi Lear des glaces, il invectivait la nuit. Il me fit entrer dans son monologue, et nous finîmes par aller boire un verre de whisky. Il m'expliqua qu'il était chômeur, qu'il avait travaillé pour l'Iron Ore Company, mais qu'ils n'avaient plus besoin de lui. Il était né à Nain, dans le Labrador-Nord, mais il savait très bien, car il avait fait des études, que « *la distance la plus courte entre deux points, c'est une courbe* », et il suivait son arc. Je lui demandai où il allait maintenant. « *Trans-Canada !* », me répondit-il, avec un grand geste du bras.

Le lendemain matin était d'une clarté absolue. On voyait bien les sept îles (la grande et la petite Basque, le Carrousel, la grande et la petite Boule, Manowin et les West Rocks), qui ont donné son nom à la ville : elles surgissaient, roses, dans la lumière bleue et froide du Saint-Laurent. On voyait aussi les installations portuaires, qui ont fait de ce petit bourg indien, fréquenté presque uniquement par des chasseurs de caribou et quelques employés de la Compagnie de la baie d'Hudson, ce qu'on a appelé le Klondyke du fer.

D'immenses trains apportent le fer des gisements du Labrador-Ouest, et les cargos minéraliers le transportent plus loin, vers Cleveland, Philadelphie, Rotterdam, Nagasaki... Le boom du fer a fait augmenter la population de Sept-Iles, de 1 200 habitants en 1951 à 23 000 en 1979, et une nouvelle ville, avec de larges boulevards, s'est élevée.

C'est en suivant un de ces boulevards jusqu'au bout que j'ai trouvé la réserve indienne : des rangées de baraquements plantés dans le sable.

Ce sont les Indiens Montagnais qui vivent là. On connaît peu les Montagnais, mais leur ancien territoire occupait plus du tiers de la superficie du Québec (c'est-à-dire qu'il était plus grand que la France). C'est ce que devait me dire cet après-midi-là Alphonse Labbé, qui tient un artisanat dans la réserve. A part le site, enfoncé dans les sables, à part l'aspect délabré des baraques, ce qu'on remarque d'abord, peut-être, c'est l'absence de jardins : pas de parterres de fleurs, ici (si fréquents ailleurs). « *L'Indien ne fait pas de jardins,* me dit Marie-Rose Jourdain. *Il a la forêt, et quand il n'a pas la forêt, il n'a rien.* »

Il y a comme un souvenir de la forêt dans la réserve : un tronc d'arbre de forme grotesque, roulé dans les vagues et calciné par le soleil, que l'on a dressé au bord de la route. Il serait facile d'y voir le symbole d'une culture morte. Trop facile. Car même de ce vieux tronc calciné il émane une puissance. Comme d'un crâne de caribou, qui parle à l'imagination, à la sensibilité cosmique, de bien autre chose que de la mort.

En fait, pour l'Indien, tout parle du Grand Cercle. « *Je ressentais et je comprenais les feuilles, c'était l'hiver et l'été où j'allais* », devait chanter, ce soir-là, Jean-Marie Mackenzie, en battant son tambour de chaman.

C'est une conception du monde qui diffère sensiblement de celle qui a cours « chez nous » depuis... depuis quand ? Depuis la révolution industrielle ? Il faut remonter sans doute bien plus loin que cela. Jusqu'aux fondements du christianisme, qui voit surtout dans le monde la réalité du mal et qui conçoit le temps de l'histoire comme un processus visant à vaincre le mal. Peut-être aussi jusqu'au moment où Socrate s'est séparé du monde pour mieux, c'est-à-dire plus logiquement, le penser.

Pourtant, il reste en nous aussi une « indianité », quelque chose de pré-chrétien, de pré-socratique, qui vibre à chaque éclair et à chaque écho du Grand Cercle. Quand Jean-Marie Mackenzie chante, à Sept-Iles, ou dans d'autres réserves de la côte nord, les vieux s'écrient : « *C'est vrai, ça, Mackenzie, c'est vrai ce que tu dis !* » Les jeunes, eux, plus déchirés, restent silencieux, mais ils n'en pensent sans doute pas moins. Et moi, quand j'entends le poète-chaman dire : « *Je parle des oiseaux qui volent en bande, lorsqu'ils redescendent à la mer, je parle de l'outarde, qui est chef de file* », je sais que je suis en présence d'un frère d'esprit.

J'ai quitté la réserve indienne cette nuit-là avec deux cadeaux : un enregistrement des chants de Jean-Marie Mackenzie et l'os scapulaire d'un caribou. Il y avait un troisième cadeau, mais je n'en parlerai pas. Disons simplement qu'il avait quelque chose à voir avec l'amitié et avec la connaissance du Grand Cercle :

« *Ma femme indienne*
Ma femme indienne
Je vais t'épouser
Je vais t'épouser
Au milieu de la terre
Au milieu de la terre... »

Le lendemain matin, je suis monté à Schefferville, dans le Labrador-Ouest, à quelque 600 kilomètres au nord de Sept-Iles. On prend le train du chemin de fer Q.N.S. & L (*Quebec North Shore and Labrador*) qui met seize heures pour faire le trajet. Ce n'est pas moi qui me plaindrai de la lenteur du voyage. D'abord je me trouve au Labrador, dans la « *terre de Caïn* » (« *Voici la terre que Dieu donna à Caïn* », s'écria Jacques Cartier en la voyant pour la première fois), et c'est la réalisation d'un rêve d'enfance. Ensuite, le paysage est d'une beauté sévère, sans doute, mais très puissante.

Même quand il ne reste plus que quelques épinettes rabougries et de la mousse de caribou, je ne me lasse pas de regarder. Et nous sommes regardés aussi. Non pas par le paysage (enfin, qui sait ?), mais par quelqu'un d'intégré au paysage : un chasseur indien en anorak, qui s'arrête pour regarder passer le train. Les passagers Montagnais et Naskapi lui font signe, les Visages Pâles le regardent avec un mélange trouble d'envie, de mépris et de mauvaise conscience...

Je veux vivre !

Schefferville, c'est le pays du fer. La toundra verte et grise cède la place à d'énormes trous rouges béants. Un Indien, qui regarde ça, a l'impression non seulement qu'on est en train de torturer la terre, mais que son territoire fout le camp, tonne après tonne. Quelqu'un me l'avait dit dans la réserve de Sept-Iles : « *La compagnie nous passe par-dessus, elle nous passe par-dessus la tête avec sa machinerie et ses tracteurs.* »

Il y a quelques années, Schefferville était comme Dawson City au dix-neuvième siècle : une ville de pionniers, avec des conditions de vie très rudimentaires. Aujourd'hui, les employés des mines ont des villas, et il y a même deux hôtels. Tout est fait pour rendre la vie supportable et pour chasser l'énorme ennui qui s'écrase dès qu'on ne travaille plus, dès qu'on n'est plus enchaîné à sa fonction. Sans doute même qu'on va ouvrir un centre culturel. Mais l'ennui reste. Le néant qui est au centre d'une civilisation sans culture. Qui a « de la culture », bien sûr, mais qui n'a plus « une culture » : un monde sans monde.

Je suis redescendu à Sept-Iles, et de là j'ai repris mon périple le long de la côte, par Rivière-au-Tonnerre et Mingan, jusqu'à Havre-Saint-Pierre. C'est à Havre-Saint-Pierre que la route, pour le moment, s'arrête. C'est le but de mon voyage. Un but provisoire. Car en regardant ma carte sur le rivage de Havre-Saint-Pierre, tout en écoutant les goélands crier l'approche de l'hiver, j'avais sous les yeux tout l'espace blanc du Nouveau-Québec et de Labrador-Terre-Neuve, et je me disais qu'il faudrait que je reprenne ça, que j'essaie d'entrer sinon à pied du moins en pensée dans toute cette « *contrée énorme où tout se tait* ».

J'avais dans la tête un vieux chant indien :

« *Une voix*
je vais l'envoyer
écoutez-moi
par la terre
entière
une voix
je vais l'envoyer
écoutez-moi
écoutez-moi
je veux vivre ! »

Travail, famille

C'est une mère de famille de deux enfants, qui ne cherche pas à « retravailler » mais qui n'a pas cessé depuis seize ans, qui répond à l'article « Retravailler » (*le Monde Dimanche* du 16 mars).

Certes, vous êtes désappointée par le peu de compréhension rencontré dans différents milieux professionnels alors que vous avez besoin de reprendre une activité. Vous vous rendez compte, par cette expérience, que la « politique familiale » prônée par Mme Pelletier, derrière les caméras, n'est pas celle de la réalité. Sans vous décourager, vous aurez un combat solitaire à mener (sept personnes sur dix sont célibataires ; deux n'ont qu'un enfant ou pas ; reste...) ; je vous donne en gros les statistiques de l'établissement bancaire dans lequel je travaille — aussi, vos problèmes d' « enfants » n'intéresseront absolument personne.

Je peux vous assurer que le combat à mener chaque jour est rude : mener de front une activité professionnelle, des tâches domestiques, l'éducation des enfants, leur orientation, l'organisation de leurs loisirs, les garderies du mercredi et des congés scolaires, leurs maladies... et je vous en passe, il faut être de taille ! Et être capable, malgré tout, d'entendre sans broncher un chef de service vous dire : « *Les enfants, ce n'est pas un problème, alors ne me parlez pas des vôtres* » (sic). Vous avez été sujet à des quolibets, attendez-vous aussi à cela.

Si vous vous sentez armée pour affronter tant de compréhension, vous pouvez y aller.

Voilà la « politique familiale » sur le terrain telle qu'elle est « *pratiquée* » et non celle « *théorique* » et très nébuleuse pratiquée dans les salons de l'Elysée..., celle qui réclame le troisième enfant alors qu'avec deux on s'aperçoit qu'on en a deux de trop. Si un jour vous vivez cela, songez que d'autres partagent vos problèmes, isolées, bien sûr, mais si nous sommes une minorité, cette minorité existe tout de même.

M. C. D.
(Boulogne).

« Plogoff à treize ans » (suite)

Sous ce titre, *le Monde Dimanche* du 30 mars 1980 a publié, à propos de « l'affaire de Plogoff », une confession d'un enfant du siècle qui, à bien des égards, est remarquablement exemplaire.

Certes, le désarroi de cette petite fille, sous la menace de la destruction de l'environnement sauvage de son petit univers, est profondément émouvant. Mais ne traduit-il pas de façon particulièrement frappante cet égocentrisme viscéral sur lequel se fonde l'égoïsme aveugle et inconscient des gens de la terre, des petits groupes humains formant un village et, plus généralement, des citoyens d'un peuple tout entier ? Ce comportement asocial, qui fait oublier à chaque individu que ses intérêts particuliers ne peuvent procéder que de leur accession à l'intérêt général, conduit inéluctablement, quand il se développe de façon anarchique, à la ruine des sociétés et des civilisations.

S'il avait été décidé que la centrale nucléaire de Plogoff s'installe de l'autre côté de la falaise, la petite écolière de Plogoff, assurée de pouvoir continuer sans entraves à pêcher « ses » crabes dans « ses » propres rochers, se serait-elle beaucoup émue de ce qu'une autre écolière inconnue ne puisse plus faire de même, pour d'autres crabes, et dans d'autres rochers, qui seraient aussi « les siens » ?

Les habitants de Plogoff eux-mêmes ne seraient-ils pas aussi, dans leur ensemble, assez peu troublés que cette fameuse centrale vînt s'installer à proximité d'un lointain et paisible village de la plaine, défigurant ainsi toute la campagne environnante par ses hideuses superstructures visibles à plusieurs dizaines de kilomètres ? Et ces mêmes habitants de Plogoff ne trouveraient-ils pas, en même temps, tout naturel de recevoir en retour cette bienfaisante énergie, source de vie, sans laquelle un pays moderne, paralysé jusque dans son agriculture à exploitation nécessairement intensive, serait bientôt réduit à la famine ? Se souvient-on à cet égard que la France de l'an mil, avec ses trois millions d'habitants, était un pays surpeuplé ?

Pourtant, le site de la centrale de Plogoff a été choisi — par ces « technocrates » voués aux gémonies — avec un soin tout particulier : sous un encorbellement rocheux providentiel, ce site est invisible des « points de vue » d'où les touristes admirent la célèbre pointe du Raz, dont il ne peut donc en aucune façon défigurer le spectaculaire environnement. Ce site lui-même est d'ailleurs à peu près inhabité, et son utilisation nouvelle ne portera guère ombrage qu'à la petite pêcheuse de crabes dont nous parlions tout à l'heure, encore qu'elle n'aura pas à se déplacer bien loin pour retrouver un lieu propice à son passe-temps favori.

Au surplus, si les réacteurs nucléaires sont, de loin, la source d'énergie à peu près la moins polluante et la moins dangereuse de toutes, on peut dire de la centrale de Plogoff qu'elle provoquera les plus faibles nuisances qui soient : la « pollution thermique » aura tôt fait d'être neutralisée dans l'océan immense, et quant aux « déchets radioactifs », déjà infimes en regard de la radioactivité naturelle, ils se disperseront bien vite dans ce même océan sans cesse en mouvement.

Il est bon de rappeler, à ce sujet, que les « normes de sécurité » en énergie nucléaire sont extrêmement sévères : dans les maisons bretonnes construites en granit, roche radioactive, où les habitants ont la fâcheuse habitude de dormir fenêtres et portes closes, comme les Egyptiens du temps des Pharaons, la teneur de l'atmosphère en radon, gaz radioactif, atteint, bien avant la fin de la nuit, un taux de radioactivité qui, dans toute installation nucléaire, entraînerait la fermeture immédiate de l'établissement et l'évacuation du personnel.

JEAN TRUELLE
(Paris).

L'histoire, encore

Si je reviens sur l'enseignement de l'histoire, c'est que je n'ai rien lu, ni entendu, évoquant l'aspect formateur de cet enseignement.

L'histoire, et notamment la chronologie des événements avec leurs causes et leurs conséquences (comme la géographie d'ailleurs) aide à mettre en place les « *cadres spatio-temporels de la pensée* » chez l'enfant : « *C'était avant... bien avant... après... ça se passait à... à l'est de, à l'ouest... tout près de... parce que...* »

C'est d'abord assez vague, syncrétique, puis ça se précise lentement, au fur et à mesure qu'avance la scolarité. Peu à peu se constituent des repères dont l'enfant et nous-mêmes avons besoin pour bâtir nos raisonnements. C'est un va-et-vient de la pensée, dans le temps et l'espace ; c'est la mise en place d'un positionnement, de relations d'abord confuses, puis de plus en plus fines. Histoire et géographie ne sont pas uniquement acquisition de connaissances, mais concourent, comme les autres disciplines — dites nobles, — à la formation de l'esprit.

Une réforme de l'enseignement de l'histoire était certes nécessaire, mais parler, au CM2, en novembre, de la Communauté européenne pour évoquer en janvier la Révolution française ou encore, à l'occasion de conférences données dans la ville, traiter, toujours au cours moyen, d'un pays d'Amérique du Sud et deux mois après, d'un Etat asiatique sans que les élèves aient la moindre idée du continent américain ou de l'Asie, c'est du « pointillisme ». Louable, certes, l'idée de coller à l'actualité, de saisir les occasions suscitant l'intérêt des enfants, mais encore faut-il prendre des précautions.

Je constate que les enfants sont perdus, pour eux ça n'est qu'anecdotique, tout se situe sur un même plan dans le temps et dans l'espace, sans que soient « senties » les relations qu'on devrait les amener à découvrir.

Pour beaucoup, d'ailleurs, ce ne sont que des leçons à réciter !

Finalement, ils retiennent beaucoup mieux les « histoires de l'Histoire » qui les captivent à la télé sans pour autant s'y mieux retrouver et sans que, là encore, on puisse parler d'enseignement et encore moins d'éducation.

R. DELMAS
(La Jonchère).

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

Le pouvoir de surveillance

« Si l'on trouvait un moyen de se rendre maître de tout ce qui peut arriver à un certain nombre d'hommes, de disposer tout ce qui les environne, de manière à opérer sur eux l'impression que l'on veut produire, de s'assurer de leurs actions, de leurs liaisons, de toutes les circonstances de leur vie, en sorte que rien ne pût échapper ni contrarier l'effet désiré, on ne peut pas douter qu'un moyen de cette espèce ne fût un instrument très énergique et très utile que les gouvernements pourraient appliquer à différents objets de la plus haute importance (...).

» Veiller à l'éducation d'un homme, c'est veiller à toutes ses actions : c'est le placer dans une position où on puisse influer sur lui comme on le veut, par le choix des objets dont on l'entoure et des idées qu'on lui fait naître.

» Mais comment un homme seul peut-il suffire à veiller parfaitement sur un grand nombre d'individus ? Comment même un grand nombre d'individus pourrait-il veiller parfaitement sur un seul ? Si l'on admet, comme il le faut bien, une succession de personnes qui se relaient, il n'y a plus d'unité dans leurs instructions, ni de suite dans leurs méthodes.

» On conviendra donc facilement qu'une idée aussi utile que neuve, serait celle qui donnerait à un seul homme un pouvoir de surveillance qui, jusqu'à présent, a surpassé les forces réunies d'un grand nombre. »

-:-

C'est le projet d'un système pénitentiaire raffiné que le philosophe et jurisconsulte anglais Jeremy Bentham annonçait ainsi dans son *Panopticon*. Un extrait en français avait été adressé par lui à l'Assemblée nationale, qui l'a fait imprimer à Paris en 1791. (Le *Panoptique* a été republié par P. Belfond en 1977, précédé d'un entretien avec Michel Foucault.) Un plan idéal de prison, mais...

JEAN GUICHARD-MEILI.

PARTI PRIS

Descartes

DEPUIS qu'un professeur nous a appris que ses élèves Mossis, en Haute-Volta, avaient ri à la lecture du « Discours de la méthode » (« le Monde Dimanche », 17 février), il n'est pas de semaine où ne nous parvienne une semonce. La vérité — et la raison qui y mène — sont universelles. Descartes est donc universel. Appartenant au patrimoine de la France et de l'humanité, il n'est pas question qu'il fasse rire. Nous avons donc eu le plus grand tort de signaler le rire des garçons et des filles de Ouagadougou, même en l'interprétant comme un hommage à la seule beauté du discours. C'était là prendre parti pour l'irrationnel, pour l'intuition, pour le sentiment, contre ce qu'enseignent avec foi, depuis des siècles, des générations de professeurs.

Sourire de ces réactions ? De ces condamnations émues de toute atteinte à un pareil héritage ? De ces exhortations à ne point déprécier ce cartésianisme qui reste, selon nos correspondants, notre principal produit d'exportation ?

Ce serait facile et peut-être démagogique. « Peut-être » seulement, parce que rien ne dit que les bonnes vieilles recettes ne sont pas en train à nouveau de... faire recette.

Sans rien retirer de son sens et de sa valeur à la gaieté des adolescents voltaïques — et à son exemplarité : ont-ils tant de bonne humeur dans nos cours de philosophie, — saluons ceux qui, en France, en Afrique et ailleurs se battent avec ardeur dans les tranchées de la Méthode pour une certaine idée de la vérité.

JEAN PLANCHAIS.



JEAN-PIERRE GAUZERE

Un sou

Je m'étonne des difficultés que rencontre M. Moyne pour se débarrasser de sa pièce de 1 centime (*le Monde Dimanche* du 23 mars 1980). Je note qu'en outre un sou, c'est un sou.

La petit caissière du supermarché, à côté de chez moi, n'en a jamais et arrondit toujours ma note aux 5 centimes près.

Plus étonnant, le caissier de la Recette des finances a, deux trimestres de suite, arrondi le montant de ma petite pension que je perçois en espèces.

Je dois à la vérité de dire que la caissière du supermarché arrondit indifféremment dans un sens ou dans l'autre. Je suppose que son patron fait passer la différence au compte « profits et pertes exceptionnels ».

En dernière extrémité, M. Moyne pourrait aussi affranchir sa prochaine lettre avec un timbre à 1 centime de la série d'usage courant « Sabine ». Avec un joli timbre à 0,45 F, un timbre à 0,80 F et quatre timbres à 1 centime, il aurait utilement dépensé sa pièce pour le plus grand plaisir des philatélistes.

J.-P. BRUN
(Les Sables-d'Olonne).

Poésie

Bizarre comme la poésie est toujours tournée en ridicule dans une image d'Epinal sur laquelle l'un de vos « *croquis* » insiste lourdement. La poésie s'adresse à « un parterre de bon ton », composé de personnes d' « âge confortable », des « dames », de préférence, qui sombrent dans la somnolence, car la poésie est ennuyeuse, ne s'écoute pas, s'entend à peine dans une « musique » vague engendrant le « rêve », etc. Je sais qu'il existe encore de ces cénacles où des vieux, des femmes et une certaine poésie font bon ménage, qui corroborent les dires de M. L. Audiberti, mais tout de même ! La poésie a déjà du mal à percer l'écran des médias pour ne pas, les rares fois qu'on en parle, enfoncer le clou de la poésie cucu qui prête à sourire inévitablement, entretenir l'ignorance en continuant de véhiculer les idées reçues qui ne sont pas près d'être défaites si l'on manque à l'information. Il n'est pas très honnête de laisser passer des papiers de ce genre, laissant filtrer des opinions surannées sur la poésie... les femmes et les vieux. Car la poésie est vivante ces temps-ci, lieu de communication, de chaleur, de sympathie, lieu de création. Le saviez-vous ? Il est facile de trouver la faille. L'avez-vous jamais fait pour les gens de lettres en général ? Il y aurait aussi matière.

MICHELLE BLOCH
(Paris).

Concours

A propos de l'article d'André Harris et Alain de Sedouy sur l'ENA (*le Monde Dimanche*, 23 mars), je voudrais souligner le caractère artificiel, pour ne pas dire débile, des questions posées aux candidats du grand oral au concours d'entrée de l'ENA. Que l'on questionne le candidat sur ses connaissances et sa culture générale, rien de plus normal. Qu'on le teste aussi sur son aptitude à devenir plus tard un des rouages importants de l'Etat et sur son agilité dialectique pourquoi pas, étant donné que c'est la raison d'être d'une institution comme l'ENA et des écoles préparatoires. Or il s'avère que sous prétexte de mesurer le degré de personnalité du candidat on pose des questions stupides sans rapport avec l'objet. On a bien l'impression ici que cet entretien ne sert à rien, sinon à faire croire que l'on juge réellement la capacité du candidat.

Ancien élève de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, j'ai été témoin, lors d'une session d'examen, de paroles d'un examinateur (en l'occurrence le directeur) qui, en face d'une jeune et jolie candidate lui a dit : « *Choisissez le sujet que vous voulez, donnez-vous la note que vous voulez.* » Il ne faut surtout pas oublier que ce genre d'institution n'est ni plus ni moins qu'une fabrique de remplaçants du personnel politique en place, et que les examens que l'on y pratique ne sont que des alibis à la reproduction d'une même classe sociale, en l'occurrence le haut-fonctionnariat.

GILLES PAPACATZIS
(Paris).

Fair play

M. A. Lefèvre, pris à partie dans le Monde Dimanche *du 23 mars dans les lettres de deux citoyens britanniques indignés par sa correspondance du 23 février à propos des cabines téléphoniques en Grande-Bretagne, nous demande, en invoquant un très bref droit de réponse, de publier le texte suivant :*

« Fair play... pas de commentaire... faute de place suffisante. »

Médecine de nuit

Un médecin, après son baccalauréat, a pour le moins six ans d'études, les premiers examens représentant un véritable concours, difficile et grandement éliminateur.

Lorsqu'il est appelé de nuit, il prend une indemnité de 100 F, dont 80 remboursés par les caisses.

Donc, pour 100 F de supplément, il va de nuit dans toute l'agglomération d'Aurillac, soit plusieurs kilomètres. Mieux encore, il parcourt 15 à 20 kilomètres sur nos routes de montagne dans la pluie, la brume, la neige, le verglas.

Nous étions naguère sur le bord de la Méditerranée hébergés dans une copropriété. Laquelle a une « gardienne ». Car, en notre siècle de lumière et de progrès, il n'y a pas plus de concierge que de facteur.

Pour être gardienne, il n'est besoin d'aucun diplôme. On peut gagner sa vie dès dix-huit ans. On ne vous demande que de l'ordre, du ménage, de la discrétion, de l'affabilité. Ce qui était d'ailleurs le cas.

Or, dans le vestibule de l'immeuble, une affiche prévenait que tout dérangement de nuit de gardienne (en fait faire les 10 mètres de son logement à la porte d'entrée) était susceptible d'une indemnité de 200 F de 22 heures à minuit et de 300 F de minuit à 6 heures.

DOCTEUR PIERRE VERMENOUZE
(Aurillac).

Sondages

Un sondage réalisé auprès d'un échantillon représentatif de mille deux cents personnes au cours de la semaine du 17 au 22 mars montre que la majorité des Français ne croient pas ce qu'on leur affirme au sujet de la somme des angles d'un triangle.

A la question : « *On dit parfois que la somme des angles d'un triangle est égale à deux angles droits, cette estimation vous paraît-elle insuffisante, exacte ou excessive* », nos compatriotes ont répondu de la façon suivante :

Insuffisante	14
Exacte	33
Excessive	31
Ne savent pas	22
TOTAL	100

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à considérer l'affirmation comme exacte ; elles sont aussi moins nombreuses à la considérer comme excessive. Les jeunes sont les plus dubitatifs à l'égard des idées reçues : 30 % d'entre eux ne savent pas, et 23 % seulement sont d'accord avec la proposition avancée.

L'analyse des réponses en fonction des préférences politiques fait apparaître d'intéressantes convergences qui retiendront l'attention des états-majors. Les communistes et les giscardiens sont les moins nombreux à ne pas exprimer une opinion. Le même pourcentage — du reste assez élevé (36 %) — de socialistes et de giscardiens considèrent l'affirmation comme exacte. Un nombre relativement important de chiraquiens et de communistes (respectivement 19 % et 20 %) se retrouvent pour considérer l'estimation comme insuffisante.

Par rapport au précédent sondage qui datait de décembre 1979, on relève surtout une importante augmentation du nombre des Français qui considèrent la proposition comme excessive. Les commentateurs voient dans cette évolution une marque supplémentaire de l'érosion de la crédibilité du gouvernement de M. Barre.

REMY PRUD'HOMME
(Paris).

Pour le duel

La vie politique française, à l'approche de la grande compétition du printemps 1981, prend un tour singulièrement vif, l'attaque personnelle devient la règle, et le dispute à la calomnie, à l'insulte grossière, et à l'injure systématique.

Pour mettre un frein à de telles pratiques, le retour au duel d'honneur s'impose ; et, c'est, sur le pré, au petit matin, qu'on verra en somme, si les protagonistes sont de vrais hommes d'honneur, ou des pantins pusillanimes. Notre vie politique, s'en trouverait grandement clarifiée ; cette tradition n'était-elle pas en vigueur autrefois ? et l'exemple de Georges Clemenceau reste à suivre.

Mon estime va a Gaston Defferre, qui, le dernier en date à ma connaissance, a dû venger de cette façon son honneur mis injustement en cause.

Ainsi, donc, reprenant cette saine tradition, ce ne sera plus, le fameux « trop-plein politique » qui sera à craindre.

ALEXANDRE BREJASSOUX
(Villars-de-Lans).

Les hommes aussi

A la suite de la triste nouvelle parue dans *le Monde Dimanche* du 16 mars indiquant qu'un ex-officier anglais, cavalier de l'armée des Indes, faisait commerce des ceintures de chasteté à usage féminin, j'aimerais lancer un appel aux femmes, mes sœurs, pour la création d'un organisme assurant la fabrication et la vente de ceintures de chasteté... masculines.

Ce serait là, je pense une juste revanche contre ces Anglais rêvant toujours de protectorat (!).

Je compte sur votre compréhension...

A. PALSKY
(Chambourcy).

Politique

On disserte beaucoup sur la politique dite du juste milieu, célébrée par le président de la République. Mais en une ligne Stendhal avait déjà tout dit : « 2 + 2 = 5, 2 + 2 = 4. Le milieu arrive et dit 2 + 2 = 4 1/2 » (Lettre à Adolphe de Mareste, 1er février 1831.)

JEAN JOLIVET
(Rueil).

VOUS ET MOI

Le plus bel âge

A Paris, un jour triste. Métro Concorde. On s'engouffre avec la foule, on suit le cours de ses pensées. Le long du grand couloir on ne voit même plus les clochards, joueurs de violon, d'accordéon, aveugles à transistors. Cour des miracles quotidienne. On suit le cours de ses pensées. Le rendez-vous auquel on se rend. Le métro qui arrive, belle mécanique. Automatiquement, on s'assied, on ouvre son journal, les titres : « Giscard », « Le juste milieu », « L'Afghanistan », « Le chômage des jeunes ». De l'autre côté du journal, une fille, cheveux longs, robe en jeans, un faux air de fille-fleur des années 70. Démodée pour tout dire. Dans son regard, un peu de fatigue. Elle a vingt ans, vingt-cinq ans au plus. Sur ses genoux, elle tient un sac en plastique blanc, des courses probablement. On vient de passer la station Chambre-des-Députés. On est toujours avec ses pensées. Du sac en plastique, la jeune fille sort de la nourriture et la porte à sa bouche. On hésite un peu, a-t-on bien vu ? On ajuste son attention, son regard. Dans sa main, ce sont des épluchures de pommes. Elle les croque, une à une, sans précipitation. Comme si c'était la chose la plus naturelle du monde. Puis ce sont des épluchures de carottes et de pommes de terre. La terre des légumes reste sur ses lèvres. Du sac elle extrait ensuite des emballages de petits-suisses, puis elle racle, avec ses ongles, tout ce qu'y a laissé une cuiller négligente. Dans ce coin du wagon, le silence s'est fait. On n'entend plus que le bruit des petits cylindres de plastique qu'elle triture pour n'en laisser rien perdre. Les voyageurs se regardent. Certains voudraient intervenir, dire quelque chose. Mais une voix s'élève alors à l'autre extrémité du wagon. C'est un homme cette fois, jeune, lui aussi. Il a vingt ans, vingt-cinq ans au plus. Il n'a pas vu la fille aux ordures, ne la connaît apparemment pas. Vêtu de toile kaki, il est très propre, correct, le cheveu très lisse. Seule une mèche sur le front révèle une certaine agitation. Sa voix s'élève, brutale : « *Je viens de sortir de tôle. Je n'ai pas d'argent, pas de travail. Dans ce wagon, il faut que je ramasse 20 francs, je dis bien 20 francs. Sinon je devrai à nouveau faire un mauvais coup...* » Aucun doute : comme au temps des Dalton, le wagon est rançonné. Une à une les pièces tombent. Mieux encore qu'au temps des Dalton : le garçon n'a pas d'arme, rien dans les mains, rien dans les poches. Du grand style. Les pièces tombent. Et pendant ce temps-là, imperturbable, la fille continue de manger ses ordures. Le métro s'arrête. On sort, les jambes molles, l'estomac noué. Tout ça parce qu'on a vu un garçon et une fille, de vingt ans, vingt-cinq ans au plus. Deux styles, deux manières de faire savoir au monde que la jeunesse n'est pas le plus bel âge de la vie. On est à Sèvres-Babylone et on a perdu le fil de ses pensées.

KATIE BREEN.



هكذا من الأصل



ESAIAS BAITEL/VIVA.

VIES

La défonce dans le rock

Et puis, il y eut « le voyage » aux Etats-Unis, et la rencontre avec le King, Elvis Presley. Victor en vit encore.

JACQUES POTHERAT

« *WE'LL make you se lonely baby...* » Le corps rejeté en arrière, en équilibre sur la pointe de ses mocassins blancs, jarret frémissant, Victor soigne son « look ». « *We'll make you so lonely baby...* » Derrière, Jérémy et Tintin « assurent » à la guitare et à la batterie. Et c'est le final : « *... Trey're so lonely they could die.* » Une main passe rapidement dans les cheveux brillantinés pour rectifier la « banane » et Victor lance au public un « *Merci m'sieurs-dames* » incongru. Dans la petite boite du quartier Mouffetard, on vient de vivre une heure à la pendule de Memphis (Tennessee).

Visage mince, cheveux noirs, tout en longueur, Victor chante du rock and roll. Du « vrai » comme Elvis Presley en 1954... Fils d'un employé de la ville de Paris il a grandi du mauvais côté de l'Atlantique, à Ménilmontant, quartier qui a déjà payé son tribut au « show-biz », mais : « *Chevalier, quand on lui causait du rock, il nous disait : c'est bien les petits gars, vous êtes sur le bon chemin* ». Victor, le rock et Presley c'est un vieux ménage à trois construit « *en écoutant avec les copains des 45 tours simples sur un vieux Teppaz à 100 balles* ». Au début, il chantait tout seul, en play-back sur les disques « *pour se marrer* ». Dans les clubs de fans d'Elvis il a commencé à apprendre le « King » par cœur. Et à vivre avec lui. De temps en temps, il poussait un petit rock dans les réunions. Le doigt dans l'engrenage...

Et puis, il y eut « *le voyage* » aux Etats-Unis, en 1970 : « *Las Vegas, ça m'a coûté un bâton (1). Gagné dans un pressing à repasser des fringues à la machine.* » Des mois au milieu de la vapeur avant la rencontre historique : « *Elvis, c'était un mec simple, un paysan étonné que l'on soit venu d'aussi loin pour lui.* » Victor est intarissable sur Elvis. De son portefeuille, il tire ses photos de famille : le « King » avec sa bonne gueule de jeune péquenot du sud quand il n'était encore que Presley camionneur ; avec sa coupe de cheveux « incorporation » du temps de G.I's blues ou avec le veston à paillettes du show d'Hawaii. Victor chez le coiffeur montre une photo d'Elvis : « *Je veux que tu me fasses ça.* »

Et pourtant il ne veut pas être la copie fidèle de Presley. Une de plus. Les fameux sosies américains passés sous des bistouris plus ou moins habiles, ça le fait doucement rigoler : « *Presley c'est un mec. Je l'ai vu. Mais moi, je suis là.* » Il cherche seulement à faire un genre de musique qui a disparu, le rock and roll, en même temps qu'une époque révolue, les années 50. Les « fifties »... Victor et son guitariste, Jérémy, ont suivi l'évolution de la musique jusqu'aux années 60, mais : « *Avec l'arrivée du psychédélique, les hippies, les fleurs et tout le bazar, on s'est aperçu qu'on glandait, alors on a décroché pour revenir aux sources.* »

Pas de « speed »

Le bon vieux rock and roll, avant qu'il ne devienne tout simplement du « rock » était une musique saine, voire hygiénique, et Victor n'est pas tendre pour ceux qui l'ont dévoyée : « *La vraie défonce dans le rock c'est de s'exprimer en mouvements physiques. Pas besoin d'accessoires comme le « H » ou le « speed ».* » D'ailleurs, un vrai rockeur ne boit pas, sauf un coca ou un lait-fraise. Il ne tire pas sur son « joint ». C'est la différence entre l'époque des vieux maîtres Presley, Holly, Cochran, « Gégène » (Gene Vincent) et celle des Dylan, Who, Stones et les autres. « *Eux, il leur faut des trucs. Si tu donnes du « speed » et un micro à un mec, il saute partout en gueulant. Mais c'est pas de la musique. Tous les gens ont touché à ça, il y a encore des histoires dans les lycées. Moi, je veux redonner aux jeunes l'envie de bouger. Quand on a fini de danser son rock on est bien dans sa peau, comme un vieux Jan de Verchuren qui s'éclate sur un coup de musette avec sa nana. Après, on peut retourner à son biznesse...* »

Et Victor avale un grand verre d'eau avec conviction avant de continuer : « *Dans le vrai rock and roll, il n'y a pas de récupération.* » Pas de message pour faire la révolution ou de chansons-fusils pour faire la guerre « *Love me, don't be cruel, Treat me nice* ». : Aime-moi, Ne sois pas cruelle. Traite-moi gentiment, des bluettes pour soubrettes que l'on n'oserait plus inscrire à un répertoire de nos jours. « *Heartbreak Hotel* », l'Hôtel des cœurs brisés, un titre pour Damia ou Piaf... « *C'est une musique pour la détente,* ajoute Victor dans un grand éclat de rire, *ça pousse à la rigueur les gens au plumard. D'ailleurs, c'est ça, Good Rocking Tonight !* »

Les « States »

L'image de marque du rocker n'est pas meilleure que celle de sa musique. Le blouson noir fait encore peur et l'on a oublié qu'avant eux toute une génération en « costume-cravate » avait déjà cassé des fauteuils à l'Olympia pour Sydney Béchet et Bécaud, « Monsieur 100 000 volts ». « *Les gens se gourent. Le vrai rocker est un mec romantique, gentil, tendre, qui aime bien sa petite amie. C'est pas un violent pour une thune. Son trip, c'est de se faire ses petits fantasmes à la James Dean, d'écouter peinard ses petits disques. Faut pas le contrarier là-dedans. Dès qu'on lui dit : « Qu'est-ce que c'est ? T'as » une banane, un jeans, t'es un » voyou », il réplique et c'est le baston.* » (2).

Autour de leur musique, les rockers, enfants du demi-siècle, se sont construit un univers figé dans une époque heureuse, les « fifties », les années 50. Même si on leur parle de l'Indochine, de l'Algérie, de la guerre froide ou de la crise de Suez. Ils ne se sentent pas concernés, car leur pays de cocagne c'est les « States », qui vivaient alors une période de félicité. « *Pour moi, ce n'est pas trente ans de retard, car je prends les bons trucs de l'époque. Il y avait des choses sensationnelles en 50 qui n'existent plus maintenant. On appréciait le peu qu'on avait. Avoir une bagnole c'était le petit côté : je vais épater la copine et la peindre en rose bonbon. Maintenant, le gars qui a une B.M.W., il dit j'ai une belle bagnole et ça s'arrête là.* »

En attendant de pouvoir s'offrir la vieille Buick ou la Frégate de leur rêve, les rockers se rattrapent dans une débauche de vêtements qui frise le dandysme. « *On est propre. J'ai même les mains manucurées. Les gens qui veulent me débiner disent quand ils me voient que je ne suis pas un vrai rocker.* » Pas pour lui les Santiag's, Perfecto et Levi-Strauss, les bottes mexicaines, le blouson de motard américain et le jeans, la panoplie-type du rocker français. Victor arbore la tenue des jeunes Américains des années 50 : veste longue à deux boutons, pantalon à pinces, mocassins, chemise bariolée toujours col relevé comme la veste. La « banane », ce toupet de cheveux gominé, c'est très simple : « *Pour faire la banane, la « ducktail », je me mouille un peu les mains, un peu de brillantine, et tac-tac, sur les cheveux.* » Il joint rapidement le geste à la parole et les mains plaquent une mèche rebelle. Avant de rentrer dans les boîtes pour son tour de chant, Victor rectifie toujours sa banane dans un rétro de bagnole.

Les filles suivent le courant : jupe large et jupon boufonnant à la Bardot, avec le chemisier à manches courtes et la queue de cheval. Ballerines ou talons aiguilles. On ne voit jamais Victor avec les mêmes vêtements. Pour assurer son « look », il passe une bonne partie de son temps dans des boutiques de fringues qui importent d'Amérique des vieux vêtements des années 50. Pour Victor, le « look », l'apparence, c'est aussi important que sa musique.

Après des dizaines de petits boulots, Victor a décidé de sauter le pas et de devenir un « pro », à la suite de sa rencontre avec Jérémy. « *J'étais dans un restau et lui il jouait. J'ai chanté avec lui un truc difficile, ça collait. Depuis, on ne s'est plus quitté.* » Tous les deux ils courent le « cacheton » de boîte en boîte. Ils ont enregistré un « master », une bande, et fait le porte-à-porte des maisons de disques : « *On en a trouvé une qui va nous faire un trente-trois tours, mais un 25 centimètres.* » Comme dans le temps ! ■

(1) Un bâton : 10 000 F.
(2) Baston : bagarre.

MUTANTES

Divorcées et contentes de l'être

« Sitôt qu'ils nous glissent un anneau au doigt, les types ont l'impression que la vie est sur les rails. » Certaines femmes, après l'expérience du mariage, préfèrent vivre seules. Et paraissent bien s'en porter. Des mutantes ?

LILIANE DELWASSE

DES femmes divorcées choisissent de rester seules. Elles ne sont pas (encore) nombreuses. Une sous-population d'intellectuelles bourgeoises entre Lipp et les Deux Magots ? Peut-être. Pourtant elles existent de plus en plus et pas seulement sur les banderoles des manifestations féministes du M.L.F. Cela reste sans doute encore un phénomène urbain, caractéristique des milieux privilégiés par l'argent et la culture, mais significatif de l'évolution des mentalités.

Le divorce est entré dans nos mœurs et augmente depuis ces dernières années : un divorce pour quatre mariages. Pourtant, si la femme divorcée n'est plus pestiférée, dans certains milieux, particulièrement en province, on charge encore le terme « divorcé » d'une connotation péjorative. « *Elle est divorcée mais d'une excellente famille* », précisait récemment une dame « bien » de Sedan en présentant sa future belle-fille à ses relations.

« *Pour être admise en tant que divorcée il faut avoir beaucoup de mérite, réussir mieux que les autres, avoir une profession prestigieuse ; alors là, on est la femme-seule-mais-très-bien ; sinon, c'est difficile d'être intégrée au cercle notaire-pharmacien-sous-préfet* », affirme Lucile, divorcée depuis vingt ans, médecin-chef des hôpitaux. Pourtant, les femmes divorcent de plus en plus. Entendons bien : de plus en plus, ce sont elles qui demandent le divorce. En quinze ans, les demandes féminines ont crû notablement : 54,7 % en 1965, 61,8 % en 1970, 66 % en 1975 (1). La même année, 86 % des séparations de corps l'étaient à la demande de la femme ; et elles se remarient de moins en moins. Sur mille femmes divorcées en 1957, quatre cent vingt étaient remariées cinq ans plus tard. En 1965, il n'y en a plus que trois cent quatre-vingt-dix et en 1971, trois cent soixante-dix (2). Tout indique que le phénomène ira s'accentuant. Comme, d'une part, rien ne permet de croire à un enlaidissement constant du sexe longtemps dit « faible », comme de l'autre la jeune divorcée n'est qu'exceptionnellement frappée d'ostracisme, à quoi attribuer le fait qu'elle ne trouve plus « preneur » ?

C'est que, justement, toutes ne souhaitent plus « trouver preneur » et nombre d'entre elles refusent les chaînes qu'elles viennent de quitter. Pourtant, la société rend encore difficile sur bien des plans la vie d'une femme seule : la banque, l'administration, le gérant qui rédige le bail de l'appartement, font régulièrement grise mine à l'énoncé de la situation : « divorcée, deux enfants ». Crainte d'avoir affaire à une insolvable, sans doute, puisqu'ils réclament généralement une caution ou une garantie de « Monsieur votre père »... Tant pis pour celles qui n'en ont pas... Quant aux garagistes, celles — seules ou mariées — qui ont affaire à eux, peuvent témoigner que leur misogynie tient souvent de la caricature, et lorsqu'il n'y a pas de mari pour passer derrière, récupérer sa voiture devient une entreprise !

Difficile d'élever deux enfants avec 3 500 F par mois quand on paie 2 200 F de loyer et que chaque mois il faut faire une saisie-arrêt sur le salaire de l'ex-conjoint pour toucher les 1 000 F de pension dus. Difficile de résister au chantage du patron qui vous promet une augmentation si vous couchez avec lui (qu'est-ce que ça peut vous faire, puisque vous êtes seule !) et le renvoi si vous refusez. Difficile même d'aller seule au cinéma si vous habitez une rue sombre et un peu déserte dans laquelle chaque pas résonne comme une menace.

Et pourtant, Suzanne ne regrette pas sa décision. Mieux, pour rien au monde elle ne veut se remarier. Mariée à dix-huit ans, parce qu'enceinte, parce que la pression familiale lui a fait miroiter le mariage comme la liberté, elle s'est retrouvée, à vingt-trois ans, mère de deux enfants, un mari cuisinier dans un restaurant, à Aubervilliers, « *bloquée dans un square avec mon landau et ma poussette, pressentant qu'il y avait derrière la grille des milliers de vies, de choses, de pays, de gens que je ne connaîtrai jamais. Ni mon éducation ni mon milieu modeste ne m'ouvraient de portes ; j'étais là, enfermée pour l'éternité entre les couches et les biberons. Mon mari ne se posait aucune question, il vivait au jour le jour ; entre mes bébés et lui, et dimanche la visite aux beaux-parents, tantôt les miens, tantôt les siens, c'était pire que la mort. J'ai voulu divorcer parce que j'étouffais.*

» *Cela fait dix ans ; j'en ai bavé, mais, au moins, j'ai vécu, je me suis débrouillée. Mon mari n'a toujours pas compris pourquoi je suis partie — ni ma famille pourquoi je ne me suis pas remariée. A trente-trois ans, je souhaite une liaison sérieuse, chaleureuse, un partage, mais plus M. le maire. J'aurais l'impression d'être à nouveau piégée, coincée, enfermée. J'ai eu des hommes, bien sûr, mais tant qu'on se voit comme ça, ça va, sitôt qu'ils s'installent chez vous, ils trouvent normal qu'on fasse le petit déjeuner et la vaisselle et puis ils donnent des conseils : tu devrais faire ceci, cela... Je ne le supporte pas.* »

Suzanne refuse le mariage-institution, routine où les rôles sont établis depuis toujours. Pourtant, elle garde la nostalgie d'une relation amoureuse stable. « *Sitôt qu'ils vous glissent un anneau au doigt, les types ont l'impression que la vie est sur les rails et qu'il n'y a qu'à continuer. Sans cet anneau, ils se mettent un peu plus en frais, ils savent qu'on peut les laisser tomber à tout moment.* »

Une griserie

Danielle, psychologue, trente-cinq ans, un enfant, divorcée elle aussi, explique que, après une expérience matrimoniale dramatique, déplaisante ou même ennuyeuse, on est prise dans un tourbillon de responsabilités à tous les niveaux. On investit généralement beaucoup plus dans sa vie professionnelle, à la fois par nécessité alimentaire et par un besoin de compenser. Il y a une certaine ivresse à décider seule de l'école des enfants, de la couleur de la moquette, des vacances, du film à la télé, du programme du dimanche, du déjeuner chez Untel. « *Après avoir été quelque part niée, annihilée en tant que personne, il y a une griserie du moi qui s'accomplit.* » Ce qu'on appelle les concessions, n'est-ce pas l'abdication d'une partie de sa personnalité pour laisser celle de l'autre s'épanouir ? Les femmes qui ont choisi le divorce et connu cette griserie redoutent de recommencer à établir une relation qui, à un moment donné, risque de les annuler.

Les jeunes font de plus en plus précéder leur mariage d'une période probatoire d'essai (3) ; celles, en revanche, qui ont été mariées sont de plus en plus nombreuses à craindre de revivre l'échec précédent et à prolonger indéfiniment, en union libre, une relation dont elles craignent pardessus tout un rappel de ce qu'elles ont fui. Car ce n'est pas Pierre ou Paul qu'elles ont quitté, c'est une institution où elles se sentaient piégées.

Il y a encore quelques années, la femme qui divorçait était la victime « séduite et abandonnée », ou alors une martyre accompagnée de son auréole qui était mal tombée, sur un fou, un névrosé, un sadique, un alcoolique, un homosexuel, un caractère impossible.

Aujourd'hui, on divorce souvent d'avec un garçon que l'on aime bien, qui ne vous a pas brimée (du moins, pas plus que la moyenne autorisée), avec qui, d'ailleurs, on reste les meilleurs amis du monde. On ne divorce pas pour en prendre un autre, ni pour fuir un tyran, on divorce pour se trouver soi-même, pour être disponible à la vie, pour guetter au coin de la rue le destin, la surprise, l'inédit, pour aller au cinéma à 18 heures, sans avoir à téléphoner au bureau pour connaître l'emploi du temps du conjoint, pour aller dîner chez une amie d'enfance pas vue depuis deux ans sans planifier une semaine à l'avance.

Marie-Ange, dont le ravissant visage correspond bien à son nom, explique qu'elle a voulu divorcer parce que sa relation avec son mari ne lui semblait pas apporter quelque chose de fondamental à son existence. « *Je ne pourrais pas vivre sans mes deux enfants (six ans et douze ans), sans livres, sans musique. Un jour, je me suis dit que je pourrais vivre sans mon mari. Il ne m'apportait rien d'essentiel. J'ai divorcé sans qu'il y ait eu une dispute entre nous. J'ai demandé et obtenu la garde alternée. Nous sommes restés voisins, afin que les enfants nous voient tous les deux, tous les jours.* » Naturellement, l'entourage a crié à l'inconscience : le foyer brisé, les enfants orphelins, et tout ça pourquoi ? Ils s'entendaient fort bien. Après sept ans de mariage, on ne trouve pas l'exaltation des premiers jours, mais un autre sentiment... « *Inutile, je suis très bien comme ça ; j'ai trente-cinq ans et aucune envie de me remettre la corde au cou. Lui s'est remarié très vite. Les hommes supportent mal le célibat ; finalement, ils se sentent remis en cause quand on les abandonne. Je fais tout ce que je veux, plus personne pour critiquer, soupeser, hésiter, commenter. Quel bonheur d'apprendre à changer une roue seule, changer une bouteille de gaz, remettre les plombs, tous ces travaux traditionnellement dévolus aux hommes et qui ont fait partie des « rôles » sécurisants de chacun.* »

Les Dupont

La sécurité que la femme était depuis toujours censée chercher dans le mariage, aujourd'hui c'est l'homme qui la cherche, elles sont unanimes à le dire. « *Dès qu'il se forme une liaison un peu sérieuse, ils proposent le mariage comme s'ils nous faisaient un cadeau, et ils sont ahuris si on leur dit non.* » Le fameux « *je n'épouse pas* » des don juans de boulevard depuis la nuit des temps, ce sont les femmes qui le prononcent à présent.

Ainsi, Lucile parle au nom de beaucoup d'entre elles lorsqu'elle affirme que, même amoureuse, au bout de quatre jours, « *avoir quelqu'un du matin au soir et du soir au matin en face de soi, dans la salle de bains, la cuisine, le lit, le séjour, c'est assommant* ». *Les « A quoi penses-tu ? » si je me tais une demi-heure ; « où vas-tu ? » si je prends mon manteau ; « à qui téléphones-tu ? » si je décroche le combiné, — il y a de quoi me faire fuir. La passion, l'amour, c'est merveilleux entre parenthèses, en dehors du quotidien, mais pas tous les jours. Aucune passion n'a jamais résisté à l'usure lente ; on la prolonge plutôt en la tenant en dehors du réel.* »

Car ce n'est même plus le mariage que refusent ces femmes, c'est aussi la cohabitation, l'union libre. Et, finalement, le couple. Elles ont refusé tout d'abord le mariage au nom du couple, d'une vision romantique du couple, elles refusent le couple au nom d'elles-mêmes, à présent.

« *Rien de plus ridicule*, dit Nicole, trente-neuf ans, divorcée depuis quinze ans, une fille de dix-huit ans, *que ces gens qui ne fonctionnent que par couple ; on invite les Dupont ou les Durand ; on ne distingue même pas leur personnalité propre : ils n'en ont pas ; en public, dans la vie, pour les autres, ils sont les Dupont, le couple Dupont, M. et Mme Dupont. Une façon de rassurer, sans doute. Individuellement, ils ne sont pas assez sûrs d'eux ; en couple, ils ont au moins le soutien de l'autre. Et s'il n'a aucun intérêt, ne dit rien, ne m'apporte rien ? Tant pis, il fait partie de la même entité, Dupont. Je ne peux pas voir un jour sa femme sans lui tant est ancré dans l'esprit des gens le fait que, étant mariés ou vivant ensemble, on « sort » ensemble.* »

Refus du couple au nom de sa liberté, refus d'un partenaire affectif stable. Des liaisons, des aventures, quelques amours durables, des compagnons autant de lit que de pensée, des moments forts avec Jacques ou François, un coucher de soleil avec le frère aîné peintre, un bouquin dégusté avec son ancien prof de lettres retrouvé par hasard, un repas de Tête avec des amis de toujours, le chat qui dérange le jeu d'échecs : la vie doit être une sorte d'arithmétique des plaisirs, selon l'expression du philosophe Bentham : accumuler le plus possible de moments de plaisir ou de bonheur en étant conscient de leur caractère éphémère et en devenant le fil conducteur de ces moments. Hypertrophie d'un moi narcissique ? Peut-être, mais aussi recherche de « sa » vérité.

Françoise, enseignante, trente-sept ans, divorcée depuis dix ans, deux filles — treize et onze ans, — part bientôt à Venise avec le *Venise* de Paul Morand. Aucun compagnon ne lui donnera la jouissance de ce livre dans un endroit qu'elle adore. Elle y va avec une de ses filles et Paul Morand : « *C'est autrement plus beau que d'y aller bêtement avec un homme !* » Son mariage et son divorce sont relégués dans les brumes de l'adolescence. Elle a pris une conscience aiguë de son identité, de ses goûts, de ce qu'elle veut depuis qu'elle vit seule. A vingt ans, elle s'est mariée, « *comme tout le monde* », parce qu'elle n'avait « *pas assez de maturité pour résister à l'idéologie dominante* ». Après son divorce, elle a eu des amours plus ou moins durables et profondes. Elle envisageait encore la vie à deux. Aujourd'hui, elle lui semble impensable. Elle a construit sa vie avec son métier qu'elle aime, ses deux filles, qu'elle ne quitte jamais, qu'elle emmène au cinéma, chez des amis, en week-end — sa maison, — ses deux chats et les livres.

« *Je suis parfaitement moi-même comme ça, c'est-à-dire bien dans ma peau et remplie. Des amoureux n'auraient aucune place dans ma construction. Ils m'encombreraient. Je les garde en dehors, dans le magique, l'irréel, pas le quotidien. Je ne veux pas partager avec eux le quotidien. Je tâche donc d'avoir des hommes mariés ; ce sont les seuls qui ne s'immisceront pas dans mon existence, qui ne s'incrusteront pas dans mon temps à moi : ils se contentent d'échanger ce que je veux échanger : des corps et nos mondes intérieurs, nos sensibilités, nos cultures... Pour le reste, je n'ai pas besoin d'eux. Les quittances et les factures, je n'ai pas envie de les partager. C'est les poèmes de Rilke ou un film de Visconti que j'ai envie de partager, pas la note de gaz.* »

Cercle d'amis

La solitude, l'isolement ? Il n'en est pas question : avec des enfants, il n'y a pas de solitude. Et puis on crée un cercle d'amis très chaleureux, très proche, avec qui on partage les loisirs et les soucis et qui remplacent la conjugalité, qui viennent à 1 heure du matin réparer le radiateur qui fuit, qui avancent la somme réclamée par les impôts, vous attendent à la sortie de l'hôpital où le petit dernier a été opéré de l'appendicite... et viennent dîner sans façon tous les soirs en apportant la salade et les œufs durs.

Suzanne est secrétaire, Marie-Ange fonctionnaire. Mais elles ont en commun les problèmes de toutes les mamans qui travaillent : la cantine, les mercredis, les vacances scolaires. Elles disent s'occuper plus et mieux de leurs enfants que les femmes mariées, être plus disponibles, plus proches. « *Ce que l'on fait d'habitude avec son ami ou son partenaire, établir le menu, regarder « Apostrophes », choisir une robe ou une commode, moi je le fais avec mes enfants. On partage tout, on parle de tout, on se raconte la journée ; nous avons des relations très fortes, très chaudes, très amicales : quand on vit autrement, on invente aussi un autre mode de relation à tous les niveaux.* »

Mais la condition première que cette indépendance grisante des femmes de 1980 : s'en sortir seule, avec les quittances et les factures. Rilke et Morand sont des compagnons d'autant plus délectables qu'on n'a pas les fins de mois à redouter, qu'on gagne assez bien sa vie pour acheter leurs œuvres, sans se priver de viande et les lire sans faire d'heures supplémentaires. Bref, pour trouver le célibat merveilleux, il faut avant tout pouvoir l'assumer matériellement pour soi et ses enfants.

AUTONOMIE

Des handicapés compétitifs

Les handicapés sont trop souvent une main-d'œuvre non qualifiée et à bon marché. Les animateurs de Qualipro veulent changer tout cela.

JEAN RAMBAUD

LES gens de Qualipro sont insolents. Ils passent leur vie à l'écoute des handicapés, raillent les idées reçues : « *Il est admis par tous*, disent-ils d'abord, *que le handicapé doit nécessairement coûter beaucoup d'argent* ». « *Prétendre*, insistent-ils, *qu'il puisse avoir capacité de produire amène souvent les professionnels à se voiler la face.* » Et de reproduire sur le mode ironique le discours desdits professionnels scandalisés : « *Qui parle d'argent, ici ? Taisez-vous, exploiteurs ! La société doit payer. Nous sommes là pour aider le handicapé en réfléchissant sur le problème médical ou psychologique qu'il pose. Le reste ne nous concerne pas, et surtout l'argent. Que l'Etat paye et qu'on nous fiche la paix !* »

De qui vient cette attaque contre ceux qui tirent profit du travail normalisé des handicapés en même temps que des aides financières de l'Etat aux employeurs ? Des créateurs et des animateurs d'un mouvement qui entend mettre fin au système des « petits boulots » répétitifs trop souvent impartis aux handicapés. Ils veulent promouvoir la notion d'un « *travail protégé de qualité (Qualipro)* » (1).

Ils ont choisi de lancer dans la mare des formules à l'emporte-pièce, bonnes à secouer les routines. A commencer par « *L'essentiel n'est pas de se voir reconnaître le droit au travail mais le droit à tout travail !* »

Bien sûr, les « interlocuteurs valables » ont d'abord crié à l'irréalisme, à l'utopie. Or, contrairement à toutes les prévisions « réalistes », voilà que, en moins d'un an, les idées nouvelles ont fait une foule d'adeptes. A l'automne 1978, ils étaient trois dans le seul département du Var : le jeune directeur d'un CAT (centre d'aide par le travail) et les représentants de deux associations. Dès novembre 1979, les efforts du premier collectif — ils insistent sur ce mot — amenaient aux Journées d'Hyères plus de huit cents participants appartenant à cent sept CAT de France et aux services départementaux concernés.

En attendant les ralliements annoncés, Qualipro est aujourd'hui implanté dans quarante-sept départements. Au passage, on appuie sur le mot département qui veut écarter la notion de centralisme avec ses décisions « prises d'en haut ». C'est une première définition du mouvement. Juridiquement il s'agit d'une association, mais « *en fait, nous voulons susciter dans chaque département et « sur le terrain » une plate-forme différente de réflexion et de parole ouverte à tous les intéressés, ce qui exclut de simples assemblées de notables* ».

Participent donc : d'abord les handicapés eux-mêmes prenant individuellement la parole ; les associations (ADAPEI, ADSEA, UDAF, A.P.F., UNAFAM, CREAI, etc., toujours à leur niveau départemental), les professionnels (directeurs d'établissements spécialisés, éducateurs, assistantes sociales et tous travailleurs sociaux), les services départementaux (action sanitaire et sociale, travail et main-d'œuvre, éducation nationale) et les employeurs privés ou publics.

Le premier Salon national du travail protégé aura lieu à Hyères au mois de mai. Au-delà des formules-chocs y seront présentés les moyens très pratiques de traduire en programme la philosophie de ces « utopistes ».

« *D'abord, qu'on ne se voile plus la face* »... En arriver à ce que le handicapé soit de moins en moins un assisté, grâce à un travail productif, c'est le contraire de son exploitation. Il s'agit de diversifier et de valoriser son travail au même titre que tout autre. Comment ? Déjà par la nature du produit. La symbolique savonnette de l'aveugle achetée « par compassion » doit faire place à un produit de qualité, aussi divers que « performant ». A partir de quoi il faudra lui conquérir sa place sur les marchés, au même titre que n'importe quel autre. Ce doit être l'affaire aussi bien des établissements que des handicapés eux-mêmes.

La machine

On voit le propos. A vivre en permanence avec eux, les animateurs de Qualipro savent que la grande majorité des handicapés aspirent avant tout à ne pas être traités en marginaux. « *Etre un assisté, c'est psychologiquement un second handicap s'ajoutant au premier.* » Précisément parce qu'on le leur refuse, ils revendiquent le droit — qui peut paraître dérisoire à certains « normaux », — d'« apporter leur pierre ». Ils y retrouvent dignité et volonté de vivre. Et, mieux rétribués pour un travail de qualité, ils deviennent évidemment plus autonomes.

A la limite, « *le handicapé peut être compétitif jusque dans l'exportation* ». Soit. Conquérir les marchés, c'est apparemment le fait d'une volonté et de structures commerciales dans lesquelles des handicapés peuvent tenir leur rôle à l'égal de tous. Mais pour diversifier et affiner les produits, est-il vrai que « *tout handicapé peut prétendre à tout travail* » ? Brutalement posée la question amène une première réponse : « *Il faut en finir avec la ségrégation entre les handicapés eux-mêmes* », car, finalement, dans l'actuelle compétition généralisée, « *on est toujours le handicapé de quelqu'un* ».

Voilà pour le principe. Et voici pour les moyens : « *L'époque où nous vivons est ce qu'elle est, mais elle fournit, aussi, des solutions. Maintenant, l'électronique et l'électromécanique permettent d'adapter la machine au handicapé, et non pas l'inverse.* » Il faut d'urgence utiliser ces techniques nouvelles. En particulier, les claviers dont usent aujourd'hui les « normaux » ouvrent des possibilités totalement nouvelles. Et, souvent, l'adaptation n'exige plus qu'un minimum d'aménagements spéciaux. Le handicapé est placé en position d'égalité.

Mais comment financer de tels équipements ? « *En général, les entreprises ignorent qu'elles peuvent obtenir des aides financières dans ce domaine particulier. Quant aux établissements spécialisés, quel que soit leur régime, la qualité du produit obtenu et sa promotion ne peuvent que leur être bénéfiques, y compris sur le plan financier. Nous en revenons au point de départ : avec plus d'autonomie, c'est la fin des « moutons à tondre », ligotés à leur petit boulot répétitif, sans perspectives.* »

Reste la forme donnée à la démarche, pour avancer : surtout pas de décisions uniformes prises d'en haut, mais ces plates-formes permanentes de réflexion et d'échanges « sur le terrain », adaptées aux situations et dominées par le souci d'intégrer le handicapé à la gestion comme à la recherche de la qualité et de la promotion du produit. ■

(1) Qualipro, Lotivar, Résidence des Iles, avenue Godillot, Hyères (83400).

Il faut aussi jouir d'un entourage encourageant... ou avoir la force de rompre tous les ponts. Rares sont les parents qui ne considèrent pas le divorce de leur fille comme une catastrophe et ne rêvent de la voir au plus vite remariée. Rares sont ceux qui l'encouragent à conserver son indépendance. Refuser de se remarier, pour eux, c'est une révolte adolescente, une crise passagère, une révolution ! La désapprobation (pas toujours muette, hélas !), les conseils qu'ils se croient autorisés à donner au sujet des enfants, d'autant plus qu'on fait appel à eux, pèsent comme un regard de plus en plus mal supporté.

Françoise reconnaît que c'est le décès de sa mère, il y a cinq ans, qui l'a vraiment libérée. « *Tant qu'elle vivait, que je savais qu'elle désapprouvait le choix que j'ai fait dans la vie, je sentais peser sur moi son regard et son jugement. Sa mort a été en même temps qu'une douleur une extraordinaire libération. C'est seulement alors que je me suis sentie vraiment adulte et « libre* ».

Beaucoup de ces femmes se réfèrent à mai 68. Pour Nicole, c'est l'explosion de 68 qui l'a révélée à elle-même ; son mari courait à la Sorbonne et elle gardait leur fille. Elle a voulu inventer un autre mode de vie, porter l'imagination au pouvoir ailleurs que sur les murs. « *J'ai tenté de vivre l'idéologie de 68 au jour le jour, au quotidien, en me libérant de toutes les entraves. Je ne suis pas une militante au sens habituel, qui défile dans la rue et court aux réunions : mon militantisme à moi, c'est mon existence même.* » Avec la répugnance instinctive des individualistes pour tout embrigadement, elles se disent féministes, mais... Elles rejettent non seulement la tutelle d'un mari (ou ce qu'elles considèrent comme la tutelle), mais aussi le poids d'un homme dans leur vie.

Des femmes simples

Les militantes féministes font d'elles des modèles, des prototypes de la femme de demain, l'aboutissement de toutes leurs luttes. Une avocate n'hésite pas à affirmer que toutes celles qui ont choisi le divorce s'épanouissent de jour en jour, surmontent toutes les difficultés, tous les problèmes, ne regrettent jamais leur décision et montrent une énergie indomptable...

Une vision idyllique de la femme seule ? Pire, répond le sociologue Louis Roussel, une mauvaise analyse de la réalité. Il admet que le mariage traditionnel avec ses motivations de procréation et de statut social est en régression dans les nouvelles générations. Mais c'est toujours vers la cellule familiale que sont inexorablement évacués tous les échanges affectifs que l'organisation sociale ne favorise plus. Rien ne permet de prédire une diminution des agressions extérieures qui poussent à percevoir le couple comme la dernière valeur refuge. Un couple qui se remet constamment en question, mais apporte la certitude d'une relation privilégiée qui ne semble guère pouvoir se trouver ailleurs. « *Tout pousse à penser que la vie sera de plus en plus dure, qu'on ne s'y suffira guère à soi-même et que le partage avec l'autre sera encore plus nécessaire.* » Il reconnaît pourtant que « *le problème fondamental est finalement de savoir si l'unité élémentaire de bonheur demeurera le couple ou si l'individu deviendra la seule instance de référence. (...) Dans les deux cas, c'est l'individu qui cherche son bonheur. Mais il n'est pas exclu que le couple cesse un jour d'être la forme nécessaire de cet accomplissement* ».

De George Sand à Lou Andréas Salomé, l'histoire nous offre des exemples de celles qu'on appelait « amazones ». Mais, aujourd'hui, le génie ni la célébrité n'accompagnent plus de brillantes exceptions. Ce sont des femmes simples et banales qui se révoltent contre cette habitude de vouloir que la femme seule soit bien à plaindre, une laissée-pour-compte en quelque sorte.

Des mutantes, ces femmes seules, mordant la vie à belles dents ? En tout cas, des femmes qui font peur à beaucoup d'hommes... Et envie — plus ou moins secrètement — à beaucoup de femmes. ■

(1) Voir *le Monde Dimanche* du 28 octobre 1979.
(2) Chiffres cités par l'Institut national des études démographiques.
(3) Voir *le Monde Dimanche* du 20 janvier 1980.
(4) « *Générations nouvelles et mariage traditionnel* », de Louis Roussel et Odile Bourguignon, enquête de l'Institut national d'études démographiques, Presses universitaires de France.

MÉLANGES

Des intellectuels dans les vieux quartiers

Une nouvelle population prend possession de certains vieux quartiers à Paris, à Lyon, à Marseille... Des chercheurs du C.N.R.S. ont étudié cette colonisation.

MURIEL RAY

CHEVEUX embroussaillés, l'air « cool », pas très réveillé, *Libé* sous le bras. Leurs vêtements proviennent de pays lointains ou du marché aux puces. Ils sont architectes, psychologues, travailleurs sociaux, et, surtout, enseignants. Mais aussi chômeurs, ou semi-marginaux déqualifiés vivotant de « petits boulots ». Leurs points communs : des études supérieures, une sensibilité « de gauche » rétive à tout embrigadement au sein des grands partis, et beaucoup de sympathie pour les mouvements écologiques et féministes. En bref, ils constituent ce que les sociologues appellent la petite bourgeoisie intellectuelle.

Leur fief, avant, c'était le quartier Latin. Mais qui peut encore se payer des loyers aussi exorbitants ? Ils ont donc choisi d'émigrer. L'idéal, c'était un quartier pas trop cher, proche des cinémas et des théâtres, chaleureux et pittoresque. En un mot : le quatorzième arrondissement. Depuis une dizaine d'années, ils y arrivent en masse, y prennent leurs aises, opèrent une colonisation sournoise. Vaguement flattés, légèrement inquiets, les petits commerçants, les artisans, et les retraités qui composaient la population traditionnelle du quartier, les regardent s'installer. Sous leur influence, la physionomie des lieux se transforme. Les commerces, d'abord : des boutiques de fripes remplacent les marchands des quatre-saisons ; des brocantes donnent dans le rétro ; des pâtisseries traditionnelles où l'on ne saurait cuisiner qu'au feu de bois ouvrent leurs portes. Aux bistrots classiques à steak-frites et quart de rouge succèdent d'innombrables pizzerias, couscous, restaurants chinois ou réunionnais : nourriture bon marché venue des quatre horizons pour clientèle voyageuse.

L'habitat, lui aussi, s'adapte : on dépose une demande de raccordement au téléphone ; on retire les poêles à charbon de faïence émaillée : les cheminées étroites qui ne servaient qu'à l'évacuation des tuyaux de poêle sont désormais utilisées pour de grandes flambées de bois, qui font aussi crépiter et craqueler les peintures des voisins du dessus. Et alors, les loyers grimpent.

Ghettos

Une évolution qui n'est pas perçue sans inquiétude par les nouveaux habitants eux-mêmes. Eux qui rêvaient à l'authenticité d'un quartier préservé, le voient « dégradé » par l'afflux de ceux qui leur ressemblent. Tandis que la population traditionnelle fait l'objet d'un discours aussi paternaliste qu'élogieux, les nouveaux arrivants potentiels sont dénigrés avec une sévérité acerbe : « *J'ai peur que cela devienne comme la rue Mouffetard*, déclare Alain, professeur. *Un vrai ghetto d'intellos, complètement artificiel, complètement pourri.* » Le paradoxe, bien sûr c'est qu'eux-mêmes sont les agents de ces changements qu'ils redoutent. Dès qu'un appartement se libère dans leur immeuble, ils sont les premiers à « prévenir les copains ». Les propriétaires ne sont pas fâchés de voir les anciens remplacés par une population capable de supporter des loyers un peu plus élevés. Et le processus s'accélère.

Le quatorzième arrondissement n'est pas, tant s'en faut, le seul coin de France à se transformer. Ces changements ne laissent pas indifférents sociologues, ethnologues et historiens. Sous l'égide du C.N.R.S., un ambitieux programme de recherches a été lancé il y a trois ans (1). Son objectif : étudier la façon dont notre société évolue, par une observation continue, localisée en quelques endroits précis. Dix équipes pluridisciplinaires de chercheurs suivent ainsi soixante-dix terrains d'observation disséminés dans toute la France : des villages, des villes moyennes ou des quartiers de grandes agglomérations.

Trois d'entre ces terrains se prêtent particulièrement bien à la comparaison : le quatorzième arrondissement de Paris ; la Croix-Rousse, à Lyon ; le quartier du Panier, à Marseille. Dans les trois cas, des quartiers anciens, au cœur de l'histoire de leur ville. Le quatorzième, c'est le Paris-village des mythes, c'est l'enfance ; des immeubles bas aux toits inégaux entourant les cours où les cerisiers poussent devant les ateliers d'artistes. La colline de la Croix-Rousse, c'est le quartier des canuts, les tisseurs de soie dont l'insurrection, en 1831, fut écrasée dans le sang. Quant au Panier, il incarne le folklore marseillais : c'est le quartier des truands, des marins et des dockers, les seconds rendant quelques menus services aux premiers pendant les creux de l'activité portuaire.

Trois quartiers populaires, animés, qui attirent depuis 1968 toute une population intellectuelle ou marginale, et que les pouvoirs publics s'emploient plus ou moins adroitement à réhabiliter. Des quartiers-enjeux, dont la transformation ne va pas sans problèmes.

Les difficultés tiennent d'abord aux réticences de la population ancienne qui observe, médusée, les « jeunes », imprévisibles et inclassables. « *Au moins*, soupire une veuve du quartier du Panier, *quand il y avait les truands, il n'y avait pas de voleurs !* » De fait, lorsque Mémé Guérini régnait sur le quartier, l'ordre, sinon la loi, était respecté. Les malfaiteurs habitaient au Panier, mais leurs coups, ils les faisaient ailleurs ; là où leur mère ou leur sœur ne risquaient pas d'en supporter les conséquences.

Heureusement pour l'équilibre social du quartier, les marginaux qui avaient commencé à affluer sont repartis. Bernard Picon, sociologue, explique : « *La mairie, qui avait voulu hâter le processus de réhabilitation du Panier en engageant un vaste plan de rénovation, a brisé la dynamique qui était venue d'initiatives privées. Les promoteurs voulaient faire du Panier un nouveau Montmartre. Ils se sont heurtés à un comité de défense des gens du quartier, effrayés par les retombées de la flambée spéculative prévisible.* » Le projet a été abandonné.

Dans le quatorzième arrondissement et à la Croix-Rousse, il en va tout autrement. Une sociologue, Sabine Chalvon-Demersay, et une ethnologue, Elisabeth Claverie, étudient la partie du quatorzième qui n'a pas fait l'objet d'un plan global de rénovation. Ni pouvoirs publics ni promoteurs influents : nouveaux habitants et population traditionnelle ont dû trouver par eux-mêmes les ajustements permettant leur cohabitation. Lourde tâche.

Le changement qu'ils n'ont pu empêcher, les anciens habitants ont d'abord cherché à le conjurer. Comment ? En assignant aux nouveaux arrivants une place traditionnelle dans le quartier, celle des « artistes » « *Les artistes, il y en a toujours eu. Ici, ils recherchaient le calme, la paix. Leurs excentricités, c'est là-bas, à Montparnasse, qu'ils allaient les faire. Ils ne tenaient pas à faire scandale dans leur propre quartier* », explique une retraitée.

Mais il est moins facile d'absorber les « jeunes-qui-font-de-la-musique » que les peintres de jadis. D'où une série de tentatives pour imposer aux nouveaux les normes traditionnelles. Sabine Chalvon-Demersay les décrit ainsi : « *On demande des nouvelles du mari, le père des enfants, pour savoir si le père est bien le mari. On fait des réflexions d'ordre général sur l'habillement des enfants pour signifier que la tenue de ceux-là est vraiment trop négligée. Quand un nouvel habitant ouvre sa porte, le voisin de palier jette un coup d'œil discret pour avoir une idée de l'arrangement de l'appartement, et fait une réflexion sur le fait que, quand le lit est par terre, c'est pas commode d'y passer un coup de balai.* » Peine perdue : les nouveaux arrivants sont trop nombreux et, d'ailleurs, ils s'en moquent éperdument.

Le faux mariage

Mais si les « jeunes » n'ont aucune envie de se laisser dicter leur conduite, ils n'en sont pas pour autant indifférents à la présence des anciens : enfants de mai 68, un peu « paumés », ils ont souvent rompu les amarres qui les reliaient à leur milieu familial. Ils cherchent à retrouver dans le quartier l'enracinement qu'ils ont perdu. Les contacts avec la population ancienne sont fortement valorisés, verbalement du moins. Ce qui donne lieu à de savoureux malentendus. Claire, trente ans, qui fait de la danse moderne, présente ses rapports avec les habitants de l'immeuble sur un ton euphorique : « *Il y a un couple de petits vieux qui est vraiment très sympa. Ce sont les anges gardiens de la maison. Comme on travaille tous, ils s'occupent de recevoir le plombier, l'électricien, ou n'importe quoi. Ils sont toujours là, les gardiens du foyer. On les aime beaucoup, ils nous aiment beaucoup ; c'est des vrais grands-parents. Ça fait une vraie famille.* » Du côté du retraité, autre son de cloche : « *Nous, les gens de l'immeuble, on les connaît pas. Vous savez, les jeunes, ça change tout le temps. Bien sûr, quand il y a un service à rendre... Tenez, l'autre jour, il y a eu l'électricien qui venait relever les compteurs. Alors, comme on est là dans la journée, on a gardé les clés. Mais c'est tout, ça va pas plus loin.* »

En fait, si la nouvelle population a besoin de l'ancienne, c'est comme spectacle et non comme modèle. Elle souhaite s'intégrer. Mais aussi, moins innocemment, à s'imposer : elle a des projets sur le quartier et sur l'ancienne population : « *On s'est aperçu qu'il existait une vie de quartier réelle, et que nous, peut-être, on pourrait contribuer à la structurer* », déclare Serge, architecte. Un exemple : le « faux mariage ». Dans la petite bourgeoisie intellectuelle, on ne se marie plus guère. Le rapport au temps, à la durée, est trop précaire pour inciter à l'engagement. Mais l'ennui, c'est que le mariage était aussi une occasion de fête. Et, comme chacun sait, le sens de la fête se perd. Conséquence logique : l'organisation d'un faux mariage, cortège burlesque, mariés en rouge et demoiselles d'honneur peinturlurées, défilant dans le quartier. Toute la population fut invitée à participer au buffet et au bal qui couronnaient la cérémonie. Les « jeunes » vinrent, au grand complet. Aucun ancien ne s'est dérangé.

Finalement, le contrôle social inefficace de la population traditionnelle et les projets intransmissibles de la population nouvelle se neutralisent réciproquement. Chaque population abandonne partiellement ses visées sur l'autre. Un climat de tolérance mutuelle s'établit. Les jeunes se fréquentent « convivialement », tout en jouissant du spectacle de la rue ; les anciens préservent leur mode de vie individualiste, tout en profitant de la clientèle des nouveaux.

Changement de décor : la Croix-Rousse. La coexistence pacifique y fait place à des transformations accélérées. La menace de rénovation plane sur un quartier vétuste et insalubre. Déjà, les appartements des pentes de la colline sont réhabilités et agrandis sous l'impulsion de la mairie, afin de pouvoir y installer des familles. Sur le plateau, toute une population marginale s'est implantée. Les ancien habitants redoutent la mort prochaine du quartier, qu'ils identifient à leur propre mort.

Collectif-bouffe

L'ancienne population se sent d'autant plus menacée que la nouvelle, qui a su évoluer, tient maintenant le haut du pavé. La première vague de marginaux voulait faire de la Croix-Rousse un vaste champ d'expérimentation sociale : de la politique plein la tête et des projets à revendre, de la cantine populaire au « collectif-bouffe ».

Qu'est-ce qu'un « collectif-bouffe » ? Une association de personnes qui regroupent leurs achats alimentaires, les entreposent dans un local *ad hoc*, équipé d'un congélateur, et vont librement se servir en fonction de leurs besoins. Libertaire le « collectif-bouffe » ? Pas vraiment. En fait, il est régi par des règles de fonctionnement très strictes : interdiction de rater la moindre réunion du collectif ; majoration de la cotisation forfaitaire pour ceux qui ont des invités.

Son objectif : faire une pédagogie du fonctionnement collectif, et se livrer méthodiquement à la chasse au gaspi. Avec cela, sans crainte du paradoxe, on continue à chanter les louanges des petits commerçants en revenant du Carrefour local, chariots pleins à craquer...

Puis, attirés par la toute fraîche réputation novatrice du quartier, une seconde vague d'« intellectuels » est arrivée, au discours identique, mais aux pratiques évolutives. Un restaurant à 18 F le menu, haut lieu de la gastronomie marginale croix-roussienne, envisage maintenant l'achat d'un ordinateur pour améliorer sa gestion. Le jeune directeur d'un cinéma qui voulait faire « *un ciné de copains pour des copains ; un ciné qui soit un peu un bistrot, un bistrot qui soit un peu un ciné...* » prend maintenant des positions nettement plus tranchées : « *Les zonards, ras le bol, je les vire.* »

Rejet des zonards, que l'on désigne même par le terme, honni il y a quelques années, de « *parasites* ». Elimination des pionniers (« *Les militants, ils nous cassent les pieds.* ») La nouvelle couche a fini par s'attribuer le monopole de la négociation avec les promoteurs, ce qui renforce sa position dominante. Un bel exemple de colonisation. ■

(1) Programme d'observation continue du changement social et culturel.



CLAUDE LAPOINTE

CROQUIS

Le requiem des soutanes...

Comme la campagne, la rue bretonne a beaucoup changé. S'il reste encore à Quimper ces fleurs blanches que sont les coiffes de la Bigoudénie, de Douarnenez et de Pont-Aven, on ne voit plus ces fleurs noires, les soutanes, qu'un évêché prospère et un grand séminaire amplement fourni répandaient dans la ville autrefois si abondamment ! Le séminaire est fermé depuis de nombreuses années, et, du côté de la cathédrale, la fin de l'Eglise triomphante s'est traduite par la laïcisation de la vêture ecclésiastique. Dans la rue Kéréon, le vicaire en jeans croise l'archiprêtre en costume anthracite. Ne s'en plaindront que les bigots et les crânes rasés de l'intégrisme, qui oublient que le port généralisé de la soutane ne date que de l'Empire. C'est que Napoléon avait le goût de l'uniforme et qu'une Eglise ensoutanée, disciplinée et disciplinaire servait ses desseins : les curés aideraient le gendarme à la police des mœurs et des opinions. Et ce fut la triste alliance de l'aigle et des corbeaux...

Ah, les soutanes ! Soutanes sinistres des pions dans les couloirs, les dortoirs, les cours, les préaux de mes collèges, comme je les ai détestées. Partout, toujours, ces ombres sur ma jeunesse empoisonnée.

Ah, les soutanes ! Beaux draps, couleur de la nuit, avec leurs innombrables petits boutons noirs noués sur des abbés arrogants et des chanoines ambitieux qui prétendaient régir la vie d'une Bretagne pauvre, en veston usé et en galoches ! Comme elles étaient peu chrétiennes ces soutanes-là !

Au vrai, je n'ai jamais trouvé de la noblesse à cet habit crépusculaire que lorsqu'il couvrait les épaules des vieux recteurs. C'était alors un costume pauvre, râpé jusqu'à la trame, verdi par les ondées et par les ans. Nulle élégance, aucune condescendance, mais au contraire un tissu humilié qui habillait des pasteurs humbles, enfin, et miséricordieux. Et ceux-là mêmes qui jadis avaient été des professeurs rudes, impitoyables sur la règle du latin et de la morale, quand je leur rends visite aujourd'hui se laissent aller à d'exquises prévenances. « Tu prendras bien une petite gnole, hein ? » Et au fond de presbytères humides, dans des salles trop grandes et désolées, nous ne parlons point de théologie mais du temps qu'il fait, du temps qui passe, du temps qui tue.

Oui, la rue bretonne a beaucoup changé. Plus de fleurs noires. Les soutanes ont achevé leur carrière sacerdotale dans les stands vulgaires de la friperie et de la brocante, aux Puces et aux chiffonniers d'Emmaüs, parmi les dentelles mitées, les frocs pourris et les jupons invraisemblables. Elles trouvent parfois des amateurs, me dit-on, parmi des filles et des loubards dingues de frusques et d'originalité. Et j'imagine que ce n'est pas sur des corps saints, romains, catholiques et apostoliques qu'elles tournoient une dernière fois. Foin des *confiteor*, la mode est au *love you !* La soutane tourbillonne sur une danseuse de rock, au cœur d'une nuit violente et démente. Quel requiem diabolique pour un habit si respectable et, naguère, si boutonné...

XAVIER GRALL.

Squatter de l'asphalte

Dans un premier temps, il m'a doublé en trombe, il a frôlé mes sacoches, il a failli me renverser. Ensuite, il s'est rabattu, me coupant la route. Pas méchamment, non. Mais exactement comme si je n'existais pas. Pourtant, impossible de ne pas m'avoir vu. Quand j'ai réussi à stabiliser le Solex, qui avait évidemment dérapé sur une flaque de pluie, il avait déjà disparu, dans sa grosse auto rutilante.

Ma vie est peuplée d'automobilistes comme celui-là : ni pires ni meilleurs, m'ignorant presque toujours avec la même superbe. Au point de me gâcher le plaisir de rouler dans Paris les rares jours de beau temps. J'ai l'impression tous les matins d'être un miraculé de l'asphalte. Pourtant, je conduis mon engin avec une prudence puissamment soutenue par une gigantesque trouille...

Tout se passe comme si la grande masse des automobilistes parisiens niaient purement et simplement le droit à l'existence des deux roues. Avec d'autant plus de fermeté que le deux-roues en question est petit et minable. Une moto ça impressionne, c'est gros, ça en impose. Et puis les motards ont souvent des bottes aux bouts ferrés très dommageables pour les carrosseries... Le Solex, lui, est vulnérable, parfaitement inoffensif, et tout sauf impressionnant.

Dans la hiérarchie des usagers de la rue, le « solexiste » est tout en bas, c'est l'intouchable, le non-être. Celui qu'on coince, sans un regard, entre trottoir et carrosserie, qu'on pousse parfois, du bout du pare-choc, s'il ne démarre pas assez vite. A qui on ne cède jamais le passage : le rapport de forces lui est tellement défavorable, pourquoi se gêner ? Inutile de mentionner, dans la gamme des manœuvres mesquines et traditionnelles, les grands classiques au succès toujours renouvelé, changements de direction non signalés, portière ouverte inopinément côté circulation. De toute façon, on ne se rappelle l'existence du deux-roues, que pour le ravaler un peu plus au rang de squatter de l'asphalte.

Bien sûr, les exceptions existent, qu'explique sûrement une certaine solidarité entre « marginaux ». Je sais qu'une 2 CV un peu cabossée, arborant fièrement sur sa lunette arrière « nucléaire non merci », ou « Gardarem lou Larzac », manifestera moins que la grosse cylindrée une mentalité de rouleau compresseur. A ces quelques bouffées d'humanité près, le consensus entre les automobilistes existe ; je le rencontre tous les matins. Il repose sur une arithmétique simple : deux roues = 0.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Conte froid

de JACQUES STERNBERG

La courtoisie

Il avait passé toute sa vie à respecter avec vigilance toutes les règles de la politesse et de savoir-vivre. Mais ce monde, qui devenait de plus en plus mal embouché, en arriva à le lasser. Il décida un soir de le quitter alors qu'il attendait le métro.

Et, avant de se jeter sous la rame du métro, il distribua des billets de banque à tous les voyageurs qui attendaient sur le quai.

— Ne me remerciez pas, leur disait-il. Voici de quoi prendre un taxi. »

VILLES

Éloge de New-York

Les New-Yorkais aiment leur ville « à part », faite d'une multitude de commerçants, remplie de boutiques. Et où les rues ne sont guère moins sûres qu'à Paris.

NICOLE BERNHEIM

SI Mme de Sévigné avait connu le New-York d'aujourd'hui, elle l'aurait sans doute décrit comme la ville la plus belle et la plus laide, la plus somptueuse et la plus misérable, la plus disciplinée et la plus folle, la plus gaie et la plus lugubre, la plus accueillante et la plus inquiétante. On peut détester New-York, on peut aussi l'adorer, on ne peut pas y être indifférent.

Pour aimer New-York, il faut la déguster à petites gorgées, sans se presser, le nez au vent. Pour les Américains de la « génération perdue », Paris était une fête : aujourd'hui, New-York est un spectacle.

Pour aimer New-York il faut aussi y être installé : trop de touristes s'éreintent à descendre l'inévitable 5e Avenue avant de se retrouver, fourbus, dans une sinistre chambre d'hôtel. Ceux-là risquent d'en garder le souvenir d'une métropole tentaculaire, assourdissante et prodigieusement sale. New-York « pèse » lourd, avec son tintamarre, ses foules innombrables et sa jungle de béton : on revient d'une journée d'exploration à travers Manhattan, abasourdi, rêvant d'un bain chaud et d'un divan moelleux.

Mais les matins bleus de New-York, quand le soleil joue sur les vitres et les aciers des gratte-ciel — et les soirs de New-York, quand ses ponts innombrables sont transformés en guirlandes de lumière ! Et la pluie et le vent, et la canicule et les blizzards de New-York... Si vous demandez pourquoi les New-Yorkais sont toujours équipés d'un fourre-tout, c'est qu'il importe de faire face aux fantaisies du climat : en été, le fourre-tout recèle un chandail et un imperméable, en hiver un chapeau, une paire de chaussures de ville (ou de bottes à l'épreuve des fondrières de la chaussée).

Inclassables

Inutile de grommeler devant les New-Yorkais que leur climat est abominable : ils le savent bien, et s'en moquent. Ils aiment leur ville d'un amour jaloux et exclusif et se considèrent avec orgueil comme des « Américains pas comme les autres ». Ce qui est rigoureusement exact dans la mesure où un New-Yorkais a beaucoup plus de chance d'être Grec, Porto-Ricain, Polonais, Italien ou Mexicain que de la noble ascendance écossaise ou anglaise dont on fait les WASP (*White Anglo-Saxon Protestants*). C'est aussi que, quoi qu'on en dise à Washington, New-York reste la capitale financière et culturelle des Etats-Unis. Ici, point de cette bonne conscience familière au Middle-West, point de ce conservatisme de bon ton cher au Vieux Sud, pas davantage de cette fantaisie un peu laborieuse qu'on cultive en Californie : les New-Yorkais sont comme ils sont, inclassables, et tous les autres Américains ne sont, à leurs yeux, que des provinciaux.

New-York est sans doute la seule ville au monde où tout visiteur peut, sans se donner de mal, être pris pour un indigène. Quel que soit votre accent, ou l'anglais plus ou moins catastrophique que vous balbutiez, il y a fort à parier que votre chauffeur de taxi, récemment arrivé de Singapour, d'Israël ou de Bulgarie, n'est pas mieux armé que vous.

On dit que l'humour new-yorkais est juif, mais il est aussi noir, russe ou indien. Le titi new-yorkais est très répandu : il peut être marchand de journaux, vendeur des quatre-saisons, et même policier. Voire conducteur de bus, comme celui qui, nous faisant monter, seule cliente en tête de ligne, nous interrompt au moment où nous allions mettre nos 50 cents dans la machine, et nous dit avec un geste noble : « *Vous êtes mon invitée !* »

« New-York » n'existe pas, il y a cent New-York. Il y a celui des touristes avec sa 5e Avenue qui s'encanaille au fur et à mesure qu'on descend vers le sud de Manhattan, et Times Square, crasseux, vieillot, vulgaire et totalement surfait. Il y a le New-York snob des magasins italiens et français du haut de Madison Avenue et des « Brownstones », ces petites maisons à perron construites au siècle dernier, souvent sombres, tristes, mal gardées, mais qui restent le rêve des bourgeois « intellectuels ». Il y a le New-York industrieux et coloré de la 7e Avenue, avec ses ateliers de prêt-à-porter, ou de la Neuvième, avec ses épiceries et ses restaurants hongrois, indiens, vietnamiens, ukrainiens... et le reste.

Il y a aussi le New-York minable, celui du bas de Manhattan et de certaines rues de Harlem, avec ses « *bums* » (clochards) et ses « *shopping-bag ladies* » (les dames aux cabas), beautés ou petites bourgeoises déchues qui dorment dans les encoignures de portes et racontent, entre deux cuites ou deux « voyages », la légende dorée de leurs belles années.

Il y a le New-York de l'avant-garde, qui habite le Village ou les « lofts » de Soho, qui court d'expositions en avant-premières, célèbre, comme toutes les avant-gardes du monde, des gloires d'un jour, et « lance » de jeunes créateurs qui feront peut-être un malheur, dans cinq ans, de l'autre côté de l'Atlantique.

Il y a encore le New-York des nostalgies, celles des émigrés de la terre entière qui se retrouvent vieillissants, pour échanger les souvenirs de leur jeunesse : à l'hôtel Moritz le « Brunch » du dimanche — cette merveilleuse institution pour lève-tard qui combine, vers les midi, le petit et le grand déjeuner — a un parfum d'Autriche-Hongrie, avec son violoniste et son pianiste, leurs valses et leurs czardas. Comme il y a une ville chinoise et la Petite Italie, il y a des quartiers — en fait, quelques rues — hongrois, allemand, russe, hassidique, où les langues, les traditions et les fêtes du vieux pays sont toujours à l'honneur. La nostalgie étant d'ailleurs ce qu'elle est, il n'est pas rare, ces temps-ci, de voir assister côte à côte à quelque récital de chants russes, vieux immigrés et dissidents tout frais débarqués.

Aux amateurs de distractions culturelles, la lecture du *New York Times Week End* du vendredi donne le tournis : des pages et des pages de spectacles de tout genre dont bon nombre pour lesquels on peut — ô miracle ! — commander des places par téléphone.

En plein vent

Les spectacles jouent d'ailleurs un rôle considérable dans la vie quotidienne des New-Yorkais, car beaucoup sont gratuits et en plein vent. Toutes les occasions sont bonnes : l'été, Central Park retentit d'airs d'opéra et de musique pop', de tréteaux improvisés accueillent danseurs et musiciens au coin des rues. Certains d'entre eux sont de remarquables professionnels qui choisissent ce moyen de répéter en public (1).

L'hiver ralentit à peine le zèle des amateurs : Noël s'annonce quinze jours avant par l'installation d'un gigantesque sapin illuminé à Rockefeller Center, avec évolutions de patineurs sur glace déguisés. Huit jours après, pour la fête des lumières, juive, de Hannukah, un candélabre, non moins gigantesque, a été installé en grande pompe cette année sur la 5e Avenue. Pendant toute la durée des fêtes de fin d'année, des chanteurs, souvent habillés comme les héros de Dickens, interprètent de vieux chants de Noël anglais et allemands dans d'innombrables lieux publics, y compris les grands magasins.

Si les grands magasins new-yorkais sont de véritables cavernes d'Ali Baba — Macy's est, dit-on, le plus grand du monde, — New-York est d'abord une ville de petits boutiquiers. Même à Wall Street, citadelle supposée du capitalisme triomphant, au pied des deux tours jumelles de cent dix étages du World Trade Center, on trouve de minuscules échoppes de mercerie, de bonneterie et de cette fructueuse industrie bien new-yorkaise qu'est le ressemelage-minute. L'été, marchands des quatre-saisons, vendeurs de frites, de hot-dogs (à la choucroute) et de glaces, se partagent la clientèle des jeunes coulissiers qui vont, sans vergogne, pique-niquer dans le charmant parc de la Battery en regardant les péniches et les voiliers remonter l'East-River.

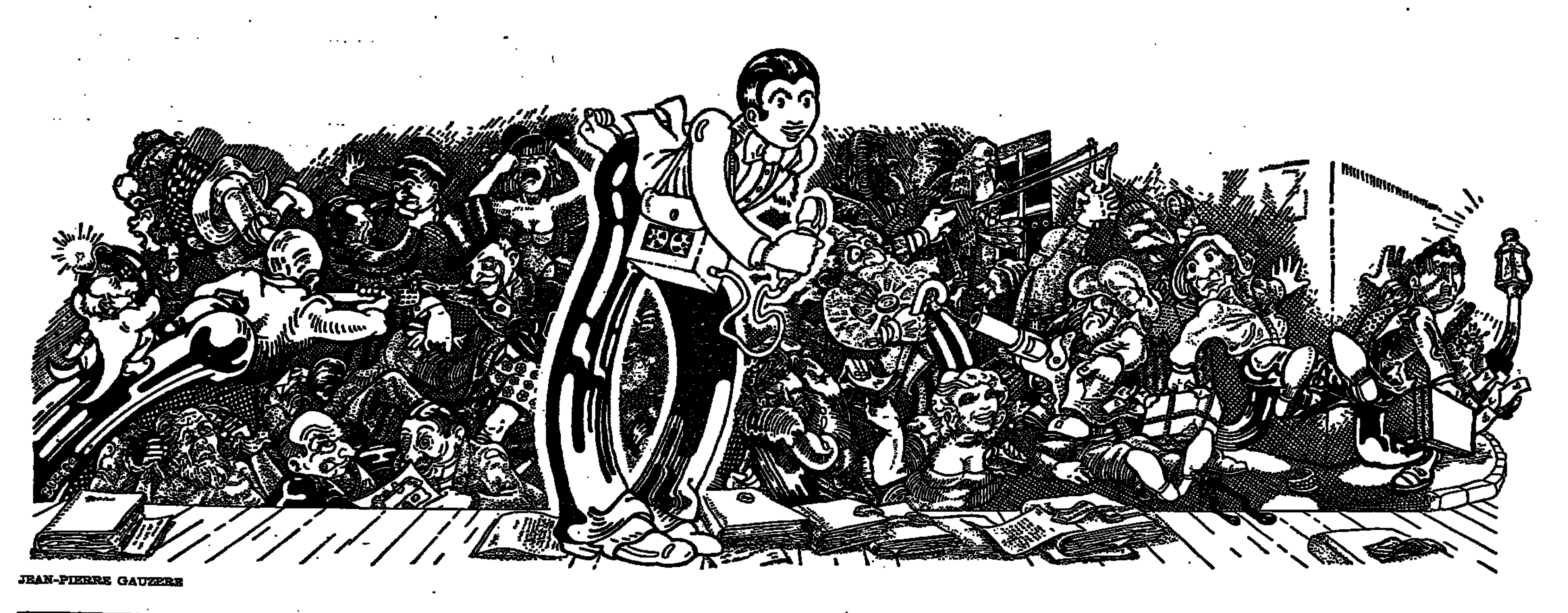
Gros rouge

Les New-Yorkais ont trois sujets de conversation : le temps qu'il fait (toujours surprenant), les embouteillages (il vaut mieux faire vingt « blocs » à pied qu'en taxi) et la cuisine. Cinq New-Yorkais réunis dans une pièce ne manqueront pas, à un moment ou à un autre, d'échanger des adresses de restaurants, de marchands de fromages et de vin. Le « martini » (vermouth et gin) de sinistre mémoire a, Dieu merci ! fait place au bon gros rouge ou au blanc sec, français ou californien, les premiers étant plutôt moins chers que les seconds, mais pas toujours aussi « honnêtes ». On raffole du camembert (pas facile à trouver « à cœur »), mais aussi du provolone, de la feta et du stilton. Quant aux restaurants, ils sont légion : les célèbres sont hors de prix, ce qui ne veut pas dire que tous ceux qui sont hors de prix soient bons (se méfier, en particulier, de certaines réputations de « cuisine française » !). Heureusement il y a aussi une foule de petits « bouchons » sympathiques où on peut commander un plat unique (éventuellement avec un verre d'eau) sans se faire jeter dehors.

Il y a encore un autre sujet de conversation possible à New-York, mais finalement relativement rare : la sécurité. On ne rase pas les murs en permanence à New-York, comme on le raconte trop souvent. Certaines artères — la 2e et la 3e Avenue, par exemple — sont noires de monde jusqu'à des heures indues. Mais il y a des imprudences qu'il vaut mieux ne pas commettre : circuler seul après la sortie des spectacles dans certains quartiers plus ou moins bien famés ; habiter un immeuble dans lequel on entre comme dans un moulin. Chacun connaît quelqu'un qui a été victime d'un *mugger* (détrousseur). Il y a d'ailleurs un code de bonne conduite à respecter en cas d'attaque : ne pas résister et tendre gentiment son portefeuille ou son sac (jamais trop bien garnis).

Mais les New-Yorkais ont horreur qu'on ait l'air de prendre leur ville pour un coupe-gorge : « *Vous n'allez pas traîner au bois de Boulogne ou à la Goutte-d'Or à 3 heures du matin, hein ? Et est-ce que vous êtes tellement tranquille quand vous garez votre voiture dans un parking souterrain à Paris ?* » nous demandait, ironique, un habitué des bords de la Seine.

(1) Voir l'enquête de Catherine Chaine sur le théâtre à New-York dans *le Monde Dimanche* du 9 mars.



JEAN-PIERRE GAUZERE

GRANDE-BRETAGNE

Le justicier de la B.B.C. 4

Depuis bientôt sept ans, la radio britannique diffuse une émission de défense du consommateur différente des autres. Le responsable, un casse-cou de trente-six ans : Roger Cook.

JEAN-MARIE MACABREY

« *A l'époque, j'enquêtais sur une affaire de racket. Le milieu m'avait fourni d'excellents renseignements et mes recherches étaient très avancées. Il ne me restait plus qu'à réaliser une ultime interview avec l'un de mes informateurs. Lorsque j'arrivai au rendez-vous, fixé dans un pub de triste renom, mon informateur n'était pas là. Au lieu de lui, trois gros costauds m'attendaient. Ils s'emparèrent de moi et m'entraînèrent dans une voiture. Là, pendant que deux d'entre eux me maîtrisaient, le troisième se mit à me taper consciencieusement dessus. Leur besogne terminée, ils me laissèrent partir en me prévenant qu'ils me tailleraient en pièces si j'allais plus avant dans cette affaire.* »

Roger Cook raconte sa mésaventure sans forfanterie apparente. Il se montre même réticent à entamer une autre de ses histoires. Pourtant, ce ne sont assurément pas les exemples qui lui manquent : en six ans, il a été l'objet de treize attaques de ce genre. Une fois si sévèrement qu'il fut laissé pour mort par ses agresseurs.

Mais il ne tient pas à devenir, comme il dit, « *une caricature de lui-même* ». Il juge que sa réputation de casse-cou est déjà suffisante. Il est vrai qu'il ne manque jamais de tenir ses auditeurs au courant de ses équipées. Chaque fois qu'il écope d'un œil au beurre noir, que les pneus de sa voiture sont lacérés ou que les vitres de sa maison volent en éclats sous quelque brique, il leur en fait part dans son émission « Checkpoint ».

A la suite d'un de ces incidents, un auditeur un peu plus indigné que les autres est venu monter la garde à la porte de son appartement.

Du côté des Indiens

« Checkpoint » est certainement l'une des émissions les plus populaires de la B.B.C. Depuis près de sept ans, Roger Cook et ses trois collaborateurs traquent les fraudes, les escroqueries et les injustices de toutes sortes dont sont quotidiennement victimes des centaines de naïfs. La quasi-totalité des émissions est consacrée à des affaires de fraude commerciale : mise en vente de parts d'entreprises fictives, location ou vente de maisons de vacances inexistantes, etc. Les armoires de « Checkpoint » sont bourrées d'affaires de ce genre, petites et grandes.

Avant de lancer « Checkpoint », Roger Cook participait déjà à une émission similaire de la B.B.C. Alors, une vocation de justicier ? « *J'ai toujours eu tendance à me mettre du côté des faibles*, explique-t-il. *Enfant, je prenais toujours parti en faveur des Indiens dans les westerns.* » (Ce qui n'est pas un mince mérite quand on est né et qu'on a grandi dans un pays de pionniers : l'Australie.)

Roger Cook se défend pourtant d'être un *do-gooder*, un bienfaiteur. « *Les bienfaiteurs sont généralement des personnes qui ont le cœur bien placé, mais qui ont oublié leur tête à la maison* », a-t-il déclaré un jour. D'ailleurs, il s'avoue poussé au moins autant par le désir de réaliser une émission à succès que par celui de redresser les torts : « *Nous n'utilisons pas les malheurs des personnes escroquées à des fins personnelles, mais il n'est pas niable que tout le monde raffole des scandales.* »

Inédits

Le goût du scandale ne suffit pas à expliquer le succès d'une émission qui, après tant d'années d'existence, est régulièrement citée en tête des sondages sur la qualité des programmes de la B.B.C. « Checkpoint » doit avant tout son audience au sérieux et à l'originalité de ses informations. Tous les cas étudiés sont inédits. Avant d'être diffusée, chaque émission est disséquée par un avocat ; grâce à quoi, les responsables de « Checkpoint », pourtant régulièrement poursuivis pour diffamation, n'ont jamais été condamnés au moindre penny d'amende.

Lorsqu'il réalise ses interviews-kamikazes, Roger Cook garde toujours un calme olympien, évitant toute provocation dans le ton comme dans les propos. Si on le frappe, comme cela semble arriver souvent, il ne rend jamais les coups. Il se contente de protéger son vieux magnétophone Uher dont les pièces d'origine commencent à se faire rares.

Une fois, pourtant, ses supérieurs lui ont reproché d'avoir haussé le ton au cours d'un entretien, lui rappelant qu'il ne couvrait pas un match de cricket. « *Ce qu'ils ne savent pas*, proteste Cook, *c'est que la personne avec qui je discutais me brandissait un marteau sous le nez !* »

Les enquêtes de « Checkpoint » ne s'arrêtent pas aux rivages de la Grande-Bretagne. Les 4 et 5 mai 1978, l'émission fut consacrée aux suites de la catastrophe aérienne de Nantes qui fit soixante-huit victimes en 1973. Les familles des victimes y parlaient de leurs vains efforts pour obtenir une compensation de la part du gouvernement français. Roger Cook s'est également rendu sur la Côte d'Azur pour enquêter sur diverses affaires d'escroquerie dont furent victimes des touristes un peu trop crédules, la vente, par exemple, de caravanes purement fictives. L'accueil n'a pas toujours été plus chaleureux qu'en Angleterre. ■

ALLEMAGNE

Acteurs sous électrodes

Plus de 2 000 000 de francs pour une expérience scientifique sur la communication entre acteurs et spectateurs. C'était, paraît-il, une idée de Bertolt Brecht.

HANS GEORG BERGER

NEUF CENT MILLE deutschemarks (2 100 000 F environ) : c'est la subvention accordée par l'Etat à un spectacle joué quinze fois à Munich. Une pièce démodée, édentée, de Machiavel, *la Mandragore*, dont les insolences contre le pape et le clergé ne choquent plus personne aujourd'hui, même dans la catholique Bavière. Les acteurs, sept en tout, se sont donné beaucoup de mal chaque soir pour arriver, vaille que vaille, au bout du spectacle. En cours de répétition, le metteur en scène initialement choisi, victime d'une intrigue, a été remplacé.

L'Institut pour la recherche théâtrale de l'université de Munich a dépensé cette petite fortune en vue d'« *un essai sur la réception et la communication au théâtre* ». L'idée directrice est la suivante : les chercheurs se méfient des critères de jugement qui déterminent la valeur d'un spectacle. Ils sont trop subjectifs, peu contrôlables, trop dépendants des contingences de l'instant. La critique professionnelle se trompe constamment, elle est arbitraire, soumise à ses états d'âme. Les hommes de théâtre eux-mêmes ne savent rien de ce qui se passe dans la tête des spectateurs, ne se préoccupent guère des raisons pour lesquelles ils viennent ou ne viennent pas.

Il s'agit donc de soumettre ces raisons et leurs motifs à un traitement scientifique. Dès les premières répétitions de *la Mandragore*, les acteurs sont hérissés d'électrodes qui mesurent leur pouls, les battement de leur cœur, leur transpiration, l'intensité de la circulation sanguine, qui signalent toutes sortes d'indications physiologiques. Un émetteur, également placé sur le corps, transmet les informations à un terminal installé dans les vestiaires, et qui les enregistre minutieusement. En même temps, des caméras vidéo observent les mimiques et les gestes des acteurs. Le moindre décalage est ensuite discuté au cours d'interviews « scientifiques » avec les chercheurs, qui prennent note des commentaires et explications. Pendant les représentations, trois spectateurs sont également munis d'électrodes reliées au terminal, puis ils sont interrogés sur leurs réactions.

C'est ainsi que les chercheurs ont soumis à l'expérience le critique de la *Süddeutsche Zeitung* et ont enquêté sur l'accélération des battements de son cœur au moment où, sur scène, étaient prononcés les mots « *urine virginale* ». Il a dû commenter ce qu'il éprouvait à cet instant.

Avant la représentation, le spectateur doit remplir un questionnaire, puis subir un test de couleurs. Enfin, on lui demande ce qu'il attend de la pièce. Il lui faut répondre à des questions du genre : « *Comment, à votre avis, doit-elle être montée ? Avec brutalité ou douceur ? D'une manière circulaire ou angulaire* (sic) *? Plutôt gaie ou plutôt triste ?* » Après la représentation, il doit répondre aux mêmes questions et justifier les éventuelles contradictions relevées dans ses réponses au cours d'interviews enregistrées par des caméras vidéo, qui l'observent pendant le spectacle.

Les chercheurs munichois disent avoir appliqué une idée du jeune Brecht, qui, en 1923, suggère dans un article de ne faire du théâtre que dans un laboratoire. Brecht est mort et nous ne saurons jamais jusqu'à quel point il faut prendre sa suggestion au pied de la lettre. Rappelons cependant que, à cette époque, il faisait connaissance du clown satirique Karl Valentin. L'article en question ne serait-il pas une plaisanterie, qui, aujourd'hui, dans la ville même de Valentin, atteint une démesure proprement valentinesque ? ■

REFLETS DU MONDE

CORRIERE DELLA SERA

Une fleur vénéneuse

Le quotidien de Milan *Corriere della Sera* raconte la mésaventure survenue à un professeur de la capitale lombarde chargé de faire passer des examens en Emilie Romagne et qui reçut, avant de se mettre en route, une lettre signée de la redoutable étoile à cinq branches des Brigades rouges : « *On lui intimait l'ordre d'avoir à effectuer une promotion prolétarienne et on lui annonçait qu'il recevrait des instructions ultérieurement. Quelques jours plus tard, au restaurant, un jeune homme s'approche du professeur et lui remet un second message : « Au nom du peuple, recevoir à son examen le camarade Untel. » Pris de panique, l'universitaire quitte sa famille, s'installe à l'hôtel et, lorsqu'il fait passer le candidat en question, le déclare aussitôt reçu. Toutefois, tous les autres membres de la commission avaient recalé ce candidat en le déclarant âne bâté.* » Le *Corriere* rapporte que le lendemain le professeur s'est rendu compte qu'il avait été victime d'une mauvaise plaisanterie et avait cédé à la peur, cette « *fleur vénéneuse du terrorisme* ».

ASSOCIATED PRESS

Un vigile plein d'expérience

Qui pourra encore nier que les anciens voleurs fassent les meilleurs gendarmes ? « *Ronald Biggs, cerveau du « hold-up du siècle », l'attaque du train postal Glasgow-Londres, qui rapporta quelque 35 millions de francs à ses auteurs*, écrit l'agence américaine Associated Press, *a annoncé son intention de créer une agence de surveillance et de gardiennage, dont la devise serait : « Pour rattraper le voleur, faites appel au voleur.* »

Associated Press poursuit : « *J'ai plus de quinze années d'expérience continue dans le domaine, bien que je me sois réformé depuis*, a-t-il dit. *Bigs, évadé d'une prison anglaise, vit au Brésil depuis 1970, mais les autorités lui ont refusé, jusqu'à présent, son permis de travail. Il a ajouté que le butin provenant de l'attaque du train postal avait été « entièrement dépensé aujourd'hui » et qu'il vivait d'argent que lui donnent des amis, ou d'interviews payées qu'il accorde à des journalistes étrangers.* »

LE SOIR

Un nouveau supplice de la baignoire

La liste déjà bien fournie des records absurdes vient de s'allonger encore. Du moins si l'on en croit *Le Soir*, de Bruxelles, qui raconte : « *Un directeur de programmation d'une station de radio de Louisville, dans le Kentucky, a établi un nouveau « record du monde » en passant vingt-quatre heures dans une baignoire remplie de ketchup...*

» *Comme le liquide était régulièrement chauffé, le nouveau recordman avait l'impression, comme il l'a confié après son exploit, de se reposer « dans un bain chaud ». Sa prestation lui a permis de battre le précédent record, qui avait été établi par un étudiant de l'université de Louisiane, qui s'était « prélassé » pendant dix-sept heures dans un bain de même nature...* »

Le précédent détenteur de ce titre envié portait, il est vrai, un surnom propre à inspirer de la sympathie aux lecteurs du grand quotidien belge : « *la Frite humaine* ».

Daily Mail

Se hâter lentement

Mieux vaut s'organiser longtemps à l'avance si l'on souhaite envoyer un télégramme urgent. C'est la leçon paradoxale que tire de sa récente expérience une correspondante du *Daily Mail*. « *Alors que je tentais d'envoyer un message téléphoné de félicitations*, raconte-t-elle, *on me répondit que la ligne était occupée. Je patientai et obtins finalement un abonné de Torquay, qui me prenait pour la téléphoniste.* « On doit vous avoir mis en communication l'un avec l'autre pour se débarrasser de vous », *me dit la vraie téléphoniste. Après un nouvel essai, je tombai sur une personne de Coventry. Au bout de cinquante minutes d'efforts je parvins finalement à dicter :* « Tous mes vœux de bonheur », *assez ébranlée par la découverte qu'un service dont la mission est d'acheminer rapidement les informations soit à la fois aussi lent et aussi peu fiable.* »

ÉTRANGER

1. — **TUNISIE** : Le président Bourguiba nomme M. Mohamed Mzali « coordonnateur de l'action gouvernementale » pour assurer l'intérim de M. Hedi Nouira, premier ministre, pendant sa maladie (4 et 7).

3. — **CANADA** : Le nouveau gouvernement formé par M. Pierre-Elliott Trudeau fait une large place aux francophones (5).

3. — **THAILANDE** : Le général Prem est désigné comme premier ministre par le Parlement pour remplacer le général Kriangsak (4).

9. — **ESPAGNE** : Succès des nationalistes aux élections des représentants au Parlement basque (11).

10. — **ISRAEL** : M. Itzhak Shamir est nommé ministre des affaires étrangères. Il remplace M. Moshe Dayan, qui avait démissionné en octobre 1979 (11).

11. — **RHODESIE** : M. Robert Mugabe forme un gouvernement de « front national » : l'intérieur est confié à M. Joshua Nkomo, l'agriculture et l'industrie à deux ministres blancs (12 et 13).

11. — **PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE** : M. Michael Somare, premier ministre, est renversé à la suite du vote d'une motion de censure. Sir Julius Chan est chargé de former un gouvernement de coalition avec les partis d'opposition (13).

14. — **ETATS-UNIS** : Le président Carter présente son nouveau plan contre l'inflation, qui prévoit un retour à l'équilibre budgétaire grâce à une réduction des dépenses publiques et une taxation du pétrole importé. Le 15, de nouvelles mesures de restriction de crédit sont annoncées, dont un relèvement de 13 % à 16 % du taux de l'escompte pour les grandes banques. Ces décisions sont accueillies par une forte hausse du dollar et une chute brutale de l'or (à partir du 16-17).

14. — **ITALIE** : Mort de Manlio Brosio, ancien secrétaire général de l'OTAN (16-17).

17. — **LAOS** : Mort à Paris du prince Boun Oum, ancien maître du Sud-Laos (23-24).

VIOLENCE AU SALVADOR

Le 6, la junte militaire au pouvoir proclame l'état de siège afin d'éviter d'éventuels troubles tandis qu'elle engage une réforme agraire qui devrait permettre une redistribution des terres (8).

Le 17, Amnesty International déclare que la réforme agraire n'est qu'un prétexte pour attaquer les paysans et demande au gouvernement de mettre un terme aux « meurtres et aux enlèvements » qui se multiplient : au moins deux cents morts depuis le début du mois (19).

Le 24, Mgr Oscar Romero, archevêque de San-Salvador et ardent défenseur des droits de l'homme, est assassiné sans doute par un tueur professionnel payé par l'extrême droite (26).

Le 30, alors qu'environ deux cent mille personnes assistaient aux obsèques de Mgr Romero, une fusillade éclate et provoque une quarantaine de morts et près de quatre cents blessés à San-Salvador. Les premiers coups de feu auraient été tirés du ministère de la défense, proche de la cathédrale où avaient lieu les funérailles. (1 et 2/IV.)

17. — **YOUGOSLAVIE** : Alors que le président Tito reste dans un état « très grave », la polémique rebondit entre Moscou et Belgrade sur la crise internationale et le « modèle » socialiste (19).

19. — **JAPON** : Hausse du taux de l'escompte de 7,5 % à 9 % et nouvelles mesures de lutte contre l'inflation (19 et 21).

19. — **ITALIE** : Démission du gouvernement de M. Francesco Cossiga, après le passage à l'opposition des socialistes et des républicains (21).

20. — **ESPAGNE** : Les nationalistes modérés remportent les élections au Parlement catalan (20 et 22).

21. — **BELGIQUE** : Le taux de l'escompte est relevé de 12 % à 14 % et de sévères mesures d'austérité sont prises par le gouvernement (22 et 25).

25. — **ETATS-UNIS** : Première victoire de M. Edward Kennedy aux « primaires » du Connecticut et de New-York (25, 26 et 27).

27. — **TUNISIE** : Quinze membres du commando responsable de l'attaque de Gafsa, le 27 janvier, sont condamnés à mort (28 et 29).

27. — **ETATS-UNIS** : La taxe sur les « super-profits » des compagnies pétrolières est définitivement adoptée par le Sénat (29).

GUERRE CIVILE AU TCHAD

Le 21, des combats éclatent à N'Djamena entre partisans de M. Hissène Habré, ministre de la défense, et du président Goukouni Oueddeï, chef du gouvernement. Les jours suivants, la capitale est transformée en champ de bataille. La moitié de la population africaine s'enfuit au Cameroun, tout proche, et les Européens sont évacués par l'armée française. Les différentes factions refusent de négocier et recherchent une victoire militaire : des milliers de personnes périssent au cours des combats (à partir du 23-24).

27. — **MER DU NORD** : Cent vingt-trois morts au cours du naufrage de la plate-forme-hôtel Alexander-Kielland, amarée près du champ pétrolifère sous-marin Edda (du 29 mars au 1er avril).

30. — **VIETNAM** : Mort de Ton Duc Thang, président de la République (1er avril).

30. — **COLOMBIE** : La libération de deux nouveaux otages ne permet pas de faire progresser les négociations entre le gouvernement et les guérilleros, qui détiennent encore vingt-sept personnes, dont onze ambassadeurs, à l'ambassade dominicaine (1er avril).

31. — **ETATS-UNIS** : Mort de Jesse Owens, ancien champion olympique, quatre fois médaillé aux Jeux de Berlin en 1936 (1er avril).

LA CRISE AFGHANE

4. — Les forces soviétiques et celles du gouvernement de Kaboul prennent le contrôle de la province de Khunar, à la frontière du Pakistan, après une offensive de cinq jours qui a provoqué la mort de nombreux civils et un nouvel afflux de réfugiés. Du napalm et des gaz toxiques ont été utilisés (6 et 7).

4. — Cinq des six principaux mouvements de résistance islamiques confirment, du Pakistan, la constitution de l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan. M. Sayaf en est élu président, le 19 (6, 21 et 26).

4-5. — La visite à Moscou de deux diplomates français, MM. de Leusse et Robin, ne permet pas d'engager la négociation dans la voie d'une neutralisation de l'Afghanistan (7).

5. — Le gouvernement pakistanais rejette l'offre américaine d'une aide de quatre cents millions de dollars, estimant qu'elle risquerait de remettre en cause le statut de pays non alignés récemment acquis par le Pakistan (7).

13-14. — M. Mohammed Dost, ministre des affaires étrangères afghan, s'entend à Moscou avec M. Gromyko sur les « conditions de la présence temporaire » des troupes soviétiques (16-17 et 18).

18. — Les Etats-Unis apportent des « critères plus restrictifs » aux exportations de haute technologie vers l'U.R.S.S., alors qu'est rendue publique la liste des équipements militaires qui pourront être vendus à la Chine (20).

25. — Malgré l'approbation par les Communes, le 17, du boycottage des Jeux de Moscou, le comité olympique britannique accepte officiellement l'invitation des autorités sportives soviétiques (19).

LA RÉVOLUTION IRANIENNE

11. — La commission d'enquête de l'ONU quitte Téhéran où elle a séjourné dix-sept jours sans avoir pu rencontrer les otages américains (12).

14. — Victoire des intégristes musulmans au premier tour des élections législatives. Le second tour, qui devait avoir lieu le 3 avril, est reporté en raison de nombreuses contestations pour fraude (du 15 au 21).

23. — L'ancien chah d'Iran quitte Panama pour Le Caire où il est chaleureusement accueilli, le 24, par le président Sadate. Le 28, il subit avec succès l'ablation de la rate (du 25 au 31).

30. — Le président Carter menace l'Iran de nouvelles sanctions si les otages américains ne sont pas transférés de la garde des étudiants islamiques à celle du gouvernement de Téhéran (1/IV).

Publicités

VENU, bien sûr, d'outre-Atlantique, un genre de publicité existe qui, tout bien pesé, se situe aux confins du journalisme — censé rapporter également les avantages et les inconvénients d'une entreprise, d'un produit ou d'un homme — et de la « réclame » traditionnellement envisagée, pour qui seuls comptent les mérites supposés d'une entreprise, d'un produit ou d'un homme.

Rien que ce qui a été publié dans « le Monde » durant ce mois de mars donne à penser. Quelques exemples. Le 8, « COLT, la ventilation industrielle », adjure, en page 44, M. Séguy : « Battez-vous avec nous pour améliorer les conditions de travail. » Suit un texte sur trois colonnes en concluant par : « Oui, M. Séguy, il est des combats pour lesquels nous pourrions nous unir. » Réserve qui est une juste concession à la divergence des intérêts en cause et au principe de la lutte des classes...

En page 45, juste en face, c'est M. Ceyrac que COLT interpelle : « Battez-vous avec nous pour améliorer la productivité des entreprises. » Mais le texte n'est plus une plaidoirie. On se parle de patron à patron. On est en situation de se comprendre sur-le-champ...

Le 15 mars, encore plus grand, encore plus fort, mais d'un tout autre genre. Sur deux pleines pages, « L'armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) d'El-Salvador [s'adresse] à tous les peuples du monde. » Au-dessus de cet exorde, une précision un peu plus sinistre : « La raison de cette publication est de remplir l'exigence du groupe appelé Armée révolutionnaire du peuple, afin de relâcher l'un de ses otages. » Le combat de l'E.R.P., qui est *évidemment* celui des droits de l'homme, fait prendre à celui-ci de drôles de détours.

Dans « le Monde » daté 16-17 mars, c'est une lettre ouverte collective adressée, fort civilement, à « Monsieur le président de la République de l'Uruguay, MM. les commandants en chef des forces armées » pour obtenir la « vie sauve pour Raul Sendic et ses camarades » sur qui pèse une menace d'exécution « au cas où leur organisation politique manifeste une opposition au régime ».

Le 23-24 mars, retour dans l'Hexagone, car ce sont les autorités françaises qui, de Villeneuve-d'Ascq (Nord), sont cette fois accusées de préparer « une atteinte aux droits de l'homme » en raison de la « menace d'expulsion d'un étudiant palestinien ».

Dans le seul numéro du 29, une pleine page de la C.F.D.T. « pour la vérité historique et la loyauté des débats », ainsi qu'un « non au tout-nucléaire » de dimension plus réduite.

Au-dessus de chacun de « appels », pathétiques, pénibles, excessifs ou ambigus, la même mention — strictement légale — « Publicité ». Ainsi se trouvent rangés, si étrangement sous la même bannière, les vantardises niaisement débitées à la télévision au profit d'une lessive et les drames ou les mécomptes nés de certains conflits politiques.

Si cette confusion est de nature à donner du lustre à l'activité mercantile des publicitaires, ne nous montre-t-elle pas simultanément le caractère désormais banal du combat pour les droits de l'homme, qu'il faille rappeler leur existence au même titre qu'un déodorant ou une poupée qui pleure ?

PHILIPPE BOUCHER.

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du « Monde » où est rapporté l'événement cité.

LA QUESTION DU PROCHE-ORIENT

1. — Le Conseil de sécurité des Nations unies vote à l'unanimité une résolution très ferme condamnant les implantations israéliennes dans les territoires occupés, y compris à Jérusalem. Pour la première fois, les Etats-Unis lui apportent leur soutien (4).

1-10. — M. Valéry Giscard d'Estaing se rend en voyage officiel au Koweït, à Bahrein, à Qatar, dans les Emirats arabes unis, en Jordanie et en Arabie Saoudite (du 1er au 13).

2. — Le communiqué signé au Koweït par M. Giscard d'Estaing affirme le « droit à l'autodétermination » du peuple palestinien. Pour la première fois la France contredit la résolution 242 du Conseil de sécurité votée le 22 novembre 1967 pour qui les Palestiniens ne sont que des « réfugiés » (4).

3. — Le président Carter exprime ses « regrets » pour le « malentendu » qui a fait voter le représentant américain à l'ONU sur un texte qui n'aurait pas dû faire explicitement référence à Jérusalem. Le 4, le gouvernement israélien juge l'attitude américaine « honteuse » (5 et 6).

5. — Le gouvernement israélien proteste contre la prise de position française, approuvée, du 3 au 5, par chacun des membres de la C.E.E. (6 et 7).

5. — « La France ne conduit pas sa politique pour des intérêts, mais au nom des grands principes », affirme M. Giscard d'Estaing devant les Français du Qatar (6).

6. — M. Giscard d'Estaing obtient à Abou-Dhabi « la garanti des approvisionnements de la France en pétrole » et un ferme soutien à sa proposition de « trilogue » euro-afro-arabe (7).

7. — Les deux militants palestiniens assassins en 1978 d'Ezzedine Kalak, représentant à Paris de l'O.L.P., sont condamnés à quinze ans de réclusion criminelle. (Du 6 au 10.)

8. — M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., déclare au « Monde » que « M. Giscard d'Estaing a fait faire à l'Europe le premier pas vers un règlement au Proche-Orient » (9-10).

9. — La France et la Jordanie rappellent le droit de « tous les Etats de la région » à des « frontières sûres, reconnues et garanties » et réaffirment la nécessité d'associer l'O.L.P. aux négociations de paix (11).

16. — M. Menahem Begin, premier ministre israélien, déclare au « Monde » : « L'Europe devrait comprendre qu'un Etat gouverné par l'O.L.P. deviendrait une base soviétique au cœur du Proche-Orient » (18).

LES HESITATIONS DE L'EUROPE

4. — Les ministres de l'agriculture des Neuf, réunis à Bruxelles, se séparent sans avoir progressé sur les trois négociations en cours : le règlement de la « guerre du mouton » entre la France et la Grande-Bretagne, la réduction des dépenses de soutien à la production laitière et la fixation de contingents de production sucrière (5 et 6).

13. — « L'esprit même de la construction européenne est mis en question » par les revendications britanniques, déclare M. Giscard d'Estaing, en recevant M. Charles Haughey, premier ministre irlandais (14 et 15).

18. — Mme Margaret Thatcher menace de suspendre ses versements à la C.E.E. au titre de la T.V.A. si une solution « équitable » n'est pas trouvée pour réduire la contribution britannique au budget de la C.E.E. (20).

19. — Le gouvernement français rappelle son attachement « au système des ressources propres pour le financement de la Communauté » (20).

24. — La réunion du conseil européen, prévue pour les 31 mars et 1er avril à Bruxelles, est reportée aux 27 et 28 avril à Luxembourg, en raison de la crise gouvernementale italienne (25, 26 et 28).

24. — MM. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., et Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien, se rencontrent à Strasbourg pour promouvoir l'eurogauche (26).

27. — Le « franc vert » est dévalué de 3,7 %, ce qui revient à supprimer définitivement les montants compensatoires (M.C.M.) français (29).

FRANCE

3. — Le livre d'Anne et Pierre Rouanet, « les Trois derniers Chagrins du général de Gaulle », relance la controverse sur la responsabilité de Georges Pompidou dans le départ du fondateur de la Ve République (4, 5 et 6).

12. — « Le Canard enchaîné » publie sur l' « affaire des diamants » les documents sur lesquels il s'était appuyé pour mettre en cause MM. François et Jacques Giscard d'Estaing, cousins germains du président de la République (7 et 13).

13. — Le vote par le Sénat du projet de loi d'orientation agricole met fin à la session extraordinaire du Parlement, ouverte le 25 février (14).

15. — Pour compléter l'arsenal nucléaire français, les états-majors se déclarent favorables à un missile mobile sol-sol, monté sur un camion « banalisé », et à la bombe à neutrons (16-17).

17. — M. Alain Peyrefitte annonce que, contrairement à ce qu'il avait déclaré à l'automne, le projet de loi d'abolition partielle de la peine capitale ne sera pas discuté à la session de printemps (19).

19. — Mort de Marcel Boussac (22 et 23-24.)

L' « AFFAIRE MARCHAIS »

L'Express relance, le 7, la polémique sur l'attitude de M. Georges Marchais pendant la dernière guerre. Accusé d'avoir été volontaire du Service du travail obligatoire (S.T.O.) et d'être resté en Allemagne jusqu'en mai 1944, et non jusqu'en mai 1943 comme il l'a toujours affirmé, M. Marchais renouvelle ses dénégations et propose de comparaître devant un jury d'honneur en même temps que d'autres hommes politiques. Pour expliquer son ascension au sein du P.C.F., alors que son adhésion ne date que de mai 1947, le Nouvel Observateur *avance l'hypothèse selon laquelle M. Marchais aurait appartenu avant la guerre à l'appareil clandestin du parti. Après que, le 17, M. Valéry Giscard d'Estaing eut indiqué qu'il « désapprouve les attaques personnelles dirigées contre les hommes politiques », M. Georges Marchais dénonce, le 20, un « complot » contre le parti communiste et son « candidat présumé » à l'élection présidentielle de 1981. La polémique renaît lorsque* le Matin *affirme que M. Marchais a participé à un stage de formation à Moscou à la fin de 1955, alors que le secrétaire général déclare être allé pour la première fois en U.R.S.S. en janvier 1959 à l'occasion du vingt et unième congrès du P.C.U.S.*

23. — M. Valéry Giscard d'Estaing, définissant à Lyon la politique qu'il désire suivre, déclare : « J'entends bien me tenir à la ligne du juste milieu. » (25).

28. — Arrestation de plusieurs membres présumés des Brigades rouges italiennes et d'Action directe, un groupe responsable d'une douzaine d'attentats en France. A la suite de cette opération, qui a donné lieu à une coopération entre les polices française et italienne, la Cour de sûreté de l'Etat est saisie (à partir du 30-31).

29. — Mort de Charles Bignon, ancien député R.P.R. et familier de Jean de Broglie, assassiné le 24 décembre 1976 (1er avril).

VIE DES PARTIS

17. — La C.F.D.T. accuse le P.C.F. d' « ériger le mensonge en moyen politique » après des attaques contre MM. Mitterrand, Maire et Henry à propos de la guerre d'Algérie (18).

27. — M. Michel Debré quitte les journées parlementaires du R.P.R. après le soutien apporté par M. Claude Labbé, président du mouvement gaulliste, à la candidature de M. Jacques Chirac à l'élection présidentielle. (28 et 29).

30. — M. Pierre Mauroy apporte son soutien à M. Michel Rocard en vue de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle (1er avril).

ÉCONOMIE

9. — **LOGEMENT** : Une modification des conditions d'attribution du « 1 % patronal » limite l'accès des cadres aux prêts complémentaires accordés pour l'acquisition d'un logement (12 et 22).

12. — **TAUX D'INTERET** : Le taux de base des banques est porté de 12,5 % à 13,25 % (13).

19. — **MÉDECINS - SÉCURITÉ SOCIALE** : Après l'augmentation unilatérale des honoraires décidée par le principal syndicat de médecins, la C.S.M.F., les négociations sur l'élaboration d'une nouvelle convention sont rompues par les caisses d'assurance-maladie (13 et 20).

19 et 26. — **FAMILLES** : Adoption, en conseil des ministres, de trois projets de loi en faveur des familles nombreuses.

26. — **TAUX D'INTERET** : Le taux des livrets A des caisses d'épargne est porté de 6,5 % à 7,5 % (27 et 28).

ÉDUCATION

10-11. — La grève des enseignants du primaire est très suivie : les instituteurs protestent contre les mesures de « redéploiement » prévues pour la rentrée 1980 qui devraient se traduire par des fermetures de classes et des suppressions de postes (12).

12. — M. Pierre Merlin, président de l'université de Paris-VIII-Vincennes, annonce sa démission. La veille, des étudiants l'avaient séquestré pendant treize heures (13 et 14).

14. — Plusieurs manifestations d'étudiants ont lieu pour protester contre les restrictions de permis de séjour et l'institution d'un examen de « connaissance de la langue française » pour les étudiants étrangers (16-17).

19. — Une manifestation rassemble à Paris cinquante mille instituteurs opposés aux fermetures de classes. M. Beullac affirme le lendemain qu'il n'y aura pas d' « argent supplémentaire » pour l'éducation (21).

20. — Grève nationale dans le second degré à l'appel de cinq syndicats d'enseignants pour l'amélioration des conditions de travail (22).

21. — Grève des professeurs de l'enseignement privé qui réclament une réelle parité de leur situation avec celle des enseignants du secteur public (23-24).

26. — M. Pierre Tabatoni est nommé recteur de l'académie de Paris, en remplacement de M. Robert Mallet (27).

ENVIRONNEMENT

5. — Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) publie une « Stratégie mondiale de la conservation », qui propose aux gouvernements de tous les pays une nouvelle politique de gestion des ressources vivantes (7).

7. — Le « Tanio », pétrolier malgache qui transportait 26 000 tonnes de fuel lourd, se casse en deux au large de l'île de Batz, en Bretagne. 5 000 tonnes de fuel s'échappent et viennent souiller la Côte de Granit rose (du 8 au 22).

14. — L'enquête d'utilité publique sur le projet de centrale nucléaire de Plogoff s'achève après quarante-cinq jours marqués par des incidents violents entre forces de l'ordre et manifestants antinucléaires (16-17 et 18).

16. — En R.F.A., les « verts » obtiennent 5 % des voix aux élections régionales du Bade-Wurtemberg, ce qui leur permet de faire leur entrée au Parlement de Stuttgart (15 et 18).

23. — En Suède, les électeurs se prononcent à plus de 58 % en faveur de la poursuite du programme de construction de centrales nucléaires (25).

23. — Dans le golfe du Mexique, la fuite du puits de pétrole Ixtoc-I est colmatée : depuis le 3 juin 1979, 500 000 tonnes de pétrole se sont déversées dans la mer (27 mars et 2 et 3 avril).

CULTURE

2. — Mort de l'écrivain polonais Jaroslav Iwaszkiewicz (4 et 7).

3. — Publication du « Mauriac » de Jean Lacouture (7).

5. — Mort de Winifred Wagner, belle-fille de Richard Wagner et ancienne directrice du Festival de Bayreuth (7).

6. — Mme Marguerite Yourcenar est la première femme élue à l'Académie française. Elle succède à Roger Caillois. M. Michel Droit est élu au fauteuil de Joseph Kessel (8).

7. — Premier numéro de « Révolution », hebdomadaire lancé par le parti communiste (8).

18. — Mort d'Erich Fromm, philosophe et psychanalyste américain (19).

19. — L'inquiétude grandit pour les temples d'Angkor, qui ne sont plus entretenus depuis huit ans (20).

26. — Mort de Roland Barthes, auteur du « Degré zéro de l'écriture » et de « Mythologies » (28). (28).

26. — « Paris-Hebdo », hebdomadaire du groupe Expansion, interrompt sa parution (26).

30. — Mort du peintre Léon Zack (2 avril).

Radio-Télévision

Entretien avec M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la C.L.T. et président de R.T.L.

L'atout européen

MATHILDE LA BARDONNIE

M. JACQUES RIGAUD est entré le 1er janvier 1980 dans ses nouvelles fonctions d'administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion — poste qui était resté vacant depuis le départ de M. Christian Chavanon en octobre 1978.

Trois mois plus tard, la nomination à ses côtés de M. Jean Drucker, ancien directeur général de la S.F.P., devient effective. Trois mois à peine plus tard également a été annoncé le départ de M. Robert Boulay, rédacteur en chef et chef du service politique à R.T.L.

« Je suis arrivé ici, *dit M. Jacques Rigaud,* avec la conviction qu'il faut faire confiance aux équipes en place. Les problèmes ne sont pas des problèmes de personnes, mais bien de structures, autant au niveau de la gestion qu'en ce qui concerne les programmes. Les changements nécessaires seront faits dans la concertation et le respect des êtres. Il s'agit de donner ou de redonner sa chance à tout le monde. Toute la difficulté, ou presque, tient à la double nature de l'entreprise. Il y a d'une part la C.L.T. et, de l'autre, Ediradio, la société de droit français éditrice des programmes en langue française de R.T.L., qui n'est qu'une petite, ou une moyenne, entreprise, une filiale du groupe, parmi d'autres.

» La C.L.T. est une affaire de droit luxembourgeois. Si les dividendes de la compagnie sont touchés en majorité par les actionnaires français et belges le gouvernement luxembourgeois perçoit une redevance et l'impôt sur les bénéfices.

» La particularité du poste d'administrateur délégué tient au fait qu'il se trouve dépositaire du pouvoir exécutif dans un conseil d'administration dont le président est luxembourgeois. De plus, R.T.L., qui produit à la fois des programmes de radio et des programmes de télévision, produit ceux-là pour six pays différents de la Communauté européenne, et dans des langues différentes. Son audience quotidienne de trente-cinq millions de personnes place cette société au premier rang en Europe et explique que ses programmes aient un caractère international. Télé-Luxembourg n'est pas seulement la télévision du grand-duché, mais celle de l'est de la France et aussi de la Belgique (par l'intermédiaire du câble). C'est pourquoi son journal télévisé comporte un chapitre pour chacun de ces pays.

» Voilà, en résumé, toutes les raisons qui expliquent que le poste d'administrateur délégué se trouve être au lieu géométrique où se fait la synthèse. Il n'est pas seulement chargé d'être un manager, mais d'être autant qu'un gestionnaire le responsable de la créativité d'une société, cela à un moment où, avec, entre autres, la mise en place prochaine des satellites, les choix de développement sont décisifs. De plus, étant traditionnellement désigné pour présider Ediradio, il siège à Paris tout en étant en liaison constante avec le siège social à Luxembourg. Sa tâche consiste donc à arbitrer les équilibres tout en donnant des impulsions dans les différents domaines. Si l'ensemble des actionnaires ont donné leur accord sur mon nom c'est, je pense, plus en raison de mon expérience en matière culturelle et aussi dans les questions internationales européennes, car je ne suis ni professionnel de la gestion privée ni spécialiste de l'audio-visuel.

— *Qu'allez-vous suivre de plus près et choisirez-vous de vous préoccuper davantage de la télévision ou de la radio ?*

— Je fais partie d'une génération qui a été élevée par la radio, mais comme un père de famille ne pourrait dire de ses enfants qu'il préfère l'un à l'autre, je ne pourrais dire je préfère la télévision à la radio. Les deux médias sont complémentaires et auront toujours à redéfinir leur complémentarité. Avec la technologie, la fonction sociale actuelle de la télévision va être remise en cause. La conception de production centralisée d'un programme national vit ses derniers temps, tandis que la radio conservera durablement sa souplesse et sa vocation d'information instantanée, son rôle de service de relations sociales.

» A cet égard, Ediradio, avec son équipe de quatre cents personnes, n'est pas le principal problème. Ce qui va être important pour la C.L.T. sera de se développer dans tous les secteurs connexes — production, vidéo-cassettes, cinéma, — d'établir des articulations avec, par exemple, la presse écrite. De cette façon nous avons déjà instauré des liens avec la Gaumont. Le pluralisme culturel et la dimension européenne du groupe sont précisément des atouts dont il nous faudra jouer. Sa souplesse aussi.

— *En ce qui concerne plus spécifiquement la radio, R.T.L. souffre parfois de son étiquette de radio « populaire », et, si le dernier sondage l'a placée en tête, on a noté récemment un certain tassement de l'écoute.*

— Les sondages doivent nous servir de stimulant. Au dernier sondage, R.T.L. a retrouvé la première place à la tête de toutes les stations de radio de France. Mais nous vivons sur des formules d'il y a dix ans et il faudrait, pour répondre mieux aux aspirations potentielles du public, modifier la grille. Cela signifie prendre des risques, inventer une radio qui ne soit plus celle qui a correspondu à la sensibilité d'un moment. Nous disposons, par l'intermédiaire du courrier, des appels téléphoniques et des jeux, de tous les moyens de connaître le public.

» Je crois, pour ma part, beaucoup aux expériences « multimédias », la polyvalence (en matière d'écriture, de cinéma, de radio et de télévision) est un enrichissement — et aussi, ce qui est bon, une perpétuelle remise en cause.

» Vous parlez de radio populaire. L'expression ne me gêne pas. Mais « radio tous publics » me paraît plus exact et plus tonique. Je ne suis pas persuadé qu'il faille chercher à définir des « cibles » spécifiques, — comme envisage de le faire Radio-France — mais à viser un public indifférencié. Dans un pays où tout divise, où tout sépare — le journal que vous lisez, les loisirs que vous pratiquez ou l'entourage que vous fréquentez — les lieux où tous se retrouvent sont rares. Et la radio est peut-être une des dernières choses que des gens de conditions différentes écoutent de façon presque communautaire. Cela entraîne une responsabilité d'éducation, cela contraint au respect des opinions diverses. Cela implique un ton. Les modifications que nous étudions reposeront sur des changements de méthodes. Lorsqu'on a la chance de travailler avec une équipe de professionnels aussi expérimentés que ceux de R.T.L., on peut avoir confiance dans l'avenir. »

En un an, les auditeurs du Nord se sont familiarisés avec Radio-Quinquin

La voix de la C.G.T.

HUGUES HOTIER

M. Hugues Hotier, maître-assistant en sciences de l'information à Compiègne, a étudié le cas de Radio-Quinquin, la radio C.G.T. du Nord.

TOUT l'arrondissement de Douai (250 000 habitants) ne parle plus que de Radio-Quinquin ! L'arrondissement et bien au-delà puisque cette station radiophonique de la C.G.T., installée tout à côté dans les locaux de la mairie annexe d'Auby, est entendue à peu près dans tout le département du Nord, jusqu'à Dunkerque et Maubeuge, situées à une centaine de kilomètres et dans une grande partie du Pas-de-Calais. Tout le pays minier et industriel entend Radio-Quinquin. Entend et... écoute.

Les « Disques demandés » du dimanche matin connaissent un succès considérable. Un animateur amateur, parfois maladroit mais toujours bon enfant, annonce Edmond Tanière dans *En haut de cht'erril,* ou Willy interprétant sur fond d'accordéon *Des frites avec un p'tit pain.* On peut aussi entendre Simons et Line Dariel, des patoisants qui donnaient à Radio-Lille ses plus fortes écoutes avant que le centralisme administratif n'ait transformé cette station populaire en antenne de FR 3.

En modulation de fréquence, sur 90 MgH, le nord de la France, toutes opinions confondues, se retrouve dans cette radio de voisinage qui parle sa langue, qui a son accent, voire son patois. « *Une radio qu'on comprend bien... et qui nous comprend bien* », comme nous disait un ouvrier de Renault-Douai.

Mais les animateurs de Radio-Quinquin se défendent bien d'avoir voulu créer une radio locale, libre ou pirate. Ils sont avant tout la voix de la C.G.T. « *Nous ne sommes pas une radio libre. Nous ne faisons pas n'importe quoi. Nous sommes une radio de lutte* », affirme Jean-Jacques, l'un des responsables. Jean-Jacques, Ginette, René, Yvette, Daniel... la radio de la C.G.T. du Nord n'a que des prénoms.

L'aventure a commencé il y a un an. Le 18 mars 1979, Radio-Quinquin lançait sa première émission depuis Avion, cité minière du Pas-de-Calais ; le lendemain, l'émission était diffusée de Denain et le surlendemain de Lille. Première différence avec Lorraine-Cœur d'acier qui, le 17, s'était installée en « fixe » dans les locaux de la mairie de Longwy. L'avantage de l'émetteur mobile est qu'il est difficilement repérable. Son inconvénient réside dans sa faible puissance. Radio-Quinquin suivra donc l'exemple de Lorraine-Cœur d'acier et s'installera à Thiant, dans la région de Denain, là où les ouvriers d'Usinor luttent pour éviter le démantèlement de leur entreprise. Ce n'est pas un hasard : le berceau du nouveau-né se trouve entouré de sidérurgistes. Pour les responsables de l'union départementale C.G.T. c'est le « *black-out des médias* » sur la manifestation du 23 mars des sidérurgistes à Paris qui a « *donné le coup de pouce aux radios de la C.G.T.* » Début novembre, une véritable action de prise en main de l'information sera déclenchée par la C.G.T. au plan national et, dans son numéro 1 838, du 19 au 25 novembre 1979, *la Vie ouvrière* indique : « *Depuis plus de huit jours, six radios ont été mises en place par des organisations de la C.G.T. Les travailleurs ont ainsi la possibilité de faire connaître leurs préoccupations et leurs luttes.* » Le titre de cet article « En légitime défense », est repris par les responsables C.G.T. du Nord qui s'estiment « *en légitime défense face à une radio nationale orientée* » et qui pensent que les tracts et le quotidien régional *Liberté* ne constituent plus des vecteurs suffisants pour la riposte. Alors, Radio-Quinquin s'installe, à demeure, dans les locaux de la mairie annexe d'Auby.

Le succès

Un émetteur assez puissant pour « arroser » deux départements, mais dont on ne tient pas à livrer les caractéristiques à l'enquêteur, deux mille disques donnés par des sympathisants, une table et des chaises de salle à manger, quelques micros, une cafetière — nous sommes dans le Nord, — un réfrigérateur offerts par des militants et, dans un coin de la pièce, sans séparation, la technique : voilà le décor du studio.

La règle d'or est le bénévolat. Vingt-cinq personnes environ assurent les huit heures quotidiennes d'émission. Parmi elles, deux journalistes salariés par la C.G.T. ont été mis à la disposition de Radio-Quinquin à temps partiel. Tous deux viennent de la presse écrite. La période de démarrage étant considérée comme achevée, l'union départementale a repris sa rédactrice, mais *la Tribune des mineurs* a laissé le sien. Dans cette radio où l'amateurisme n'a d'égal que l'enthousiasme, des militants s'essaient au journalisme, dépouillant la presse et préparant les bulletins d'informations. D'autres, faisant fonction d'animateurs, se chargent des variétés et de la culture. Car le contenu des émissions de Radio-Quinquin s'articule autour de trois pôles et de deux missions. Trois pôles qui sont autant de rubriques dans lesquelles on pourrait classer les productions de Radio-Quinquin : informations, culture — et particulièrement culture régionale, — variétés. Les variétés ont la partie belle le samedi et le dimanche, jours où l'on émet sans interruption de 9 heures à 17 heures. Mais elle ne sont pas absentes pour autant des trois tranches horaires des jours de semaine : 6 h.-9 h., 11 h.-14 h., 17 h.-19 h. Des horaires qui, on le voit, correspondent aux disponibilités des gens qui occupent un emploi.

Car, et ils le répètent constamment, les responsables de Radio-Quinquin n'entendent pas animer une radio locale de distraction. On est sourcilleux sur ce point. « *Nous ne sommes pas une radio fourre-tout* », affirme René. Et de donner un exemple qui montre la différence avec Lorraine-Cœur d'acier. La radio de la C.G.T. lorraine admet que tout le monde puisse venir prendre la parole et diffuser ses idées à l'antenne. Il en est de même à Radio-Quinquin, mais le visiteur — ou l'invité — est avisé qu'un responsable C.G.T. exposera, en contrepartie, le point de vue du syndicat sur la question. C'est peut-être ce qui explique que si peu de gens, hormis les militants, aient jusqu'ici répondu aux invitations de l'union départementale. Si Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud se sont exprimés sur l'antenne de L.C.A., le secrétaire d'Etat Jacques Legendre — maire de Cambrai, à 25 kilomètres de l'émetteur, — n'a pas répondu à l'offre de la C.G.T. Pas plus d'ailleurs que les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais du parti socialiste. Nombreux sont, en revanche, les militants qui viennent prendre part à des débats.

Trois rubriques quant au contenu, mais aussi deux objectifs clamés bien haut à longueur d'émission : « donner la parole aux travailleurs » — et d'après les responsables, de plus en plus aux travailleurs eux-mêmes plutôt qu'à leurs représentants — et « encourager et faire connaître les luttes et les revendications ». Ces mots sont un leit-motiv et on les entend à tout propos, et même hors de propos.

Radio-Quinquin a un an et l'on s'interroge sur son avenir, tout étonné qu'elle ait vécu si longtemps. Le parti socialiste ne se prive pas de rappeler comment Radio-Riposte mourut le jour de sa naissance et tire des conclusions politiques. Ainsi, dans un tract diffusé le 29 février par la section de Dechy, ville voisine de Douai, peut-on lire : « *Cette collusion du P.C.F. et du pouvoir est manifeste au niveau des radios libres Rappelez-vous ; dès la première émission, les locaux du parti socialiste, à Paris, sont dévastés par les forces de police tandis que, malgré de prétendues menaces, Radio-Quinquin ou Radio-Acier ne sont pas inquiétées : ce sont des mairies communistes qui les abritent.* »

Sur les antennes de Radio-Quinquin, on s'insurge devant cette suspicion et l'on demande publiquement si le P.S. regrette que le gouvernement n'ait pas encore envoyé de C.R.S. On rappelle que cinq responsables de Radio-Quinquin ont été entendus par le service régional de police judiciaire de Lille. Une seule question leur a été posée : « *Reconnaissez-vous avoir participé à des émissions de radio ?* » Ils ont refusé de répondre et de signer la déposition. Il n'en demeure pas moins que la question est curieuse. Leur reproche-t-on d'avoir organisé des émissions de radio ou d'y avoir participé ? Si c'est bien la participation qui est en cause, il faudra aussi entendre Françoise Giroud. Un juge des référés a refusé d'accéder à la requête d'un employeur qui voulait interdire l'écoute de Radio-Quinquin dans la cantine de son entreprise. Motif : ce n'est pas parce que l'émission est illégale que l'audition l'est aussi... Peut-être parce qu'ils ont trop attendu, les pouvoirs publics semblent maintenant s'enliser dans l'imbroglio juridique.

L'homme de la rue ne comprendrait d'ailleurs pas que l'on fasse taire une voix qui lui semble de plus en plus familière et qu'on a laissé parler pendant un an. Et Radio-Quinquin, n'en déplaise à ses responsables et à ses animateurs, est bien en train de devenir, même si elle reste le moyen d'expression des revendications de la C.G.T., une radio locale. Et c'est sans doute ce qui explique son succès. On attendait on souhaitait des radios locales, Radio-Quinquin est arrivée. Plus vite que prévu par les administrations, qui en sont encore au stade du projet. Dans le Nord comme dans l'Est, le monopole a cessé d'exister de fait.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER
★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Madame et son cow-boy

DE H. C. POTTER
Lundi 14 avril
T.F. 1, 14 h 25

Une « comédie américaine » victime des caprices du producteur Samuel Goldwyn (pour une fois bien mal inspiré), qui épuisa plusieurs scénaristes et changea le metteur en scène en cours de tournage. Cow-boy aux prises avec Merle Oberon — trop sage pour son rôle fantaisiste, — Gary Cooper a l'air de se demander ce qu'il fait là-dedans.

Drôle de frimousse

DE STANLEY DONEN
Lundi 14 avril
A 2, 15 heures

★ *Le monde new-yorkais de la mode et la découverte par les Américains d'un Paris comme il n'en existe que dans les films hollywoodiens. Cette comédie chantante et dansante est filmée d'une manière sophistiquée, dans le style des photographies de Richard Avedon, qui fut conseiller technique aux images. Elle n'a pas la grâce de* Chantons sous la pluie, *mais Fred Astaire danse comme un dieu et Audrey Hepburn est bien piquante en cover-girl sortant de la chrysalide d'une libraire, très intellectuelle et mal fagotée, de Greenwich Village.*

Le Prince et la Danseuse

DE LAURENCE OLIVIER
Lundi 14 avril
TF 1, 20 h 30

★ *Unique entreprise — qui n'eut pas grand succès, — d'une maison de production créée par Marilyn Monroe avec le photographe Milton Greene. Venue tourner à Londres, la star américaine fut à couteaux tirés avec son metteur en scène et partenaire Laurence Olivier. Il avait joué la pièce de Terence Rattigan au théâtre avec Vivien Leigh, et snoba Marilyn à l'écran. Et, pourtant, Marilyn s'en est bien tirée. Jolie, pétillante, drôle et spirituelle, elle anime cette comédie guindée d'une brève rencontre entre un prince balkanique et une danseuse de revue au moment du couronnement de George V, en 1911.*

La Valise

DE GEORGES LAUTNER
Lundi 14 avril
FR 3, 20 h 30

Tribulations, dans les pays arabes du Proche-Orient, d'un agent secret israélien caché dans une malle et « protégé » par un agent secret français. Mireille Darc convainc sans peine les adversaires politiques de faire l'amour plutôt que la guerre et se fait championne de l'antiracisme dans ce vaudeville pacifiste, qui brocarde tout le monde sans vouloir vexer personne.

Duel au soleil

DE KING VIDOR
Mardi 15 avril
FR 3, 20 h 30

★★ *Un western épique conçu par David O. Selznick pour mettre sa femme, Jennifer Jones, en vedette. Dans un rôle de métisse amoureuse de Gregory Peck, fils dévoyé d'un propriétaire texan, King Vidor fit de cette actrice consciencieuse, mais jusque-là banale, un volcan d'érotisme, de passion et de violence. Six ans plus tard, il la dirigea de la même manière fascinante dans* Ruby Gentry (la Furie du désir). *Duel au soleil est une œuvre lyrique, l'une des plus belles de King Vidor, même si Selznick en a « supervisé » le tournage. Sur un fond historique de l'Ouest des années 1880, deux êtres en marge vivent un amour destructeur dans la fougue et le délire, jusqu'à la stupéfiante scène finale.*

La Course à l'échalote

DE CLAUDE ZIDI
Jeudi 17 avril
TF 1, 20 h 30

★ *De Paris à Brighton, Pierre Richard se mêle à la troupe de l'Alcazar pour retrouver une mallette volée par des travestis. Le pittoresque parisien du moment apporte un nouveau condiment aux vieilles recettes du burlesque. On trouve là du mouvement, des gags inattendus et d'autres éprouvés, mais que Claude Zidi utilise habilement dans un comique qui doit plus à l'image qu'au dialogue. Il arrive à Pierre Richard d'imiter Buster Keaton et les Marx Brothers.*

Gueule d'amour

DE JEAN GREMILLON
Jeudi 17 avril
FR 3, 20 h 35

★★ *Jean Gabin et Mireille Balin, le couple de* Pépé le Moko, *dans un drame de l'amour sans conventions romanesques, sans « destin métaphysique » ni mythologie du mauvais garçon. Aux antipodes du « réalisme poétique » de Duvivier et Carné, Grémillon — grand cinéaste français trop méconnu — s'est attaché à la vérité humaine, sociale, psychologique des personnages, au réalisme du quotidien. Si les personnages appartiennent bien aux années 30, la sobriété de la mise en scène, le « classicisme » du style, font que le film n'apparait pas vieilli, ni daté.*

Hibernatus

D'EDOUARD MOLINARO
Dimanche 20 avril
TF 1, 20 h 35

★ *Louis de Funès voit arriver chez lui un godelureau de vingt-cinq ans, conservé dans les glaces du Groenland depuis le début du siècle. C'est le grand-père de sa femme (Claude Gensac, bien sûr !), mais il se croit toujours en 1905 et prend celle-ci... pour sa mère. Sur cette situation cocasse (une pièce de Jean Bernard-Luc), Molinaro a construit un film qui tente d'échapper — avec plus ou moins de bonheur — au théâtre, mais dont la drôlerie tient au jeu de Louis de Funès, déchaîné, rageur, délirant au milieu des quiproquos qui le font tourner en bourrique.*

Prix de beauté

D'AUGUSTO GENINA
Dimanche 20 avril
FR 3, 22 h 35

★ *René Clair, qui devait réaliser ce film, fut remplacé par l'Italien Augusto Genina. Des scènes avaient été tournées en muet lorsqu'arriva le parlant. On ajouta une sonorisation et des scènes parlées en quatre langues (allemand, anglais, français, italien) pour quatre versions. Doublée par Hélène Regelly dans la version française, Louise Brooks a perdu une bonne partie de la magie qu'elle avait dans* Loulou *et* Trois pages d'un journal *de Pabst. Pourtant, si l'on peut créditer Genina d'un certain réalisme social pour cette histoire d'une dactylo à laquelle un prix de beauté apporte une gloire factice, le film n'a d'intérêt que par la présence de cette actrice si merveilleusement photogénique qui prend, en femme aliénée par un rêve dérisoire, une douloureuse intensité.*

A VOIR

Le bonheur et la mort

DOCUMENTAIRE : LE TEMPS DES CATHEDRALES
Lundi 14 avril
A 2, 21 h 40

Tant pis pour ceux qui n'ont pas la couleur. Tant pis aussi pour ceux qui n'ont qu'un écran de dimension médiocre, parce que cet épisode ne l'est pas, lui, loin de là, et qu'il est haut en couleur. C'est même, dans cette série de neuf émissions de haut vol, cette série qui restitue, si l'on peut dire, ses neuf dimensions au temps des cathédrales, le moment le plus fort peut-être, le plus surprenant, le plus éclatant. L'épisode précédent, « Le tournant du quatorzième siècle » laissait craindre un peu d'essoufflement, une fin de course ennuyeuse, délayée. « Le bonheur et la mort » est un vrai régal. Il réveille.

Peut-être parce qu'il renouvelle des émerveillements de l'enfance, avec ses preux, ses chevaliers et ses dames à chapeau pointu, ses tournois, toute cette imagerie qui fait du Moyen Age une imagerie de conte de fées pour l'enfant (qui faisait, parce que Goldorak est passé depuis). Mais aussi parce qu'il s'agit justement d'images, d'images qui furent — « Très riches heures », xylographies — un peu de ce qu'est aujourd'hui la télévision, messagère d'illusions.

Dans les émissions précédentes (les siècles précédents), la caméra cherchait à mettre en boîte, entières ou en détails, de vastes constructions. Des cathédrales, des fresques, de grands objets sculptés qu'il fallait parfois aller chercher haut. L'échelle s'est modifiée. Ce sont maintenant des bijoux, des univers entiers lovés sur un éclat d'ivoire, et surtout ces « Très riches heures du duc de Berry » qui donnent à la lumière de l'écran une vertu neuve, un luxe formidable de couleurs et de minutie, une « mise en page » éblouissante. Et pendant ce temps-là, il y a la peste... — F. E.

Unique en son genre

QUATRE GENERAUX POUR UNE VILLE : BERLIN
Mardi 15 avril
TF 1, 21 h 30.

Trente-cinq ans ont passé : Berlin reste toujours ce corps étrange dont un des bras, isolé, ignore l'autre bras et les deux jambes. Une ville déchirée, au passé chargé de passions, de grandeurs, de fureurs, d'étrangetés aussi. On accède, à Berlin, si l'on vient du monde occidental, par un long corridor qui traverse l'Allemagne de l'Est. Emprunter cette voie donne droit à trois des quatre secteurs de la ville, celui des Français, avec leurs chars et leur général, celui des Britanniques, avec leurs chars et leur général, celui des Américains, avec quoi ? Avec leurs chars et leur général. Le quatrième secteur, séparé par un mur (1961) excessivement célèbre, et tout ce qu'il faut pour le garder, s'appelle Berlin-Est, l'ancien secteur des Soviétiques, qui n'en gardent pas moins leurs chars et leur général. A l'Ouest, on essaye d'oublier le mur et l'on y parvient assez bien. A l'Est, la légende (et pour une bonne part la vérité) veut que chacun souhaite passer le mur, et y parvienne parfois. Drôle de ville, drôle de vie : l'émission de Bernard Saint-Jacques tente d'en faire, en une heure, le portrait. Au cas où cette situation provisoire aux allures trop éternelles s'avérerait effectivement provisoire à la suite d'on ne sait quel miracle, ou d'on ne sait quelle catastrophe. — F. E.



Tranche de vie

CINEMA 16 : « IL ME FAUT UN MILLION »
Mercredi 16 avril
FR 3, 20 h 30.

Lui, chauffeur de taxi, la trentaine ou la quarantaine (on ne sait pas trop bien), un peu d'estomac déjà, plutôt « aidant », capable même de donner un coup de main à un client. Elle, vingt-quatre ans, des cheveux courts, sympathique aussi, pas compliquée, des petits boulots par-ci par-là, rien de fixe. Denis et Marianne s'aiment, ils vivent ensemble (depuis quelque temps) et retapent un pavillon de banlieue qu'ils ont visiblement chargé de leurs rêves de campagne. Ils l'ont même acheté, ils se sont endettés, mais quelle importance puisque, enfin, c'est le bonheur.

Un « petit bonheur » sans folie mais plein de simplicité et de chaleur humaine. Gérard Chouchan a un « regard » sur les gens, il aime les bistrots sans style, les boulangeries qui ont encore du marbre, les rideaux qu'on soulève, la France plutôt honnête qui roule en 2 CV, qui peut vous prendre au cœur ou provoquer de l'aversion. Cette France, il la montre, mais ce n'est pas cela qu'il raconte ; il raconte comment tout cela bascule, comment un type tranquille devient un... assassin, comment cela peut arriver. La malchance (un accident de voiture), des témoins à charge, un retrait de permis de conduire, le chômage, le cercle fermé des emprunts et des dettes, on ne peut plus faire face, le « petit rêve » s'écroule. A qui la faute ? Chouchan ne polémique pas — quoiqu'on devine ce qu'il dénonce, — il reste dans la « tranche de vie », la notation. C'est très bien joué (par Jacques Denis et Catherine Therouenne), sans esbrouffe, avec justesse de ton. Il manque cependant à ce film une « dimension ». — C. H.

Lundi 14 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- **12 h 15 Réponse à tout.**
- **12 h 35 Midi première.**
- **13 h Journal.**
- **13 h 35 Emissions régionales.**
- **13 h 50 Croque-vacances.** Joe chez les fourmis ; 13 h. 57, Bricolage ; 14 h. 1, Variétés ; 14 h. 6, Infos nature ; 14 h. 19, Arago X 001.
- **14 h 25 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.** Cinéma : « Madame et son cow-boy ». Film américain de H. C. Potter (1938), avec G. Cooper, M. Oberon, P. Kelly, F. Knight, M. Todd, H. Kolker (N., rediffusion). *La fille fantasque d'un sénateur, candidat à l'élection présidentielle, rencontre, en Floride, un cow-boy auquel elle fait croire qu'elle a à sa charge un père alcoolique et quatre sœurs.* 15 h. 55, Variétés ; 16 h. 20, Cet héritage qui est le nôtre : regards sur les musées de France ; 17 h. 25, Une vie, une musique : Claude Debussy ; 17 h. 47, A votre service.
- **18 h TF 4.**
- **18 h 30 Un, rue Sésame.**
- **19 h C'est arrivé un jour.** Untel père et fils.
- **19 h 10 Une minute pour les femmes.** Le cours préparatoire : des difficultés, on peut vous aider.
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 30 Cinéma : « le Prince et la Danseuse ».** Film anglais de L. Olivier (1957), avec M. Monroe, L. Olivier, S. Thorndike, J. Spencer, R. Wattis, E. Knight. *Venu à Londres pour les cérémonies du couronnement de George V, le grand-duc régent de Carpathie invite à souper une danseuse de revue, dont il croit la conquête facile. La danseuse lui réserve bien des surprises.*
- **22 h 25 Questionnaire : Le hussard de la technologie.** Emission de J.-L. Servan-Schreiber. Avec M. Jean-Luc Lagardère, P.-D.G. de Matra.
- **23 h 25 Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- **12 h 5 Passez donc me voir.**
- **12 h 30 Série : La part des ténèbres.**
- **12 h 45 Journal.**
- **13 h 35 Emissions régionales.**
- **13 h 50 Face à vous.**
- **14 h Aujourd'hui madame.** Le prêt-à-porter été 80.
- **15 h Cinéma : « Drôle de frimousse ».** Film américain de S. Donen (1956), avec A. Hepburn, F. Astaire, K. Thompson, M. Auclair, R. Flemyng, V. Gibson (rediffusion). *Une libraire de Greenwich Village est métamorphosée en étincelante « cover-girl » par la directrice d'une revue de mode et un photographe qui tombe amoureux d'elle.*
- **16 h 45 Récré A 2 spécial vacances.** Harold Lloyd ; Satanas et Diabolo.
- **17 h 20 Fenêtre sur... la médecine.** Les économies de la santé.
- **17 h 50 Récré A 2 (suite).** Les Bubbles ; Mia-Mia O ; Le livre de la semaine (*Sybilline et la betterave*) ; Albator.
- **18 h 30 C'est la vie.**
- **18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 Top club.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Magazine : Question de temps.** Le temps de vivre : l'heure et la chaîne.
- **21 h 40 Document : Le temps des cathédrales.** Le bonheur et la mort. *(Lire notre sélection.)*
- **22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.**
- **23 h 25 Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- **18 h 30 Pour les jeunes.** Hebdo jeunes ; le lièvre et la tortue.
- **18 h 55 Tribune libre.** Comité de liaison de l'athéisme.
- **19 h 10 Journal.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 55 Dessin animé.** L'ours Paddington.
- **20 h Les Jeux.**
- **20 h 30 Cinéma public : La valise.** Film français de G. Lautner (1973), avec M. Darc, M. Constantin, J.-P. Marielle, M. Galabru, Amidou, R. Dalban (Rediffusion). *Grillé à Tripoli, un agent secret israélien se cache dans une malle-armoire qu'un de ses collègues français doit ramener à Paris comme « valise diplomatique ». Le voyage est semé d'embûches.*
- **22 h 05 Journal.**

Mardi 15 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- **12 h 15 Réponse à tout.**
- **12 h 30 Midi première.**
- **13 h Journal.**
- **13 h 45 Croque-vacances.** Joe chez les fourmis ; 13 h. 53, Bricolage ; 13 h. 57, Variétés ; 14 h. 2, Infos-magazine ; 14 h. 9, Arago X 001.
- **14 h 15 Les après-midi de TF 1.** Le regard des femmes, d'E. Ruggieri. Etre à la « une » ; 14 h. 33, Dramatique : *Frères de sang,* réalisation W. W. Wallroth ; 16 h. 4, Variétés ; 16 h. 8, Regard des femmes sur la société (le coup de foudre) ; 16 h. 34, Chant et contre-chant ; 16 h. 54, Mardi-guide ; 17 h. 14, Livres-services ; 17 h. 37, Variétés ; 17 h. 41, Cuisine.
- **18 h TF 4.**
- **18 h 30 Un, rue Sésame.**
- **18 h 55 C'est arrivé un jour.** Le fou de l'Everest.
- **19 h 10 Une minute pour les femmes.** La 6e : menace de redoublement ; pouvez-vous refuser ?
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 40 Les inconnus de 19 h 45.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 30 Variétés : La forêt magique.** Avec Chantal Goya.
- **21 h 30 Documentaire : Quatre généraux pour une ville : Berlin.** Réalisation B. Saint-Jacques. *(Lire notre sélection.)*
- **22 h 30 Les grandes expositions : Mucha.** Commentaires de G. Lacambre et Marc Bascou, conservateurs au Musée d'Orsay.
- **23 h Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- **10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**
- **12 h 5 Passez donc me voir.**
- **12 h 30 Série : La part des ténèbres.**
- **12 h 45 Journal.**
- **13 h 35 Emissions régionales.**
- **13 h 50 Face à vous.**
- **14 h Aujourd'hui madame.** Les cantines scolaires.
- **15 h Emissions pédagogiques.** Au fil des mailles ; La carrosserie.
- **16 h Récré A 2 spécial vacances.** Le prince et le pauvre (deuxième partie).
- **17 h 20 Fenêtre sur...** Le pèlerinage d'Armanath.
- **17 h 50 Récré A 2 (suite).** Les Bubblies ; Papivole ; Discopuce ; Les quat'z'amis ; Mes mains ont la parole (l'histoire du petit chien Poum).
- **18 h 30 C'est la vie.**
- **18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19 h 20 Top club.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 40 Les dossiers de l'écran : « la Taupe ».** De John Irvin, avec A. Guiness, A. Knox, I. Bannen. *Premier épisode d'un feuilleton américain adapté du roman de John Le Carré : l'histoire d'un agent double installé au quartier général de l'Intelligence Service à Londres.*
- **22 h Débat : Espions en sommeil.** Avec MM. C. Melnik, le général Walter, ex-directeur adjoint de la C.I.A., H. Carmel, journaliste, V. Kostov et A. Guerin, journaliste et écrivain.
- **23 h 30 Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- **18 h 30 Pour les jeunes.** Les couleurs du temps.
- **18 h 55 Tribune libre.** Association nationale de sauvegarde des adolescents.
- **19 h 10 Journal.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 55 Dessin animé.** L'ours Paddington.
- **20 h Les Jeux.**
- **20 h 30 Cinéma pour tous : Duel au soleil.** Film américain de K. Vidor (1946), avec J. Jones, G. Peck, J. Cotten, L. Barrymore, H. Marshall, L. Gish, W. Huston, C. Bickford (Rediffusion). *Dans les années 1880, au Texas, une jeune métisse aimée de deux frères se laisse séduire par le plus jeune qui devient un hors-la-loi et avec lequel elle vit une passion destructrice.*
- **22 h 35 Journal.**

Mercredi 16 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- **12 h 15 Réponse à tout.**
- **12 h 30 Midi première.**
- **13 h Journal.**
- **13 h 35 Les visiteurs du mercredi.** De C. Izard. Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Le tableau bleu ; 14 h. 10, La bataille des planètes ; 14 h. 33, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., Les aventures de Black Beauty ; 15 h. 24, Spécial dix-quinze ans ; 15 h. 25, La petite science ; 16 h. 39, Les infos ; 16 h. 57, La main rouge ; 17 h. 22, Studio 3.
- **18 h 10 Magazine : auto-mag.**
- **18 h 30 Un, rue Sésame.**
- **18 h 55 C'est arrivé un jour.** Grâce aux hirondelles.
- **19 h 10 Une minute pour les femmes.** Fin de 5e, élève essoufflé ? Vers une formation professionnelle.
- **19 h 15 Tirage du Loto.** (Et 19 h. 50.)
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Dramatique : Le neveu de Rameau.** De Diderot, réalisation C. Santelli, avec M. Bouquet, T. Bilis, D. Mirson. *(Lire notre sélection.)*
- **22 h 5 La rage de lire.** Magazine de Georges Suffert. *Histoire vécue du peuple chrétien,* de J. Delumeau ; *la Cuisine d'Emmaüs,* de S. Bonnet ; *Histoire et Foi,* de P. Chaunu ; *l'Homme protestant,* de J. Garrisson-Estèbe.
- **23 h Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- **10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**
- **12 h 5 Passez donc me voir.**
- **12 h 30 Série : La part des ténèbres.**
- **12 h 45 Journal.**
- **13 h 35 Emissions régionales.**
- **13 h 50 Face à vous.**
- **14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.**
- **15 h Série : Vivre libre.** L'odyssée d'Elsa.
- **16 h 10 Récré A 2.** Wattoo-Wattoo ; Les Bubblies ; Marabout-d'ficelle ; La panthère rose ; Zeltron ; Les hologrammes ; Albator ; Sport ; Popeye.
- **18 h 10 On we go.**
- **18 h 30 C'est la vie.**
- **18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 Top club.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Variétés : Palmarès 80.**
- **21 h 50 Magazine sportif : Grand stade.** Portrait de Michel Platini ; les Boucaniers ; le raid alpin.
- **22 h 45 Document de création : Appelez-moi Ferdinand.** *Des fragments de* Nord *et de* Guignol's band, *de Louis-Ferdinand Céline, adapté par Gérard Follin et Claude Duneton, qui prouvent ici qu'on peut donner dans le genre « documentaire littéraire » sans imposer le pire ennui.*
- **23 h 30 Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- **18 h Travail manuel.** Le plombier-chauffagiste.
- **18 h 30 Pour les jeunes.** De truc en troc ; les croquemitaines.
- **18 h 55 Tribune libre.** Cercles universitaires.
- **19 h 10 Journal.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 55 Dessin animé.** L'ours Paddington.
- **20 h Les jeux.**
- **20 h 30 Cinéma 16 : Il me faut un million.** Téléfilm de G. Chouchan et P. Defrance. *(Lire notre sélection.)*
- **22 h Journal.**

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 14 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Sam et Sally ; 21 h., *Madame X...,* film de D. Lowell Rich.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : L'homme de l'Atlantide ; 21 h. 5, *la Lumière d'en face,* film de G. Lacombe.
- TELEVISION BELGE : 20 h., L'écran témoin : *Monsieur Papa,* film de Ph. Monnier, suivi d'un débat à 21 h. 30 ; 23 h., Vidéographie : France Tour détour deux enfants, de J.-L. Godard. — *R.T.B. bis :* 20 h. 35, Théâtre wallon : *Intre Deu Euwes,* pièce de R. Duhautbois, interprétée par le cercle Art et Plaisir de Céroux-Mousty.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, A bon entendeur : la consommation en question ; 20 h. 30, Face au sport : Indianapolis ; 21 h. 25, Les clés du regard : Simone Mohr ; 22 h. 30, Concours Eurovision de la chanson française.

MARDI 15 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : L'homme qui valait trois milliards ; 21 h., *l'Héritier,* film de Ph. Labro.
- TELE MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 21 h. 5, *l'Idole d'Acapulco,* film de R. Thorpe.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *l'Homme brun,* téléfilm de F. Charles ; 21 h. 30, Elémentaire, mon cher Einstein. — *R.T.B. bis :* 19 h. 55, Formule 2 (variétés) ; 21 h. 5, The Muppet show ; 21 h. 30, Le monde du cinéma ; 22 h. 20, Création Super-8.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric ; 20 h. 10, Spécial cinéma : Gros plan sur Simone Signoret ; 20 h. 50, Le Club du cinéma, avec P. Grimault ; 22 h. 10, Bibliothèque et discothèque.

MERCREDI 16 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *Un shérif à abattre,* film de C. J. Padget.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Cirques du monde ; 21 h. 5, *Hardi Pardaillan,* film de B. Borderie.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Feuilleton : La conquête du ciel ; 20 h. 55, Minute papillon ; 21 h. 55, L'homme et la musique, avec Y. Menuhin. — *R.T.B. bis :* 19 h. 55, Championnats du monde de danses latino-américaines (Eurovision en différé de Suisse) ; 21 h. 10, Grand prix Eurovision de la chanson 1980 ; 22 h. 40, Arts hebdo.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric ; 20 h. 10, *les Assassins de l'ordre,* film de M. Carné ; 21 h. 55, Football.

JEUDI 17 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Starsky et Hutch ; 21 h., *Jumbo, la sensation du cirque,* film de Ch. Walter.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Drôles de dames ; 21 h. 5, *Scott Fitzgerald,* film de G. Schaefer.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *le Bagarreur,* film de W. Hill ; 21 h. 45, Le carrousel aux images. — *R.T.B.* bis : 19 h. 55, *le Chevalier à la rose,* opéra de R. Strauss ; 20 h. 20, Document : Liège de 1900 à 1940 et Liège aujourd'hui.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Temps présent : Vietnam (magazine d'information) ; 21 h. 10, Angoisses, avec un téléfilm de M. Taylor : *Un assassin à chaque tournant ;* 22 h. 15, L'antenne est à vous ; 22 h. 45, Cyclisme : la Flèche wallonne.

VENDREDI 18 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Sauve qui peut ; 21 h., *la Ligne de démarcation,* film de Cl. Chabrol.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La chute des aigles ; 21 h. 5, *la Bête à l'affût,* film de P. Chenal.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre : hebdomadaire d'informations ; 21 h. 15, *Un jour pour mon amour,* film de J. Herz. — *R.T.B. bis :* 21 h. 5, Feuilleton ; la Taupe ; 22 h. 20, Inter-Wallonie.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric ; 20 h. 10, La lucarne ovale, avec Jules Beaucarne et ses musiciens ; 21 h. 55, *l'Hiver,* film d'H. Storck (extrait de *la Symphonie paysanne*).

SAMEDI 19 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Hawaii 5-0 ; 21 h., Concours Eurovision de la chanson, avec les sœurs jumelles Sophie et Magali, qui représenteront le Luxembourg avec la chanson « Papa Pingouin ».
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Kung-Fu ; 21 h. 5, *les Chasseurs de diamants,* film de D. de Villiers.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 30, The Muppet show, avec Charles Aznavour ; 21 h., Grand prix Eurovision de la chanson 1980.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Concours Eurovision de la chanson 1980 ; 22 h. 40, Football ; 23 h. 40, Rock-falast Festival.

DIMANCHE 20 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La petite maison dans la prairie ; 21 h., *les Caïds,* film de R. Enrico.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La grande vallée ; 21 h. 10, *Horizons sans fin,* film de J. Dréville.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés : chansons à la carte ; 21 h. 15, *Enlèvement par procuration,* téléfilm de C. Allen.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Maigret et le fou de Bergerac,* film d'Y. Allégret, d'après G. Simenon ; 21 h. 20, Des yeux pour entendre ; 22 h. 10, Vespérales.

Jeudi 17 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
La surdité chez les personnes âgées.
14 h Wickie le Viking.
14 h 25 Croque-vacances.
Joe chez les fourmis ; 14 h. 34, Bricolage ; 14 h. 40, Variétés ; 14 h. 44, Le tour du monde des marionnettes ; 14 h. 51, Infos-magazine ; 15 h. 10, Variétés ; 15 h. 19, Arago X 001 ; 15 h. 35, Le petit prince orphelin.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le nourrisseur de punaises.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Une classe-clef : la 3e.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Les visiteurs.
No 3.
Réalisation M. Wym, avec J.-M. Flotats, B. Kramer, A. Grisales, P. Valota...
21 h 30 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
L'industrie américaine, le poids du passé ; L'offensive japonaise ; J.-P. Girardier, des nuages sur le solaire ; La crise : le boom des industries pour faire peau neuve ; Le salon des cadeaux d'entreprise.
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La part des ténèbres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le Salon des arts ménagers.
15 h Série : Vivre libre.
Elsa en danger.
16 h L'invité du jeudi : Alexis Weissenberg.
17 h 20 Fenêtre sur... Poésie au pluriel.
Poésie au présent.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies ; Mes mains ont la parole ; Satanas et Diabolo ; Je veux être.. boulanger.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée au partis politiques.
Le R.P.R.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « la Course à l'échalote ».
Film français de C. Zidi (1975), avec P. Richard, J. Birkin, M. Aumont, A. August, H. Deus, L. Rego, C. Dauphin, P. Cambo.
Une ténébreuse affaire de mallette dérobée par des travestis d'un cabaret parisien transforme un fondé de pouvoir de banque, ennuyeux aux yeux de sa petite amie anglaise, en intrépide chasseur de voleurs.
22 h 10 Magazine : Zig-zag.
De Teri Wehn Damish. Quatre adresses pour Viollet-le-Duc.
En marge d'expositions nombreuses et de colloques spécialisés, une autre réhabilitation de l'architecte-restaurateur.
22 h 40 Magazine : Première.
I Musici, avec Pina Carminelli, interprèteront : *Symphonie en sol majeur*, de Vivaldi; *Concerto en ré majeur*, de Locatelli et *Sonate no 6 en ré majeur*, de Rossini.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules : A l'écoute de la terre.
18 h 55 Tribune libre.
Le R.P.R.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (Cycle Jean Gabin) : « Gueule d'amour ».
Film français de J. Grémillon (1937), avec J. Gabin, M. Balin, R. Lefevre, M. Deval, J. Aymé, H. Poupon, J. Marken, P. Labry, R. Cass (N. Rediffusion).
Un homme, habitué aux succès féminins lorsqu'il était sous-officier de spahis à Orange, devient, rendu à la vie civile, le jouet d'une femme entretenue, pour laquelle l'amour n'est qu'un caprice.
21 h 55 Journal.

Vendredi 18 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Wickie le Viking.
14 h 15 Croque-vacances.
Joe chez les fourmis ; 14 h. 24, Bricolage ; 14 h. 28, Variétés ; 14 h. 35, Infos-nature ; 15 h., Le tour du monde des marionnettes ; 15 h. 5, Variétés ; 15 h. 10, Arago X 001 ; 15 h. 20, Dramatique : *Philippe le petit.*
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
L'« U 31 ».
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les brevets techniques : à quoi ça sert ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : « Un amour exemplaire ».
De Maurice Horgues, réalisation P. Sabbagh, mise en scène de J. Ardouin. Avec P. Pradier, M. Damien, C. Magnet, G. Caudron.
22 h 30 Expressions.
Mariano Fortuny, au-delà de l'éphémère ; Bonjour les petits enfants ; Un Américain à Angers ; « La « Fantastique » à Carvin ; Archi-sculpture.
23 h 40 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La part des ténèbres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Qu'en pensez-vous ?
15 h Série : Vivre libre.
Mort d'un chasseur.
16 h Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... les potentats.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Médecins de nuit.
Disco.
21 h 35 Apostrophes.
Avec le temps...
Avec MM. J. Anglade *(la Bonne Rosée)*, L. Ferré *(Testament phonographe)*, Mmes K. Berriot *(Parlez-moi de Louise)*, C. Stéphane *(Une poignée d'eau... dit-il)*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Godard) : « France tour détour deux enfants ».
(Lire notre sélection.)

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Douze pour l'aventure : Des livres pour nous ; Bricolopédie : l'automobile.
18 h 55 Tribune libre.
La FEN (Fédération de l'éducation nationale).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 V3 - Le Nouveau Vendredi : Bombe française : « Un petit coin de parapluie ».
Enquête de Jean Lefèvre.
21 h 30 Variétés : Quand la chanson s'habille en Nord.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Que faire du bassin d'Arcachon ?

Samedi 19 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 La cuisine légère.
Comment utiliser peaux d'orange et de pamplemousse.
12 h 45 La vie commence demain.
Forum.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Chapeau melon et bottes de cuir (no 3) ; 14 h. 44, Un nom en or (et à 15 h. 40, 17 h. 5 et 17 h. 57) ; 14 h. 50, Vingt-Quatre Heures du Mans moto ; 15 h. 20, Plume d'élan ; 15 h. 25, Découvertes TF 1 ; 15 h. 44, Maya l'abeille ; *16 h. 8, Ardéchois cœur fidèle* ; Le magazine de l'aventure ; 17 h. 50, Avec des idées, que savez-vous faire ?
18 h 10 Trente millions d'amis.
Les échos de l'amour ; Le chat angora.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Spécial Caméra au poing : safari en Alaska, présenté par Ch. Zuber.
21 h Variétés : Concours Eurovision de la chanson.
En direct du Palais des congrès de La Haye, réalisation Théo Ordenan.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Les moins d'vingt et les autres.
18 h 10 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Aéroport 2000.
Charter 2020.
22 h 5 Suivez Lecoq.
23 h Documentaire : Les carnets de l'aventure.
Cariba-Cariba.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête ; Poèmes en images : animaux sauvages.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Télé-film : « Exo-Man ».
Réal. R. Irving. Avec D. Acrroyd, A. Schedeen.
Un professeur de physique, paralysé à la suite d'une sauvage agression, s'invente une combinaison qui le rendra mobile.
22 h Journal.
22 h 20 Hollywood-U.S.A. : Judy Davis.

Dimanche 20 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Les 24 Heures du Mans à moto.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle (Paris-15e).
Prédicateur : le Père Stan Rougier.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Sports première.
Arrivée des Vingt-Quatre Heures du Mans moto ; Football (tirage au sort des quarts de finale) ; Cyclisme (Liège-Bastogne-Liège) ; Hippisme (tiercé en différé).
16 h 30 Les rendez-vous du dimanche.
Emission de M. Drucker et R. Grumbach.
17 h 50 Série : Commissaire Moulin.
19 h 25 Les animaux du monde.
Amours et naissances dans un aquarium.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « Hibernatus ».
Film français d'E. Molinaro (1969), avec L. de Funès, C. Gensac, O. de Funès, B. Alane, M. Kelly, P. Préboist, E. Demay, Y. Vincent, A. Alane (rediffusion).
Un homme, hiberné au Groenland depuis 1905, est retrouvé et ramené à la vie. Se croyant toujours à la « Belle Epoque », il prend sa petite-fille pour sa mère. Le mari de celle-ci, un industriel très nerveux, manque de devenir fou.
21 h 50 Concert.
Symphonie no 2 de Brahms, par l'Orchestre de Paris sous la direction de D. Barenboïm.
22 h 25 Les grandes expositions : Monet.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
11 h 45 On we go.
12 h Concert.
En liaison avec France-Musique.
Symphonie liturgique de Honegger, par l'Orchestre national de France, direction N. Marriner.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Colorado.
Les longues cornes.
14 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 45 Des animaux et des hommes
16 h 35 Série : Un juge, un flic.
Carré de vilains.
17 h 45 Majax : Passe-passe.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La taupe.
No 2.
De John Irvin, avec A. Guiness, A. Knox, I. Bannen.
La profession d'agent double vue par le romancier John Le Carré.
21 h 35 Pièce lyrique : « Porporino ».
D'après le roman de D. Fernandez, réalisation A. Flederick. Avec J. Bowman, B. Brewer, D. Emilfork, B. Chatelier, etc.
(Lire notre sélection.)
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images de Tunisie.
10 h 30 Mosaïque.
La tradition du tissage dans les Aurès ; Variétés avec : F. Bouaziz, A. Belgacem, M. Zmirli, Fatene, Anissa et Hilmi.
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
Récital Maria Callas (Spontini, Verdi, Rossini, Bellini).
17 h 40 Jeu : Tous contre trois.
Brocéliande ou le royaume de Merlin.
18 h 40 Viollet-le-Duc.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Laurel et Hardy.
Deux marins en vadrouille.
20 h 20 Dessin animé.
Mister Magoo.
20 h 30 Les grandes villes du monde : Rome.
Réal. J. Cazenave.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 :
L'arbre de vie.
22 h 35 Cinéma de minuit (Cycle le patrimoine) : Prix de beauté.
Film français d'A. Genina (1929-1930), avec L. Brooks, G. Charlia, J. Bradin, H. Bandini, A. Nicolle, Y. Glad (N. Rediffusion).
Une dactylo parisienne gagne un prix de beauté qui lui tourne la tête. Lassée d'une vie trop terne auprès de son mari ouvrier d'imprimerie, elle se laisse tenter par le mirage du cinéma.

A VOIR

Excellent Diderot

THEATRE :
LE NEVEU DE RAMEAU
Mercredi 16 avril
TF 1, 20 h 35

C'est merveilleux à lire *le Neveu de Rameau*. Merveilleux d'esprit et d'intelligence. Diderot l'encyclopédiste, Diderot le philosophe, Diderot le railleur a condensé là toutes ses idées, tout son humour, pour traiter de choses aussi sérieuses que la création artistique, le bonheur de l'homme ou sa raison d'être sur terre. Il est aussi beaucoup question de... « la vertu » au au cours de ce dialogue imaginaire entre l'auteur et le personnage de musicien à la fois charmant, cynique et paresseux qu'il a choisi pour interlocuteur, pour faire-valoir. Les deux hommes qui se sont retrouvés au café de la Régence — où Diderot aimait à se rendre en habitué — s'affrontent, se narguent : ils discutent et poussent au bout les théories.

Dans cette adaptation télévisée de leur joute oratoire, rien n'est gommé : Claude Santelli a filmé en réalisateur respectueux des textes, de la réthorique. Surtout il a choisi deux comédiens excellents. Teddy Bilis s'est déguisé en Diderot, sans peine vu son âge. Il a été professeur à l'école d'art dramatique de la rue Blanche pendant trente ans et, visiblement, le rôle du philosophe un peu moralisateur n'était pas pour lui déplaire.

Quant à Michel Bouquet, il est Michel Bouquet, parfait. Déjà il avait joué au théâtre le personnage du neveu de Rameau — un rôle créé par Pierre Fresnay. Il a insisté ici sur le côté clown, fantaisiste, un peu anarchiste et surtout paradoxal de ce raté sympathique qui au vingtième siècle serait rangé parmi « les marginaux ». Si l'on connaît la retenue, la précision de Bouquet, on s'amuse encore plus. Et, surtout, on se dit que, décidément, il est un grand acteur.

M.-L. B.

Le premier et le dernier mot

FRANCE TOUR
DETOUR DEUX ENFANTS
Vendredi 18 avril,
A 2, 23 h 45

Nous retrouvons Camille, Arnaud, les enfants, Betty et Albert, les présentateurs, et Robert Linard, le journaliste invisible. Camille est punie et recopie cinquante fois la même phrase, à la demande de sa maîtresse : « *Violence et grammaire.* » A Arnaud, rentré de l'école, Robert Linard apporte 10 000 F en billets de banque. Enfin, Camille, dans sa chambre, écoute du Mozart, et Godard alias Linard l'interroge sur « pouvoir et musique ».

Betty commente pour le téléspectateur : « *Il y a quelque chose qui est difficile, que je remarque seulement maintenant. Avec nos questions, on a l'air de vouloir toujours le dernier mot, alors que c'est le premier qu'on veut, et si le deuxième ne vient pas souvent, c'est parce qu'on est trop seul à faire ce genre de travail. Alors, le premier mot, comme il est seul, il devient le dernier et on a l'air de vouloir avoir raison... Vous n'avez pas l'air d'accord, on en reparlera.* » Prochain (et dernier épisode) de cette série de Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville le 25 avril. — Cl. D.

Cinq visages, une personnalité



RECITAL MARIA CALLAS
Dimanche 20 avril
FR 3, 16 h 40

On avait dit d'abord qu'il n'existait pratiquement aucun document filmé sur Maria Callas, sinon de brefs flasches d'information ; on s'en indignait et on avait raison : certains se demandaient même comment d'habiles producteurs n'avaient pas su deviner la valeur que pourraient acquérir de tels documents. N'est-ce pas là l'exemple le plus étonnant de la spéculation mise en difficulté par un art qui s'évanouit juste à temps pour accéder à la dimension d'un mythe ? C'est qu'en effet les disques ne restituent qu'une partie de ce qui faisait de la Callas une chanteuse hors du commun ; cela, tous ceux qui l'ont vue sur scène s'accordent pour le dire et il faut bien les croire.

Mais des miracles se produisent parfois quand on ne les attend plus et la télévision allemande a retrouvé le film d'un concert du 15 mai 1959, à Hambourg, où Maria Callas interprétait un air de *la Vestale*, un extrait de *Macbeth* et un autre de *Don Carlos*, de Verdi, le fameux air de Rosine du *Barbier de Séville* et celui d'Imogène dans *le Pirate*, de Bellini. Sans costume ni mise en scène, elle réapparaîtra ainsi telle qu'elle était au faîte de sa carrière dans un programme assez divers pour mettre en valeur toutes les facettes de son art : cinq héroïnes, cinq visages, cinq voix, mais une même personnalité. C'était là peut-être son véritable secret. — G. C.

Les castrats de Naples

SPECTACLE LYRIQUE :
PORPORINO
Dimanche 20 avril
A 2, 21 h 35

Le roman de Dominique Fernandez, qui obtint le prix Médicis il y a six ans, fit grand bruit : ce panégyrique des castrats napolitains du dix-huitième siècle, l'apologie de leurs voix, dont l'auteur écrit qu'« *elles possédaient une rondeur, quelque chose de moelleux comme un poids de chair mêlée indissolublement à leur transparence* » et qu'« *elles donnaient aux femmes renversées dans leur fauteuil et pamées en les écoutant l'impression de faire l'amour avec celles-ci* ».

Le livre était si enthousiaste et si éblouissant que Bernard Lefort a eu l'idée, l'été dernier, de faire monter au Festival d'Aix-en-Provence une adaptation dialoguée de cette page d'histoire de la musique. (*le Monde* du 24 juillet 1979.) Il a invité l'Orchestre de Lille, dirigé par Ralf Weikert, et, surtout, les deux artistes qui seuls aujourd'hui peuvent prétendre rappeler quels exploits pouvaient accomplir les castrats italiens. Il s'agit de James Bowman, la haute-contre anglais, et de Bruce Brewer, *tenor di grazia*. Leurs vocalises sont autant de prouesses et, même si la poésie du livre ne transparaît pas vraiment, ce spectacle lyrique ne laissa personne indifférent. C'est sa retransmission intégrale, fidèle, qui est ici proposée. Il est dommage qu'aucune liaison ne soit assurée avec France-Musique pour cette diffusion. — M.-L. B.



Pédagogie

LA MUSIQUE DE PIANO DE SCHUBERT
Du lundi au vendredi
France-Musique, 9 heures

Rien qu'avec ses vingt et une sonates, ses impromptus, ses moments musicaux et ses œuvres à quatre mains, Schubert aurait rempli sans peine les cinq émissions du « Matin des musiciens ». Mais les programmateurs de France-Musique répugnent à utiliser ce genre d'expédient. A ces pages tirées miraculeusement d'un oubli qui semblait irrémédiable il y a vingt ans viendront se joindre des sonates de Beethoven et de Schumann, le *Konzerstück* de Weber et des études de Chopin. On entendra aussi la *Symphonie inachevée* sous la direction de Bruno Walter et la *Grande symphonie en ut* par Karajan.

C'est Jean-Pierre Derrien, le savant analyste que les auditeurs du matin connaissent bien, qui évoquera successivement le piano avant Schubert, les musiques mondaines et formelles, l'inachèvement et d'autres aspects plus mystérieux encore de l'œuvre du « petit champignon », devenu sylphe ou archange. Comme certaines pages particulièrement méconnues gagnent à être réentendues, on admirera avec quel soin la *Fantaisie* de Mozart, programmée le lundi, sera reprise le jeudi après-midi, le *Voyage d'hiver* diffusé en partie le mardi après-midi reviendra le mercredi matin Enfin on retrouvera samedi *Rosamonde*, présenté le mardi Ce que dans la langue radiophonique de naguère on appelait des doublons devient ici un véritable outil pédagogique, et il ne serait pas étonnant que dans un avenir plus ou moins proche celui dont on ne connaissait *la Truite* que par l'intermédiaire des Frères Jacques soit l'invité permanent de bien des familles françaises, où on l'appellera Franz, tout simplement. — G. C.

Hommage à Maïakovski

LE TOMBEAU DE MAIAKOVSKI (1893-1930)
Vendredi 18 avril
France-Culture, 20 heures

Le 14 avril 1930, Maïakovski se tirait une balle dans la tête, laissant sur lui une lettre où il écrivait : « *Camarade, gouvernement, ma famille, c'est Lili Brik, maman, mes sœurs et Veronica Polonskaïa. Si tu leur rends la vie possible, merci.* » Et encore ces mots : « *Je meurs, n'en accusez personne. Et pas de cancan. Le défunt avait ça en horreur.* » Voilà : cela fait déjà cinquante ans. Et l'on sait comment, depuis, à travers les grands procès, entre autres, l'image du poète révolutionnaire fut déformée et corrigée officiellement.

En hommage, Francis Crémieux évoque avec Claude Frioux et Antoine Vitez la rencontre de Maïakovski avec celle qui fut sa compagne : Lili Brik, morte l'été passé à l'âge de quatre-vingt-six ans et qui était la sœur d'Elsa Triolet. Lili Brik était venue à Paris en 1975 à l'occasion d'une intéressante exposition consacrée à l'inventeur des fenêtres Rosta. « *Ce procès-verbal des trois années les plus dures de la lutte révolutionnaire exprimé par des taches de couleur et le bruit des mots d'ordre.* » Mais Maïakovski était aussi journaliste, caricaturiste, acteur, scénariste. Mais surtout il était écrivain. Il faut écouter les témoignages inédits diffusés au cours de cette rétrospective.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 25, Bloc-notes économique de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., J.-P. Pineau ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F.

13 h. 30, Visas, par C. Villers et M. Desbarbat ; 15 h., Annie Cordy et Claude Chebel ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie ; Henri Troyat (mardi), Evelyne Demey (mercredi), Léo Ferré (jeudi), André Giraud (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public : François Ceyrac, le 16).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., C. Barbier ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, I. Leval ; 8 h. 45, A vos souhaits, avec S. Collaro et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Show-Time, de J. Martin ; 16 h. 30, Bon appétit, la France ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal de J.-C. Dassier.

19 h. 30, Boom Hollywood, de Y. Hegann ; 20 h. 30, Chlorophylle, de M. Abraham ; 22 h. 40, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h. 10, Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) : 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 10, A. Prossard ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapuis.

18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 22 h., Le journal d'E. Pellet et « Leader » ; 0 h., W.R.T.L., avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 8 h. 40, J.-P. Foucault ; 11 h., Le million avec M. Denisot ; 12 h., Starmidi ; 13 h. 30, Quitte ou double ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 15, Enquête sur une vedette ; 15 h. 45, Toute la vérité ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., Capsule, avec M. Tosca et C. Borde ; 21 h., Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire.

LE WEEK-END
SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : L'Algérie (le 12) ; La bande à Bonnot (le 19) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., J. Artur et M. Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas et Brigitte ; 9 h., Le journal de P. Lescure ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 13 h., Europe-Midi ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs, de F. Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec F. Diwo.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu, J.-P. Lecat (le 12) ; 14 h., W.R.T.L., Disco-show, de B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 8 h. 15, L'événement de la semaine, avec M. Ulimann ; 9 h., La grille musicale ; 11 h., Chouette-club ; 12 h., Télé-match ; 13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P. Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h. 30, Musique classique.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon : 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine, avec Y. Mourousi ; 18 h., Spectacle Inter : 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam-parade, d'A. Francis ; 23 h. 5, Inter-danse, de J. Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 8 h. 35, C'est dimanche, de Christian Morin et Brigitte ; 12 h. 30, Europe midi dimanche ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hégann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30 Europe-soir ; 19 h., Le club de la presse : J. Lecanuet (le 13), F. Mitterrand (le 20) ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, L'interview-événement ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hébey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre de P. Elegel ; 22 h. 15, W.R.T.L., Hit-parade des clubs avec B. Schu ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 9 h. 30, J. Amadou ; 10 h., Banco, avec P. Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 13 h. 50, Le hit-parade des 45 tours avec J. Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B. Spindler et P. Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33 tours ; 20 h. 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P. Saint-Germain.

Lundi 14 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne ; à 8 h. 32, La France vue de mes villages.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Traité d'héraldique.
10 h. 45, Le texte et la marge : « les Humeurs de la mer », de Vladimir Volkoff.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : Les anamorphoses.
14 h. 45, Un livre, des voix : « la Soif » de Jean Pouget.
14 h. 47, Bureau de contact.
15 h., Centre de gravité : La presse peut-elle être garante de la moralité publique ?
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un journaliste.
16 h. 50, Actualité : Les temps modernes de Charlot durent-ils encore ?
17 h. 32, Semaines musicales internationales d'Orléans.
18 h. 30, Feuilleton : « les Chardons du Baragan », d'après Panaït Istrati.
19 h. 30, Présence des arts : Le martyre de saint Sébastien.
20 h., « la Femme ovale », de B. Roca. Avec C. Laborde, M. Rayer et B. Devoldère ; « Nato morto », de J. Bocquet. Avec P. Michael, F. Giret, P. Santini, etc.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Terres célestes et dieu du mal.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Sortie de secours.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens, jusqu'à vendredi : musique de piano de Franz Schubert, œuvres de Mozart, Beethoven et Weber. *Lire notre sélection.*
12 h., Musique de table : œuvres de Brubeck et Bernstein ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Le métier de facteur d'orgues ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques. Les chants de la terre : Pionniers des enregistrements ; 14 h. 30, Musique de chambre : œuvres de Tartini, Oberthur, Sor, Sikhra, Glinka, Mendelssohn, Martinu et Mihalovici ; 15 h. 30, Opéra : « le Freischütz » (Weber), avec E. Grummer, L. Otto et O. Schock, dir. J. Keilberth.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Les chasseurs de son.
20 h. 30, Concert (Saison internationale des concerts de l'U.E.R.) : « Quatuor », opus 108 (Chostakovitch), « Quatuor en ré majeur » (Tchaïkovski), « Quatuor en ut majeur no 3 » (Beethoven), par le Quatuor à cordes du Grand Orchestre symphonique de la R.T.V. soviétique.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le vingtième siècle ; 23 h. 5, Les solistes français : « Trio » (Ravel), « Fantaisie sur Carmen » (F. Borne), « Méditation de Thaïs » (Massenet), par G. Pludermacher.

Mardi 15 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne ; à 8 h. 32, La France vue de mes villages ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, La matinée des autres : Le matin calme.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... le professeur Jean Bernard.
11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans, avec le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.
12 h. 5, Agora : « Métamorphoses de la civilisation ».
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Neige de printemps » et « Chevaux échappés », de Y. Mishima.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Les Médicis à Florence.
17 h. 32, Semaines musicales internationales d'Orléans (le Théâtre musical des Ulis).
18 h. 30, Feuilleton : « les Chardons du Baragan », d'après Panaït Istrati.
19 h. 30, Science : Embryologie de l'œil et de la vision.
20 h., Dialogues avec... F. Braudel et P. Chaunu : « Longue durée et histoire du monde ».
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec G. Besançon.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : œuvres de Fields, Chopin et Schubert.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Le métier de facteur d'orgues ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques. Les chants de la terre : pionniers des enregistrements ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Musique du haut Moyen Age : Guillaume de Machaut : « le Voir Dit » ; 16 h., Patrice Solortino : « Prisons » ; 16 h. 15, Schubert, ses élèves, ses amis : « Nonet », « Sonate » et « Lieder » (F. Lachner), « Lied auf dem Strome » et « Danses » (Schubert), « Sérénade », opus 11 (Brahms).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven : « Vingt-quatrième sonate A Thérèse », avec W. Yankoff ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert (cycle symphonique), en direct du Grand Auditorium, à Paris : « Concerto pour hautbois et orchestre » (R. Strauss), « la Muse et le Poète » (Saint-Saëns), « Symphonie no 39 » (Mozart), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec J. Vandeville (hautbois), P. Amoyal (violon) et E. Peclard (violoncelle).
23 h., Ouvert la nuit : « Penthée » (Philippe duc d'Orléans) ; 23 h. 30, Les concerts du Domaine musical : « Domaines » (Boulez), « Trajectoires » (Amy), « Etude III » (Eloy), « Opéra de voyage » (Jolas), « Ondes espaces mouvants » (Mefano), « Archipel III » (Boucourechliev) ; 1 h., Douces musiques : œuvres de F. Decruck, Arrieu, Milhaud, P. Bartholomée, Cecconi, Philidor et Gervaise.

Mercredi 16 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne ; à 8 h. 32, La France vue de mes villages
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : Foire internationale du livre pour enfants de Bologne.
11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans.
12 h. 5, Agora : « Métamorphoses de la civilisation ».
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Histoire sérieuse et drolatique de l'homme sans nom », de F. Tristan.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Autour de la sexualité.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (Rome).
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un ingénieur en aéronautique.
16 h. 50, Actualité : « l'Aventure de l'archéodrome sur l'autoroute ».
17 h. 32, Semaines musicales internationales d'Orléans, avec le Divertimento Ensemble.
18 h. 30, Feuilleton : « les Chardons du Baragan », d'après Panaït Istrati.
19 h. 30, La science en marche : Microsystèmes linguistiques et langagiers.
20 h., La musique et les hommes : Villiers de l'Isle-Adam et Wagner.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relation, façon d'en parler.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : « Sonates » « Symphonies no 8 Inachevée » (Schubert), dir. B. Walter.
12 h., Musique de table : « Manfred », ouverture (Schumann), « Scherzo, capriccioso », « Dyby byla kosa » (Dvorak) ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Le métier de facteur d'orgues ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Microcosmos : 14 h. 10, Œuvres pédagogiques ; 14 h. 30, Kaléidoscope : musique traditionnelle iranienne ; « Tango argentin » (A. Piazzola), « Intermezzi » (Brahms), « Iberia » (Albeniz), « Voyage d'hiver » (Schubert) et extraits de « Carmina Burana » ; 15 h. 30, Jeu des énigmes ; 15 h. 45, Pêle-mêle infos ; 16 h., Galerie de portraits : les rois prussiens ; 16 h. 30, Les grotesques de la musique ; 17 h. 45, Haute infidélité.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Saison lyrique (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Andréa Chénier », opéra en quatre tableaux (Umberto Giordano), avec M. Slatinaru, J. Taillon, B. Antoine, C. Bergonzi, A. Protti, J.-Ch. Benoit, le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. N. Santi.
23 h. 30, Ouvert la nuit : « Lamentation » et « Suite no 1 » (Froeberger), « Sonates polonaises » (Telemann), « Symphonie » (Golabek), « Sonate » (J.-Ch. Bach), « Concerto pour violoncelle » (Monn) ; 1 h., Douces musiques : Beethoven, Schumann et Mendelssohn.

Jeudi 17 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne ; à 8 h. 32, La France vue de mes villages ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag à G. Ferrière et Y. Leduc : Chemins de nulle part.
11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans.
12 h. 5, Agora : Métamorphoses de la civilisation.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Saint-Sauveur de Manosque.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Des mouches et des hommes », d'A. Bay.
14 h. 47, Départementale à Dijon : Le docteur Etienne-Jules Marey.
16 h. 50, Actualité : Le Musée des sciences.
17 h. 32, Semaines musicales internationales d'Orléans.
18 h. 30, Feuilleton : « les Chardons du Baragan », d'après Panaït Istrati.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les poumons face à l'environnement.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « le Babil des classes dangereuses », de V. Novarina. Avec P. Abecassis, Y. Arcanel, N. Barentin, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Benjamin Fondane.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Sonates de Schubert et extrait de « Voyage d'hiver », avec H. Hotter.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Le métier de facteur d'orgues ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musique en plume : Œuvres d'Auber, Smetana, Geltner, C.M. Ziehrer, Heinz Kiessling et J. Strauss ; 14 h. 30, Wagner d'après son journal intime ; 15 h. 30, Répertoire choral : J. Brahms, H. Wolf, A. Petterson et A. Weber ; 16 h. 45, Grands solistes : Robert Casadesus interprète Mozart, Beethoven, Schumann, Ravel et Debussy.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de l'auditorium 106) : œuvres de Gesualdo, Monteverdi et Rossi, par l'Ensemble de l'Ile-de-France ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert : « Concerto pour flûte en ré mineur » (C.P.E. Bach), « Sérénade viennoise no 4 en ut majeur » (Mozart), par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. G. Armand, avec M. Debost, flûte.
21 h., Prestige de la musique (en direct de la salle Pleyel). Soirée de musique française : « Estampes » (Debussy), avec J.-Ph. Collard, piano, et des œuvres de H. Duparc, Baudelaire, Lecomte de Lisle, Bonnières ; « Chansons de don Quichotte » (J. Ibert), avec R. Van der Meer, baryton, et R. Jansen, piano ; « Quintette pour piano et cordes en fa mineur » (C. Franck), par le Quatuor Bernède et J.-Ph. Collard.
23 h., Ouvert la nuit : « Psyché » (Franck), « l'Apprenti sorcier » (Dukas), « le Rouet d'Omphale » (Saint-Saëns), « Mort et transfiguration (R. Strauss), « Vischerad » (Smetana), « les Hussites » (Dvorak) ; 1 h., Jazz forum.

Vendredi 18 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne ; à 8 h. 32, La France vue de mes villages.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Echec à Bonaparte », de G. de Disbach.
11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Belle Fiole », de D. Rosadoni.
14 h. 47, Un homme, une ville : Charles Fourier à Paris.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique : Autour d'Erik Satie.
18 h. 30, Feuilleton : « les Chardons du Baragan », d'après Panaït Istrati.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Le peuplement de la Chine archaïque.
20 h., « le Tombeau de Maïakovski », poèmes lus par Antoine Vitez. (*Lire notre sélection.*)
21 h. 30, Black and blue : Aux alentours du vaudou, avec C. Humblot.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Sonates de Schubert et Beethoven et « Symphonie no 9 en ut » (Schubert), dir. Karajan.
12 h., Musique de table : Œuvres d'Arriaga, Philidor et Boccherini ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Le métier de facteur d'orgue ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Les chants de la terre : Pionniers de l'enregistrement ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Mélodies populaires et anciennes d'Espagne et œuvres de F. Garcia-Lorca, M. de Falla ; 15 h. 45, J.-S. Bach ; « Concerto en ré mineur pour piano », « Concerto pour piano no 4 en la majeur », « Choral prélude Ich Ruf zu Dir » ; 16 h. 30, « Symphonie no 7 » (Brückner) et « X Plus » (G. Reibel).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands : « Musique concertante » (B. Blacher), « Concerto pour violon et orchestre no 7 » (Mozart), « Symphonie no 8 » (Dvorak), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. G. Wich, avec T. Zehetmair, violon.
22 h. 15, Ouvert la nuit : « Sonate à Thérèse » (Beethoven) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Félix Weingartner à Paris : « Concerto no 3 » (Beethoven) enregistré en 1939, « Suite en ré pour orchestre » (J.-S. Bach) enregistré en 1939 ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : le T.N.P.

Samedi 19 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Médecine générale.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec Bernard Lamarche-Vadel.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980 : les Maîtres chanteurs ».
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h. 5, L'arc de crise.
16 h. 20, Livre d'or : Quatuor Janacek.
17 h. 30, Pour mémoire : Nuits magnétiques (Jean Rhys).
19 h. 30, La R.T.B. présente : « la Lettre brouillée » (Georges Bataille, ou la divination de la mer).
20 h., « A la gloire d'Egoli », histoire d'une famille sud-africaine, par S. Prontea. Avec V. Feyder, F. Wagner, M. Thierry, etc.
22 h., Ad lib.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale.
7 h. 40, Concert promenade : Œuvres de Bellini, Schubert, Wieniawsky, Stolz, Lehar, Milloeker, J. Strauss, Nabdal ; 8 h. 30, « Requiem », extraits (Cimarosa).
9 h., Samedi (en direct du studio 119). Magazine de Jean-Michel Damian : l'air du temps de la musique à travers l'actualité du disque.
16 h., Concert donné au Printemps musical en 1979 par le Quatuor Via Nova : « Quatuor no 7 » (D. Milhaud), « Mini Quatuor » (Y. Claoue), « Quatuor no 15 » (H. Villa-Lobos), « Grande Fugue » (Beethoven).
17 h. 15, Ouverture : Présentation de la semaine du matin des musiciens (Cherubini) et du concert du matin des musiciens (Schubert).
20 h. 5, Concert : « Concerto pour violon et orchestre » (Tchaïkovski), « Concerto pour orchestre » (Bartok), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. L. Maazel, avec G. Kremer, violon.
23 h., Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? Les bêtes en musique, par D. Boulanger ; 1 h. 15, Festival de Royan 1978 : Sinopoli, Bancquart et Radulescu.

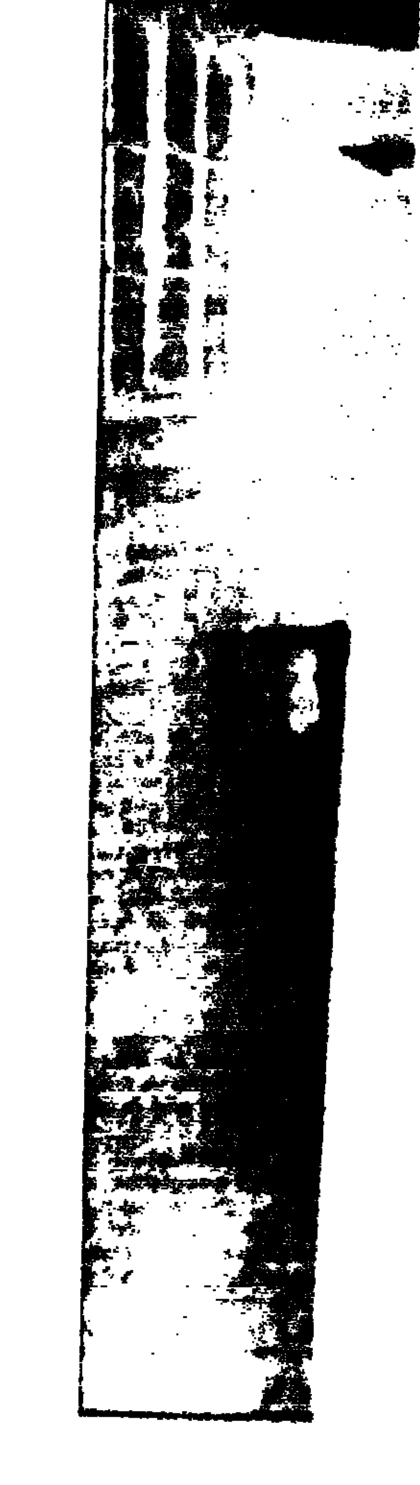
Dimanche 20 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h., Messe à la cathédrale de Laval.
11 h., Regards sur la musique : Ohana.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre (Festival estival de Paris 1977). Avec J. Bowman, haute-contre et G. Malcolm, clavecin.
14 h., La Comédie-Française présente « Tartuffe », de Molière, mise en scène de J.-P. Roussillon.
16 h., Récital de piano, par L. Alix. Œuvres de Busoni, Beethoven, Debussy.
17 h. 30, Rencontre avec... Tran Van Khé.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Maurice Blanchard ou le témoin escamoté.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « les Bains ».
23 h., Musique de chambre : Chopin, Roger, Abell.

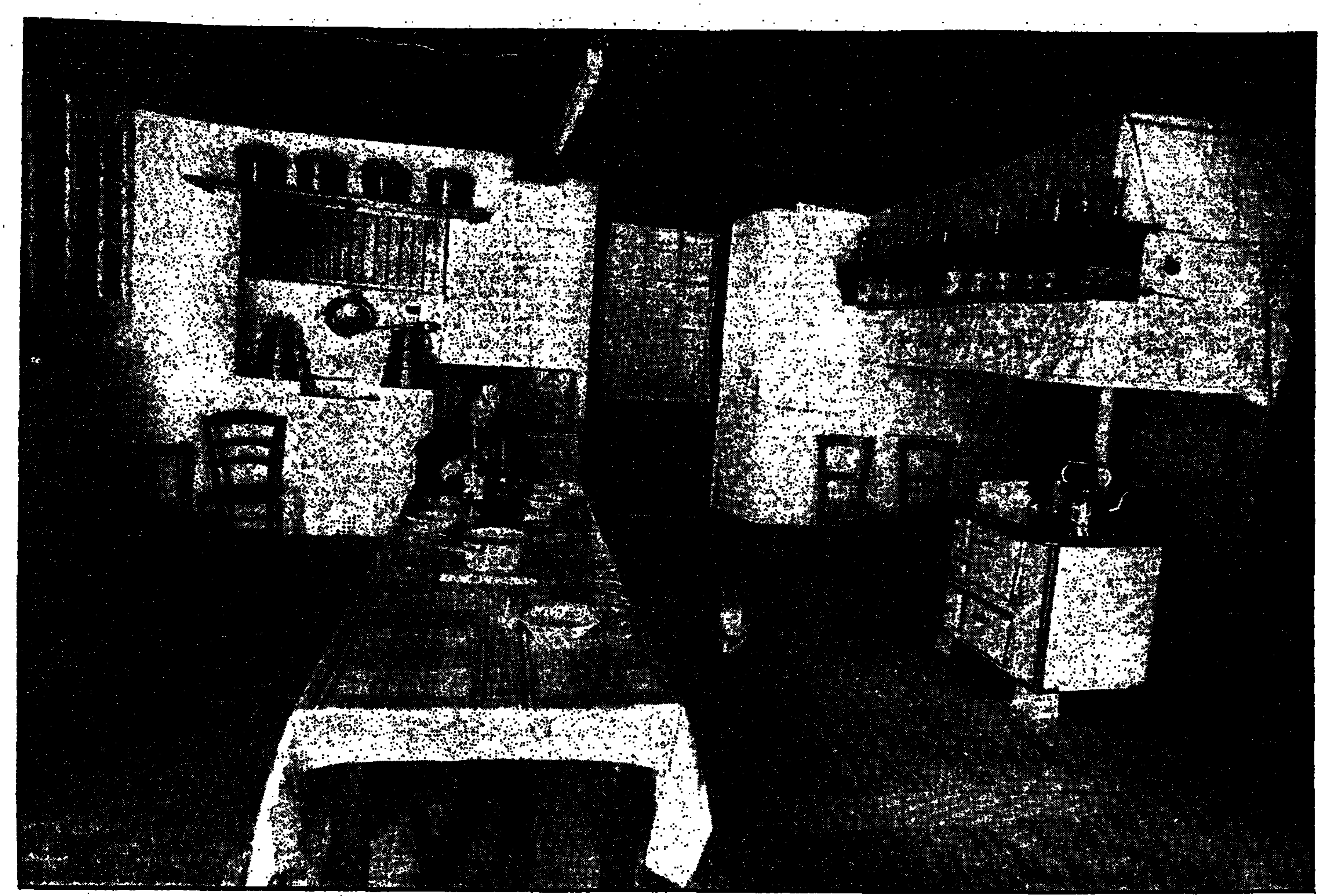
FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Les classiques favoris.
9 h. 2, Les chants de l'âme : musiques sacrées arméniennes.
9 h. 30, Cantate.
10 h. 15, Les classiques favoris.
11 h., Les petites oreilles : disques présentés par les enfants (Schubert, Scarlatti, Lutoslawsky).
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Troisième Symphonie, Liturgique » (Honegger), par l'Orchestre national de France, dir. N. Marriner.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes : C. Bianco, violon, et M. Horie, piano (Mozart et Prokofiev).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : histoire de la direction d'orchestre de Berlioz à Boulez.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Lulu » (Berg).
19 h., Jazz vivant, avec S. Grappelli, L. Coryell, P. Catherine et N.H.O. Pedersen.
20 h. 30, Le concert du dimanche : « Roméo et Juliette », extraits (Berlioz), « Concerto pour flûte, harpe et orchestre » (Mozart), « Scène des Champs-Elysées » (Gluck), « le Chevalier à la rose », suite (R. Strauss), par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. J. Mercier, avec A. Marion, flûte, et M. Gelliot, harpe ; 22 h. 30, Une semaine de musique vivante.
23 h. 30, Ouvert la nuit : Equivalences (émission ouverte aux interprètes ou compositeurs aveugles) : œuvres de Langlais, Duruflé et Messiaen ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.









MARIE BRETON.

CUISINE

Le brancard est sous la table

Par ignorance, paresse, profit, le Français se nourrit dangereusement. Il faudrait manger davantage de lentilles, de choux et de pommes de terre cuites au four. Et l'industrie agro-alimentaire devrait en tenir compte.

CLAUDE AUBERT

BANALITE que de dire : l'homme moderne creuse sa tombe avec ses dents. Mais on peut se demander pourquoi, le sachant, il continue à le faire. De deux choses l'une : ou bien nos contemporains sont conscients que, jour après jour, ils dilapident leur capital santé, qu'ils ont de grandes chances de mourir prématurément d'un cancer ou d'une maladie cardio-vasculaire, et ils acceptent délibérément ce lent suicide, ce qui paraît inexplicable. Ou alors ils l'ignorent et dans ce cas pourquoi une information systématique n'est-elle pas entreprise ?

On pourrait croire que les hommes préfèrent abréger leurs jours plutôt que de renoncer aux plaisirs de la table, mais ce raisonnement ne tient pas : en dehors de quelques bons restaurants, ou des plats savoureux que préparent de plus en plus rarement, faute de temps et de matières premières de qualité, les maîtresses de maison, l'alimentation du Français moyen n'apporte que peu de plaisir gustatif.

A l'inverse, une cuisine beaucoup plus saine peut être savoureuse. Alors, pourquoi continuer à mal se nourrir ? La réponse tient en trois mots : ignorance, paresse, profit.

L'ignorance de nos contemporains en matière de nutrition est effarante. Les quelques livres, articles ou émissions de radio et de télévision consacrés à ce sujet ne font pas le poids face aux campagnes publicitaires qui martèlent des slogans mensongers du genre *« le sucre, c'est l'énergie »*, ou *« sans beurre, la vie n'a plus de sel »*, alors que les nutritionnistes reconnaissent que nous consommons beaucoup trop de sucre et de graisses animales.

Qui, dans les écoles, met en garde les enfants et les étudiants contre les erreurs de l'alimentation moderne et leurs conséquences pour notre santé ? Les médecins ne reçoivent pratiquement aucune formation en matière de diététique. Combien d'entre eux demandent à leurs patients comment ils se nourrissent ? Et pourtant, dans la grande majorité des maladies intervient un *facteur* alimentaire, souvent déterminant. Ceux qui ont réformé leur alimentation le savent bien puisqu'ils *voient disparaître de nombreuses* maladies, y compris celles qui ont une origine infectieuse, comme les rhumes et les grippes, qui apparaissent toujours lorsque le terrain est affaibli, notamment par un régime déséquilibré.

Informer les Français à tous les niveaux sur les dangers que leur fait courir l'alimentation actuelle, et sur les réformes à adopter, est une priorité nationale, d'autant plus qu'il est maintenant reconnu que les deux maladies les plus meurtrières — les maladies cardio-vasculaires et le cancer — ont, pour une large part, des causes alimentaires.

Hippocrate

Que devons-nous changer dans notre alimentation de demain ? Manger *moins de sucre, de sel*, de matières grasses, et davantage de fibres, comme le conseillent la plupart des nutritionnistes, est incontestablement nécessaire, mais est-ce suffisant ? L'aptitude de notre alimentation à nous maintenir en bonne santé, voire à nous guérir — que ta nourriture soit ton médicament, disait Hippocrate, — dépend de notre régime alimentaire, mais aussi de la manière dont nos aliments ont été produits, transformés et cuisinés.

1) *En matière de régime,* il faut des réformes beaucoup plus radicales que celles que nous proposent habituellement les diététiciens. Une part croissante de notre nourriture est constituée de « calories vides », aliments riches en calories, mais plus ou moins dépourvus des nutriments indispensables à notre organisme : *protéines*, vitamines, sels minéraux, oligo-éléments. Le sucre blanc, qui n'apporte rien d'autre que des calories, doit être banni. *Il en va de même des céréales* raffinées, privées d'une bonne partie des vitamines, et des minéraux contenus dans les céréales complètes. La consommation de viande, qui est passée en un siècle de 20 kg à 100 kg par personne et par an, doit être considérablement réduite.

A l'inverse, nous devons réapprendre à manger des céréales complètes et des légumes secs (1), *qui ont constitué depuis* des millénaires la base de l'alimentation de l'humanité. Il faut apprendre au consommateur que l'association céréales + légumineuses (légumes secs) fournit, à un coût infiniment moindre, des protéines d'une qualité pratiquement équivalente à celles de la viande ou des produits laitiers, tout en n'apportant presque pas de matières grasses. Bien peu de gens savent que les lentilles sont plus riches en protéines que la viande.

2) *Au stade de la production agricole,* il faut réduire l'usage des pesticides et des engrais, et choisir des variétés à haute valeur nutritive. Combien de consommateurs savent que la valeur nutritive d'une pomme, exprimée par sa teneur en matière sèche, peut varier du simple au double selon les quantités d'eau et d'engrais utilisées par l'arboriculteur, que la Golden est quatre fois moins riche en vitamine C que la Reinette grise, que les épinards peuvent contenir vingt fois plus de nitrates que leur teneur normale, enfin que, du fait de l'emploi abusif, pendant vingt-cinq ans, des insecticides organo-chlorés, le lait de femme est de très loin l'aliment le plus pollué ?

Les techniques de l'agriculture biologique permettent d'éviter ces écueils, tout en donnant des rendements satisfaisants. Les produits obtenus sont peut-être plus chers, mais payer 5 F un kilo de pommes à 20 % de matière sèche revient finalement au même, avec en plus l'agrément de manger des fruits savoureux, que payer 2,50 F le kilo de pommes à 10 % de matière sèche. Et si l'on incluait dans le prix des aliments le coût social des maladies provoquées par une nourriture de mauvaise qualité, les aliments les plus chers ne seraient pas ceux que l'on croit.

3) *Au niveau des industries alimentaires,* il est surprenant de voir l'énergie dépensée par l'homme pour dénaturer et vider de leur valeur nutritive les produits agricoles. J'ai déjà parlé du sucre blanc et des céréales raffinées. On peut également citer les huiles raffinées, extraites par solvants et privées *de leurs vitamines*, les *centaines* de produits chimiques ajoutés aux aliments et les innombrables altérations subies par les produits agricoles lorsqu'ils sont transformés par l'industrie agro-alimentaire.

Les chips

Les chips, pour ne citer que cet exemple, sont apparemment des pommes de terre, mais si on les passe au crible de l'analyse, on s'aperçoit que, par rapport à des pommes de terre cuites au four, elles contiennent, pour un même apport de calories, cinquante fois plus de matières grasses, trois fois moins de protéines, deux fois moins de fer, trois fois moins de vitamine B2, huit fois moins de vitamine C.

(*) Ingénieur agronome, auteur du livre *Une autre assiette*. Ed. Debard.

La conservation par la chaleur (*pasteurisation, stérilisation*) ou par le froid (surgélation) détruit une partie des vitamines. Faite à l'échelle industrielle, elle nécessite des investissements importants et est coûteuse en énergie. A l'inverse, les méthodes traditionnelles de conservation par fermentation lactique, utilisées universellement depuis des millénaires et applicables à presque toutes les catégories d'aliments, augmentent, par synthèse microbienne, la teneur de nombreux aliments en vitamines B et C (2), améliorent leur digestibilité, n'exigent pas d'investissements élevés et ne consomment pas d'énergie. Nous n'avons vraiment pas de quoi être fiers de notre technologie alimentaire !

4) *Dans sa cuisine*, la maîtresse de maison donne bien souvent, sans le savoir, le coup de grâce à des aliments déjà sérieusement dénaturés lorsqu'elle les achète. Cuites à l'eau après épluchage, puis réduites en purée, les pommes de terre perdent la moitié de leur vitamine C, alors que la cuisson avec la peau préserve totalement cette vitamine. Cuire les légumes à l'eau et jeter l'eau de cuisson revient à perdre 20 à 50 % des précieux minéraux qu'ils contiennent.

Le chou est un des aliments les plus riches en vitamine C : certaines variétés en contiennent trois fois plus que les oranges. Une cuisson brève (dix minutes) n'en détruit que 20 %, alors qu'une cuisson longue (une heure) en détruit 70 %.

Après tous les mauvais traitements qu'ils ont subis tout au long de la chaîne agro-alimentaire, comment s'étonner que les aliments, lorsqu'ils arrivent dans notre assiette, ne soient plus capables de nous maintenir en bonne santé ?

Non contente de nous rendre malade, l'alimentation actuelle constitue un énorme gaspillage en énergie et en terres cultivables. Une nourriture plus simple, faisant une plus large part aux produits végétaux, et particulièrement aux céréales et aux légumineuses, permettrait d'économiser chaque année des millions de tonnes de pétrole, et aussi des dizaines de milliards *de francs en devises, puisque la* France pourrait considérablement réduire ses importations et augmenter ses exportations agricoles.

Il est surprenant que nos dirigeants n'aient pas encore admis qu'un autre mode d'alimentation, en plus de ses effets bénéfiques sur la santé des Français, permettrait d'améliorer notre balance commerciale, d'économiser de l'énergie et aussi de réduire le déficit de la Sécurité sociale.

Paresse

D'une part, une certaine paresse, car il faut changer nos habitudes, ce qui suppose quelques efforts; d'autre part, des intérêts à défendre, car dénoncer le mode d'alimentation actuel, c'est mettre en cause non seulement nos habitudes, mais aussi le système agro-alimentaire dans son ensemble, dont l'objectif est davantage de faire des profits que de protéger la santé des consommateurs.

A prêcher dans le désert, on finit par se lasser : ceux qui tirent profit du système n'attendent que cela. Il restera la maigre consolation, lorsque la situation sera devenue si grave qu'il deviendra indispensable d'agir, d'avoir été en avance sur son temps. D'ici là des centaines de milliers de personnes auront souffert et seront mortes de maladies qui auraient pu être évitées. Est-ce vraiment inéluctable ? ■

(1) En France, la consommation de légumes secs (lentilles, haricots secs, pois secs, fèves, pois chiches) est passée en un siècle d'environ 50 g à 5 g par personne et par jour.

(2) La Choucroute est plus riche en vitamine C que le chou cru : le tempeh, produit fermenté indonésien fabriqué à partir du soja, contient de la vitamine B.12, alors que le soja en est dépourvu.

SECOURS

Un ordinateur pour le « 15 »

On attend la mise en service du « 15 », numéro d'appel unique pour les urgences de santé. Son efficacité dépend des moyens informatiques qui seront mis en œuvre. Un projet est à l'étude au ministère de la santé.

ÉRIC ROHDE

Le principe d'un numéro unique pour les urgences de santé est-il déjà passé dans le public au point que les Télécommunications pensent utile de préciser dans leur petite brochure pratique que *« le 15 n'est pas encore en service »* ? En fait il ne semble pas près de l'être. L'idée lancée il y a deux ans s'est révélée aussi complexe à mettre en œuvre qu'elle apparaît nécessaire (*le Monde* du 2 janvier 1980).

Contrairement au « 17 » (Police-secours) ou au « 18 » (Pompiers), le « 15 » n'implique pas uniquement un service public, — en l'occurrence les SAMU (service d'aide médicale urgente) qui seront chargés d'en recevoir les appels — mais aussi la plupart des partenaires médicaux et para-médicaux du privé. D'autre part, cette nouvelle organisation représenterait pour les SAMU un nombre d'appels trois à quatre fois supérieur.

Pour le traitement de ces communications et pour la gestion des moyens d'intervention et des données que ces centraux auront à manipuler, un projet d'informatisation est à l'étude au ministère de la santé et de la sécurité sociale. En voici les principes.

Un usager fait le « 15 » sur son cadran. Un permanencier de « première ligne » lui répond, ou plutôt l'écoute. A moins qu'il ne s'agisse d'un simple renseignement, il ouvre ausitôt un dossier sur l'écran-clavier d'un terminal relié à l'ordinateur et pianote les données du cas. Coordonnées détaillées du lieu, numéro d'appel, nombre de personnes concernées et surtout une description la moins sommaire possible du problème. Selon la nature de l'urgence il renvoie le dossier — via l'ordinateur — à l'un des trois postes en « seconde ligne ». C'est un mari dont la femme enceinte ressent les premières contractions ? L'appel aboutira sur la console du poste « ambulances ». Le petit est victime d'un accès de fièvre ? Le correspondant est alors mis en rapport avec le poste « praticien ». S'il s'agit d'un accident, les moyens lourds du SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation) sont déjà alertés et le dossier est alors pris en charge au poste « régulateur ». Un quatrième poste est prévu pour la délivrance de renseignements comme par exemple l'adresse de la pharmacie de garde la plus proche.

Deux des trois fonctions qui sont la raison d'être des SAMU sont alors remplies : écouter et trier. Reste à agir. Ou plus exactement faire agir. C'est, bien entendu, l'aspect le plus délicat. Reprenons le fil des opérations. Premier cas : le responsable envoie momentanément le dossier en mémoire et fait apparaître la liste des ambulanciers couvrant le secteur géographique de son interlocuteur. Puis il entre en relation avec l'un d'entre eux, qui acheminera la femme enceinte à sa maternité. Dans le second cas, c'est la liste des médecins de garde du privé qui s'affiche sur l'écran. Et, là, c'est à un médecin qu'il appartient de contacter un confrère. Comme c'est aussi un médecin qui joue le rôle de régulateur des moyens d'intervention d'urgence. En appuyant sur une touche, celui-ci peut savoir à tout instant quels seront les véhicules de secours disponibles dans le ou les SMUR de son département. Une autre manœuvre rapide lui fournit l'état des lits « chauds » inoccupés dans les hôpitaux et les cliniques. Par quel miracle ?

A la charnière du système imaginé : un auto-commutateur électronique. Sa fonction serait double. D'abord de canaliser et répartir les appels « 15 » vers les permanenciers de « première ligne ». Puis d'assurer la liaison dans les deux sens entre les opérateurs de « deuxième ligne » et les moyens d'urgence. Directement dans le cas d'une relation téléphonique avec un centre hospitalier par exemple, ou par l'intermédiaire de l'ordinateur lorsque l'interlocuteur veut à son tour livrer une information simple au « régulateur ».

Tour de contrôle

L'avantage de l'auto-commutateur électronique, qui est lui-même un ordinateur, c'est de pouvoir absorber un grand nombre d'appels — et de jouer ainsi le rôle d'un central téléphonique, — mais aussi de pouvoir répercuter des signaux numériques à l'ordinateur central. Pour qu'un service d'urgence fasse savoir le nombre de ses lits « chauds » disponibles, il suffit à un employé de décrocher le combiné d'un téléphone à touches et de taper les quelques chiffres d'un message codé très rudimentaire qui signifierait *« tant de lits occupés »* ou *« tant de libres »*. Et ce à une périodicité régulière, toutes les deux heures par exemple. Même chose pour l'ambulancier d'une équipe de réanimation. Il lui faudrait seulement émettre un code à partir d'un petit clavier pour indiquer son départ, son arrivée sur les lieux, son départ vers le centre hospitalier, son arrivée, etc. Le siège du SAMU deviendrait donc une véritable « tour de contrôle » des urgences à l'échelon d'un département.

Mais les impératifs de secours se moquent parfois des découpages administratifs et exigent même une plus étroite collaboration entre départements limitrophes, voire plus distants, dans les cas de transferts de malades. La logique du système voudrait donc qu'il y ait une interconnexion des auto-commutateurs entre eux. Elle est envisageable soit par raccordement à un réseau informatique existant, comme Caducée ou Transpac, soit par liaison téléphonique simple. Les médecins du SAMU souhaitent également la création d'un réseau radio national d'urgence, à l'instar de ceux du ministère de l'intérieur ou de celui de la défense. L'octroi d'une vingtaine de fréquences sur la bande des 400 mégahertz est à l'étude au secrétariat d'Etat aux P.T.T.

Cette configuration constitue en quelque sorte une version ambitieuse du projet d'informatisation. Un modèle, en fonction duquel serait ajustée la politique de développement des SAMU et des secours d'urgence dans les années à venir, s'il est adopté. Elaboré par plusieurs groupes de travail de la Division organisation et méthodes informatique (DOMI) du ministère de la santé et de la sécurité sociale, il devrait déboucher sur un cahier des charges, puis un appel d'offres.

Le coût annuel du système pour un centre « 15 » est évalué à 200 000 F, plus 30 000 F par poste de travail, soit environ 500 000 F pour un SAMU de la région parisienne. Ce prix comprend l'amortissement du matériel sur cinq ans, dont un mini-ordinateur et un auto-commutateur, les logiciels de base, et la mise au point des logiciels d'application ainsi que la maintenance. Même si, dans l'immédiat, quelques centres seulement pourraient recevoir un tel équipement, le marché potentiel d'une centaine de SAMU offre un débouché industriel qui n'est pas négligeable (soixante-dix SAMU existent à l'heure actuelle ou sont en voie de constitution) D'où l'intérêt que porte le ministère de l'industrie au projet et la raison pour laquelle il en a financé les études.

Mais bien des pesanteurs jouent encore en défaveur du « 15 », qui ne compte pas que des partisans dans le corps médical et ailleurs. Un certain scepticisme règne à so- propos chez les sapeurs-pompiers ; quelques inquiétudes se manifestent chez les policiers, qui redoutent qu'une part de l'information, à mi-chemin entre la délinquance et la santé, comme les « surdoses » par exemple, ne leur échappe. La centralisation des appels inspire aussi des craintes à des médecins qui pensent qu'elle drainera torp souvent les malades vers les grands centres hospitaliers. Or, c'est connu, plus on a de patients plus on a d'argent... Comment encore se décidera dans cette « tour de contrôle » la répartition des tâches entre les praticiens ou les membres des professions paramédicales, infirmières, ambulanciers, dentistes, etc. ?

Mais, aujourd'hui, le public attend le « 15 », les médecins des SAMU l'exigent, des intérêts commerciaux le commandent. S'il se réalise, il aura pour première conséquence de porter le nombre des appels à par exemple 60 000 par an au lieu de 20 000 en 1979 à Pontoise, ou à 700 000 à Paris au lieu de 150 000. Les SAMU seraient pour le moins contraints de doubler leurs effectifs. Qui assumerait la charge et la formation de ce personnel qu'il faudrait recruter ? Ce point est négligé dans le projet... Par son instauration, le « 15 » peut devenir l'une des seules passerelles entre le public et le corps médical. Si l'accueil s'y révèle aussi froid et rebutant, comme le sont la plupart des contacts avec les services publics, ce sera un échec. Son succès dépendra donc aussi des conditions de travail des personnes qui seront au bout du fil. Une information hâtive ou mal conçue dans ses applications peut compromettre la réussite du « 15 ». Mais pas d'informatisation du tout risque de provoquer un engorgement des centraux.

Médical, industriel et commercial, l'enjeu n'en est pas moins aussi social. ■

IL N'Y A PAS D'ABONNÉ AU NUMÉRO QUE VOUS ...

ANDRE BARBE

REPÈRES

Soleil européen

Eurhelios, la station solaire expérimentale que la C.E.E. construit depuis le printemps dernier sur les pentes du mont Etna, en Sicile, devrait être achevée d'ici la fin de 1980. Les premiers miroirs solaires — dont une partie sont fabriqués en France — viennent en effet d'être posés. A l'achèvement des travaux, Eurhelios aura une puissance de 1 mégawatt et sera la station solaire la plus puissante du monde. (Source : *« 30 jours d'Europe », 61, rue des Bellefeuilles, 75016 Paris.*)

Qui a peur des écrans vidéo ?

Le coût des nouveaux matériels destinés à la télécommunication et au travail de bureau baisse de 10 % chaque année. Mais, loin de provoquer l'enthousiasme, ces nouveaux matériels suscitent l'hostilité. Une conférence qui s'est tenue récemment à l'université de New-York a dégagé trois raisons à cette situation :

— les travailleurs sont effrayés par les écrans vidéo ;

— les patrons ne savent pas quel matériel choisir ;

— en matière de traitement de l'information, il n'y a pas de critère pour mesurer la productivité.

Autre obstacle psychologique à surmonter : dans le « bureau du futur », le travail effectué pourra être contrôlé par les chefs à tout instant et à l'insu de l'employé. (Source : *The Economist.*)

IMPRIMERIE

Un livre à la seconde

Sur vingt mètres de long, la bande de papier circule à la vitesse de 18 km-h. A la sortie, le livre sort broché. Economie de temps et de main-d'œuvre. Mais risque de suréquipement sur le marché européen.

CHRISTIAN ANTONI

FABRIQUER un livre en une seconde, telle est la performance d'une nouvelle machine américaine, la Cameron. On songe d'emblée à un ensemble particulièrement complexe et sophistiqué. Non, il s'agit toujours du classique procédé d'impression en typographie. Mais la conception, modifiée, simplifie la fabrication.

La production classique d'un livre avec la machine-feuille typo ou offset est morcelée en plusieurs opérations — impression, découpage, pliage, brochage, empaquetage — effectuées sur plusieurs machines distinctes : il y a donc des ruptures entre chaque atelier, manipulations et perte de temps. En revanche, l'installation du type Cameron est une machine « en ligne », qui fabrique d'une seule traite le produit entièrement fini. Le livre sort au bout de la chaîne sans que la main de l'homme soit intervenue. Toutes les opérations ont été intégrées dans un ensemble complet qui comporte une rotative typo et une chaîne de brochage. De même que dans la papeterie on passe désormais de façon continue de la pâte au produit fini prêt à la vente, de même, ici, on passe directement du papier au livre imprimé. Pour que la machine travaille en continu et à grande cadence, la presse des « feuilles » a été abandonnée : il en faut plusieurs pour reconstituer un livre en entier. Ainsi, pour imprimer un livre de 320 pages avec une offset 120-160, on doit mettre sur machine cinq fois 64 pages, qu'il faudra ensuite plier et découper.

Et on recense plus de deux cents formats de « feuilles ». Ici, on utilise la bande continue, le rouleau de papier si l'on préfère. En un mot, à la machine-feuille on a substitué une machine-bobine qui imprime tout le texte sur une bande, sans coupure, et cela autant de fois que d'exemplaires à tirer. Le découpage ne vient qu'après. Tapé à la machine, le livre est enregistré et travaillé par photocomposition : on en sort le négatif, il est alors reproduit en relief sur de fines plaquettes en polymère. Celles-ci sont fixées sur deux tapis d'impression plus ou moins allongés selon le format du livre, l'un pour le texte recto, l'autre pour le verso.

La rotative typo peut entrer en action : la bande de papier, circulant à la vitesse moyenne de 18 kilomètres à l'heure, est d'abord imprimée au recto au contact du premier tapis, puis séchée et inversée, à nouveau imprimée côté verso au contact du deuxième tapis, reséchée, puis découpée en bandes, elles-mêmes pliées en deux et découpées en pages ; les feuillets s'empilent pour former des blocs : chaque bloc n'est encore qu'un livre en vrac. Les blocs sont alors entraînés sur le train de brochage où ils sont collés-séchés-brochés et empaquetés sous plastique par dizaines, prêts à la livraison et à la lecture.

Mécanique

La Cameron peut fabriquer de deux mille cinq cents à six mille livres à l'heure. Le livre produit, est simplement broché, sans couture. Une machine à cadence infernale ? Oui, mais ce n'est pas un monstre, même si elle s'étale sur une vingtaine de mètres. C'est tout de même une très belle mécanique, qui n'intègre en fait que peu d'électronique, juste pour le réglage du registre, le contrôle de température ou la synchronisation de la cadence entre l'impression et le brochage.

Après les imprimeries Bussière qui se sont équipées de ces machines américaines à partir de 1975 (deux et bientôt trois), c'est au tour de Firmin-Didot de s'en doter, pour un prix certes important (12 millions de francs) mais tout de même abordable... Le gain de productivité est appréciable. Cinq hommes suffisent à la faire fonctionner, et il ne faut au maximum que quatre heures pour produire dix mille livres au lieu de quatre jours.

On saisit tout de suite les avantages qu'elle offre. En introduisant plus de souplesse et de rapidité dans les rapports imprimerie-édition, elle peut résoudre le problème des délais de fabrication et de livraison et leurs corollaires, l'importance du tirage et la constitution de stocks. L'éditeur peut sans risque limiter son tirage de départ et son stock au strict minimum, quitte à en faire effectuer de plus fréquents et à des séries plus courtes. Les délais de livraison ne sont plus une affaire de semaines mais se comptent tout au plus en quelques jours.

De plus, la réimpression est beaucoup plus avantageuse pour l'éditeur, car c'est seulement à ce stade que la fabrication du livre devient vraiment « industrielle », avec des prix fixes réduits de moitié.

Grâce à la baisse sensible du prix de revient, le livre peut être offert à l'éditeur à un prix moins élevé. Les éditeurs ne resteront pas insensibles aux prix concurrentiels. Firmin-Didot espère bien conquérir ainsi une part plus grande dans la production de littérature générale (actuellement de l'ordre de 18 %). Bussière va accroître ses capacités de production avec l'installation d'une troisième Cameron.

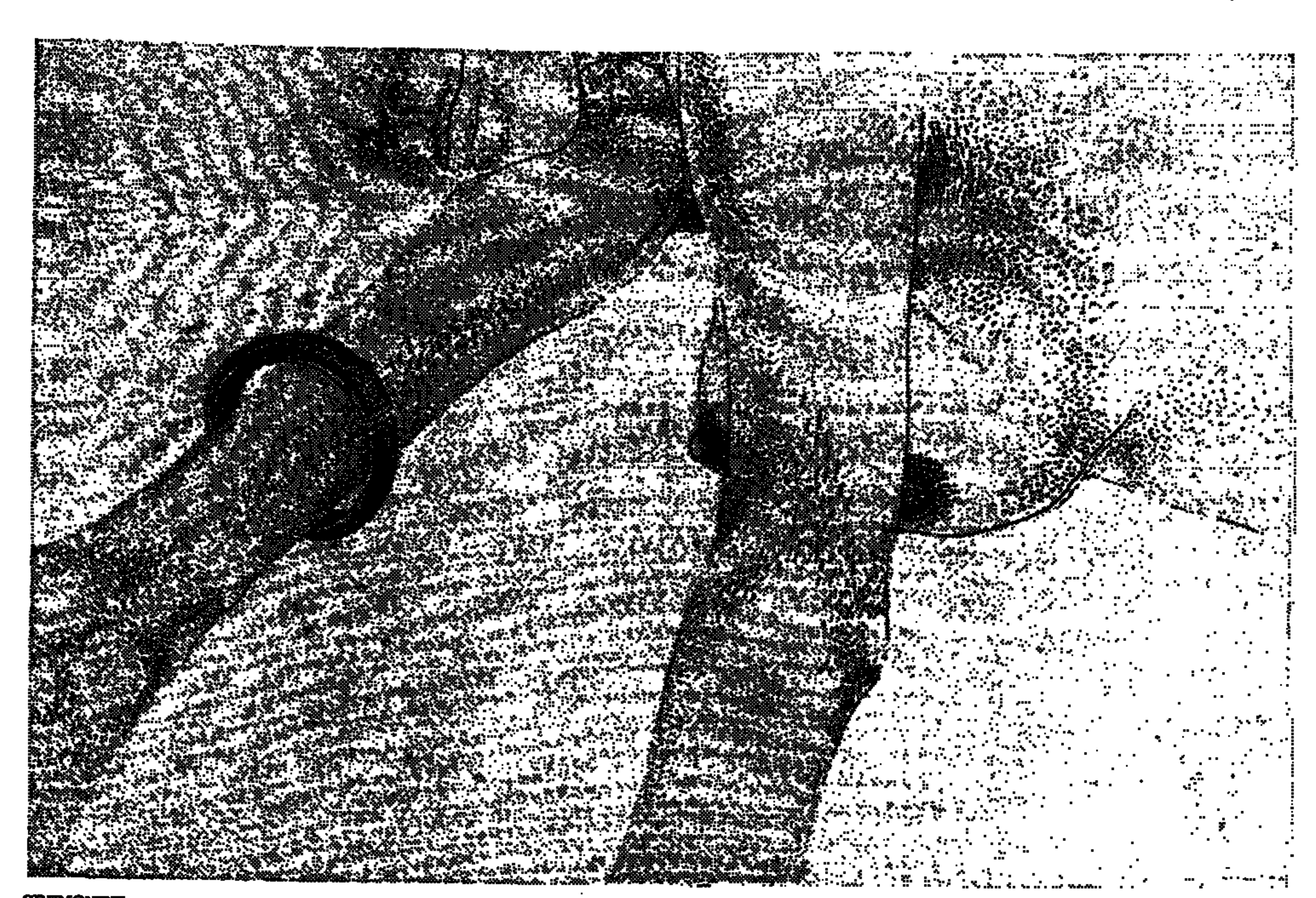
Gourmands

Cela ne risque-t-il pas de provoquer une crise chez les autres ? En réalité, la concurrence ne concerne qu'un marché bien délimité : les livres de littérature générale, à l'exclusion des autres catégories. Car la Cameron fait des livres sans couleur, et sans couture. Echappe donc à sa concurrence une production considérable : livres scolaires qui sont le plus souvent cousus et illustrés en couleur, livres techniques avec illustrations, livres d'art, éditions de luxe, et même la majorité des livres de poche toujours imprimés sur machine classique, à cause de leur papier trop fin.

Si l'on n'est pas spécialisé, il faudra défendre âprement sa part de marché. Les autres imprimeurs, qui représentent des capacités productives importantes, opposeront sans doute une vive résistance à leurs concurrents ; ils essaieront de compenser la souplesse et la rapidité de la Cameron par une organisation parfaitement au point. En outre, la production sur machines classiques peut rester encore compétitive pour les petits tirages, qui sont nombreux, et pour lesquels de gros frais fixes diminueraient la rentabilité.

Les deux possesseurs de Cameron sont gourmands. Ils envisagent de travailler à l'exportation en Europe. Mais que feront-ils si le reste de l'Europe — qui a déjà aussi quatre Cameron — tient le même raisonnement commercial qu'eux, ou simplement poursuit son équipement pour résister à leur concurrence ? Le suréquipement risque d'être général, alors que la production de livres à grand tirage ne représente qu'une partie seulement de l'édition.

Peut-on au moins espérer voir le prix de certains livres baisser chez son libraire, puisqu'il baisse à la production ? Qu'on n'oublie pas que le prix à la production ne représente que 15 à 20 % du prix de vente en vitrine. Le livre suit la filière où chacun prélève la rémunération de ses services, auteur, éditeur, distributeur, libraire (pour ces deux derniers plus de 50 %). Du fait de la lourdeur et de la rigidité du circuit, la répercussion d'une baisse risque d'être entravée. ■



CREMONINI

RÉFLETS

Cremonini, peintre du silence

« Je déteste Rubens, Picasso, les peintres qui font du bruit... », dit Leonardo Cremonini. La réalité qu'il décrit est ondoyante, allusive, morcelée, silencieuse...

CHRISTIAN DESCAMPS

NÉ à Bologne, Leonardo *Cremonini vit à Paris* depuis 1952. Ce peintre figuratif onirique, l'un des plus importants de sa génération, a inspiré des écrivains, des peintres, des philosophes. Butor, Althusser, Pierre Emmanuel, Moravia, Marc Le Bot (1), lui ont consacré divers textes. Rencontrer ce peintre, qui adore provoquer, c'est découvrir ses enfants, ses petits personnages anonymes et monstrueux qui rompent avec les stéréotypes culturels de la représentation, mais c'est aussi être saisi, par la force de ses porte-serviettes, de ses robinets de baignoire, qui, comme ses ampoules électriques, deviennent soudain des yeux sexualisés.

∴

« Votre peinture, pleine de rigueur, est aussi traversée de coulures, de mélanges. Comment peignez-vous ?

— Mon désir, c'est d'éliminer l'abstraction de la blancheur de la toile. On peut pour cela utiliser une histoire. Mais je n'ai pas d'histoire à raconter. Ce qui importe, c'est la forme et son sens. Commencer par la matière, par les coulées, c'est jouer avec un informe qui peu à peu va devenir l'espace d'une *forme*.

— Vous insistez sur la présence *du biologique, de votre corps* tendu en train de peindre.

— J'ai longtemps été fasciné par l'organique, par le biologique. Vers 1950, je ne faisais pas — ou je ne voulais pas faire — de différence entre le minéral, le végétal et l'animal. Tout cela d'ailleurs ne renvoie qu'à la dénomination qui est toujours faite par le langage, par la pensée. Puis je me suis intéressé à l'histoire de l'homme, à celle du quotidien, au temps.

— Votre peinture nous plonge dans l'étrangeté d'objets tout à fait quotidiens. Vous peignez des gens sur des plages surpeuplées où l'on voit aussi des enfants inquiétants, ni beaux ni laids.

— ...Mes enfants n'ont en effet rien à voir avec des Enfants Jésus. Attaquer le tabou de la représentation de l'enfance, c'est montrer les enfants tels qu'ils sont produits par les adultes. C'est aussi être loin des conventions idéologiques comme celles de la publicité, qui toujours nous montrent de mignons bambins.

— Quand vous peignez une femme à la *toilette*, les objets qui l'entourent, les baignoires, les lavabos, ont des yeux. Vos corps ne sont pas humains et vos objets, eux, le sont.

— L'inhumanité des hommes et *l'humanité des objets, je la dé*couvre, moi aussi, en regardant mes tableaux. Peut-être cela renvoie-t-il à notre crise de culture. Fondamentalement, je refuse la photo, car elle nomme trop. Ma démarche, c'est celle d'un peintre de la crise. A la Renaissance, on pouvait nommer, connaître, mettre en perspective. Mes tableaux, eux, ne peuvent pas du tout légitimer un projet. D'ailleurs, aujourd'hui, c'est la légitimation elle-même qui a disparu.

Photo

— La peinture contemporaine n'aurait plus de légitimité assurée ; elle devrait à chaque fois *reconstruire son espace* ?

— Le seul message que nous pouvons avoir, si nous en avons un, est un message conflictuel. Mais notre irrationnel ne cesse de désirer du rationnel.

— Vous refusez violemment l'hyperréalisme...

— L'hyperréalisme est une attitude qui ne veut pas peindre les intuitions du visible, mais la photo du visible. L'hyperréalisme ne peint pas une expérience sensible, il se limite à peindre la photo, l'objectivité. Tout cela relève d'une dimension technocratique américaine. L'hyperréalisme est aussi la trace d'un colonialisme culturel.

— Vous refusez tout autant Pollock, ce peintre qui parfois se mettait à quatre pattes ou montait sur ses échelles pour jeter de la peinture sur ses toiles.

— On en a fait un génie, mais je ne vois pas que le refus radical de la forme puisse être un parcours de liberté. Je ne vois dans cette liberté qu'un message tragique, car elle tue toute parole. Il y a là une impasse. D'ailleurs, Pollock n'a pas été un exemple fertile.

— Il y avait pourtant là une avancée. En littérature, des gens comme Mallarmé ou Joyce, eux aussi ont montré la voie, même s'ils n'ont pas vraiment eu de disciples.

— Chez Pollock, je ne vois pas d'avancée, mais plutôt une perte. Et puis, si l'on parle d'avancée, on reste prisonnier de la notion d'avant-garde.

— Quels peintres ont eu de l'importance pour vous ?

— Uccello, et son silence de la géométrie, Vermeer et son silence du temps. Giacometti, c'est celui de la crise ; Balthus, celui de l'Eros.

— Quels sont les peintres bruyants ?

— Je « déteste » Rubens. Et, aujourd'hui, je crois que la peinture doit éviter de faire du bruit, car seul le doute est dynamique. Pollock, pour y revenir, fait le bruit des gestes, des gifles. Rubens, lui, faisait le bruit du roi, et beaucoup de peintures, aujourd'hui, font le bruit du sol. Je déteste aussi Picasso, car il n'exprime que son bruyant pouvoir sur l'histoire de l'art. Il caricature Ingres, Manet, Vélasquez en étant malgré tout le genre du colonialisme en crise.

— Il a pourtant introduit chez nous l'art nègre, renouvelé bien des formes.

— Pas du tout, il a seulement démoli des formes, il a détruit la rigueur. Je vois autrement sa période cubiste. Car là, peut-être, on peut sentir sur le vif les désarticulations produites par la machine. Après cette période, il sera souvent le décorateur de notre musée, de notre culture.

— « Guernica » n'est pas une décoration culturelle.

— Oui, mais ce tableau est à certains égards post-cubiste. La guerre civile tient là le rôle tragique que jouait la machine dans sa peinture précédente.

— Dans votre peinture, le cadrage, le décadrage, les portes et les rayons de lumière sont décisifs. Au cinéma, aussi, le cadrage est fondamental.

— Oui, mais le cadrage du cinéma est toujours un choix, qui renvoie à ce qui n'est pas filmé et qui est suggéré. La présence au cinéma suggère toujours l'absence. Et l'on va, par le mouvement, d'un cadrage à un autre. En peinture, le contour est inexorable, au-delà du cadre, rien ne se passe. Un tableau est une entité. Il a son temps et son espace.

Miroirs

— Sur vos toiles, les sujets sont souvent hors du tableau, et quand ils y sont, ils n'y sont que reflétés partiellement, dans des miroirs qui sont aussi des pièges.

— Mes tableaux jouent avec l'impossibilité de la représentation. Représenter, c'est fonctionner sur le message classique. Ma pudeur joue avec l'impossibilité du corps classique qui ferait synthèse.

— Vos corps partiels ne sont ni glorieux ni épiphaniques, ils sont recouverts de bandelettes, déformes, souvent sans regard.

— *En effet, mais* ces morcellements-là sont contaminés par la couleur. Les corps non morcelés vont vers les monuments. Le corps morcelé est, lui, le corps du moment, un corps que l'on introduit dans le temps.

— Dans « les Loisirs de l'eau » on voit, d'en dessous, un morceau de mer, un corps de nageuse, qui, lentement remonte à la surface. Un adolescent marche sur le fond marin. On a là la concrétion d'un moment, car le soutien-gorge de la femme tombe un peu. Vous rendez un temps doux, aquatique.

— J'aimerais que les moments soient pris dans l'utopie de la durée. Le mouvement pourrait alors devenir forme, et non plus seulement instantanéité. Mon mouvement n'a rien à voir avec la photographie.

La ville et la mer

— Vous utilisez les miroirs, comme reflet, mais surtout comme tension. Dans « le Tableau et les Voyeurs », on peut voir un tableau dans le tableau. Une femme, les yeux bandés, se penche vers un homme en érection *qui se déshabille. De l'autre côté,* dans une glace, où se reflète un buste, une petite fille regarde. Ce tableau est plein de l'énergie des rapports entre ce qui est représenté et ce qui, sans cesse, échappe.

— J'aime les fenêtres. Elles défont la toile, ferment et ouvrent tout à la fois. Les fenêtres sont espoir, et les miroirs sont illusion de tableau. Mes miroirs ne renvoient pas à mon narcissisme ; d'ailleurs, je n'y suis presque jamais, ou alors en morceaux... Mais, il est arrivé quelque chose d'étrange à ce tableau. Le sexe en érection a été volé, découpé dans la maison de la culture d'Arcueil. Un jour, une classe d'enfants en visite a découvert ce trou dans la toile. *Mon voleur est tombé dans le* piège du tableau !

» Ce tableau a eu bien d'autres aventures. Dans une exposition, à la maison de la culture de Douai, le maire voulait le retirer, en raison de son obscénité. On m'en a averti, et j'ai demandé qu'on enlève l'ensemble de mes toiles, ou bien que la censure se montre. On a alors épinglé un cache-sexe sur le tableau. Cela était important ; la censure montrait alors son visage. Il est étrange, tout de même, de voir combien l'érection est encore insupportable à beaucoup. Peut-être le phallus a-t-il toujours quelque chose de sacré ?

— Votre peinture est voluptueuse. Votre lumière caressante, onctueuse, douce, alors que vos objets ne le sont pas particulièrement.

— Effectivement, je dessine souvent de façon assez cruelle. Mais, j'ai toujours mêlé à cette cruauté la détente de la couleur. Un arbre sans feuilles et sans fleurs serait pure folie, si la cruauté de l'arbre ne plongeait pas dans la vie des fleurs et de la terre.

— Né en Italie, vous vivez maintenant tantôt à Paris, tantôt dans les îles méditerranéennes.

— J'ai vite compris que, dans la stratégie de ma vie, j'avais besoin de situations opposées. J'ai quitté Bologne, qui n'était pas assez ville, pour aller à Milan, puis, à Paris. J'ai compris que Paris était plus ville que Milan ; je ne vois pas d'autres villes qui me plaisent et qui soient plus villes. Mais, j'ai aussi besoin du contraire, des îles de Méditerranée comme Panaréa. Ce que je déteste le plus, c'est la banlieue, son manque d'identité, son accumulation.

— Votre peinture emprunte une lumière qui vient aussi des plages de la Méditerranée.

— Tout cela n'est sans doute pas accidentel. Mais j'apprécie aussi les lumières de Normandie. A Trouville, je retrouve la lumière de Naples. Et puis, la lumière change tout le temps. Un jour, Naples ressemble à Trouville. Mais, la lumière de mes tableaux ressemble à la lumière la plus fréquente en Méditerranée.

— Vous peignez la déshumanisation moderne. Mais votre monde, plein d'air, d'eau, n'est pas triste, il est aussi dynamisant. Dans vos flottaisons, cela *coule, et votre monde est aussi* fluide.

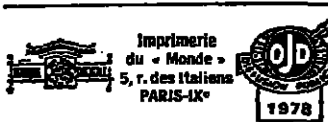
— Je suis content que vous voyiez ces déclics-là, car c'est là que réside ma dynamique interne. Voir ma peinture comme une peinture pessimiste, c'est ne s'attacher qu'à l'illustration. En fait, ma motivation se veut dynamisante. J'aurais envie de renverser l'angoisse. Même si je la représente... La rigueur et le désir sont, peut-être, les seuls moyens pour qu'une image soit plus intense et plus vécue que le visible lui-même. » ■

(1) *Cremonini*, Belfond, 1980. D'autre part, Marc Le Bot vient de publier *les Parenthèses du regard*, recueil d'entretiens avec Cremonini, chez Fayard.



CREMONINI

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire n° 57 437.

TÉMOINS

Catherine Karolyi la comtesse rouge

Descendante de la haute aristocratie hongroise et ralliée au régime de Janos Kadar, la comtesse Karolyi a traversé toutes les intempéries de l'histoire d'Europe centrale.

GILBERT COMTE

EN 1980 quel contemporain domine assez le temps pour pouvoir murmurer à propos du prince Bismarck : « C'était un ami de mon grand-père. » Dans la modeste maison provençale qu'elle occupe, Catherine Karolyi exerce ce fascinant privilège parmi ses livres, des gravures, quelques vieux meubles.

Trois mois après l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo et le début du premier conflit mondial, Catherine Andrassy épousa par amour le comte Michel Karolyi, descendant comme elle d'une illustre dynastie seigneuriale. Riche, élégant, ce grand aristocrate libéral désapprouvait l'engagement militaire du pays avec l'Allemagne. Depuis plusieurs années déjà, il animait une vigoureuse opposition parlementaire contre le président du conseil, Ivan Tisza, inconditionnel de l'empereur François-Joseph.

Lorsqu'en 1918 la défaite chassa les Habsbourg de Vienne, l'ultime dépositaire de la couronne, Charles Ier, confia le gouvernement de Budapest à Michel Karolyi, avec mission de maintenir l'ordre. Sous la pression de la rue, il proclama la République, en devint le président. Mais déjà, l'onde révolutionnaire partie de Russie soviétique l'ébranlait à son tour. Dépassé par les communistes, il se laissa évincer par Bela Kun sans aucune résistance. A l'exception de Catherine, enthousiaste de la nouvelle cause, son ralliement aux rouges dressa toute la noblesse contre lui. Un mois avant l'écrasement des marxistes par l'amiral Horty, il gagna Prague avec sa femme et ses trois enfants pour se soustraire aux vengeances. Leur exil impécunieux et bohème dura vingt-six ans.

Au début de 1946, ils rentrèrent dans Budapest dévastée par de longs combats entre les troupes allemandes et soviétiques. Le gouvernement de coalition formé par le parti des petits propriétaires, des syndicalistes, les nationaux-paysans, les socialistes et les communistes leur réserva l'accueil triomphal dû aux fondateurs historiques du nouvel Etat. En stalinien convaincu, le vice-premier ministre Mathias Rakosi ne tolérait le partage des responsabilités qu'à titre provisoire. Dès 1947, l'élimination progressive mais violente des modérés, puis des socialistes de droite, lui livra peu à peu le pays.

A l'automne, Michel Karolyi reçut le poste d'ambassadeur en France. Le déroulement puis le verdict du procès Mindszenty l'opposèrent bientôt au régime. Il abandonna ses fonctions l'année suivante, après qu'une autre parodie judiciaire se fut conclue par la pendaison de son ministre des affaires étrangères, Lazlo Rajk, marxiste trop national pour le Kremlin. Pour son second exil, Michel Karolyi se fixa à Vence. Il y mourut en 1955. En 1963, la Hongrie de Janos Kadar en pleine déstalinisation rapatria solennellement ses cendres à Budapest.

Aujourd'hui, sa statue se dresse près d'un quai du Danube, à quelques pas du Parlement. Hommage paradoxal mais absolu d'un Etat communiste au seul homme de la haute noblesse parvenu brièvement à tenir un rôle dans l'Europe orientale entièrement désertée par les siens. Catherine Karolyi partage désormais ses jours entre Vence et Budapest, où le pouvoir lui a restitué un appartement dans le palais familial qu'elle habitait jeune mariée.

∴

« En 1916, vous assistiez, parmi les femmes de la haute aristocratie hongroise en costume de cour, au sacre de l'empereur Charles Ier d'Autriche comme roi de Hongrie, dans la cathédrale de Budapest. Quel regard jetez-vous sur ce monde englouti ?

— Ce sacre romantique de 1916, après la mort de l'empereur François-Joseph, représentait pour la Hongrie un cérémonial traditionnel, un symbole historique de l'indépendance hongroise, (qui était elle-même une fiction) mais la vie réelle de cette époque ne correspondait plus à ces rites. Le peuple n'y participait pas, il était dans les tranchées, dans la boue et le sang, sacrifiant de jeunes vies pour les intérêts de la Grande Allemagne. Les ponts du Danube étaient bien gardés par la police pour raison de sécurité, et les quelque mille cinq cents nobles qui prenaient part au couronnement ne remplaçaient pas l'enthousiasme spontané des foules, donnant l'impression d'un théâtre bien réglé C'était la fête des nobles.

» Je portais le costume de la grand-mère de mon mari, qui l'avait porté au couronnement de François-Joseph en 1867, avec sa taille de guêpe, qui me serrait cruellement, et le diadème ancestral me donnait des douleurs aiguës au front. Nous avions, mon mari et moi, un pressentiment bizarre que ce sacre serait le dernier de la monarchie austro-hongroise.

Contre la guerre

» Pourtant un espoir vivait en nous, dans la gauche hongroise. Le jeune roi qui n'était nullement responsable de cette guerre, et qui avait subi l'influence de l'archiduc François-Ferdinand assassiné à Sarajevo, allait changer bien des choses, surtout concernant le désir de paix, et pourrait résister au Kaiser, afin d'arrêter l'inutile effusion de sang et s'approcher de l'entente. La nation hongroise viendrait à son aide, ainsi que les minorités non germaniques de son empire, pour lesquelles une victoire allemande serait catastrophique. L'Allemagne représentait, pour nous les progressistes, le militarisme, l'impérialisme et la réaction.

— Votre grand-père Gyula Andrassy prit part à la révolution hongroise de 1848 avec Kossuth. Votre père fut l'un des compagnons de jeux de l'archiduc Rodolphe, retrouvé mort à Mayerling en 1889. Votre oncle fut le dernier ministre des affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie. Mais à Budapest aujourd'hui vous vous entendez bien avec le gouvernement. Comment passe-t-on de la Hongrie des Habsbourg à celle des communistes ?

— Avec l'histoire, évidemment. Quand on reconnaît qu'un système est corrompu, que le pays n'en veut plus ; quand on se rend compte qu'il est injuste et rend le peuple malheureux ; que la société dirigeante n'a plus le droit moral de diriger, un homme intègre et courageux ne peut plus, même si son propre intérêt est en cause, ne pas accepter les lois de l'histoire et ne pas se tourner contre cette société.

» Mon mari était élu leader de la gauche du parti de Kossuth, et son leitmotiv était de se libérer de l'alliance avec l'Allemagne et de pousser la monarchie à prendre une position neutre. Etant un démocrate convaincu, il savait que l'amitié avec l'Allemagne soutenait la réaction et présentait un danger perpétuel de guerre. Notre neutralité l'aurait affaiblie.

» Mon mari informa le président Poincaré et le Quai d'Orsay de sa conception, mais malheureusement le meurtre de Sarajevo arrêta toute possibilité de détente. Les gouvernements qui décidèrent la guerre contre la Serbie étaient remplis d'illusions, croyant que la Russie ne viendrait pas aider les « assassins ». Donc, nous ne courions aucun risque, supposaient-ils, et il fallait punir la Serbie. Les hommes, même intelligents, sont portés à croire ce qu'ils désirent.

» Pendant la guerre, à partir de 1915, Michel et ses adhérents menaient au Parlement hongrois une campagne acharnée contre les partisans de la guerre, pour une paix séparée. Les appels de Lénine en 1917, la paix de Brest-Litovsk avec les Allemands, étaient reçus par certains avec un grand soulagement, par d'autres, avec l'inquiétude que les événements tournent en faveur des Etats centraux. Le premier pas vers la paix me ravit, je pensais qu'il donnerait à nos peuples le courage de le suivre. La révolution d'Octobre m'enthousiasma.

Patriotes de poche

— De libéraux, vous deveniez extrémistes !

— Non, cela dépend de ce que vous appelez « extrémiste ». Si c'est le bolchevisme, nous étions loin de le désirer chez nous en 1917. Le socialisme à la Jaurès avait toute notre sympathie, quoique nous ne fussions pas membres du parti. Nous souhaitions que l'influence des socialistes devienne partout plus forte afin de nous guider vers la paix, afin d'avoir un régime plus juste, plus démocratique, avec le suffrage universel, une réforme agraire radicale et une politique étrangère indépendante de l'Allemagne.

» Si vous appelez cela être extrémiste, alors nous étions des extrémistes. Si une révolution avait pu réussir, nous aurions été pour cette révolution, mais mon mari était réaliste. En 1917, il savait que cela était impossible à une époque où les armées allemandes se trouvaient dans une position avantageuse. Il fallait donc attendre que la situation militaire des alliés s'améliorât avec l'entrée en guerre de l'Amérique. C'est alors que l'on pourrait espérer voir la raison dominer nos hommes au pouvoir et accueillir favorablement les déclarations du président Wilson. C'était la seule chance de sauver la situation et d'aboutir à une paix juste sans une révolution sanglante.

— Vous ignoriez l'extermination des gens de votre classe, en Russie ?

— Je n'ai jamais eu un patriotisme de classe et je méprisais ceux qui l'avaient. Je les appelais les « patriotes de poche ». Je comprends le patriotisme pour son pays, mais pas celui de classe, qui est un égoïsme honteux. Je déteste la violence et surtout celle commise par les forts contre les faibles. C'est lâche. Bien sûr, le sang coulait. Il a coulé pendant la révolution comme pendant la guerre. Nous souhaitions avant tout l'arrêt de cette effroyable hécatombe.

» Quant au socialisme, le vrai, nous pensions pouvoir le réaliser chez nous, dans de meilleures conditions qu'en Russie. Un socialisme à la manière hongroise, convenant au développement historique et au caractère de notre peuple. Nous ne pensions pas qu'il serait possible de convaincre la noblesse de renoncer volontairement à ses privilèges, mais lui faire comprendre que si elle continuait sa politique réactionnaire, le peuple se révolterait. Dans ce cas, cette noblesse perdrait bien davantage qu'en acceptant des sacrifices à temps. C'est ce qui arriva.

— Qu'en pensez-vous rétrospectivement?

— Que l'égoïsme et la peur de perdre leurs avantages matériels nuit au bon sens et rend les hommes aveugles. Quant à Bela Kun, il était beaucoup moins cruel qu'une propagande anticommuniste ne l'a prétendu. Les tribunaux n'ont pas condamné des bourgeois hostiles. La dictature du prolétariat combattait les révoltes paysannes suscitées par les propriétaires féodaux !

» Bela Kun était, dans ce temps, un patriote sincère, qui avait mis sur pied une armée d'ouvriers et de paysans pour défendre les frontières que l'armistice de Belgrade avait garanties. C'était aussi un patriote sentimental. Il avait un faible pour l'aristocratie, pour les vieux noms historiques, et son antichambre grouillait de comtes et de barons qui lui demandaient des passeports pour quitter le pays et aussi d'autres privilèges. Il était heureux de leur rendre service. Mais, quand les armées roumaines envahirent la Hongrie, encouragées par les généraux français, les émigrés revinrent à leur suite, pour châtier le peuple coupable.

» Leur vengeance fut terrible. Nos anciens amis restèrent passifs, d'autres approuvèrent les atrocités. Nous avons compris que le principe de garder intact la propriété privée leur était plus important que le bien de la patrie. Si les intérêts, le pouvoir de la classe dirigeante sont en péril, les anciennes valeurs morales perdent de leur importance. Quelque chose se brisa en moi : ma foi en l'amitié, en la loyauté, une certaine idée que je m'étais faite du courage, de la justice, de l'honnêteté de mes anciens amis. Quand ils brûlaient vifs les communistes et les juifs, quand les rivières étaient rouges du sang des victimes, j'ai compris que la persuasion n'était pas assez efficace, mais qu'il fallait utiliser la force. Aujourd'hui, je n'y crois plus, car la situation a changé et l'expérience m'a appris que la violence engendre toujours la violence.

Un immense espoir

— Pendant l'entre-deux-guerres, votre mari et vous-même avez noué des rapports étroits avec l'extrême gauche occidentale favorable au bolchevisme. En 1931, vous avez visité l'Union soviétique en voyage organisé. Selon vos Mémoires publiés en 1978 à Budapest, c'était pour vous la « terre promise ». La collectivisation des terres venait pourtant d'y exterminer des millions de paysans. Ignoriez-vous complètement ces crimes, et n'avez-vous jamais éprouvé aucun regret d'avoir fourni à Staline le témoignage de votre présence dans son pays ?

— Impossible de juger les choses de cette époque avec l'esprit de la nôtre. En 1917, la révolution russe souleva un immense espoir parmi les intellectuels occidentaux. En 1931, quand nous avons rejoint le groupe de journalistes et d'écrivains français pour faire un numéro spécial sur la vie soviétique, cette espérance vivait toujours dans nos cœurs. Les travailleurs des pays capitalistes se convainquèrent qu'un grand pays viendrait soutenir leur cause. La gauche européenne était peu informée, elle savait seulement que le système capitaliste avait été aboli, abolie également l'exploitation de l'homme par l'homme, et que l'Etat était le seul pouvoir et le seul responsable. Que les révolutions soient sanglantes, cela est une vérité de La Palice. Mais quand nous y étions, la guerre civile ne ravageait plus le pays ; les fermes collectives se multipliaient et gagnaient sur les fermes d'Etat. C'était la troisième année du plan quinquennal, l'industrialisation avançait à grands pas. Staline était en train de faire un de ses reculs stratégiques, connus sous le nom de « Realpolitik », l'électrification se faisait dans des mesures gigantesques, le Dnieproghers, un des miracles du siècle, se construisait sous la direction d'ingénieurs allemands et américains, et sous les regards admiratifs des citoyens russes et étrangers. Il n'y avait pas de chômage, qui est toujours l'inquiétude de l'Ouest. Même si le communisme dans le sens marxiste n'a pas été réalisé, le pouvoir de Mammon a été certainement brisé, et aussi la féodalité rurale. Le bannissement de Trotski nous inquiétait.

La révolution russe ressemblait à la Révolution française de 1789, en ce que les paysans prenaient possession de la terre des seigneurs. Les musées devenaient de plus en plus nombreux et des paysans bottés et barbus contemplaient éblouis les trésors de leur patrie, qui leur appartenaient, disait-on. Nous ne nous attendions pas à trouver tout parfait après dix ans de guerre civile ; mais le dynamisme des travailleurs et l'enthousiasme de la jeunesse nous impressionnaient. Nous n'appartenions pas à ceux pour qui la Russie était le modèle exemplaire à suivre, comme Bela Kun a essayé de le faire chez nous, avec peu de succès.

— Après vingt-six ans d'exil, vous êtes rentrée à Budapest avec votre mari. L'armée rouge occupait le pays. Rakosi cherchait à dominer le gouvernement. Michel Karolyi se mit à la disposition des hommes au pouvoir. Après les procès de Moscou et la signature du pacte germano-soviétique, pouvait-il vraiment s'illusionner sur la possibilité de s'entendre avec un personnel formé à l'école stalinienne ?

— Quand nous sommes rentrés en Hongrie, le pays était gouverné par une coalition composée des partis qui ont pris part à la résistance : les petits propriétaires, les socialistes et les communistes. Le président de la République récemment élu était un petit propriétaire et un résistant. Une des raisons pour lesquelles Michel n'a pas réagi aux appels de ses amis en 1945 qui ont espéré qu'il serait élu président, était que sous les conditions existantes, il ne voulait pas assumer cette grande responsabilité. Quelle chance qu'il fût aussi clairvoyant. Il n'avait aucune ambition personnelle, et c'est seulement au cas où il aurait senti qu'il pouvait vraiment aider son pays, qu'il aurait suivi les conseils de ses partisans.

» Il ne s'est pas mis à la disposition des hommes au pouvoir, autrement il serait rentré plus tôt. Il est rentré en 1946, pour vivre dans son pays et aider ses compatriotes dans leurs difficultés. Les membres du gouvernement, des partis, et des personnes privées venaient lui rendre visite et lui demander conseil.

— Par vos contacts avec les milieux communistes avant la guerre, puis la participation de votre mari à un système de démocratie populaire, vous appartenez à ceux que l'on appelle les compagnons de route. Avec l'expérience, comment jugez-vous leurs entreprises ?

— Les compagnons de route crurent au communisme, pensant qu'il ferait un monde meilleur. Mais ceux qui croient que le stalinisme était le communisme se trompent. Il le défigura monstrueusement, car le socialisme, comme Michel Karolyi le disait, n'est pas seulement un problème économique, mais aussi une question éthique et morale.

» Une révolution s'accompagne fatalement d'erreurs, et nous savons que ce n'est qu'au prix d'erreurs, de déceptions, de batailles perdues que l'on apprend à vaincre et à pouvoir conserver ce que l'on a gagné. Il faut regarder le changement sous tous ses angles. Les communistes ont commis des fautes, des énormes fautes, mais ils ne sont certainement pas les seuls. Les capitalistes montrent-ils des mains propres ?

La Hongrie actuelle ne ressemble en rien à celle de Staline ou de Rakosi, elle a changé. Elle est meilleure qu'en n'importe quel autre temps. Les gens aussi

PIERRE LEVY





ont changé, ils sont différents, surtout les jeunes. Ils sont plus sérieux, plus compétents, plus mûrs qu'auparavant, ils ont la permission de voyager. Quand ils reviennent de l'Ouest, ils reconnaissent que tout n'est pas rose en Occident non plus. Ils sont plus objectifs et justes sur les réalisations du socialisme. Leur lucidité justifie l'espérance des compagnons de route.

— Révolutionnaire dans votre classe d'origine, ne restez-vous pas une comtesse d'ancien régime pour les communistes ? Finalement, n'êtes-vous pas toujours *et partout* une marginale ?

— Chacun de nous a son caractère. Il marginalise parfois bien davantage qu'une situation sociale ou des opinions. Je n'ai jamais appartenu à un parti, car un fond d'insatisfaction ou d'exigence pour la justice m'empêcha toujours d'adhérer totalement à une discipline. Je suis une nature sceptique, et je crois que le doute et la critique libre sont absolument nécessaire pour trouver la vérité. Il faut vouloir la perfection pour obtenir un bien relatif. La foi aveugle aussi bien que l'opportunisme nous amènent à accepter le mal. L'indépendance d'esprit marginalise. Je n'aurais jamais pu me plier à une routine administrative, à la bureaucratie qui anéantit les énergies créatrices. On me reproche souvent cette attitude et on me disait anarchisante. Il y a probablement du vrai. J'admets être marginale par tempérament. Aujourd'hui, toutefois, mes compatriotes m'identifient avec l'histoire.

» Les communistes se méfient toujours des nobles ralliés au socialisme et ne peuvent se défaire de leurs préjugés que personne n'agit contre ses propres intérêts. Quoique Bela Kun et Rakosi n'eussent pas douté de la sincérité socialiste de Karolyi, ils ne l'aimaient pas. Lui non plus, du reste, ne les aimait pas.

» Aujourd'hui, tout cela a changé. La fameuse parole de Kadar « qui n'est pas contre nous est avec nous » a beaucoup aidé la compréhension et il n'y a pas de haine entre les anciens et les nouveaux dirigeants. Un jeune Esterhazy, qui vit en Hongrie, a un succès énorme comme écrivain. Il écrit dans un style nouveau, métamorphosé comme celui de James Joyce, qui a bouleversé la langue anglaise dans les années 20.

» Tout le monde reconnaît son talent et la jeunesse l'adore.

— Si hasardeux qu'il soit d'interroger les morts, quelles relations auraient pu exister entre Michel Karolyi et l'actuel secrétaire général du parti communiste hongrois, M. Janos Kadar ?

— Mon mari eut souvent des rapports compliqués avec les politiciens. Il déplorait leur cynisme imprévoyant, leur propension à sacrifier les principes essentiels à d'éphémères combinaisons et à des avantages momentanés. Il savait que le pouvoir est un poison : il atrophie le sens commun. Il jugea toujours les actes des uns ou des autres d'après ce qu'il finissait par coûter au peuple. Au terme de tout calcul, c'est encore lui qui paie. Pour cette simple raison, je pense que, avec les autres Hongrois, il soutiendrait à présent l'œuvre de Janos Kadar et de ses collaborateurs.

» Bien sûr, il critiquerait certaines choses. Mais une politique se juge sur ses résultats globaux. Celle-ci a fait ses preuves. La popularité de Janos Kadar le démontre suffisamment. Sa réserve, sa persévérance, son absence d'orgueil et de vanité confirment qu'il n'exerce pas ses responsabilités par goût du pouvoir, mais pour faire de son mieux dans des situations complexes et difficiles. Je lui ai rendu visite à mon retour en Hongrie en 1963. J'entendais alors, comme je le souhaite encore aujourd'hui, apporter mon soutien à son bon sens, à son patriotisme, à sa sagesse et à l'effort permanent de préparer la route au socialisme dans l'intérêt du peuple.

— Vous avez traversé bien des orages, essuyé des défaites, connu des revanches. Pour vous, maintenant, où se situe l'intérêt essentiel de la vie ?

— Il change lui aussi avec les époques. La politique des politiciens ne m'intéresse guère. Par rapport au danger d'une destruction universelle par l'atome, tout me semble futile.

» Devant ce monde livré à une technique qu'il ne maîtrise plus, mes souvenirs ont-ils une quelconque importance ? Je n'ai jamais craint grand-chose. Eh bien ! Aujourd'hui, j'ai peur de deux catastrophes. La destruction de la nature par l'homme, puis celle de l'homme par l'atome qu'il a découvert. Comment vivre, aimer, créer, sous la menace de l'apocalypse nucléaire ?

» Si je devais de nouveau agir, je deviendrais une écologiste enragée ! » ■

TRANSITIONS

Espaces japonais

La croissance et la modernité ont fait éclater les espaces traditionnels de la société japonaise — espaces du travail, de la famille, de la ville, du monde. C'est tout un équilibre entre l'individu et la collectivité qui est ainsi remis en cause.

JACQUES PEZEU-MASSABUAU

COMME toute communauté humaine, la société japonaise applique implicitement les notions d'espace et de temps définies par sa civilisation. Comme toute civilisation, celle des Japonais enseigne à chacun sa place, en l'enfermant dans un réseau familier de symboles, de rites, de gestes, grâce auxquels il recrée sans relâche ces coordonnées. Pourtant, depuis Meiji (1868), et surtout les années 50, une mutation profonde affecte à la fois cet espace et ces comportements. A la mosaïque régulière des aires d'existence élaborée par des siècles d'occupation traditionnelle, a succédé un partage de plus en plus net du pays en deux blocs : celui des régions urbaines et manufacturières, qui constituent la Mégalopolis, le long du Pacifique et de la mer intérieure, et l'ensemble disparate des régions du Nord, du Centre et de l'Ouest, demeurées rurales, vouées à la tradition et « passives » dans la course à la croissance...

Cette « réorganisation » de l'archipel nippon — la Mégalopolis comme base de production à l'échelle de tout le pays et du marché international, le reste du pays en marché de consommation et de main-d'œuvre — suscite des modifications rapides du cadre de vie des habitants et de leurs anciennes solidarités. Elle écartèle notamment pour chacun d'entre eux l'espace traditionnel de sa vie quotidienne, cet espace où la famille, le travail, les plaisirs et la vie publique se trouvaient étroitement liés et où l'individu se fondait éperdument dans la collectivité.

Cet espace se polarisait en fonction de deux notions opposées : le « dedans » et le « dehors ». Le premier comporte — outre soi-même — sa famille, le groupe où on se trouve inséré et dont on retire son identité véritable. Mais ce groupe lui-même est inséparable du lieu où il vit et exerce son action. Le « dedans » est ainsi autant un quartier de Tokyo, une entreprise, un village, que la collection d'individus y vivant ou agissant en commun. Le fameux « consensus », qui règle immémorialement les rapports des villageois ou des citadins dans leurs assemblées, n'est que l'inclusion définitive dans le « dedans » : cette aire où tout est fixé, tacite, convenu. Toute faille dans l'unanimité constitue une brèche ouverte sur le « dehors ».

Solidarités

Celui-ci est formé des aires périphériques à la sienne (au niveau de la collectivité japonaise, par le reste du monde) et exclues normalement du champ de relations habituel : monde soustrait à l'emprise du groupe et qui ne fait pas partie de lui. C'est, surtout, l'espace où le « moi » se dissout, n'étant plus armé des innombrables solidarités qui le définissent dans le « dedans ». On ne saurait exister, avoir une vie familiale ou professionnelle, se distraire ou participer à la vie publique que dans le cadre du « dedans ». Quitter son « lieu » est ainsi se déraciner non seulement d'un « climat » familier (le mythe du pays natal est très vivace au Japon), mais, bien davantage, d'un terreau humain hors duquel la vie cesse d'avoir un sens.

D'autres ont décrit (1) comment les processus de la croissance économique ont séparé la vie familiale du monde du travail et dégagé entre eux l'espace de la ville, domaine de la fonction ludique et de la contestation, tout en rendant plus précise la présence périphérique d'un quatrième espace : celui du monde, que la civilisation japonaise traditionnelle n'admettait qu'avec une circonspection proche du refus... L'harmonieux contrepoint de l'espace traditionnel, étroitement enfermé sur son opposition dedans/dehors, se trouve aujourd'hui éclaté sur ces quatre registres où, bon gré mal gré, le Japonais de notre temps doit tenter d'inscrire sa personnalité.

La maison

C'est l'*espace du travail* qui assure encore avec le plus de vigueur la permanence des anciennes solidarités et des hiérarchies ; c'est de lui que les autres tentent de se détacher. A la manière d'une centrifugeuse géante, l'intégration économique, qui a accompagné la croissance et dispersé les cellules conjugales en communautés éparses, en lotissements éclaboussés autour des centres urbains, a concentré les lieux de travail en autant de citadelles solidement ancrées au cœur des villes (pour la fonction tertiaire) ou à leur périphérie, ou encore en complexes manufacturiers établis sur la mer.

Mais cet espace de travail s'étend à tout lieu où se reforment les solidarités qui le caractérisent (sous la forme du paternalisme militant que l'on sait), par le jeu des loisirs ou des amitiés nées dans le travail. Cette emprise englobe souvent le logement lui-même, de sorte que les contraintes qu'elle exerce sur chacun — respect des hiérarchies d'ordre professionnel, cercle de relations « privées » limité aux connaissances de l'usine ou du bureau — l'escortent jusqu'au seuil de sa demeure. Cet espace professionnel envahissant, et débordant largement l'enceinte de l'entreprise, reste ainsi le plus dominateur, et la vie privée elle-même, l'*espace de la famille*, ne commence qu'à peine à lui échapper.

Celui-ci se concentre sur la maison, domaine de la femme et de l'enfant. Mais, alors que, en Europe, la révolution du sentiment, au dix-huitième siècle, avait délité en partie les anciennes solidarités en isolant la famille du travail dès avant la révolution industrielle, au Japon, la famille a gardé plus longtemps son rôle de cellule économique de base (productrice puis consommatrice) et la composante affective ne s'est fait jour qu'après la mutation de l'économie, en fait elle s'opère actuellement.

Si la femme continue d'assurer, avec une énergie parfois surprenante, l'autorité sur ses enfants (notamment afin de leur faire franchir coûte que coûte les redoutables étapes de la vie universitaire), l'espace de la famille s'affirme progressivement comme étant celui de l'affectivité et de l'épanouissement personnel. Les enfants y ont, de plus en plus, leur chambre individuelle, et, le soir venu, chacun s'efforce de s'y exprimer sans contrainte, dans ses propos, dans ses activités, dans ses distractions.

Mais, même ici, le poids de la société est sans doute plus lourd que dans un foyer occidental : par le jeu des relations de quartier et par la télévision qui, en permanence, ressasse les valeurs du groupe et, par sa publicité, maintient chacun en l'état de consommateur virtuel. L'espace de la maison demeure ainsi loin de soustraire l'individu « au regard inquisiteur de la société industrielle », quels que soient les progrès dans ce sens. De sorte que le meilleur refuge de l'individu paraît être, pour le moment encore l'*espace de la cité*.

Celui-ci est récent et a pris depuis vingt ans des proportions remarquables. Cafés et restaurants, galeries marchandes immenses, étincelantes, fabuleux quartiers de plaisirs : la gamme des « évasions » que propose la grande ville à ses habitants s'enrichit sans cesse. Ici, au moins, se sent-on seul et ce sentiment ouvre la porte aussi à la contestation, parant ainsi ce « troisième espace » de toutes les couleurs de la fantaisie et de la liberté. Lui seul paraît dégager des hiérarchies ambiantes et assurer un anonymat que la société réprime absolument ailleurs. Si un « individu japonais » est susceptible d'éclore, n'est-ce pas *ici* que les conditions de sa naissance se trouvent réunies ?

Le croire est oublier qu'en toute civilisation, la ville n'est qu'un des moyens utilisés par le groupe pour perpétuer sa structure. L'anarchie traditionnelle du paysage urbain, où c'est la maison qui assurait la fonction structurante et non, comme chez nous, un réseau abstrait d'artères et de places, se voit déjà polarisée irrésistiblement. La ségrégation y cloisonne de plus en plus les fonctions économiques et les catégories sociales. Surtout, cet espace demeure frappé d'altérité, de marginalité par rapport aux deux autres où s'exercent les pressions structurantes de la société. On ne saurait y demeurer, ni même y séjourner : on y passe et c'est tout.

Reste *le monde*. Il a longtemps paru relever d'une autre planète, même après l'« ouverture » du Japon, vers 1860. Cette portion de l'espace non peuplée de Japonais portait en effet toutes les menaces de l'inconnu, même si cette crainte de se laisser détruire n'allait pas sans quelque nostalgie. On s'y entrouvrait parfois, car, si l'on n'a jamais rien eu à lui offrir, on avait tout à en recevoir, que ce soit de la Chine aux V[e]-VI[e] siècles ou de l'Occident depuis Meiji. A présent qu'on y poursuit ses entreprises commerciales, après les belliqueuses, il semble qu'on craigne moins de préserver l'« âme nationale » de sa contamination : on en a déjà reçu, outre la révolution industrielle, l'évangile démocratique des Occidentaux et leur culture. La vie quotidienne des Japonais est tellement baignée d'objets et de pratiques étrangères que cette apparente « dualité » est devenue un thème de prédilection pour tous ceux qui se croient tenus d'écrire sur l'archipel...

Insularité

Mais le Japon peut bien entrelarder son langage de vocables anglais, emprunter les instruments de production ou les recettes commerciales étrangères — et même les améliorer, — cet espace qu'il tente de conquérir ou de pénétrer, il continue de le refuser par l'esprit et le cœur : phénomène remarquable pour une civilisation périphérique, passive et qui n'a jamais su rayonner hors de ses îles. Le monde extérieur demeure frappé d'altérité et, aux tentations d'universalisme, s'oppose avec force la crainte de « renier » le Japon, c'est-à-dire de se détruire.

C'est à propos de ce quatrième espace, celui du monde, que la vieille opposition dedans-dehors continue de jouer avec le plus de force. La culture japonaise maintient ses adeptes en l'état de dévots inconditionnels, et l'étranger n'est admis, provisoirement, dans le cercle des soucis quotidiens que comme une nécessité, non comme un besoin d'échange spirituel. Car, en définitive, l'espace japonais tire son unique définition de la culture japonaise. Même aujourd'hui, assombri, pollué, modernisé avec démence, il n'a rien perdu de sa spécificité aux yeux de ses occupants.

Lieu des impressions familières qui conditionnent la vision du monde et l'emprise sur le monde, l'espace des quatre îles japonaises résume et englobe les quatre autres (du travail, de la famille, de la cité et du monde) dans une indicible et prenante atmosphère qu'on peut appeler, faute de mieux, la « japonicité ». Celle-ci continue d'assurer à chacun le seul cadre imaginable au développement de sa personnalité, bien qu'il soit permis de se demander si cette insularité culturelle, jalousement entretenue, continuera de garantir longtemps l'intégrité de l'espace national et de cette culture même qui en a défini les normes jusqu'à présent. ■

(1) Notamment en français, A. Berque in *le Japon, gestion de l'espace et changement social*, Flammarion 1976.

FUMÉES

Les prophètes du vide

Jamais le bavardage politico-philosophique n'a été aussi florissant, les discours fumeux aussi prisés...

CHRISTIAN DELACAMPAGNE

EN Grande-Bretagne, tout visionnaire souffrant d'un discours rentré peut s'exprimer librement à Hyde Park Speaker's Corner. En Suède, il existe des murs, repeints exprès chaque nuit, où toute personne désireuse de s'extérioriser peut inscrire ses fantasmes et ses protestations. Mais en France, quand on veut se défouler, on écrit un livre. Et, pour peu que ce livre brosse un tableau suffisamment confus de la société future pour que chacun s'y retrouve, il rencontre facilement éditeur.

Ainsi nos librairies regorgent-elles de manifestes creux et sonores, de professions de foi inconsistantes, de prophéties multicolores. Tant pis pour le public, qui n'en peut mais ! Le bavardage politico-philosophique est devenu, avec le bavardage psychanalytique, l'une des deux plaies de l'édition française dans le domaine des essais. Mais le jargon de certains analystes a un bon alibi : la difficulté de la doctrine freudienne. Celle-ci sert d'écran de fumée... Le bavardage politico-philosophique, lui, n'a pas les mêmes excuses. Comme les problèmes de société sont des problèmes publics, tout un chacun est en mesure de juger ce qui s'en dit ici ou là. Ainsi, lorsque le livre est par trop creux, ronflant ou redondant, le lecteur peut-il se rassurer : au fond, si je n'y comprends rien, c'est qu'il n'y a rien à comprendre ! Et tel est bien, hélas ! le cas le plus fréquent. En fait, il n'est guère de domaine où le *vide* de la pensée n'apparaisse aussi vite...

Ce *vide*, un numéro récent de la revue *Critique*, ajoutant le ton humoristique au sérieux habituel à cette publication, l'a fort bien mis au jour (1). Mais à quoi donc tient l'abondance de ces discours fumeux dont nous sommes envahis ? A la crise, sans doute. A l'effondrement du marxisme, également ; ainsi qu'au déclin général des idéologies traditionnelles. Et enfin à l'absence de bataille politique de quelque profondeur, susceptible d'agiter notre société gérée, bon an mal an, selon les mêmes principes depuis bientôt un quart de siècle.

Gourous

La crise, par exemple, explique la multiplication de *gourous*, qui invoquent nos « racines » indo-européennes (comme Alain de Benoist) ou, dans le meilleur des cas, Bouddha, Zarathoustra et Jésus-Christ (comme Roger Garaudy, apôtre de l'œcuménisme tous azimuts). La mort du marxisme attire, comme on pouvait le prévoir, toutes sortes d'oiseaux fort empressés à le dépecer — qu'ils se disent de gauche (Clavel) ou de droite (Boutang), le discours étant bien souvent le même. Quant à l'absence de grand enjeu politique ou social, elle encourage l'essor de la spéculation en chambre, dont les livres hâtivements écrits de Jacques Attali constituent un bon exemple.

Reste qu'aucune de ces « raisons » ne suffit à nous convaincre. Au fond, chacune de ces différentes causes aurait pu produire des effets opposés. Et l'on pourrait s'attendre à ce que les temps difficiles que nous vivons engendrent enfin un penseur à leur taille : pourtant, il n'en est rien.

Pour être juste, il convient d'ajouter que le bavardage politico-philosophique — dont la revue *Critique* n'a retenu que la dernière cuvée, celle de 1979 — n'est pas vraiment nouveau. Il existe depuis longtemps, depuis le dix-neuvième siècle au moins. Sans chercher très loin, on lui trouverait des précurseurs — à des titres divers, évidemment — du côté des idéologues napoléoniens, puis de Guizot, de Thiers, de V. Cousin, pour ne rien dire d'Alain, d'un certain Valéry, voire même de quelques pages d'Albert Camus...

Il faut donc croire qu'il s'agit là d'un phénomène français, typique de la place faite chez nous à la philosophie — et lié, cela va de soi, aux institutions académiques qui, depuis la monarchie de Juillet, donnent corps à la façon dont les Français accèdent aux idées générales.

En clair, Jacques Bouveresse n'a pas tort de commencer par accuser, dans un article fort divertissant, l'Ecole normale supérieure et l'agrégation. Il est certain que ces deux concours, parce qu'ils obligent le candidat à parler de tout, ne lui laissent guère le temps de penser à quelque chose. Le brillant du style tend alors à cacher l'absence de réflexion véritable. Certes, le style est aussi l'expression d'une personne, mais de là à avancer, comme les tenants de la « nouvelle » droite, que ce que l'on pense importe moins que la façon de penser, il y a un abîme ! Et puis il faut reconnaître que même de ce point de vue on a de quoi être déçu : le style des nouveaux *gourous* n'est guère comparable à celui d'un Voltaire ou d'un Valéry. Plus la pensée est flasque, plus le langage devient pesant !

Conformisme

Toujours dans le même article Jacques Bouveresse dénonce une autre cause du « vide » politico-philosophique : la conception courante du philosophe comme « spécialiste des généralités ». Issue d'un certain rationalisme commun au dix-huitième siècle aussi bien qu'à Auguste Comte, cette conception sert aujourd'hui à abriter l'ignorance (toujours dans le meilleur des cas) ou le fanatisme (dans le pire). Comment un philosophe persuadé qu'il détient la science infuse ou un politicien convaincu qu'il est un philosophe-né pourraient-ils accomplir un travail personnel, effectuer une recherche originale ? Le conformisme ambiant, d'ailleurs, les en empêche : il est mal vu de s'intéresser aux sciences sociales, aussi bien qu'aux mouvement culturels étrangers. On préfère donc rester chez soi, à l'intérieur d'un hexagone intellectuel qui tend à se réduire de plus en plus aux dimensions du café du Commerce...

Et Pierre Legendre, qui contribue également à ce numéro exceptionnel de *Critique*, a raison d'ajouter que cette insuffisance commence à devenir un petit peu trop visible. « *L'ignorance de ces pauvres choses qu'on appelle une réalité politique, bureaucratique ou juridique* » — comme il l'écrit superbement — est sans nul doute l'un des plus graves aspects de cette faiblesse qui caractérise tant d'élucubrations à la mode sur le pouvoir ou sur l'Etat.

Mais on pourrait aller encore plus loin. Dénoncer, par exemple, comme le fait Yves Michaud dans un autre article, le lien entre le « bâclage » théorique dont souffrent tant de livres récents et le « terrorisme » que pratiquait, il y a dix ans ou plus, une certaine extrême gauche d'obédience stalinienne. Les gens qui, actuellement, ignorent l'histoire de la philosophie — et ses subtils méandres — sont en effet les héritiers de ceux qui, à l'époque, la rayaient d'un trait de plume courroucé.

Ce n'est pas une raison pour pavoiser. Sans doute, ici et là, partout, ailleurs, des milliers de travaux remarquables sont-ils en train de naître, de s'entrecroiser, de se greffer les uns sur les autres. Mais les médias leur préfèrent encore trop souvent la dernière profession de foi d'une vedette politico-littéraire qui n'en est plus à un reniement près pour attirer les feux de la rampe. C'est fort dommage, car ce que notre époque a sans doute produit de plus original, c'est sa critique généralisée de toutes les formes d'illusions philosophiques ou politiques. Ce rejet du faux-semblant, cette décision d'ouvrir enfin les yeux sur la beauté et la brutalité du monde, donc sur sa réalité — voilà l'impulsion profonde qui devrait, aujourd'hui, nous animer à faire régner le juste. ■

(1) *Critique* : « L'année politico-philosophique ou le comble du vide », janvier 1980, n° 392.

BOISSONS

Des flots de bière

Une vague mousseuse déferle sur Paris. La bière est à la mode. Les bières, plutôt, déferlent des quatre coins de la planète.

MICHEL HEURTEAUX

LE dernier salon où l'on boit, c'est aujourd'hui le bistrot à bière. On s'y rend en masse. La foule des buveurs, fines gueules et soiffards impénitents au coude à coude, prend d'assaut les comptoirs chargés de chopes ou s'entasse sur les moleskines. Les patrons sont contents. Les caisses sont aussi pleines que les caves où les fûts sont mis en perce à tour de bras.

Il y a actuellement une dizaine de maisons spécialisées à Paris et autant en province. Et ce n'est pas fini. Certains cafetiers envisagent une reconversion rapide de leur troquet en taverne bavaroise ou en brasserie belge. Peu importe d'ailleurs l'ornementation. Ce sera rustique, d'une manière ou d'une autre. Au diable le percolateur, le pastis, le ballon de côtes. Vive le houblon !

Mais, disent ceux qui se sont fait une réputation, on ne s'improvise pas du jour au lendemain marchand de bière. Et de faire valoir leur ancienneté, leurs quartiers de noblesse, leur savoir-faire. Il faut sélectionner les crus, distinguer les fermentations hautes et basses, tout connaître du tirage et de la façon de servir. Lorsque, par-dessus le marché, le patron a du nez et du palais, le bistrot à bière est plus qu'un débit de boissons, c'est une adresse.

Au « Général de La Fayette », dans le neuvième arrondissement, ouvert par un ancien chef de réception du Plazza-Athénée on a misé sur la qualité. C'est la brasserie chic, style club anglais : boiseries, glaces biseautées, fauteuils confortables, odeurs de pipes. Dans la journée c'est un havre de paix où l'on savoure quelque « stout » ou « triple blonde » ; le soir, avec la clientèle qui sort, l'ambiance est beaucoup plus animée.

Faux col

« *Quelle que soit l'heure, vous boirez bien* », assure le gérant, M. Planchon. Entre deux pintes de Guinness tirées à la pression, il livre quelques secrets : « *Les bières sont un peu comme les grands vins. Il convient de les boire dans certaines conditions. Le débit et la température constituent des critères de qualité. En règle générale, les blondes, contrairement à une idée reçue ne doivent jamais être consommées glacées mais à 5°. Les bières anglaises, les belges de type « trappiste » seront servies à la température de la cave, c'est-à-dire entre 10° et 12°.* »

Une question de fond et qui revient régulièrement sur le zinc : faut-il vider sa chope avec ou sans « faux col » ? « *Pour moi, une bonne bière doit être servie avec un collier de mousse compacte et il faut qu'elle soit bien crémante* ». Les vrais connaisseurs font l'éloge de sa pétillance, de son amertume légèrement houblonnée qui rafraîchit la bouche. Un breuvage exceptionnel si l'on en croit le texte d'une brochure réalisée par l'Union générale de la brasserie française. Il serait euphorisant, nourrissant, quant au risque alcoolique, il serait « *deux fois moindre que pour le vin et dix fois moindre que pour le whisky* ».

On ne va d'ailleurs pas dans ces établissements pour forcer sur la bouteille. Rien à voir avec les légendaires pubs irlandais. Le succès tient pour une grande part à la richesse exceptionnelle de la carte. Au « Général de La Fayette » le client a le choix entre une centaine de marques. La tendance est même à l'escalade : tout ce qui est brassé de par le monde doit être connu et bu à Paris.

Au « Pub Saint-Germain », près du carrefour de l'Odéon, on ne propose pas moins de deux cent cinquante bières « internationales », plus quatorze à la pression. Gigantesque abreuvoir qui se compose d'une succession de salles pouvant contenir cinq cents personnes dans un décor mêlant le gothique moyenâgeux au baroque munichois, ponctué de fausses fontaines et de statuettes tarabiscotées. On y mange, on y danse et on y boit. Beaucoup. « *1 600 hectolitres par an* », annonce Jean-Claude Cassagnes, le patron, par ailleurs président de l'Archiconfrérie des cervoisiers de France.

Dans ses caves bourrées de tonneaux reposent des bouteilles de toutes provenances : Australie, Canada, Japon, Tchécoslovaquie, Chine, etc. Plus encore que les allemandes et les anglaises ce sont les bières belges qui ont véritablement lancé la mode. « *Elles sont toujours les plus demandées et servent en quelque sorte de locomotive* », dit Jean-Claude Cassagnes.

Le haut lieu de la dégustation c'est le « Bar belge », avenue de Saint-Ouen. La Mecque des amateurs, la halte indispensable dans une tournée des « grands-ducs » de la ville. Une terrasse couverte avec aux fenêtres des petits rideaux à carreaux rouges et blancs donnant sur deux salles en longueur. Un bar avec sa pompe à bière surmontée d'un tonneau factice et trônant là-dessus une reproduction du célèbre « Mannekenpis ». Le propriétaire, c'est M. Foret, « Papi » pour les intimes. La paupière lourde, un peu cabochard, « Papi » règne sur un petit éventaire de charcuteries d'Anvers et de jambons des Ardennes tandis qu'Yvonne, la patronne, officie à la caisse. Deux serveurs en veste blanche, stylés comme des majordomes, virevoltent, impeccables, entre les tables.

Ici, on tient à une certaine authenticité. Gare aux imitations ! « *Voyez-vous, monsieur, nous sommes absolument belges,* dit Papi. *Nous avons toujours tenu à respecter la tradition de chez nous.* » Et il présente son café « *où a été maintenu un décorum typique* ». D'abord, les portraits du roi et de la reine Fabiola sur fond de drapeau national ; puis une floraison d'affiches, d'enluminures et de bois gravés développent une imagerie naïve avec des scènes villageoises peuplées de gaillardes et de moines rubiconds. « *Au ciel il n'y a pas de bière. Buvez-en beaucoup sur la terre* », prêche dans une de ces peintures un ecclésiastique rigolard. « Papi » a non seulement la foi, il a du coffre : « *J'ai bu des rivières de bière et j'en boirai encore.* » Dans sa clientèle « *très hétéroclite, avec des situations au-dessus de la moyenne* », précise-t-il, il s'est trouvé quelques gosiers aux capacités exceptionnelles. Une bande de pilotes soviétiques en ribote a laissé ici un souvenir impérissable. En l'espace d'une soirée, chacun d'entre eux aurait avalé une soixantaine de chopes entrecoupées de rasades de vodka. « *Ils sont sortis très dignes, des cuites d'empereur* », commente Yvonne, admirative.

Si aujourd'hui la bière coule à flots, c'est un peu grâce à un long apprentissage, disent les propriétaires de ces bistrots. Derrière le tenancier, cherchez le pédagogue ! « *Eh oui ! on a montré aux gens comment boire la bière,* dit Mme Marion, de L'Académie de la bière, ouverte il y a maintenant huit ans, boulevard du Port-Royal. *Pensez donc ! Au début les clients entraient et commandaient des demis ou des cafés. J'en ai connu qui réclamaient des tickets de tiercé !* »

Intuition

Les profanes se sont peu à peu éduqués. « *On leur a appris à distinguer entre les bières douces, sucrées, amères.* » La clientèle ? Jeune dans l'ensemble. Des garçons mais aussi des filles qui ont délaissé les jus de fruits pour des boissons plus corsées. En fin de semaine, on se presse aux portes de « L'Académie », on se bouscule à l'intérieur dans une ambiance surchauffée en attendant de se trouver un place. Les garçons font passer des assiettées de moules fumantes, des plateaux chargés de litres de bières. Pas de panique, chacun sera servi !

Derrière le comptoir, surveillant son monde, Mme Marion a le sourire. Sur le coup de minuit elle déborde carrément d'optimisme. La voie semble toute tracée. Ses filles ont repris le flambeau : deux d'entre elles se sont lancées dans le même type d'activité, l'une près de l'Opéra, l'autre rue Soufflot. Une troisième est partie tâter le terrain du côté de La Grande-Motte, près de Montpellier. « *On n'a pas fait là-bas d'étude de marché ; on y va à l'intuition,* dit-elle. *Il y a toujours beaucoup d'Allemands et de Belges. Cet été, ils auront soif.* » ■



JEAN CAILLON.

COMMUNICATIONS

Editeur inconnu pour auteurs inconnus

Publier un auteur inconnu pour un éditeur est une aventure rarement courue. Mais si l'éditeur est lui-même inconnu, cela peut devenir une bonne idée.

LAURENCE COSSÉ

UN inconnu qui édite des inconnus, et lance une collection à cette fin : le fait va suffisamment à l'encontre des mœurs éditoriales pour mériter d'être signalé.

Mère hongroise, père slovaque, Daniel Durca est né en France. « *Par hasard. On était en 1937. Mes parents émigraient, pour trouver du travail. Ils partaient pour les Etats-Unis. Ils se sont arrêtés en France. J'y suis né.* »

Après ses études, il entre à Saint-Cyr. « *Par goût du pouvoir,* dit-il, *pour commander. Et pour en découdre, aussi. C'était l'époque de la guerre d'Algérie, je voulais m'y engager. Pas pour la France, pour la guerre.* »

Il est officier de cavalerie. Cuirassier.

La paix revenue, Daniel Durca passe le concours du Centre militaire d'études slaves, puis, faute de pouvoir se faire envoyer en poste au-delà du rideau de fer, démissionne.

Il passe alors cinq ans à la Caisse des dépôts comme informaticien — « *Autant ça qu'autre chose* ». Puis il entre à la banque Rothschild. Directeur de l'informatique, ensuite secrétaire général. Pour avoir renfloué une filiale en perdition, il se fait une spécialité des situations difficiles.

Au lendemain des élections législatives de 1978, l'envie lui prend d'écrire un ouvrage politique.

On ne peut pas dire qu'il soit brimé par le « système ». Il reconnaît lui-même en avoir largement profité. Il voulait du pouvoir, il en a.

Mais l'ascension individuelle ne lui suffit plus.

« *Je m'étais prouvé à moi-même que j'étais capable de réussir. Mon égoïsme rassuré, c'est une autre part de moi qui se sentait frustrée : un certain souci du bien collectif, tout de même.*

» *Bien que privilégié, je sentais de plus en plus de menaces sur ma liberté, et sur la démocratie en général : le poids de réglementations lourdes, l'obligation, pour réussir, d'être conforme, de jouer un jeu et de tenir un discours convenu ; et surtout l'exclusion totale de la décision politique.* »

Que peut faire un franc-tireur qui a envie de parler politique ? « *Je me suis lancé dans l'écriture. Je savais bien ce que je voulais dire :* La démocratie n'est pas un chef-d'œuvre, mais elle est en péril. *C'est le titre de mon livre.* »

Un petit

« *Le livre écrit, je me suis mis en quête d'un éditeur. J'étais prévenu : envoyer un manuscrit par la poste, c'est risquer l'échec à tout coup. Je me suis donc fait introduire chez les grands éditeurs, où j'ai remis mon texte en mains propres. Toutes les réponses ont été négatives. Mais, ce qui surtout m'a frappé, c'est la similitude des raisons du refus. A chaque fois on m'a dit :* « Votre livre est bon, bien écrit.
» *Mais vous n'êtes pas célèbre et,*
» *en matière d'essais politiques,*
» *personne ne court le risque de*
» *publier un inconnu. Ah ! si*
» *vous étiez ministre ! ou du*
» *moins professeur à la Sorbonne !...* »

Daniel Durca ne s'arrête pas à ce barrage. Il finit par trouver un éditeur qui accepte de courir le risque. « *Un petit,* Rupture, *chez eux, toute publication est une aventure.* »

On le prévient : aux éditions Rupture, il n'y a pas d'attaché de presse. Les auteurs font eux-mêmes leur campagne.

Durca réfléchit à la sienne. Il va s'appuyer sur ce qu'on lui reproche : « Un inconnu force la chasse-gardée de l'édition politique... »

C'est alors qu'il a une autre idée. « *Je n'étais sûrement pas le seul de mon espèce. Une seule publication d'un inconnu aurait été un succès fragile. C'est une série qu'il fallait créer pour cela. Je l'ai proposé aux éditions Rupture, qui ont donné leur accord. Mon livre sera le premier d'une collection, « Les nouveaux politiques.* »

Qui seront les auteurs ? Durca les voit... à son image. « *Des hommes ou des femmes professionnellement expérimentés, que leur souci du bien public et leur insatisfaction amènent à exprimer avec talent critiques et propositions quant au fonctionnement de la démocratie, mais qui ne possèdent pas la notoriété habituellement requise par les éditeurs pour publier des essais politiques.* »

Les lecteurs ? Eux aussi, des « nouveaux politiques », las des refrains des « premiers rôles » politiques et des penseurs patentés.

Les thèmes ? Tous ceux qui font la vie et la démocratie quotidiennes.

« *La Fête et la Politique,* par un universitaire, *Vous avez dit laïc,* par un enseignant, *la Société de connivence,* autrement dit, le petit monde des médias, par un journaliste.

Pas moins nouveau, et pas moins politique (au sens large), le rapport privilégié que Daniel Durca voudrait voir s'établir entre sa collection et les associations : celles-ci comptant vraisemblablement des lecteurs, sensibles au projet, et, à coup sûr, quantité d'auteurs...

Encore faut-il, en définitive, que cet inconnu... soit connu. Paradoxe. Et, lorsqu'il le sera, qu'il résiste à la marée des manuscrits. Pour le moment, il l'appelle, cette marée, de tous ses vœux : « *Je me dirais : ça y est, la mayonnaise a pris ! Les simples citoyens s'expriment.* » ■



THÉATRE

Le parcours du spectateur

BERNARD DORT

ALLER au théâtre, il n'y a pas si longtemps, c'était s'asseoir dans un fauteuil d'un confort douteux, face à une scène où des comédiens, souvent debout, récitaient un texte. Seul le music-hall, avec son promenoir, dérogeait à cette règle. Aujourd'hui, le spectateur n'a même plus cette assurance. Il doit parfois suivre tout un itinéraire, connaître de longues stations à la verticale, effectuer un *parcours*, la position assise ne lui étant permise qu'ensuite, ou jamais.

Peut-être, est-ce avec l'*Orlando furioso*, monté par Luca Ronconi et présenté, à Paris, dans un pavillon de feu les Halles Baltard (1969), que cela a commencé. Deux scènes (le *Méphisto* du Théâtre du Soleil s'en est souvenu) se faisaient face : entre elles, un large espace libre. Dans cet espace, spectateurs et comédiens se côtoyaient : les uns, vêtus de costumes chamarrés, recouverts de heaumes et d'armures, juchés sur des chariots, les autres, pris entre ces machines et ces personnages féeriques, courant pour leur laisser place ou reculant pour les contempler... Tout cela faisait un tumulte, un va-et-vient inouï. Une superbe foire où l'inattendu se mêlait au banal, l'exotique au quotidien. Le théâtral, un théâtral à la limite de l'emphase, avec ses passions et ses folies (ne s'agissait-il pas, entre autres, de la folie amoureuse du chevalier Roland pour la belle Angélique ?) fonçait, littéralement, sur nous, nous dispersait, nous terrassait ! C'était la *fête* : le théâtre descendait sinon dans la rue, du moins sur le carreau des Halles. Il nous forçait à entrer dans son jeu. On en ressortait, les jambes rompues (le spectacle était long), la tête abasourdie (des vers de l'Arioste au fracas des chariots, c'était un beau tintamarre), le regard saturé de monstres et de merveilles.

Peu de temps après, il y eut *1789* au Théâtre du Soleil (1970). Là, deux possibilités s'offraient à nous : ou s'asseoir sur les bancs des gradins qui bordaient de deux côtés l'aire de jeu, ou descendre dans celle-ci, y demeurer debout et, ainsi, entrer dans le spectacle. On devenait, alors, la foule de la Révolution, le peuple qui assiste à la prise de la Bastille ou qui ramène le roi de Varennes... Déjà un semblant d'itinéraire s'esquissait : des tribunes à l'arène, entre les estrades foraines. On était dehors ou dedans ; on pouvait passer de l'un à l'autre.

Toutefois, assis ou debout, nous n'avions jamais affaire qu'à un espace unique : le lieu du carrousel de l'*Orlando* ou le terrain de foire de *1789*, et pouvions en prendre une vue globale. Maintenant, il n'en est plus ainsi.

Déambulations

C'était à New-York, en 1972, je crois. Nous étions quelques-uns, assez peu, à attendre pour voir une *Médée* mise en scène par un jeune Roumain, Andrei Serban, chez Ellen Stewart, à la Mamma. Nous entrâmes d'abord dans une salle et commencions à nous y asseoir quand il fallut nous relever et, un par un, descendre un escalier tendu de noir, éclairé seulement par quelques torches, dans les niches ou sous les poutres duquel se trouvaient d'étranges objets de mort, parures, mannequins, momies ou cadavres, je ne sais plus. C'est tout en bas, dans une espèce de crypte, que se jouait cette *Médée*, psalmodiée en grec antique. Cette descente aux enfers faisait, d'évidence, déjà partie du spectacle. Elle était une épreuve que devait nécessairement subir le spectateur : par elle, il pénétrait au cœur de la tragédie antique. Le parcours était accession au théâtre.

Depuis, de tels parcours se sont multipliés. Ainsi, j'ai suivi les couloirs d'une école d'une petite ville toscane dont chaque salle était devenue le lieu de rituels singuliers (l'une d'elles avait même, au grand scandale des autorités de l'endroit, été entièrement tapissée de « pizzas » — *Tradimenti-azione*, par Memè Perlini) ; j'ai erré, à la suite de Marisa Fabbri, dans un hospice de Prato où, sur nos pas, les cloisons déplacées subrepticement, la topographie du lieu se transformait (*les Bacchantes*, par Luca Ronconi) ; je suis passé de la salle de réception d'un hôtel pour touristes en goguette dans une chambre qui sentait la cellule, pour terminer dans des sous-sols suspects et, heureusement, retrouver l'air libre (*Kafka-Théâtre complet*, d'Engel et Pautrat au Théâtre national de Strasbourg) ; j'ai séjourné dans un débarras, au premier étage du Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, où des hôtes fantomatiques bredouillant du polonais s'employaient à balayer un tas de détritus (*la Poule d'eau*, de Witkiewicz, par Philippe Adrien) ; j'ai visité quelques stands de l'Exposition universelle de 1900 sous la grande salle de la Maison de la culture de Nanterre (*En r'venant de l'Expo*, de Jean-Claude Grumberg, par le Théâtre du Campagnol) ; j'ai vécu un après-midi dans l'appartement de feu M. le professeur Sossynoides, dans une aile du T.N.S., où les objets de sa collection n'étaient autres que des scènes d'Ibsen ou de Strindberg, jouées par des élèves de l'école du T.N.S., chacune dans une pièce étroite ou au fond d'un couloir, séparée de nous par le « quatrième mur » d'un guichet, d'un miroir sans tain ou d'une baie masquée par un store vénitien (travail du Groupe XIX, dirigé par Claude Petitpierre)...

Initiation

De ces parcours, les uns relèvent de l'initiation, les autres du musée. Dans les premiers, il s'agit d'arracher le spectateur à son temps et à son espace habituels, de le mettre en état d'entrer dans le monde de la fable théâtrale. *Comme il vous plaira* monté par Peter Stein avec la Schaubühne (1977) nous en fournit peut-être le meilleur exemple. Donnée dans un grand studio désaffecté, à l'extrême limite de Berlin-Ouest, cette comédie de Shakespeare se jouait dans trois lieux. On stationnait d'abord, debout, serrés les uns contre les autres, sur une petite place publique, bordée de façades à la Palladio, toutes blanches, sous une lumière aveuglante : c'était la cour du duc usurpateur, un endroit presque cruel dans son ordre et sa clarté. Ensuite, on se retrouvait en pleine « forêt des Ardennes » shakespearienne, au bord d'un petit étang, entre des arbres, non loin d'une cabane surélevée : le lieu d'une nature presque sauvage où, sous leurs travestissements, Rosalinde et Orlando vont s'aimer et se reconnaître. Entre les deux, un labyrinthe : le parcours de la ville à la forêt, de l'ordre du pouvoir au désordre de l'amour, de la civilisation urbaine à l'utopie de la nature.

Ce parcours ne faisait qu'un avec notre expérience de l'œuvre. L'initiation était devenue l'objet même de la représentation. Trop souvent, elle n'en reste que le prélude : un rituel d'intimidation, un déguisement auquel le spectateur se trouve contraint. Une mise en condition, avec tout ce que cette notion comporte d'abusif.

Le spectateur peut encore être amené à cheminer *dans* (et non plus *vers*) le spectacle : c'est la visite du musée. La scène se disperse en estrades ou en vitrines. On passe devant elles, s'arrête, puis repart... Ici, le théâtre revendique un statut de chose morte. Il ne nous livre plus que les traces, les vestiges d'un monde révolu : ceux-ci sont exposés à notre regard, offerts à notre démarche. C'est à nous qu'il revient de les prendre en charge, de leur donner de nouveau du sens.

Là encore, un spectacle de la Schaubühne peut tenir lieu d'exemple : le *Shakespeare's Memory* (1976), réalisé par Peter Stein en préparation à son travail sur *Comme il vous plaira*. Dans l'immeuble-studio de Spandau, étaient disposés un « théâtre rond » reconstruit sur les plans de Léonard de Vinci, le cabinet de travail de Vinci, une galerie des utopies, un jardin labyrinthique dit « des sympathies », une carcasse de bateau intitulé la Nef des fous... et des chariots sur lesquels des comédiens venaient jouer des scènes de farce. C'était, proprement, un musée archéologique de l'ère élisabéthaine que nous visitions. Et, à la fin de ces deux soirées, un peu longues, lourdes, les comédiens construisaient, avec des morceaux de ces différents lieux, un promontoire baptisé Shakespeare's Eiland (l'île de Shakespeare).

Reste, toutefois, un doute : à choisir ainsi la forme du musée, le théâtre ne se condamne-t-il pas lui-même ? Il se donne pour un témoignage d'une culture et d'une civilisation ensevelies. Il déterre son propre cadavre. Peut-être, tout mis en mouvement qu'il soit, le spectateur sera-t-il tenté de s'en détourner. Et de refuser cette archéologie-fiction.

C'est qu'il ne s'agit pas seulement de « faire marcher » le spectateur. Ni de le prendre au piège d'un environnement exotique ou fastueux. Initiation et musée peuvent aussi se fondre et se dépasser l'un l'autre dans un troisième terme : moins le parcours que le voyage, que l'épopée, avec ce que cela suppose de risques, de tensions et de découvertes.

C'est ce que réalisait le plus beau des spectacles-parcours que je connaisse : le *Faust Salpêtrière*, de Goethe, Grüber, Engel, Aillaud et Arroyo, qui fut, scandaleusement, mis en pièces par la critique parisienne en 1975. Là, dans cet itinéraire réglé par l'architecture rigoureuse de l'église de la Salpêtrière, avec sa chapelle centrale et ses chapelles en rosace, c'était toute l'épopée de Faust, héros exemplaire de l'âge bourgeois, que nous étions amenés à refaire et à juger, chaque station nous plaçant face au théâtre d'une époque et d'une tentation de l'homme occidental, tel que le dix-neuvième siècle a pu le rêver.

Car le parcours ne saurait, à lui seul, tenir lieu de spectacle ni doter celui-ci d'une authenticité supplémentaire. Au contraire. Il conduit à remettre en cause ses relations avec le spectateur. Cela, reconnaissons-le, n'est pas rien. Encore faut-il que ce jeu en vaille la chandelle. Epreuve pour le spectateur, le parcours l'est aussi, et d'abord, pour le spectacle. ■

GÉNÉALOGIE

Le registre de l'état des âmes

PIERRE CALLERY

AU fil des chroniques, des lecteurs commentent ou questionnent, approuvent ou critiquent. Quelquefois ils donnent des conseils, suggèrent des sujets. Très exceptionnellement, ils envoient un article avec l'espoir non dissimulé de le voir publier. Cela fut le cas tout récemment et — il faut le dire — le texte envoyé laisse rêveur et perplexe. Que dit-il ? Quelle mise au point éventuelle nécessite-t-il ? Le professeur Georges Couton et le docteur Louis Michard nous adressent ceci :

« *En 1954, Roger Mols insistait sur l'intérêt du dépouillement des* Libri status animarum, *ajoutant : « Pourtant les historiens n'en ont guère fait usage jusqu'à ces tout derniers temps.*

» *Un quart de siècle plus tard, ce propos n'a rien perdu de son actualité. Aussi voudrions-nous brièvement rappeler ce qu'est le registre de l'état des âmes, ses origines, les raisons supposées de sa méconnaissance, conclure en proposant sa conservation — pour ne pas écrire son sauvetage — et les moyens de l'utiliser.*

» *Quatrième des livres paroissiaux, les trois autres étant les registres bien connus des baptêmes, mariages et sépultures, le registre de l'état des âmes doit être tenu dans toutes les paroisses, en vertu du canon 470, soit sous forme de registre, soit sous celle de fiches familiales.*

» *Les familles sont séparées les unes des autres. Pour chacune d'elles, on écrit successivement les noms, « surnoms » et âge de chacun des membres ; leur date d'arrivée dans la paroisse et leur provenance. Pour les père et mère, les noms de leurs parents sont parfois indiqués ainsi que leur origine. Figurent en outre nom, prénoms et âge de ceux qui habitent sous le même toit, en précisant s'ils sont parents, alliés, domestiques ou étrangers.*

» *Ce livre doit être tenu à jour, soit de manière courante, soit par révision périodique. Outre la composition précise de chaque foyer, sont donc notés arrivées et départs, avec indication de l'origine, du but et souvent du motif. Figurent dans les colonnes suivantes : la réception des sacrements et, dans certains évêchés, des particularités faisant de ce livre la somme des fiches signalétiques spirituelles de la paroisse.*

» *Il convient ici de souligner qu'il est toujours rappelé qu'on n'y* « écrira rien touchant les mœurs qui ne soit notoire et connu dans la paroisse ».

» *L'évêque Mathias de Rammung, à Spire, en 1474, prescrivit la tenue d'un* Liber status animarum. *Peut-être est-ce l'archétype. L'impulsion décisive revient à saint Charles Borromée, en 1565, à l'occasion du premier concile diocésain de Milan. Le 17 juin 1614, le* Rituale Romanum, *imposé par la Constitution* Apostolicae Sedi *de Paul V, officialisait la chose, fixant la manière de tenir les livres paroissiaux et indiquant :* « La forme d'écrire l'état des âmes dans le quatrième livre. »

» *Depuis, dans plusieurs diocèses, ces directives furent rappelées et parfois complétées, des modèles étant annexés dans les statuts synodaux ou dans les rituels diocésains. Aujourd'hui encore, les constitutions synodales en vigueur dans la plupart des diocèses mentionnent le livre de l'Etat des âmes.*

» *Néanmoins, rares sont les généalogistes, les démographes ou les historiens ayant recours à ce registre, pourtant si important car, ainsi que l'écrivait en 1842 Monseigneur Antoine Martinet, archevêque de Chambéry :* « Les arbres généalogiques ne peuvent que bien difficilement être faits sans ce secours... »

Secret

» *C'est qu'il est rappelé dans les instructions synodales, se référant au canon 470 § 4, que ces registres doivent être tenus sous clef de peur que les renseignements qu'ils contiennent ne soient livrés à la curiosité ou à l'indiscrétion. Sage mesure certes, mais des excès de zèle ont pu conduire en certains lieux à leur aliénation ou à leur destruction.*

» *Faut-il en conclure que, en dépit de leur importance, ils sont à jamais inutilisables en dehors de l'église ? Telle n'a pas été la ligne de conduite adoptée en Italie, par exemple, où les très longues séries conservées à Milan, à Florence ou à Rome, ont pu être exploitées.*

» *Certes, ils font partie des archives « culturelles » ou religieuses dont le caractère a été parfaitement défini. Mais en cette année, dite du Patrimoine, l'épiscopat français qui, notamment lors du deuxième congrès d'histoire ecclésiastique de la France du 18 au 20 mai 1937, avait insisté sur l'intérêt qu'il porte aux archives paroissiales, prendrait à coup sûr une mesure importante et heureuse en décidant de regrouper les registres de l'Etat des âmes vieux de cent ans, ainsi que de ceux dont la conservation paraîtrait compromise.*

» *Si la fréquente exiguïté des locaux réservés aux archives en maints diocèses, ou encore une pénurie de personnel qualifié n'en permettaient pas classement et rangement, il serait toujours loisible de les déposer aux archives départementales, sous le régime des archives privées. Ainsi, serait sauvé un patrimoine précieux qui, pour autant, ne sera livré à l'indiscrétion. Il constituerait, sous les réserves ci-dessus exprimées, une mine à bien peu comparable, en particulier pour la démographie historique.* »

Une mine

Le professeur Georges Couton et le docteur Louis Michard mentionnent qu'un article, avec références bibliographiques sur ce sujet, doit paraître dans *Cahiers d'histoire* des universités de Lyon, Grenoble, Saint-Etienne et Chambéry.

Il semble tout à fait invraisemblable qu'une telle mine pour le généalogiste et l'historien soit restée totalement méconnue en France. On peut évidemment supposer que le secret ait été strictement gardé, de façon analogue à l'attitude prise pour les dossiers de l'assistance publique. Mais ces derniers, si personne ne les a vus, nul ne doute de leur existence. L'état des âmes, lui, n'a vu le jour dans certaines paroisses, sous l'influence de la sociologie et à la suite des campagnes de « missions », que depuis une trentaine d'années.

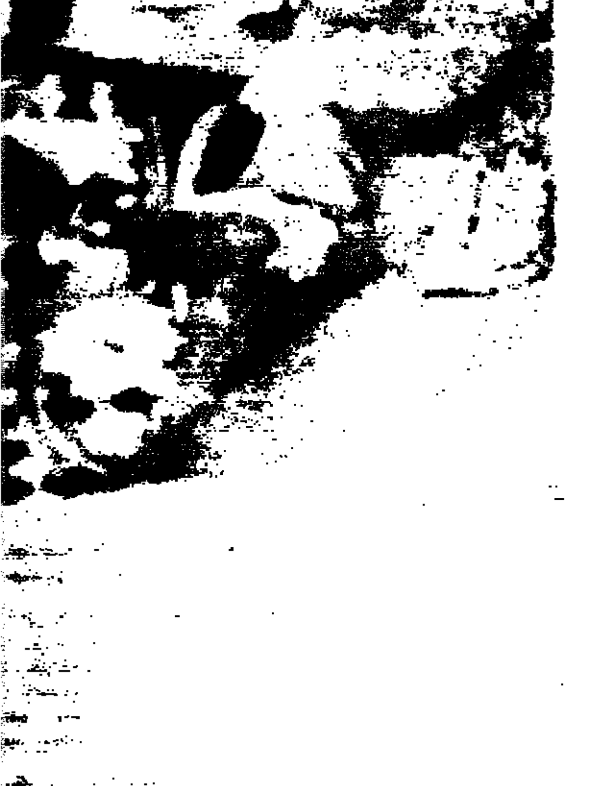
Antérieurement, certains curés ont tenu un « diaire » relatant la vie de leur paroisse, mais qui n'avait rien d'officiel et restait dans l'église ou le presbytère. Tel fut le cas de la paroisse de Saint-Cosme-de-Vair (Sarthe) au dix-septième siècle.

Selon le professeur Pierre Goubert, spécialiste de démographie historique, un seul document un peu analogue à l'état des âmes a été dressé dans le Beauvaisis : à Villers-Saint-Barthélemy en 1718. De la même façon, au dix-huitième siècle également, le curé de La Courtine (Creuse) a recherché un peu l'ascendance de ses paroissiens.

Nulle part, semble-t-il, si ce n'est dans les provinces tardivement rattachées à la France, telles l'Artois avec Arras ou encore la Savoie, ne se trouvent de *Liber status animarum*. S'il en a existé, ailleurs, cela n'a pu être que très ponctuellement.

En revanche, il est exact qu'à l'étranger ces registres ont été dressés. Outre les Etats des âmes italiens cités, les *Libri status animarum* de Malines, en Belgique, existent depuis 1580 environ...

Les Français ont toujours répugné à être mis sur fiches. L'existence de tels documents dans toutes les paroisses était trop belle pour être vraie ! ■



VARIATIONS

Cartomanie

BRUNO FRAPPAT

NAGUERE les femmes « en cartes » avaient mauvaise réputation. On appelait ainsi les prostituées déclarées comme telles. Aujourd'hui la mise en cartes n'épargne personne. La frénésie du fichage nous transforme peu à peu en individus peu recommandables, potentiellement suspects donc vraisemblablement coupables, et à ce titre, repérables.

Rien n'échappe à l'appétit des cartomaniaques. Il en faut une — orange — pour monter dans un autobus. Il en faut une — rouge et à trois volets — pour conduire une auto. Une jaune pour être assuré. Une grise pour être propriétaire du véhicule. Une verte pour se rendre à l'étranger. La Sécurité sociale les fait larges mais de faible hauteur, les banques les plastifient et les multiplient, les passeports sont luxueux et solides, les cartes d'identité sont ternes.

Le livret de santé des enfants de France est épais comme un petit livre, les vaccinations ont leurs cartes, les aéroports vous en offrent à chaque débarquement. Jusqu'aux chiens qui ne peuvent franchir les limites de certains départements sans être munis d'un carnet de vaccinations bien rempli. Les bambins ont leur dossier informatisé à la protection maternelle et infantile, les familles « à risques » ont leur fiche à l'action sanitaire et sociale. La FNAC, comme d'autres, « fidélise » ses clients à coups de cartes.

La carte a mille variantes, mille aspects, cent couleurs, mais un seul objet : s'assurer que son porteur est bien tel qu'il le prétend. Cycliste, syndicaliste, étudiant, adhérent, client, électeur.

Il manquait dans ce réseau serré — et répétitif — quelque chose de plus ambitieux. Si les projets du ministère de l'intérieur sont suivis d'effet, nous aurons bientôt tous des cartes d'identité plus jolies — merci pour le souci esthétique — et aussi informatisées.

Il faut aller plus loin. Il reste des zones d'ombre dans la vie des individus. Il y a de nouveaux fichiers à créer. Dans le domaine familial, il paraît exclu d'en rester au système archaïque du livret de famille (et du livret de baptême pour les croyants). La carte de mari devrait être conçue dans un souci de sécurité afin que, le soir venu, chacun puisse la présenter au seuil de son logis. De même la carte d'épouse fidèle pourrait être imaginée afin de rassurer les maris anxieux et peu vigilants.

Pourquoi ne pas créer une carte de passant qui autoriserait son porteur à marcher dans les rues, une carte de badaud pour ceux qui souhaiteraient s'arrêter, une carte de week-end — à souche — pour circuler sur les autoroutes ? Il existe des cartes de police ? Créons des cartes de manifestant. Au moins n'aurait-on plus à regretter certaines bavures où des manifestants sont pris pour des badauds et réciproquement.

Les qualités morales et psychologiques pourraient donner lieu à un fichier. Le repérage, déjà soigneux, des handicaps physiques, est en effet insuffisant. Il faut aussi détecter — dans un but d'harmonisation sociale — les colériques, les gentils, les ambitieux, les excessifs et les fourbes.

Il existe des pays, comme la Grande-Bretagne, où l'on peut vivre sans carte d'identité. On constate aujourd'hui — est-ce un hasard ? — que les Britanniques s'enfoncent dans une crise sociale et de civilisation qui n'est pas près de s'achever. La leçon doit être méditée. Il y a des trous dans le tissu social, trop de mailles larges dans ce filet qui nous protège de nous-mêmes. Il faudra bien un jour se décider à établir une carte pour les vivants et une carte pour les morts.

Le jour de son décès, chacun se verrait remettre une carte — la dernière — qu'il devrait emporter dans sa tombe, comme témoignage éternel de la civilisation où il aurait vécu. ■



UNE NOUVELLE INÉDITE

Les ennuis d'argent

par François Clément

IL était une fois un brave homme qui ne trouvait pas la vie très drôle, mais ne s'en plaignait pas. D'expérience, il savait que les biens sont payés par des maux, et trouvait cela assez juste. Pour gagner médiocrement sa vie, il était obligé de perdre de longues heures dans un bureau, où il travaillait peu, mais s'ennuyait beaucoup. Pourtant, il aurait fait un bon oisif.

Son grand et modeste plaisir était de se promener sans but, tout doucement, en rêvant ou en regardant autour de lui. Il aimait le visage des gens, et en conservait des milliers en mémoire, qu'il avait rencontrés au hasard de ses flâneries ou dont il avait vu le portrait, un jour, en carte postale. Rien ne l'amusait tant que de trouver une ressemblance entre son épicier et un banquier italien du Moyen Age, ou de découvrir une marquise du dix-huitième siècle derrière le comptoir d'un bureau de poste.

Il savait aussi voir les gestes, entendre les mots drôles, deviner les soucis et les joies. Enfin, les magasins, pleins des produits de l'industrie humaine, provoquaient sa jubilation. Il lui arrivait de s'arrêter une demi-heure devant la vitrine d'un fromager, afin de contempler les tomes, les saint-paulin, les chèvres, les camemberts, munsters, chaources, bonbons, saint-marcellin, rigottes bleus de toutes origines et autres merveilles, exposés là, dans tous leurs états. Le samedi, il descendait au sous-sol du Bazar de l'Hôtel-de-Ville comme on va dans une crypte et, lentement, passait en revue les clous, les vis, les boulons, les marteaux (de menuisier, à marqueter, de tapissier, de charpentier, de mécanicien, de forgeron, de maçon), les pinces, les clés, les tenailles, les tournevis, les ciseaux, les gouges, les rabots, les scies, les haches, les pioches, les pelles, sans oublier les objets et les machines dont il ne connaissait ni le nom ni l'usage.

Ces contemplations étaient des hommages purs, car son estomac ne supportait aucun laitage, et il n'était pas bricoleur. D'ailleurs, tout éveillait sa curiosité, et ce mode de consommation convenait très bien à son budget, qui ne lui aurait permis aucune fantaisie.

Pour le reste, il menait petite vie, fuyait les idées générales, et n'avait point d'angoisses. Si on lui avait demandé s'il croyait en Dieu, il aurait répondu oui, mais cela n'aurait pas été très vrai. Enfant, il avait appris Dieu, et n'y avait jamais repensé. On a toujours, dans une commode ou un placard, une chemise habillée. La toile en est brûlée, jaunie. Tant qu'on ne la déplie pas pour la mettre, on la croit encore utilisable, et c'est peut-être très bien ainsi.

De toute façon, ce brave homme menait une brave vie, ne demandait rien à personne, ne portait point ombrage et admirait beaucoup. Pour cela, Dieu, qui n'était pas habitué à ces façons, l'aimait et gardait un œil sur lui.

Un soir, en sortant du bureau, un collègue invita le brave homme à boire un demi. C'était l'été, il faisait clair et doux, Paris ne se ressemblait même pas, et même les plus paisibles trouvaient à l'air une saveur d'aventure. Ils s'installèrent à une terrasse, bavardèrent un moment, puis voulurent payer, mais le garçon les fuyait. De guerre lasse, ils se levèrent, s'approchèrent du comptoir :

« *Tiens,* dit le collègue, *et si on faisait un loto ?* »

Le brave homme n'y avait jamais joué. Il s'en fit expliquer les règles, barra quelques chiffres, paya quelques francs, et rentra chez lui, enivré par le parfum des troènes en fleurs. En chemin, il raconta combien il serait heureux s'il gagnait :

« *Je n'irais plus au bureau,* disait-il, *je me promènerais, je voyagerais, je verrais des musées superbes, des villes admirables, des souks, des marchés exotiques. Peut-être les Italiennes ressemblent-elles à la Joconde, et peut-être les Madrilènes ont-elles le petit pied des femmes de Goya ?... Je ne jetterais pas l'argent par les fenêtres, non, mais je me ferais de petits plaisirs. Je retapisserais ma salle à manger, qui en a besoin, et je demanderais le prix de ce tableau que j'ai vu l'autre jour, en devanture, rue du Bac. Par exemple, j'achèterais des livres anciens. Leurs reliures, le soir, brilleraient et me tiendraient chaud. Et peut-être, si j'étais bien riche, irais-je jusqu'à m'acheter une de ces couvertures si légères, en vigogne ou en poil de chameau, je ne sais plus, qu'on nomme plaids, et qui servent aux voyageurs fortunés. Un jour, j'en ai ramassé une, tombée d'une Rolls, et l'ai rendue au chauffeur. C'était, dans la main, comme... Oui, pour lire, l'hiver, je m'en envelopperais les jambes et je ne sentirais plus le courant d'air qui passe sous la porte du vestibule...* »

Ces félicités imaginaires se présentaient à son esprit avec tant de force, que sa raison, un instant, bascula :

« *O Dieu,* dit-il, *faites-moi gagner au loto.* »

Il ne tutoyait pas Dieu, parce qu'il le connaissait peu et appartenait à l'ancienne école. D'ailleurs, à peine avait-il achevé sa phrase, qu'il se reprit et secoua la tête. Mais Dieu, qui le regardait juste à ce moment, haussa les épaules, leva les yeux au ciel, et dit :

« *D'accord, mais tu me déçois.* »

Dieu tutoie tout le monde, c'est connu.

LE brave homme ne sut pas qu'il avait été entendu jusqu'au prochain tirage du lot, où il gagna, grâce à une tontine remise en jeu au dernier moment, la somme de 7 millions et quelque chose.

D'abord, il fut, comme c'était naturel, extrêmement heureux. Quand il eut regagné son appartement, il prit quelques mesures afin de pouvoir commander une nouvelle tapisserie pour la salle à manger. Ensuite, contre son habitude, il s'offrit le restaurant. Après le dîner, il acheta, au tabac du coin, en passant, un cigare, et prit quasiment la décision d'apprendre à conduire. Puis, fatigué par tant de joie et de projets, il se coucha et dormit profondément.

Le lendemain, il s'éveilla heureux, sans savoir pourquoi, et le fut bien plus encore quand il se fut rappelé l'événement miraculeux qui allait désormais bouleverser son existence. Mais l'adjectif « *miraculeux* » qui avait traversé son esprit par hasard — il aurait aussi bien pu penser fantastique, admirable, incroyable ou n'importe quoi — lui mit tout à coup sur la langue un petit goût amer, comme une saveur de gueule de bois et de remords.

« *C'est la chance* », dit-il à haute voix, pour conjurer il ne savait quoi.

Cela ne lui fut pas d'un grand usage. Chance, malchance, jeu, joueur, roulette russe, probabilités... Les mots tournèrent en lui et lui chatouillèrent désagréablement l'estomac jusqu'au dernier. Mais celui-là... Il posa la bouilloire avec laquelle il se préparait à remplir sa théière et regarda, devant lui, le mur. Probabilités, probabilités... Fermement, il éteignit le gaz et alla, dans la pièce voisine, téléphoner :

« *Allô,* dit-il à un ami polytechnicien qu'il n'avait pas vu depuis cinq ans et qui était peut-être en train de se raser, *pardonnez mon indiscrétion, mais il s'agit d'une affaire sérieuse. Vous seul pouvez m'aider. Voilà : combien de chances aurait-on de gagner au loto si l'on prenait un ticket simple ? Oui, c'est ça. Combien ? Une sur six cent soixante mille ? C'est peu, non ? Infime ? Oui, je comprends. Tendant vers zéro. Eh oui. Eh bien, merci. Et encore pardon.* »

Il reposa le téléphone et s'assit lentement, rêveur. A l'évidence, cette affaire n'était pas claire. Certes, il pouvait s'être trompé. Après tout, il n'avait pas encore encaissé l'argent. Un chiffre barré par erreur, un moment d'inattention, et tout allait redevenir normal. Bon.

Mais s'il ne s'était pas trompé ? Son ami venait de le lui dire : une chance sur six cent mille. Tout près de zéro. Ou de l'infini, si l'on veut. Or l'infini, n'est-ce pas... D'ailleurs, ce n'était pas tout. Il faut bien qu'il y ait, de temps en temps, un gagnant, pour la publicité, le moral des joueurs et même, au fond, la justice. Donc, un gagnant, entendu. Mais pourquoi lui ? Une chance sur six cent soixante mille de voir sortir la combinaison gagnante, et une chance sur combien d'être le possesseur du ticket sur lequel elle est inscrite ? Sur cinquante millions de Français ? On pouvait aussi bien dire sur quatre milliards d'êtres humains, encore que, sans doute, les Chinois ne jouent pas au loto. D'où sept cent millions à soustraire... Quoique... après tout, n'importe quel Chinois peut être envoyé en mission à Paris par son gouvernement, débarquer à Roissy, prendre un ticket de loto. Donc, quatre milliards, bel et bien.

La galaxie. La Voie lactée. L'univers sidéral...

Le brave homme poussa un long soupir et se leva pour terminer sa toilette. Sa fortune, en effet, était trop nouvelle pour que rien ne fût changé dans sa vie, et il lui fallait se hâter pour n'être pas en retard au bureau.

LE chemin qu'il prenait chaque matin l'amenait à longer une église. D'habitude, il n'avait pour elle, ou plutôt pour l'horloge de son clocher, qu'un regard distrait. Il allait faire de même quand, brusquement, entre un camion de lait en train de décharger et un marchand de journaux à la vitrine minuscule, le voile gris qui, depuis son réveil, lui cachait la vérité, se déchira et il comprit tout.

Au risque de se faire écraser, il changea de trottoir afin de passer au large du lieu sacré. Ce détour lui donnait du recul. Il ne put s'empêcher de jeter un coup d'œil sur la façade gothico-byzantine de l'église, mais aucun signe ne lui fut donné. Ce calme l'inquiéta, et c'est à grands pas, sans tourner la tête, qu'il gagna son bureau.

Il passa la matinée dans le doute le plus profond. Il pouvait déchirer son ticket de loto, oublier tout cela, revenir à sa vie antérieure. Mais il était honnête. Aussi cette solution, qui ressemblait à une tricherie, ne lui plaisait pas. D'ailleurs, et avant tout, il voulait savoir.

Au début de l'après-midi, donc sous le fallacieux prétexte d'une visite à son dentiste, il alla vérifier sa qualité de gagnant. On ne fit aucune difficulté pour lui remettre un chèque du montant correspondant à son gain, et on le fit sortir par une porte dérobée afin d'éviter les photographes éventuels.

Dehors, il vacilla comme un homme ivre, puis, se reprenant, s'en fut à petits pas jusqu'à un café, où il s'assit en commandant un bock.

Un long moment, il resta immobile à regarder les passants, les voitures, la couleur du ciel, tout ce qu'il aimait. Poussant un soupir, il sortit de sa poche la feuille de papier dont il s'était muni à cette intention et rédigea sa lettre de démission. Il la relut avec soin, ajouta un point oublié sur un i, la glissa dans une enveloppe et s'en fut la poster.

Ensuite il rentra chez lui, tout doucement, comme un grand malade. En fait, il ne souffrait de rien, mais récapitulait. Il faut avouer que de pareilles aventures n'arrivent pas souvent. Ainsi, on peut demander quelque chose à Dieu, sans y penser, machinalement, comme on dirait : Nom d'une pipe ! et être exaucé ? Et, notez-le bien, pas avec des fariboles, des promesses, des paradis à la fin de vos jours. Non.

Exaucé en dur. Sept millions et quelque chose. Palpable. Réel. Net d'impôts...

Le brave homme avait le cœur simple, l'âme honnête. Il ne chercha aucun faux-fuyant. Même, il balaya d'un mouvement de la main le quatre milliardième de chance qu'il s'accordait encore le matin. Il avait prié Dieu, et Dieu l'avait écouté. Donc Dieu existait.

Il ne restait plus qu'à conclure.

Le brave homme n'était qu'un brave homme. S'il avait été saint, il aurait pris son parti sans barguigner.

Il préféra s'accorder un temps de réflexion. Il erra plusieurs jours, et peut-être même une semaine dans les rues de Paris, l'air embêté, parlant un peu tout seul et bousculant les passants sans les voir. Cent fois, mille fois, il reprit son raisonnement, et toujours arriva à la même conclusion. Alors il fouilla dans sa mémoire, y retrouva des souvenirs de catéchisme qu'il croyait perdus à jamais, et sut ce qui lui restait à faire.

Il poussa un énorme soupir, liquida son appartement, vendit ses meubles, donna ses millions aux œuvres et s'en fut par le monde mendier son pain pour être agréable à Dieu.

Celui-ci, qui ne l'avait pas perdu des yeux, sourit et se tourna vers saint Pierre :

« *Un peu rosse, mais bien joué, non ?* », lui dit-il. ■

Romancier, FRANÇOIS CLÉMENT a notamment écrit *les Frères Danger* (1961), *la Chasse au bonheur* (1969), *Naissance d'une île* (1973), *le Canton des nuages* (1979), tous publiés chez Laffont.